UNE

FIN DE SIÈCLE

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET COMP., RUE DE SEINE, N. 14.

3926

UNE FIN DE SIÈCLE

OU

HUIT ANS

PAR M. KÉRATRY

PAIR DE FRANCE, CONSEILLER D'ÉTAT

..... Cestus artemque repono.
VIRG. *Æn.* V.

TOME DEUXIÈME

162566.
1.6.21.

PARIS
GUSTAVE BARBA
ÉDITEUR DU CABINET LITTÉRAIRE
COLLECTION UNIVERSELLE DES MEILLEURS ROMANS MODERNES
RUE MAZARINE, N° 34
1840

PQ
2316
K46F5
A.2

UNE FIN DE SIÈCLE.

Cestus artemque repono.
VIRG. *Eneid.* lib. v.

XVII.

EXPLICATIONS CONJUGALES.

Le comte de Saint-Méran prit la place que Berthe avait occupée. Avant que sa femme eût articulé la plainte qu'elle préparait contre leur fille, il commença lui-même la conversation en ces termes :

« Par les paroles que je viens d'entendre sans le vouloir, par le mécontentement que vous venez de témoigner à cette enfant, j'ai compris sans peine le sujet de la discussion qui vient de s'élever entre vous. Quand même aucun mot de votre entretien ne fût parvenu jusqu'à moi, j'aurais dû m'en douter. Le baron vient de m'ins-

truire des évènements de la nuit, évènements dont, je l'avoue, j'étais loin d'avoir le soupçon.

La comtesse se hâta de prendre la parole.

« Le marquis, dit-elle, a reconnu ses torts. Il nous supplie l'un et l'autre de les oublier. Voici la lettre qui contient avec ses excuses, la demande formelle de la main de Berthe. »

« Je m'y attendais, reprit le comte avec un sourire de mépris. Nous en parlerons tout-à-l'heure. Mais auparavant il faut que je vous apprenne, sur cette soirée et ses suites, des détails dont vous ne pouvez être encore informée. Je les tiens du baron qui sort de chez moi. ... »

— « Vous savez qu'il n'aime pas le marquis ! »

— « Oui, mais il aime la vérité, et pour lui elle a toujours été chose sacrée. »

Le comte comprit dans son récit, tout ce qui s'était passé depuis le moment où le baron, réveillé par des cris de femme, était entré dans la chambre de Berthe, jusqu'au moment où il fit ouvrir la porte de la rue devant le marquis de Fernaze. Ensuite il continua ainsi sa narration :

« Après être rentré chez lui, mon excellent ami n'a pas cru devoir en rester là. Ne songeant pas à se recoucher, il a expédié diverses lettres,

dont en partie vous allez connaître le contenu. Ce devoir rempli, l'épée au côté, il s'est rendu, dès six heures du matin, chez le marquis de Fernaze, pour lui dire en propres termes : « Mon-
« sieur, vous êtes gentilhomme et moi aussi ! Je
« vous ai traité ce matin comme un misérable,
« et vous le méritiez : je viens vous en rendre rai-
« son, ainsi que vous avez semblé le désirer. Je
« vous préviendrai seulement d'une petite pré-
« caution que j'ai prise, et qui m'a paru néces-
« saire. Que je succombe ou non, l'honneur de
« mademoiselle de Saint-Méran doit rester intact
« aux yeux du public, comme il l'a été en réalité.
« Aussi ai-je passé le reste de la nuit à écrire à
« deux personnes sûres, en rapport elles-mêmes
« avec des feuilles qui commencent à avoir quel-
« que publicité. J'ai tracé dans mes lettres le
« récit fidèle de votre conduite, de celle de l'ad-
« mirable nièce de nos amis, et de la mienne.
« Ces lettres seront ouvertes dans le cas où je
« ne pourrais plus rendre hommage à la vérité
« que je me réserve d'établir et de soutenir de
« vive voix, tant que j'aurai un souffle de vie.
« Maintenant, monsieur, je suis à vos ordres.
« Nous combattrons, cette fois, à armes égales;
« car je ne vous dissimulerai pas, que cette nuit

« j'étais muni, sous mon gilet, d'un couteau de « chasse, avec lequel je vous eusse poignardé si « vous aviez attenté à la pudeur de mademoiselle « de Saint-Méran. Ma voiture m'attend à votre « porte; si la vôtre n'est prête, je vous y offre une « place; chemin faisant, nous prendrons des té- « moins. »

« Le marquis a rejeté ce qu'il lui plaît de nommer sa faute, sur un souper, sur des provocations d'amis, déclarant ensuite que, dans son vif désir de la réparer, il vous avait déjà écrit pour vous prier de m'offrir ses très-humbles excuses, et pour vous demander notre charmante nièce en mariage. Tels ont été ses propres termes; après quoi, il a pris la main du baron, qui n'a pu s'en défendre, et il l'a supplié de ne donner aucune suite à cette affaire. Clairvaux n'a point insisté. Il s'est borné à lui montrer des doutes sur la manière dont je recevrais cette satisfaction, puis il l'a salué froidement et, dès huit heures du matin, il est venu me raconter ce que vous venez d'entendre. »

La comtesse reprit, après un moment de silence employé à passer ses bagues d'une main à l'autre :

— « Eh bien, mon ami, ce mariage n'est-il

pas, en effet, la meilleure manière de sortir du mauvais pas dans lequel tout ceci nous jette? »

— « Je n'en crois rien. Mais avant d'aller plus loin, je vous remercierai, Hortense, de la proposition que vous venez de me faire. Bien que je ne puisse l'accepter, j'ai à vous en rendre grâces! Elle vous acquitte entièrement de certains bruits injurieux à mon honneur comme au vôtre, et qui, si je n'avais craint de les accréditer par un éclat, m'eussent forcé depuis long-temps de consigner le marquis de Fernaze à ma porte. Non, la comtesse de Saint-Méran, après avoir eu des rapports blâmables avec cet homme, n'eût jamais eu la pensée de lui livrer sa fille !.. Vous êtes sans reproche à mes yeux, madame, et vous venez de m'en donner la meilleure des preuves... »

Pendant que son mari s'exprimait ainsi, la comtesse tenait ses regards baissés sur sa contre-pointe de taffetas bleu, et elle roulait entre ses doigts la dentelle de l'une de ses taies d'oreiller. Sans s'apercevoir d'un embarras qui pouvait être attribué à la pudeur, ou feignant de ne pas le remarquer, le comte ajouta :

« Vous sentez maintenant, madame, que nous sommes dans tous nos droits à l'égard du marquis. Il nous a manqué essentiellement : il est

tout simple que nous le lui témoignions, en cessant tous rapports avec lui. Car si nous accordions à ses indignes manœuvres Berthe qui le méprise, nous jouerions trop bien son jeu. La réputation de cette aimable fille n'en serait que plus compromise. Il n'est personne qui n'attribuât alors son établissement à une nécessité dont son honneur aurait trop à souffrir. Aujourd'hui donc, que la belle et prudente conduite du baron nous met parfaitement à l'aise, je me trouve autorisé par celle de M. de Fernaze, à lui enjoindre de ne plus mettre les pieds chez moi. Dès ce soir, il en recevra l'ordre. Voilà ma réponse à sa lettre ; je la dois à moi-même, peut-être plus à vous et à notre fille... S'il s'en formalise, il me le dira : je suis prêt de toute manière à l'entendre... »

— « Jespère au moins que nous ne donnerons pas Berthe à ce pédant infatué de son mérite, et qui s'autorise de quelques faibles services pour s'assurer la possession de l'héritière de deux grandes fortunes ! »

— « A la marche que prennent les affaires, répondit le comte, je ne sais trop ce que deviendront les grandes fortunes. Mais je crois que vous jugez trop sévèrement ce jeune homme, et

trop légèrement les services qu'il nous a rendus. C'est une chose qui mérite quelque réflexion; car indépendamment de l'affection que notre fille ne dissimule plus pour lui, la seule présence de Berthe, telle qu'elle s'est offerte aux regards de nos amis en arrivant de Rozières, suffirait pour le recommander à notre bienveillance. Cette jeune personne a surpris tout le monde par la justesse de ses notions acquises. Aussi ses progrès ont été rapides. Il est rare, d'ailleurs, de posséder une pareille maturité d'esprit dans un âge aussi tendre. Dès qu'en cela elle donne un démenti à ses dix-sept ans, laissons le temps s'écouler; si elle persiste dans son attachement, si M. Grévin, comme je le présume, quitte le séminaire pour passer à un emploi de quelque valeur, qu'un de mes amis lui ménage, je ne verrais pas pourquoi nous nous opposerions à une inclination que le Ciel lui-même semble avoir préparée.

« Je n'ai plus que deux mots à vous dire sur mademoiselle Olivier : elle était évidemment gagnée par le marquis; aussi je viens de lui notifier l'ordre de quitter l'hôtel dès ce soir. Jusqu'à son remplacement, madame Desfeux couchera auprès de Berthe. Je ne doute pas que cet arrangement n'obtienne votre approbation. »

Tout cela fut dit avec calme, avec dignité ; ensuite le comte retourna à son propre appartement où Berthe l'attendait. La comtesse l'avait écouté en silence. La rougeur au front et le dépit dans l'âme, elle avait affecté, pendant qu'il parlait, de parcourir le livre resté sur sa table de nuit. Humiliée de voir que, par la direction imprimée aux évènements, la gouverne de sa propre maison lui échappait des mains, elle en accusait Silfrid, le baron, sa fille, et jusqu'à la maladresse du marquis de Fernaze. Femme mariée, mère, elle osait regretter, en secret, que le guet-à-pens de la dernière nuit n'eût pas pris un caractère assez décisif, pour rendre un accord nécessaire entre son mari et l'audacieux qui s'était introduit dans la chambre de sa fille.

M. de Clairvaux lui était devenu antipathique; mais il fallait le supporter, car il était le plus intime des amis du comte. On avait prévu qu'il serait gênant dans l'exécution du complot tramé contre la vertu de Berthe : aussi celui-ci avait-il été ajourné jusqu'au départ du baron, dont une circonstance imprévue, très-minime en soi (puisqu'il ne s'agissait que d'un sac de nuit oublié), avait retardé d'un soir la sortie de l'hôtel de Saint-Méran.

Si quelque chose avait pu consoler la com-

tesse de l'échec survenu dans ses projets, elle eût été redevable de ce soulagement au billet qui lui avait été adressé la veille par le séminariste et qui lui parvint un moment avant l'entrée de Berthe dans sa chambre. Elle y était insultée, traitée comme la dernière des créatures; mais sa haine était satisfaite. Deux êtres qui se chérissaient, qui dans leur vertu et leur innocence trouvaient leurs premiers biens, seraient à jamais séparés! C'était ce qu'elle voulait! Par anticipation elle jouissait de leur douleur. Si le marquis de Fernaze était obligé de porter ailleurs son immoralité, au moins l'homme qu'elle détestait ne sortirait pas vainqueur de la lutte qu'elle avait engagée avec lui. Tenant à la main le papier qui la marquait au front d'une note infamante, elle se félicitait de sa hardiesse, et s'abreuvait presque avec délices de sa propre honte. Que lui importait d'être méprisée d'un homme obscur, confiné au fond d'une retraite, consacré à une vie religieuse, par état condamné à se taire, quand elle pouvait paraître dans le monde avec luxe et s'y couvrir du nom d'un homme universellement respecté?

Berthe crut se devoir à elle-même de ne pas se montrer de la soirée dans le salon. La comtesse

seule en fit les honneurs avec un sang-froid tellement imperturbable, qu'il déconcerta la malveillance et déjoua la curiosité. Les repas qui suivirent ce jour, n'en furent pas moins marqués par une froide réserve à l'hôtel de Saint-Méran. Les relations les plus ordinaires de ceux qui l'habitaient perdirent tout caractère d'intimité ; l'intérieur d'une famille aussi peu nombreuse devait en souffrir ; on s'observait trop de part et d'autre, pour s'aimer beaucoup. Le comte l'avait prévu ; aussi avait-il pris la précaution d'engager le baron à reculer de quelques semaines, sous le prétexte de l'odeur des peintures, l'époque où il irait habiter son appartement. Ce digne ami s'était rendu à ce désir. Il avait compris qu'un médiateur était plus que jamais nécessaire entre les deux époux, puisque celui dont ils étaient redevables à un bienfait du Ciel, n'en pouvait plus remplir l'office. Il faut tout dire : M. de Clairvaux, sans avoir pour Berthe un attachement qui tînt de la passion, voyait en elle quelque chose de supérieur à son sexe. Il lui était doux de penser que, par sa présence, il épargnerait à cette jeune personne les désagréments d'une position née, en grande partie, de l'intérêt dont elle était l'objet auprès de son oncle

et de son amant. Il n'ignorait pas, que de longtemps la comtesse ne pardonnerait à sa nièce la tendre amitié qui l'unissait à ces deux êtres, moins encore la préférence manifestée pour l'orpheline, partout où madame de Saint-Méran ne pouvait se dispenser de la conduire.

Il n'est pas rare de voir des hommes d'un âge avancé, qui ont éprouvé des peines de cœur, alors même qu'ils ont renoncé au commerce des femmes, prendre sous leur protection celles dont la beauté et la vertu réclament un appui. Sans qu'ils aient aucune prétention personnelle, c'est encore pour eux une manière d'aimer. Telle était la position que le baron s'était faite auprès de mademoiselle de Saint-Méran. Quand il s'éloignait, ce qui arrivait par nécessité plus d'une fois dans le jour, la comtesse se dédommageait de la contrainte imposée à son humeur. Berthe porta courageusement le poids de celle-ci, tant qu'elle espéra que son union avec Silfrid lui ouvrirait une carrière plus facile à parcourir. Mais le silence prolongé de son jeune instituteur étant venu inquiéter son amour, elle devint plus accessible aux coups qui lui étaient portés. Le mécontentement de sa tante se manifestait tantôt par des reproches, tantôt par un ton glacial.

Dans ce dernier cas, le cœur de l'infortunée se repliait sur lui-même, comme la fleur qui, saisie par un vent du nord, au milieu du printemps sous l'influence duquel elle avait été conviée à s'épanouir, resserre son calice et ferme sa brillante corolle; alors les parfums ont cessé d'embaumer l'air, les vives couleurs de se détacher du sol dont elles étaient l'ornement; alors aussi les grâces de Berthe se voilaient d'un nuage, et le charme de son esprit semblait s'effacer, comme si, pour sortir de son enveloppe, il eût attendu de plus beaux jours.

Quant aux reproches, qu'on ne lui épargnait pas, elle ne trouvait plus à leur opposer qu'un respectueux silence, ou des réponses brèves et puisées quelquefois dans le sentiment d'une âme aigrie par l'injustice. Ces réponses étaient incisives; d'autant plus difficile à parer qu'il était prompt et imprévu, le trait blessait au vif une personne qui se sentait vulnérable par plus d'un côté. Ensuite la douleur de la comtesse s'exhalait en plaintes remplies d'amertume. Elle n'oubliait pas non plus, de faire parler ses larmes qui, en coulant sur des joues auxquelles toute fraîcheur n'était pas ravie, disposaient le comte à une compassion très-naturelle, mais peu juste en ce qu'elle

déplaçait les torts. Cependant, s'il réprimandait Berthe après ces querelles domestiques qui transformaient presqu'en une île de Chypre (1) l'hôtel de Saint-Méran, il lui arrivait, non moins souvent, de dire à la comtesse :

« Rien de ce qui se passe chez vous, madame, « ne doit exciter votre surprise. Vous n'avez pas « voulu vous faire reconnaître de votre enfant, « vous n'avez pas voulu que le nom si tendre de « mère sortît de sa bouche, que celui de fille « échappât à la vôtre : voilà ce qui en est résulté! « Devez-vous vous plaindre à présent qu'on man- « que envers vous de ce respect auquel, mieux « connue, vous auriez de justes droits? Croyez- « moi, madame, ces titres sacrés modèrent, s'ils ne « les arrêtent, les conflits qui peuvent s'élever « entre des êtres que, par la conscience de leurs « intimes rapports, la nature a déjà disposés à se « chérir. L'aigreur de l'instant passe, et si le cœur « ne parle pas, au moins le sentiment du devoir « reste. En ne prenant pas chez vous votre véri- « table place, vous avez renoncé à la partie la « moins contestable de votre autorité. Que som- « mes-nous actuellement, l'un et l'autre, pour

(1) Situation admirablement tracée dans l'Othello de Shakespear.

« Berthe? Je vous le demande! Moi, au moins, à « certains égards, comme frère de celui dont elle « est censée tenir le jour, je puis parler au nom « de quelqu'un; vous, de personne! Il m'est per- « mis de donner des conseils et de les appuyer de « quelqu'autorité, tandis que vous ne serez ja- « mais, à ses yeux, qu'une étrangère! Ainsi vous « l'aurez voulu. »

Moins que jamais, madame de Saint-Méran n'était disposée à chercher un titre de force domestique dans sa maternité; de son côté Berthe en eût été plus effrayée qu'attendrie; il y aurait eu trop d'impressions pénibles à effacer chez elle et le temps seul pouvait y passer l'éponge. Au moins elle trouvait auprès de son oncle un refuge contre des rigueurs qu'elle ne croyait pas mériter; et les heures qui s'écoulaient dans le cabinet du comte, après les froideurs du salon, lui rendaient la douce sérénité de son esprit. Là elle retrouvait son amabilité, là le sourire revenait parfois à ses lèvres; et sous ce rayon de soleil, la fleur oublieuse des frimats s'épanouissait encore.

Le baron était enfin installé chez lui; on le voyait moins souvent, au vif regret de Berthe et à la grande satisfaction de la comtesse. Pour complaire à l'orpheline il se rendit un jour au sémi-

naire de Saint-Sulpice, dans l'intention de se procurer un entretien avec Silfrid. Il lui fut répondu que M. Grévin était absent depuis quinze jours. En rendant compte de son message, M. de Clairvaux craignait que le cœur de Berthe n'eût beaucoup à souffrir d'une négligence dont elle ne pourrait pénétrer la cause, et il ne se trompa pas. S'il existait dans le somptueux hôtel de Saint-Méran une famille en possession d'une grande fortune, si elle pouvait s'entourer de toutes les jouissances dont l'or est le gage, le premier des biens lui manquait, la paix et la concorde. Le Ciel, en l'accordant aux chaumières, y a souvent placé le bonheur. Berthe se le disait chaque soir, à l'heure où elle demandait à sa couche l'oubli de ses peines. Les tapis qui la couvraient avaient beau être chauds et légers, le duvet sur lequel elle reposait avait beau être moelleux, elle ne s'endormait plus sans que de tristes retours de pensée la transportassent à la ferme Harriot, où le sommier bien qu'un peu dur était sans épines.

Un événement imprévu vint jeter un nouveau trouble dans la maison du comte de Saint-Méran. Son importance mérite que nous le renvoyions au prochain chapitre.

XVIII.

CHANGEMENT DE SITUATION.

Dans la soirée du 27 juin 1789, un homme de campagne fort âgé et un ecclésiastique également en cheveux blancs, mais dont le front et les tempes en étaient presque totalement dépourvus, frappèrent à la porte de l'hôtel et demandèrent à parler au comte de Saint-Méran pour affaires qui ne pouvaient souffrir de délais. Ce seigneur, informé de leur désir, donna l'ordre de les introduire dans son cabinet. Berthe, qui en ce moment lui faisait une lecture, après avoir regardé par la croisée, avait cru reconnaître, à la lueur du réverbère qu'on venait d'allumer, dans la personne des deux étrangers traversant la cour, le respectable curé de Rozières et le bon Harriot. Persuadée que le jeune Silfrid serait intéressé dans la communication qui allait avoir lieu, formant aussi le vœu bien naturel de saluer les anciens amis de son enfance, elle se décida à ne pas sortir du cabinet avant qu'ils y eussent paru; son intention était de se retirer ensuite, pour

peu que sa présence parût contrarier l'un ou l'autre des voyageurs. Elle resta donc, mais dans un état d'anxiété difficile à décrire; le mouvement alternatif de la gaze (1) qui ondulait sur son sein en eût fait la confidence au spectateur le moins clairvoyant. Son amour était alarmé. L'arrivée subite et simultanée de deux personnes qui se déplaçaient peu, jointe à la disparition presqu'inexplicable de Silfrid, ouvrait devant elle un champ aux plus funestes conjectures.

Il était huit heures aux pendules; on avait dîné à l'hôtel. Les deux vieillards entrèrent dans le cabinet. Berthe commença par baiser avec respect la main de l'un, ensuite elle sauta au cou de l'autre, qui, après l'avoir serrée dans ses bras, fut prié par elle de lui donner des nouvelles de la dame Harriot.

« Elles sont bien mauvaises, lui répondit le digne laboureur, oui, bien mauvaises pour nous, et peut-être pour vous, ma bonne demoiselle! »

Et, en même temps, quelques larmes échappées à ses paupières, allèrent se perdre dans les rides dont ses joues étaient creusées. L'émotion

(1) A cette époque, les femmes portaient des fichus bouffants d'organdi, que l'on nommait des fichus au ballon.

de mademoiselle de Saint-Méran s'était accrue; son intérêt était excité au plus haut dégré. Le premier mouvement avait été donné chez elle à de tendres souvenirs; le second appartint à une forte préoccupation.

Les deux voyageurs s'étaient inclinés avec respect devant le comte de Saint-Méran, qui, les ayant salués avec affabilité, les interrogea sur l'objet de leur visite. Alors le père Harriot fouilla dans la poche de sa veste, dont les basques larges lui descendaient sur la cuisse, et en tira une bourse gonflée d'or. La tenant à la main, il se jeta aux pieds du comte.

« Monseigneur, lui dit-il, non sans que ses paroles fussent entrecoupées de sanglots, cet argent ne m'appartient plus, il n'eût jamais dû m'appartenir... Voilà deux cents louis d'or, ils sont à vous, monsieur le Comte, je vous en dois bien d'autres... Si votre bonté m'accorde du temps, avec la grâce du Ciel, j'espère que je m'acquitterai; car je ne veux pas paraître devant Dieu avec le bien d'autrui... Je ne veux pas non plus laisser un pareil héritage à mes pauvres enfants!.. »

Ici les regards de l'honnête laboureur se tournèrent avec un attendrissement visible vers mademoiselle de Saint-Méran, dont l'oreille ne

perdait pas un seul des mots qu'il proférait. Mais le vieillard ne put continuer à s'expliquer avec quelque netteté. Des expressions, en apparence incohérentes, sortaient de sa bouche pour se heurter dans son récit. Les noms de la bonne Suzanne son épouse, de Berthe, d'une petite Henriette morte au berceau, du curé lui-même, y paraissaient tour à tour, et s'y mêlaient, sans qu'il fût possible d'assigner à aucun exactement son rôle; la vérité s'entrevoyait, mais à travers des nuages, mais avec des traits si peu distincts qu'elle pouvait ressembler à une illusion.

« Croyez, monseigneur, ajouta le désolé Harriot, que je suis innocent de cette grande faute! c'est pendant mon absence, pendant que j'étais à la foire de Guibray, que ma pauvre femme a eu cette malheureuse pensée. Si je vous ai fait tort, monsieur le Comte, Dieu m'est témoin que ce n'est pas à mon escient! mais je le réparerai. Le Seigneur, dans sa sainte bonté, m'a laissé des forces; j'ai de braves garçons qui aiment le travail; je ne demande que du temps pour tout rembourser.... Si vous l'exigez, si vous voulez être plus promptement payé, nous vendrons le manoir... il sera d'une bonne défaite,.. ou bien, sur votre estimation, le notaire en dressera le contrat en votre nom; peut-être alors votre Hon-

neur nous permettra d'en rester les fermiers. »

Et l'honnête homme présentait toujours la bourse à M. de Saint-Méran, qui la prit enfin et la posa sur la tablette de sa cheminée.

« Relevez-vous, bon vieillard, dit le comte; M. le curé qui vous a accompagné, voudra bien s'expliquer sur ce triste sujet avec plus de netteté que votre émotion ne vous a permis de le faire. »

— « Je sais tout dès à présent, reprit Berthe avec calme, mais avec des lèvres pâles, et un visage où divers sentiments se confondaient dans une tristesse pleine de dignité; j'ai parfaitement tout compris, monsieur le Comte! Henriette Harriot, la fille du respectable vieillard ici présent et auquel je dois le nom de père, sans le savoir, a dérobé le sien à l'enfant que la mort avait frappé. C'est avec ce titre qu'elle a joui de vos bontés, de votre fortune, de l'état qui vous appartient dans le monde, et, ce qui lui était bien plus précieux, de vos caresses et de votre tendre amitié. C'est aussi la seule chose, qui, de cette brillante fortune à laquelle vous l'aviez élevée, emportera ses regrets dans la retraite à laquelle elle va être rendue. »

Après avoir incliné ses lèvres sur la main de l'homme de mérite que pendant plus de dix mois, elle avait nommé son oncle, elle ajouta :

« Il n'y a plus ici de demoiselle de Saint-Méran;

mais votre belle âme m'est connue, monsieur le Comte, j'ai la douce confiance de l'avoir devinée : vous pardonnerez à ce digne vieillard que je vais suivre vers le champ labouré de ses mains ; vous pardonnerez à cette pauvre femme prête à descendre dans la tombe, qui, sans doute par un excès de tendresse, m'a jetée entre vos bras, dont cette même tendresse accrue par la douleur de mon absence a dévoré la vie, et à la bouche de laquelle un remords a probablement arraché un cri de vérité. Monsieur le Comte, nous vous avons tous volé, moi surtout qui m'étais emparée de la meilleure part, de celle de votre amitié,... mais nous ne sommes pas de méchantes gens... vous venez d'entendre mon père; il est innocent et j'en suis presque glorieuse! je ne vous demande rien pour lui. Ma mère est seule coupable : c'est pour elle que je vous implore. Si elle possède encore un souffle de vie, qu'elle trouve grâce devant vous! si elle n'existe plus, que sa mémoire soit épargnée, puisque son repentir vient de parler devant vous! Que sa cendre repose en paix couverte de votre généreux oubli ! »

Celle que nous continuerons de nommer Berthe, en articulant ces derniers mots presque trempés de ses larmes, était tombée aux genoux

du comte, qui la releva, lui donna un baiser au front, et, après de tendres étreintes, la força de s'asseoir à ses côtés. Dans son trouble, il ne put que prononcer ces seules paroles :

— « On vient de détruire chez moi une bien douce illusion : Berthe, je vous croyais ma fille ! »

— « Et moi, reprit Berthe, en tournant vers lui un regard chaud de tendresse, je croyais que vous étiez mon père ! »

Cette parole était à peine prononcée que Berthe alla se jeter entre les bras du vénérable Harriot, dont elle craignait d'avoir paru mépriser les cheveux blancs.

« Oh ! lui dit-elle, avec un de ces demi-sourires qui ont tant de peine à éclore quand le cœur souffre, il y aura encore des veillées villageoises à Rozières; il y aura des fêtes à Sept-Monts ! votre fille y sera avec vous ! vous lui donnerez le bras ! Qu'elle soit Berthe, ou Henriette, n'est-ce pas, mon père, que vous lui rendrez les clefs de la laiterie et du colombier ? N'est-ce pas que ce sera elle qui règlera encore vos comptes avec les pauvres journaliers du village ? »

— « Oui, oui, ma fille ! Tu es un ange, et nous n'étions pas dignes de te garder ! »

Ainsi s'exprima le vieillard, presque confus de

voir une jeune personne vêtue avec l'élégance qui appartient à la richesse, et chez laquelle la grâce des manières était encore supérieure à la fortune dont elle avait joui jusque là, descendre avec lui à ces détails champêtres. En dépit de la tardive déclaration de son épouse, il était tenté de douter de sa paternité. Mais Berthe avait soupiré en pensant aux fêtes de Sept-Monts, qui pour elle auraient désormais bien peu de charmes, si Silfrid n'y assistait pas; car, sans qu'elle y eût pris garde, sa piété filiale avait emprunté à l'amour la phrase où elles venaient de trouver place.

Le comte, d'un air grave, se tourna vers l'abbé Grévin et lui dit :

— « Monsieur l'abbé, tout ceci est loin d'avoir, à mes yeux, un caractère d'évidence. Cependant la chose vaut la peine d'être examinée de près. On ne change pas ainsi la situation de toute une famille; on ne substitue pas à un enfant mort, un enfant vivant; on ne dépossède pas ensuite celui-ci de son état, sans de fortes preuves. Je vous le déclare donc, avant de me décider, avant d'instruire de votre révélation la comtesse de Saint-Méran qui y a le même intérêt que moi, je veux des preuves plus claires que le jour; et si elles me manquent, je vous sommerai, au nom de l'hon-

neur, de garder le secret sur tout ce qui vient de se passer entre nous! J'en imposerai même le devoir à votre conscience d'ecclésiastique. Je suis ici le principal intéressé, et, quand la chose me touche d'aussi près, j'ai le droit d'admettre ou de récuser des témoignages. »

Le bon curé de Rozières prit alors la parole et se livra à un récit prolixe, dont nous allons extraire ce qui touche aux faits les plus importants.

« Pendant que l'honnête Harriot était à la foire de Guibray où, avec beaucoup de probité et une assez bonne entente commerciale, il ne laissait pas de s'assurer des profits de quelque valeur, comparativement à la modique fortune dont il jouissait alors, l'enfant confié à sa femme mourut. Les deux petites filles se ressemblaient, quoique l'une eût l'avantage d'un ou deux mois sur l'autre. Suzanne Harriot chérissait la sienne, plus peut-être que ne le doit une mère. Elle vit, dans le trépas imprévu de l'étrangère, l'occasion d'assurer à son Henriette un sort supérieur à celui d'une simple villageoise ; car elle ne doutait pas que l'enfant, dont elle était devenue la nourrice, n'appartînt à une famille de haute distinction. Elle avait entrevu le visage de la comtesse, au moment où celle-ci avait soulevé son voile pour don-

ner un dernier baiser à sa petite Berthe. Les divers accessoires d'une toilette recherchée et inconnue dans un hameau, avaient fortifié cette opinion dans son esprit. Il faut l'avouer encore, la promesse d'une pension alimentaire de quinze cents livres, et l'année toujours payée d'avance, tentèrent sa probité. Avec ce puissant secours, elle se voyait propriétaire en perspective du bien de campagne qu'elle tenait à bail, et dont la valeur s'accroîtrait entre ses mains. La substitution de la petite Henriette à sa sœur de lait, fut donc résolue. Pour y parvenir sûrement, il fallait que l'enfant, au profit duquel elle serait consommée, présentât le signe reconnu chez l'enfant dont on avait reçu le dépôt. La chose était facile à obtenir. Les deux derniers doigts du pied gauche de Berthe, jusqu'à la moitié de leur longueur, étaient réunis. Une légère incision les eût séparés; mais le chirurgien accoucheur avait fait remarquer, en présence de la nourrice, qu'ils se joindraient de rechef, sans quelques soins particuliers, dont probablement on s'abstiendrait dans un village, et qu'autant valait laisser subsister une aussi faible anomalie qui n'avait aucun caractère de difformité. « D'ailleurs, ajouta-« t-il confidentiellement à l'oreille du comte,

« elle pourra vous servir un jour de moyen de « reconnaissance, quand vous redemanderez Ber- « the à la famille Harriot. »

« Note fut donc prise de ce signe; mais Suzanne avait tout entendu. Elle présuma qu'en excoriant deux des doigts de sa petite Henriette et en les tenant rapprochés pendant quelques jours au moyen d'une ligature, elle en assurerait la réunion. Son espoir ne fut pas trompé; mais malheureusement elle commit une erreur, ayant opéré sur le pied droit, au lieu de s'adresser au pied gauche. Elle en eut le soupçon, sans pouvoir en vérifier l'exactitude; Berthe, sous le nom d'Henriette, était inhumée depuis plusieurs jours.

« Suzanne connaissait trop la probité du père Harriot pour lui confier un secret d'une telle importance; cette probité était si bien en honneur dans le village qu'elle y était passée en proverbe. Le parti du silence, comme le plus sûr, fut donc adopté; avec les précautions prises, rien ne pouvait mettre sur la voie de cette fraude coupable. Seulement il avait été remarqué par le curé de Rozières que depuis plusieurs années, Suzanne Harriot n'approchait point de la sainte table, bien qu'elle y fût autorisée par l'absolution reçue

au tribunal de la Pénitence. Au reproche qui lui en était adressé après chaque fête de Pâques par son pasteur, elle répondait qu'elle ne se croirait jamais digne de participer à un sacrement aussi saint et aussi vénérable. Cette pauvre femme reculait au moins devant la pensée d'un sacrilége.

« Cependant sa fille, sous un nom qui ne lui appartenait pas, croissait en beauté et en instruction. L'une, don séduisant de la nature, avait été favorisée de ces attentions délicates et de ces soins préservatifs que l'on prodigue toujours à l'enfant dont on entrevoit la brillante fortune dans un avenir plus ou moins rapproché; on était redevable de l'autre au sentiment par lequel Silfrid avait été entraîné vers la jolie créature. Il est vrai qu'il y aurait quelque injustice à ne point faire entrer en ligne de compte une prédisposition des plus heureuses; car dès les premières années de sa naissance, un rayon d'intelligence céleste semblait s'être reposé sur la tête de Berthe; ce que, dans l'éducation ordinaire, il faut apprendre et parfois très-péniblement, elle le devinait sur les plus faibles indices. Chez elle, c'était le jugement qui dictait à la mémoire, de telle manière que son jeune instituteur, à sa propre surprise, sortait plus instruit de chaque leçon par lui donnée

qu'il ne l'était en la commençant. La dame châtelaine était fière de sa prétendue fille adoptive; sa tendresse de mère se fortifiait de son orgueil; son admiration devenait encore de l'amour. Tout la portait à croire qu'après tant d'années écoulées, on ne réclamerait pas le dépôt confié à ses soins. Le paiement exact de la rente lui causait bien quelque inquiétude, et le jeune Grévin n'était pas le seul à en désirer l'interruption; car le cœur de Suzanne Harriot se révoltait à la seule idée d'une séparation.

« Cependant le jour de cette cruelle épreuve arriva. Il fallut s'y soumettre, où se déshonorer avec toute sa famille; mais le coup fut mortel pour la malheureuse femme : depuis le départ de Berthe, déchirée d'un ver rongeur, soupirant après le retour de son enfant, convaincue qu'elle ne pouvait la rappeler à ses côtés, s'accusant elle-même de s'être privée de toutes les douceurs attachées à l'état de mère, elle traînait une vie languissante. Près de comparaître devant le juge des actions inconnues, comme de celles qui ont paru au grand jour, cette conscience s'effraya. Non-seulement seize années de dissimulation qui pesaient sur elle de leur poids accablant, furent exposées dans toute leur nu-

dité, à l'oreille de celui qui a reçu le pouvoir de lier et de délier.« Le bon curé eut encore à remplir une mission spéciale auprès du comte de Saint-Méran. Le remords avait parlé plus haut que la honte. Peut-être le désir de revoir une enfant chérie, avant que le dernier soupir s'exhalât d'une poitrine oppressée, fit pencher la balance déjà chargée du repentir de la dame châtelaine. La confidence sacramentelle fut dégagée par Suzanne elle-même, de l'obligation du silence; et, sans balancer un instant, le père Harriot, après avoir réalisé en or à Soissons le fruit de ses épargnes au moyen d'une légère perte, se dirigea sur Paris avec le digne pasteur dépositaire de cet important secret.

L'abbé Grévin termina son récit de la manière suivante :

« Monsieur le Comte, comme vous, j'ai cru qu'avant de me livrer à une révélation d'une nature aussi délicate, quelques précautions m'étaient imposées. Suzanne, de l'avis de mon frère, peut compter encore sur quelques jours d'existence. Elle m'a promis d'être d'une discrétion absolue jusqu'à mon retour, tant envers ses deux fils qu'à l'égard de toute autre personne. De mon côté, quoique ses tardifs aveux m'expliquassent

d'une manière suffisante les bizarreries de sa conduite, pendant un laps d'années considérable, quoique j'y trouvasse le mot d'une énigme qui m'avait embarrassé depuis votre voyage à Rozières (je veux dire, monsieur le Comte, l'excessive tendresse d'une femme pour l'enfant qu'elle a nourri seulement de son lait), j'ai jugé nécessaire de recourir à un document non moins essentiel. Avant mon départ de Soissons, j'ai donc eu un entretien secret avec mon frère, dont les souvenirs, touchant la jonction des doigts de pied de la petite Berthe, sont en parfait rapport avec la déclaration de la dame Harriot. De sa propre main, il avait écrit dans la tour de Sept-Monts, la note relative à cette circonstance; et, puisqu'elle est en la possession de monsieur le Comte, il peut la consulter. »

M. de Saint-Méran ayant cherché cette note dans un tiroir où il avait déposé des papiers de famille, la trouva, la lut, et en hochant tristement la tête, déclara qu'en effet le signe distinctif de l'enfant confié aux époux Harriot, avait été placé par la nature au pied gauche, et non au pied droit.

Le respectable curé reprit la parole :

« Ce que je vais ajouter, monsieur le Comte,

je le dirais en l'absence de mademoiselle Berthe, comme je vais le dire devant elle. La jeune personne à laquelle vous avez ouvert vos bras, m'était bien chère à moi-même. C'était l'honneur du hameau que le Ciel a commis à mes soins. Chose bien rare! Elle était à la fois pour nous tous, un objet de respect et d'amour. Je ne m'excepte pas du nombre de ceux sur lesquels elle avait produit cette double impression; vous avez pu l'apprécier de votre côté pendant les dix mois qu'elle a passés près de vous. Jugez si le devoir que, dans ma vieillesse, j'ai eu à remplir ici contre ses intérêts m'a été pénible! Ma conscience ne me l'ordonnait pas moins que mon ministère; vos bontés seules pourront en adoucir la rigueur. »

Le comte lui répondit :

« Mon cher pasteur, il n'y a ici aucune rigueur à exercer; tenez-le pour certain. Mes regards, de quelque côté que je les tourne, ne tombent que sur des innocents, ou sur une tête qui m'est chère. Mon regret, mon seul regret est que cette pauvre femme n'ait pas gardé son secret jusqu'à son dernier souffle. Le Ciel en a décidé autrement. Les faits parlent ici plus haut que je ne le voudrais. Cependant ne précipitons rien. Je demande

jusqu'à demain matin pour me décider. En attendant, j'exige, j'ordonne s'il le faut, un silence absolu sur tout ce qui vient de se passer dans mon cabinet...

« Il est tard, mes bons amis; on va vous servir à souper; ensuite vous irez vous reposer dans l'appartement que le baron de Clairvaux vient de laisser libre; on y préparera des lits. Vous allez descendre à la salle à manger. Souvenez-vous que je compte sur votre discrétion, surtout en présence des domestiques. Vous m'obligerez même en vous défendant de tout air préoccupé! Dites que vos affaires vous ayant appelés à Paris, vous avez été bien aises de saluer mademoiselle de Saint-Méran... Berthe, vous allez rester, j'ai à m'entretenir avec vous. »

Le comte sonna, les deux voyageurs s'entre-regardèrent avec une expression de surprise. Ils descendirent bientôt dans la salle à manger, précédés d'un valet de chambre qui leur servait de guide, et M. de Saint-Méran se trouva seul avec Berthe.

XIX

COURAGE ET RÉSOLUTION.

— « Eh bien, qu'allons-nous faire, mon enfant? Car, plus que jamais, vous aurez dans mon cœur ce titre mérité par vos soins, vos attentions de tous les jours et l'intérêt que vous m'avez témoigné; intérêt si tendre de part et d'autre, que nous nous devinions, que nous nous entendions parfaitement, sans avoir mis au net nos situations respectives! »

— « Monsieur le Comte,.. » répondit avec émotion la fille de la ferme Harriot.

— « Dites au moins, mon oncle ou mon ami; car il faut, Berthe, que vous continuiez à m'être quelque chose; je le veux, entendez-vous? »

Ici Berthe couvrit de ses baisers les mains du comte; ensuite elle continua de lui répondre en ces termes :

— « Mon respectable ami, mon bien-aimé protecteur, j'irai recueillir les derniers soupirs de ma mère. Qui lui pardonnera, si ce n'est moi

qu'elle a trop aimée? J'obéirai à la volonté du Ciel, puisqu'il lui a plu de nous faire entendre sa voix; j'irai vivre et mourir auprès de la famille au sein de laquelle il m'a réclamée. »

— « Qui l'ordonne? Qui vous y oblige, Berthe? Le secret de votre naissance est renfermé entre trois personnes, dont l'une n'appartiendra bientôt plus à ce monde. Nous sommes assurés de la discrétion des deux autres. Je ne parle pas du curé : ne fût-ce que par respect pour son ministère, il se taira : quant à nous, nous nous connaissons assez pour croire que nous ne serons pas infidèles à notre parole. Songez-y! Vous n'êtes plus faite pour le village. Vous y seriez déplacée... La nature s'est déjà trompée, en y mettant votre berceau, à tel degré que je serais tenté de douter encore de tout ce que j'ai vu et entendu ce soir! Restez près de moi, mon enfant! J'ai vieilli de bonne heure; ma santé est chancelante; vous savez combien ma vie était triste avant votre séjour à l'hôtel : depuis bientôt un an, vous m'aidez à en porter le fardeau. Votre départ va me laisser seul, seul à mon âge! Ne l'oubliez pas, Berthe!... C'est un sacrifice dont je vous saurai gré, et le Ciel bénira, en vous, une piété filiale à laquelle j'ai eu, un moment, le bonheur de me croire des droits! »

— « Y pensez-vous, mon digne ami? Je ne puis me dissimuler que la comtesse voit, en moi, sa fille (hélas, qu'elle traite quelquefois avec bien de la rigueur !). Je ne saurais oublier qu'à ce titre uniquement elle me supporte : dès-lors, comment continuer à paraître à ses yeux dans un état d'usurpation sans terme, état qui, à chaque heure du jour, blesserait ma conscience ? Comment lui dérober une tendresse qui ne me serait pas due et dont certainement je me verrais en possession, lorsque l'âge de ses prétentions personnelles touchant à sa fin, lui donnerait l'avis d'en chercher auprès d'elle la douce indemnité?... Pardonnez, mon bien-aimé protecteur, si je vous révèle ici une pensée de femme qui ne peut être pour vous un mystère! Madame de Saint-Méran avait commencé par m'aimer ; elle me souffre tout au plus à présent : pourquoi continuerais-je à lui imposer une gêne dans sa propre maison, dont un faux m'aurait ouvert la porte? Voilà pour le moment présent. Voyons ce qui se passerait dans l'avenir : je suis sûre de moi, au moins de la continuité de mes respects, de mes égards, dès qu'il ne s'agit plus de l'indigne mariage qui m'était proposé. Encore quelques années et sa tendresse me serait rendue ! dites-le-

moi, je serais donc condamnée à vivre dans le vol perpétuel de ses affections! à mentir sans cesse à sa face! à lui prodiguer en retour de caresses vraies, des caresses trompeuses! En aurais-je plutôt le courage? Ajoutez que si je me mariais, de génération en génération, ma famille spolierait la sienne. »

— « Quant à ses biens, je prendrai des mesures pour en assurer le retour à ses héritiers. Ma fortune seule vous serait acquise et j'en suis le maître... Berthe, ne vous effrayez pas tant du vol de son affection. J'éprouve quelque peine à vous le dire : mais vous ne sauriez lui dérober beaucoup. »

— « Ainsi, moi, je donnerais beaucoup en échange de peu, ou j'aurais à souffrir d'une dissimulation qui m'avilirait à mes propres yeux! »

— « Au moins, ne la plaignez pas, puisqu'à coup sûr, elle y gagnerait... Berthe, ne me forcez pas de gémir de ce que le Ciel vous ait fait trop vertueuse et trop pure pour le siècle où nous sommes! »

— « Vous voyez, mon respectable ami, à quelle longue série de fraudes nous serions tous deux condamnés! à combien de ruses il nous faudrait recourir, sans avoir encore la paix de la

conscience! Peut-on vivre comme cela? je ne l'imagine pas... »

« L'ouverture que vous me faites est digne de votre cœur généreux, monsieur le Comte; elle adoucit, oui beaucoup, ce que ma situation a de pénible. Il m'en coûtera de me séparer de vous, de ne plus vous attendre dans votre cabinet pour vous y souhaiter le bonsoir et pour y apprendre de votre bouche les nouvelles du jour; de ne plus épier le moment où votre porte s'ouvre le matin, pour partager votre déjeûner et puiser dans votre entretien l'instruction qui me manque,... et qui va m'être inutile!.. Mais j'ai un devoir à remplir. C'est déjà un tort de l'avoir oublié, dans tout ce que je vous ai répondu. Les cheveux blancs de mon père m'appellent aussi. Serais-je quitte envers lui, parce qu'il n'est qu'un simple laboureur? Ne m'a-t-il pas prodigué pendant seize ans, ses soins et son amitié?.. Si j'ai parlé devant lui des fêtes de Rozières et de Sept-Monts, c'était uniquement pour lui complaire... je ne crois plus à la joie; elle n'est qu'un éclair dans la vie, et pour moi il n'a brillé qu'un moment.. Celle que vous nommiez Berthe a connu le bonheur; en perdant son nom, il est à craindre qu'elle ne retrouve que le vide et la solitude,

ou tout, grâce à vous, était pour elle auparavant plaisir et considération ! Il n'est que trop vrai, monsieur le Comte, Silfrid lui-même m'a abandonnée ! J'aurai du courage, Dieu m'en donnera; je suivrai mon père... je fermerai les yeux d'où tant de larmes ont coulé pour moi... »

— « J'espère que ce ne sera pas votre dernier mot, Berthe. Je vous laisse y penser jusqu'à demain matin, car nous dormirons peu tous deux. La comtesse rentrera fort tard, ainsi qu'il lui arrive quand elle va en soirée. Son réveil n'aura pas lieu avant midi, ce qui nous donnera le temps de nous concerter.

« A propos, avant que vous me quittiez, je veux que vous emportiez ces deux cents louis d'or, dont l'honnête Harriot s'était chargé... je le veux absolument, entendez-vous? Si vous me restez, je vous permets de les lui rendre. Dans le cas contraire, ma volonté expresse est que vous les gardiez; car je lui défendrai de les recevoir de votre main; à cette seule condition, je n'exigerai de lui rien de plus.

« Mais, vous et moi, nous aurons encore quelques comptes à régler ensemble. Comme je serais fâché que vous fussiez dans la dépendance de qui que ce soit au monde, désirant aussi que

votre détermination ne soit point influencée par des inquiétudes sur votre avenir, je vous déclare que, si vous persistez à me quitter, dès demain je passe en votre nom un contrat de vente de la petite ferme *Désormeaux*, que je possède à deux lieues de Soissons. Soyez tranquille, vous n'aurez rien coûté à madame de Saint-Méran ! Elle trouve bien le secret de manger toute seule son revenu, sans s'en faire encore beaucoup d'honneur. Adieu ! ou plutôt au revoir ! »

— « Adieu ! ô le meilleur des hommes, » dit Berthe, en prenant un flambeau ; elle ajouta :

« Vos bontés me sont bien douces, et pourtant elles me font mal ! Vous me forcerez de regretter que la vérité en nous éclairant l'un et l'autre, m'impose de dures mais trop saintes lois ! »

La fille de la ferme Harriot avait laissé la bourse sur la tablette de la cheminée ; le comte la prit, suivit Berthe, entra dans sa chambre, déposa les deux cents louis sur la table de nuit, et lui souhaita le bonsoir, en lui disant : « Demain matin dès huit heures, je viendrai causer avec vous. »

Ce n'était plus seulement une affection paternelle que le comte éprouvait, c'était encore un sentiment de respect dont le dernier rejeton de

la maison de Saint-Méran, le riche seigneur décoré de plusieurs ordres, était pénétré pour la fille d'un laboureur inconnu, retombée tout-à-coup avec résignation d'une haute fortune, qui ne l'avait point enivrée, à la condition obscure de sa naissance. Il en résultait une vérité aux yeux du comte, c'est que les situations sociales peuvent élever ou abaisser les individus, mais que, s'il est donné aux belles âmes de monter quelquefois avec les événements qui les portent, jamais elles ne descendent. C'était également le cas de reconnaître (chose assez rare !) que le jeune Silfrid avait perfectionné une nature riche et généreuse ou que du moins il n'en avait pas altéré les dons les plus précieux.

Quand Berthe se vit seule, son premier mouvement fut de s'agenouiller et de demander du courage à la source dont toute force émane ici-bas. Elle s'était réveillée héritière présomptive de plusieurs fiefs et châteaux : elle allait se coucher simple villageoise du petit bourg de Rozières. Il n'était pas présumable que le passage subit de l'une de ces destinées à l'autre, lui permît de goûter de si tôt les douceurs du sommeil. Elle se coucha toutefois, mais en portant sur l'oreiller le besoin et le désir de s'entretenir avec elle-même.

Tout la confirmait dans la résolution d'accompagner, dès le lendemain matin, son père et le bon curé dans leur retour au hameau, vers lequel la Providence la rappelait d'une voix peut-être un peu sévère, mais à la parole de laquelle elle se soumettait sans trop de regrets. Revenue à une situation plus calme, elle se disait :

« De quoi me plaindrais-je en effet ? Ne sau-
« rait-on mener une vie douce et paisible à Ro-
« zières, comme ailleurs? le soleil aurait-il cessé
« d'y briller pour moi? Le comte veut que ses
« bienfaits m'y suivent : je n'y serai donc à charge
« à personne; le Ciel permettra que j'y sois en-
« core utile à quelques-uns ! J'aurai des livres, je
« dessinerai, je rentrerai dans les soins les plus
« faciles d'un ménage, je retrouverai mon clave-
« cin... Si Silfrid continue à m'aimer (et pour-
« quoi en douterais-je?), il n'y aura point d'obs-
« tacles à notre union. Une femme hautaine ne
« s'interposera plus dans nos projets; elle ne me
« traitera plus en esclave, tout en dédaignant, à
« mon égard, le titre le plus saint d'autorité que
« la nature puisse conférer à un être sur un autre
« être... Pauvre Harriot, vous m'aimiez trop,
« pour que je ne fusse pas votre fille! Madame
« la comtesse de Saint-Méran, vous m'aimiez trop

« peu pour être ma mère! Vos entrailles ne vous « parlaient un instant en ma faveur, qu'à la suite « d'une ariette bien chantée. Sans doute, vous « attendiez pour me reconnaître, qu'un nouveau « succès, obtenu par l'orpheline de Sept-Monts, « justifiât la faute de la grande dame; alors peut-« être vous eussiez avoué en moi votre sang et « votre race; ainsi vous consentiez à me chérir « sous bénéfice d'inventaire... Oh! que je suis « heureuse d'être échappée à votre tutelle qui me « poussait entre les bras d'un marquis de Fer-« naze, moi, votre fille, devenue la vile monnaie « avec laquelle il vous plaisait de lui payer un « reste d'attentions et peut-être d'amour adul-« tère. Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu, « qui avez éloigné de moi cette infamie! »

A la suite de ces réflexions, auxquelles se mêlait encore une sorte de frayeur, vint se placer naturellement l'image de Silfrid, de Silfrid qui se retrouverait bientôt et qui, en apprenant le retour de Berthe à la vie des champs, rentrerait en possession de ses espérances et de ses projets de bonheur! Pour assombrir ce riant tableau, il ne fallut rien moins que la prévision de la solitude qui attendait le comte de Saint-Méran dans son riche hôtel. Émue d'une tendre compassion, la

jeune fille s'affligeait de ne pouvoir plus être l'Antigone de cet ami, le seul être à peu près de ce vaste édifice qui emportât ses regrets ; car c'était presqu'avec indifférence qu'elle allait dire adieu aux fêtes de Paris, à ces brillants spectacles auxquels les femmes n'assistent que pour être elles-mêmes en spectacle, à ces concerts où souvent elles semblent se passionner de musique, sans qu'une seule fibre de leur cœur ait répondu aux accents partis de l'âme du compositeur, et aux suaves accords de l'orchestre.

Un changement dans ses habitudes n'alarmait donc pas la future habitante de Rozières. Elle envisageait sans effroi les murailles tapissées de bergame qui l'attendaient à la ferme, et les soins auxquels elle serait rendue. Le vallon des Sept-Monts lui souriait mieux que le jardin des Tuileries ; et, agenouillée sur les degrés d'un autel de village, dans ses grands jours jonché des fleurs de la prairie, elle prierait avec autant de ferveur que sous les arceaux hardis de la voûte de Saint-Sulpice.

Cependant ces fraîches peintures d'un genre d'existence qui n'était plus le sien, contrastaient trop avec ce qui, autour d'elle, s'offrait encore à ses regards, pour que les dix derniers mois de

sa vie fussent sans trace dans sa mémoire. Elle sentait que la conversation des artistes et des gens de lettres, surtout celle de l'homme chez lequel elle avait trouvé mieux que dans un parent ordinaire, lui manquerait bientôt. Si Paris, après une première curiosité satisfaite, lui avait semblé un séjour peu agréable pour l'étranger qui y est arrivé dépourvu d'amis, elle n'ignorait pas ce que cette capitale a de charmes pour les personnes qui, familiarisées avec ses usages, savent y donner un prix aux objets dignes de leur attention. C'était un adieu à dire aux arts, aux sciences, aux talents, à tout ce qui remue la pensée, à tout ce qui fait vivre d'une vie commune à un grand peuple! et dans quel moment allait-elle se séparer de ces biens? au moment même où, tandis que des âmes généreuses attendaient des progrès de la raison humaine des réformes salutaires, des passions cupides s'agitaient sous le masque d'un zèle patriotique. Des symptômes de désordres remarqués par le comte de Saint-Méran et le baron de Clairvaux, l'inquiétaient sur l'avenir de ces deux honnêtes gentilshommes, envers lesquels elle avait contracté des obligations de plus d'un genre. « Pauvre hirondelle voyageuse, pensait-elle, « je les laisserai derrière moi; j'irai chercher

« ailleurs un abri contre la dure saison qui s'ap-
« proche. Si à la faveur de mon obscurité et de ma
« retraite, j'échappe à la tourmente, ils peuvent
« en devenir victimes... mais aujourd'hui même,
« n'ai-je pas à trembler pour une tête non moins
« chère ? sais-je ce que Silfrid est devenu ? quel
« coin de terre il habite?.. Quand donc reparaî-
« tra-t-il à mes yeux ? le reverrai-je jamais plus
« tôt? Un si long silence de sa part n'a rien de
« naturel ; il me glace d'effroi... Souverain arbitre
« de nos destinées, ô vous, que je n'ai jamais vai-
« nement invoqué, détournez de votre humble
« créature de trop cruels présages ! »

Ainsi l'esprit de Berthe flottait entre des pensées diverses. Elle passait successivement de l'espoir à la crainte, d'un rêve plein de charmes à un avenir sinistre. Ce mélange d'impressions la conduisit à une situation assez difficile à définir : les vrais chagrins de la vie sont plus amers, la mélancolie est plus douce. Il est peu de têtes qui à sa place n'eussent payé tribut à ces péripéties. C'était (du moins il y avait lieu de le croire) la dernière nuit pendant laquelle l'hôtel de Saint-Méran donnerait le couvert à la fille des époux Harriot : ne pouvant y trouver une heure de sommeil, Berthe se releva et prépara quelques paquets

qui devaient la suivre le lendemain ; car elle s'était affermie dans la résolution d'accompagner à Rozières le retour des deux voyageurs. Après avoir laissé dans les tiroirs ses robes les plus brillantes, dans les cartons des guirlandes de fleurs sorties de l'atelier de mademoiselle Bertin et des parures de perles, elle se contenta de s'assurer la possession de ses vêtements les plus modestes. Une caisse fut remplie de bons livres qu'elle devait à la générosité du comte, sorte de nourriture à laquelle elle s'était accoutumée et dont il lui était trop difficile de se sévrer dans les longues soirées de l'hiver. S'étant acquittée de ces soins, plus par un désir d'y trouver une distraction que par un esprit de prévoyance, avec un meilleur succès, elle chercha cette fois, sur sa couche, un repos de quelques heures qui ne lui fut pas refusé.

XX.

FATALITÉ POUR QUELQUES-UNS, VOLONTÉ DU CIEL POUR D'AUTRES.

Le comte de Saint-Méran, dès huit heures du matin, était dans l'antichambre de sa commen-

sale, ainsi qu'il l'en avait prévenue. Il a déjà frappé à la porte de la pièce où elle reposait : on ne lui répond pas, quoique madame Desfeux, deux minutes auparavant, lui ait dit que Berthe est levée et habillée. Il frappe derechef, et aucune voix ne se fait entendre. Présumant que cette jeune personne, avec laquelle il veut se procurer un dernier entretien avant le réveil de la comtesse, s'occupe à recueillir ses livres et ses cahiers de musique dans son cabinet d'études, il prend sur lui de passer outre. Le bouton en olive a pesé sur le ressort; le pêne a cédé; le comte de Saint-Méran entre. Il promène un regard rapide sur les préparatifs de départ auxquels Berthe s'est livrée, et, avec un douloureux effroi, il l'aperçoit elle-même renversée sur le parquet, privée de l'usage de ses sens, et blessée au front qui, dans une chute imprévue, a probablement porté sur la partie angulaire d'un meuble. Le comte court à elle, la soulève, la traîne vers un canapé, l'y couche, après y avoir employé ses forces à deux reprises, donne à sa tête tachée de sang l'appui d'un coussin, et agite vivement les cordons des sonnettes.

Le père Harriot et le curé Grévin étaient sortis depuis un quart heure; il ne fallait compter que

sur les gens de l'hôtel. En attendant leur arrivée, M. de Saint-Méran aperçoit à terre une petite boîte de carton close d'un ruban noir, et non loin de là, à la place même que Berthe avait couverte de sa chute, une lettre déployée. Il s'empare de ces deux objets, dont l'un au moins lui apprendra le secret de l'accident qu'il déplore.

Les domestiques se présentent. Des ordres leur sont donnés pour qu'au défaut du médecin de l'hôtel, trop éloigné, l'on s'assure du premier docteur que l'on rencontrera chez lui. Pendant qu'ils s'acquittent de ce message, madame Desfeux et la femme de chambre de la comtesse prodiguent leurs soins à celle dans laquelle ils n'ont pas encore cessé de voir la parente de leurs maîtres. Le comte y ajoute vainement les siens; Berthe reste insensible : enfin elle respire péniblement; mais l'exercice de ses facultés ne lui est point rendu. Son pouls faible et serré, les pommettes de ses joues légèrement injectées, annoncent qu'elle est menacée d'une congestion cérébrale. Si un homme de l'art n'arrive bientôt, le comte est décidé à lui ouvrir la veine, dût-il n'y employer qu'un canif. Par bonheur, on annonce le docteur Hallé, qu'on a rencontré fortuitement dans la rue. Tous les symptômes indicatifs de la

nécessité d'une évacuation sanguine, apparaissent à ce jeune praticien. Il s'arme de sa lancette; et coulant d'abord goutte à goutte, la liqueur pourprée finit par jaillir avec abondance.

Berthe ouvre les yeux, reconnaît le comte, sur l'épaule duquel sa tête repose, et, tournant vers lui un regard où la douleur morale a déjà parlé, elle lui dit à voix basse : « Mon respectable ami, votre protégée est bien malheureuse ! »

Une ligature ayant été appliquée au bras, la malade est transportée sur son lit. Le mouvement précipité de l'artère que le docteur interroge, annonce une fièvre imminente. Pour en calmer la violence, M. Hallé ordonne un pédiluve et de l'eau de tilleul, à laquelle on pourra substituer une légère émulsion de feuille d'oranger. Faiblement endommagé, le front ne demandait qu'une simple compresse. Après y avoir pourvu, le médecin s'éloigne, en laissant la promesse de son retour dans la soirée.

Pendant qu'on déshabille Berthe, le comte se retire dans le cabinet attenant à la chambre. Là décidé, non-seulement par la conjoncture, mais encore par la confiance entière que la jeune fille lui témoigne depuis son arrivée à Paris, il se prépare à chercher sur le papier dont il s'est

saisi, la cause d'un aussi déplorable accident. Tirée de son sein, où il l'avait cachée à la hâte, la lettre est sous ses yeux. Rapidement parcourue, elle ne laisse aucuns doutes dans l'esprit de M. de Saint-Méran. N'ayant pas eu encore le temps d'échapper au trouble de la soirée précédente, Berthe n'avait pu résister au dernier coup qui venait de lui être porté. Cette lettre, qui lui avait été remise dans la matinée, est trop décisive pour qu'elle ne trouve pas ici sa place.

« Du séminaire de Saint-Sulpice, le 25 juin 1789.

« Cette lettre sera portée dans trois jours à votre hôtel; dans quarante-huit heures mon sacrifice sera consommé; et alors, Berthe, je n'aurai plus le droit de vous parler de mon amour! c'est donc un adieu que vous trouverez ici. Votre cœur en souffrira, j'en ai la certitude. Mais croyez-vous que le mien ne soit pas déchiré? croyez-vous que les ressorts de mon âme ne soient pas déjà brisés?.. A combien d'efforts ne m'a-t-il pas fallu me livrer pour vaincre un attachement que tout justifiait à mes yeux, qui avait crû chez moi avec l'âge, qui s'était fortifié avec le développement de votre esprit peu commun, et de votre beauté où transpirait le charme du plus heureux natu-

rel ! Ce sentiment était encouragé par vous, par les bontés de votre oncle. Il était devenu partie intime de mon être ; il palpitait dans mon sein, il vivait dans mes entrailles. Il a fallu l'en arracher, et j'y ai consumé mes forces !.. Me voilà maintenant faible et abattu. Victime dévouée à un perpétuel holocauste, dans deux jours j'offrirai à l'autel du Dieu de mes pères une existence que je voulais vous consacrer, et que la rigueur de ma destinée ne me permet plus de vous offrir.

« Trop aimable Berthe, vous me demanderez ce qui me pousse à une résolution aussi violente, sans que je vous en aie parlé, sans que j'en aie entretenu le comte de Saint-Méran ? Je ne puis vous le dire. Si quelque circonstance au monde pouvait ajouter à mon infortune, c'est qu'elle fût enveloppée de mystères impénétrables : eh bien, cette circonstance s'est rencontrée ! L'honneur m'ordonne le silence. C'est lui qui m'a déterminé à feindre une absence pendant laquelle achèverait de s'écouler mon quartier de séminaire dans la maison de Saint-Sulpice. Ma parole est engagée, et les événements seuls auront le pouvoir de délier ma langue... Mais alors à quoi servirait-il que la lumière brillât à vos yeux ? Mon malheur n'aura-t-il pas été déjà irrévocablement

écrit dans le ciel? n'aurez-vous pas été enlevée à mon amour, qui lui-même m'avait paru aussi écrit dans le ciel ?.. Pensée douce et cruelle à la fois, cessez de me disputer un reste de courage dont je n'ai que trop besoin ! Qu'il vous suffise de savoir, Berthe, qu'à moins de me montrer indigne de vous, à moins de perdre ma propre estime, je n'avais plus qu'à baisser la tête et à me soumettre : c'est ce que j'ai fait !

« Illusions pleines de délices, rêves charmants qui me transportiez dans un avenir où je voyais Berthe à mes côtés, tandis que sous la protection de son oncle, je me livrais à un travail honorable, recevez mes adieux ! Bonheur d'un asile champêtre, où nos heures de repos se seraient écoulées, que Berthe aurait embelli de sa présence, soit que, visitant les cabanes de son pied léger elle y versât des bienfaits, soit que, consultée sur les écrits que je me proposais de soumettre à son goût délicat, elle me répondît par un sourire d'approbation ou par des remarques toujours fines et judicieuses, adieu ! Des devoirs austères m'attendent; une carrière épineuse s'ouvre devant moi. Mais si j'y entre le dégoût dans l'âme et le cœur navré, je veux y marcher d'un pied ferme. Je suis homme de résolution. Le

breuvage a beau être amer, je n'en détournerai pas mes lèvres... Aujourd'hui, il m'est encore permis de vous dire que vous étiez mon bien le plus précieux, que pour passer un jour à vos côtés, fier du titre de votre époux, j'eusse donné une année de ma vie; que, pour une année, j'eusse livré mon existence entière, si Dieu me l'avait demandée! Mais c'est la dernière fois que de pareilles paroles sortiront de ma bouche ou couvriront mon papier. Qu'elles soient brûlantes aujourd'hui, il ne m'importe; elles ne corrompront pas votre cœur. Je veux, dût ce désir être blamable, je veux qu'elles y laissent au moins la trace d'un attachement qui n'était pas trop indigne de vous!

« Nous sommes au jeudi : encore deux levers du soleil, et l'onction du sous-diaconat m'aura marqué à jamais pour un ministère sérieux, redoutable, que j'accepterai sans restriction, qui traite les sentiments tendres de faiblesse, qui ordonne au prêtre d'embrasser toutes les créatures humaines dans une affection commune, mais qui lui interdit les préférences nées du sexe, et qui lui permet tout au plus celles que la vertu établit aux yeux du souverain juge. Eh bien, à ce titre, oui, à ce titre, je crois, Berthe, qu'il ne me

sera pas défendu de prendre un intérêt spécial à votre bonheur! Si vous le voulez, je serai votre ami, votre conseil; c'est encore quelque chose!.. O mon Dieu, quelques esprits chagrins ont vainement prétendu ne faire de vous qu'une divinité terrible. Je serai plus juste : non, vous ne vous tiendrez pas pour offensé, quand d'un œil inquiet je suivrai au milieu d'un monde brillant et trompeur la compagne à côté de laquelle j'espérais marcher, quand de la main et de la voix, quoique de loin, je la mettrai en garde contre les périls de sa route! Elle est sortie pure de mes mains comme des vôtres, ô Créateur des hommes! vous ne m'imputerez pas à crime de vouloir que, par mes avis et par mes humbles prières, épanchées au pied de vos autels, elle retourne revêtue de la robe sans tache, à sa céleste origine!

« Berthe, vous serez sans doute mère de famille. Quelqu'importune que me soit aujourd'hui cette prévision, je dois l'accepter. Si le Ciel me repousse comme votre époux, s'il m'appelle à des noces stériles selon la langue vulgaire, mais fécondes pour l'éternité suivant celle de l'Évangile, pourquoi ne réjouiriez-vous pas le honnêtes gens par le spectacle de votre bonheur, et de celui d'un homme de bien qui aurait la conscience de

votre mérite? Cela est dans l'ordre, et ce n'est pas moi qui y mettrai obstacle.... Mais, je vous en conjure, ne vous rendez pas aux sollicitations qui vous seront adressées en faveur du marquis de Fernaze. Résistez, s'il le faut; je vous le commanderais même, si j'avais sur vous quelque pouvoir!

« Un de mes amis, plus avancé que moi dans les ordres sacrés, passera à votre hôtel dimanche matin, pour y déposer cette lettre. J'y joindrai la tresse de cheveux que vous me donnâtes lors de votre fatal départ de Rozières. Berthe, pour que je m'en détache, il faut qu'un arrêt de mort au monde ait été prononcé contre moi. Au moment où je vous écris, elle est sur ma table, près de mon papier, sous mes yeux... Plus d'une fois j'ai quitté ma plume, pour la couvrir de mes baisers... En cet instant même, je la trempe de mes larmes... Je voudrais bien savoir qui le trouverait mauvais? Mes désirs, mes vœux, mon libre arbitre, mon amour n'ont pas cessé de m'appartenir! L'huile sainte n'a pas coulé sur mon front! La victime n'est pas encore sous le couteau! Samedi, elle sera muette et résignée; samedi, elle sera sans gémissements, car elle ne vivra plus de la vie commune! Jusque là, Berthe, vous êtes

à moi! jusque là j'ai le droit de vous réclamer par toute terre, de vous aimer, corps et âme, de cet amour ineffable que vous avez allumé dans mon sein!

« Je garde le reliquaire. J'espère que ce don de votre main, reçu pieusement par vous de celle d'un vénérable prélat, ne sera pas de trop dans la cellule d'un prêtre. S'il en était autrement, je vous le renverrais. Notre vie a été exempte de reproches; il faut qu'elle continue de l'être. Vous le dirai-je? Il y a quelque chose qui me plaît, qui me va dans mon immense sacrifice : c'est que des temps d'orage s'annoncent à l'horizon, c'est que la profession à laquelle je me dévoue sera pénible et laborieuse. J'en rends grâce au Ciel! aux grandes douleurs, il faut de grandes diversions. Le jeu ordinaire de la vie a trop peu d'intérêt en soi, pour occuper l'homme qui a vu sa meilleure chance s'évanouir. Sous peine de langueur et de prostration, il lui faut des périls; les souffrances, les durs travaux sont le triste apanage des fortunes ruinées. Ils en sont aussi le correctif, ne fût-ce que comme diversion. Mon avenir n'est plus de ce monde; c'est dans l'autre seul qu'il m'est permis de l'attendre.

« Berthe, vous avez dix-sept ans, j'en ai vingt-

cinq; nous nous chérissons, j'ai encore aujourd'hui le droit de le dire sans crime, et nous allons nous séparer à jamais !.. Assuré que j'étais de la possession de votre cœur, pas une fois pourtant je ne vous ai entretenue des joies qui attendaient l'époux entre vos bras! pas une fois pourtant mes lèvres n'ont touché aux vôtres! Quelle femme a été plus aimée? quelle femme aussi a été plus respectée? Qu'on le dise, et que celle qui me repousse loin de vous, me jette la pierre, si elle l'ose!

« Adieu, Berthe! Dans quarante-huit heures, vous ne serez plus pour moi que mademoiselle de Saint-Méran... J'ai donc encore un peu de temps à vous aimer, c'est-à-dire à lutter contre ma destinée avec la cruelle certitude d'en être terrassé. Il sera toujours permis aux mourants de tester et, au défaut d'or et d'argent, de répandre à leurs côtés des paroles de tendresse: recevez les miennes, ô mon amie! recueillez-les dans votre sein et que l'ange du Seigneur vous couvre de ses ailes!

« S. Grévin. »

« P. S. Samedi à midi, 27 Juin.

« Mademoiselle,

« L'ordination a eu lieu. Dès dix heures du matin, j'ai cessé de m'appartenir, par conséquent à autrui. Je ne puis même me permettre de relire les pages auxquelles j'ajoute ce post-criptum.

« C'est beaucoup que je vous les envoie! leur date sera leur unique excuse. La personne qui les a écrites n'est plus celle qui tient la plume. L'individu qui s'entretient en ce moment avec vous, a laissé derrière lui les mobiles ordinaires de la vie humaine. Puisse-t-il sanctifier assez ce qui lui reste de jours à passer ici-bas, pour que ses prières vous deviennent une protection. Alors, mademoiselle, vous pourrez compter que le secours céleste ne vous manquera pas... Un de mes jeunes amis, de grand matin, se rendra demain à votre hôtel pour y déposer ma lettre, avec l'objet trop cher sur lequel je ne me connais plus de droits. »

« Votre respectueux serviteur,

« S. G. sous-diacre. »

M. de Saint-Méran avait rapidement parcouru les pages qu'on vient de lire. Elles

avaient évidemment accablé Berthe d'une nouvelle imprévue. Chassée de la situation sociale qu'elle devait à une fraude malheureuse, elle s'était réfugiée dans son amour : et voilà qu'une main de fer l'arrachait à ce sanctuaire, de l'inviolabilité duquel elle s'était crue assurée! Recevant coup sur coup dans moins de vingt-quatre heures, elle succomba comme enveloppée de la ruine de ses plus chères espérances, de celles-là qui probablement l'avaient le mieux soutenue contre un changement de fortune, dont elle avait envisagé les suites sans effroi. Mais la cause qui avait jeté Silfrid dans un parti aussi extrême, restait inconnue; elle devait être bien grave pour avoir conduit ce jeune homme, d'un caractère sérieux et d'un jugement réfléchi, au sacrifice complet de sa liberté. La première pensée du comte fut que madame de Saint-Méran n'y était pas étrangère. Il en eut d'autant plus de regrets que l'événement de la veille venait de rendre Berthe indépendante de toute volonté, manifestée en dehors de sa vraie famille. Dès-lors le piége qui enlevait deux amants vertueux l'un à l'autre, prenait à la fois, pour lui, une couleur de cruauté et de révoltante injustice. Affligé, désolé même d'un contretemps survenu si mal à propos, il rentra dans la chambre de Berthe;

sur un signe desa main, les femmes qui entouraient la malade s'éloignèrent.

En le voyant approcher de son lit, l'intéressante fille des Harriot déclara qu'elle se sentait beaucoup mieux et attribua l'accident qu'elle venait d'éprouver à une émotion, dont elle n'avait pu se défendre après les nouvelles qui lui étaient parvenues, de Rozières, dans la soirée précédente sur le triste état de sa nourrice. Quand elle eut cessé d'entendre dans le corridor, les pas de madame Desfeux sortie la dernière de l'appartement, elle ajouta d'un son de voix mêlé de douleur et d'inquiétude :

— « Je ne saurais feindre avec vous, mon bien-aimé protecteur, le seul que j'aie aujourd'hui sur la terre ; car Silfrid ne peut plus rien être pour moi, rien qu'un ami bien à plaindre !. Avez-vous trouvé la lettre par laquelle il m'apprend qu'il a prononcé ses vœux de sous-diacre, sans que je puisse en soupçonner le motif? elle devait être à mes côtés sur le parquet; je la tenais à la main quand j'ai perdu connaissance; je n'en avais pas encore achevé la lecture.... il me rendait aussi les cheveux que je lui avais donnés.. L'infortuné! de quel coup il sera frappé, en sachant que je suis devenue libre! »

— « Voici la lettre, voici les cheveux. Je m'en

étais saisi avant l'entrée chez vous des femmes de la comtesse. Pauvre Berthe ! je vous plains du fond de mon âme!.. il m'est pénible d'avoir à joindre ma plus tendre compassion aux sentiments que vous m'aviez inspirés. Croyez, au-moins, qu'elle ne vous sera pas stérile... c'est assez qu'il n'y ait qu'un des deux époux à vous nuire! c'est même trop, beaucoup trop. »

— « Vous avez donc lu ce qu'il m'écrit ? »

— « Oui, ma fille, j'ai tout lu pendant qu'on vous déshabillait. Je vous rends la lettre avec vos cheveux, que je n'ai pas eu le temps de renfermer dans leur boîte. »

Berthe prit la lettre, la porta à ses lèvres et rejeta dédaigneusement les cheveux sur la table de nuit, comme un objet importun ou qui réveille un souvenir d'amertume. Le comte, les soulevant de la main, lui dit d'un ton amical :

— « Berthe, voulez-vous me les donner, puisqu'ils ne peuvent plus être à lui ?.. »

— « Monsieur le Comte, je n'eusse osé vous les offrir. C'est si peu pour tout ce que je vous dois! je suis trop heureuse que vous daigniez y attacher quelque prix.... Oh! si la société, dans laquelle vous avez bien voulu m'introduire, renfermait beaucoup d'âmes comme la vôtre,

comme il serait doux d'y vivre ! comme il serait cruel de la quitter ! »

— « Eh bien, restez avec moi ! rien encore n'a transpiré dans l'hôtel. »

— « Homme généreux, vous n'y pensez pas ! à quel titre continuerai-je de l'habiter ? je vous le demande?.. Rozières me rappelle, bien qu'il ne soit plus pour moi qu'une solitude où me poursuivront les regrets de ma vie passée. N'ai-je pas à y fermer les yeux d'une mère ? Puis-je, affectant le mépris de l'état où le Ciel a placé les auteurs de mes jours, accepter une situation d'emprunt, que la moindre révélation me forcerait d'abandonner avec honte? Digne et respectable ami, vous me permettrez d'accompagner aujourd'hui mon pauvre père dans son retour à Soissons ! »

« Au moins, ce ne sera pas aujourd'hui. Le docteur Hallé, qui doit revenir ce soir, sera consulté sur l'époque d'un voyage qui serait trop périlleux dans l'état où vous êtes. »

Le comte n'en dit pas davantage. Il avait été conduit lui-même par ses réflexions, à ne plus insister sur la prolongation du séjour de Berthe à l'hôtel. Au moment où il achevait de parler, l'honnête Harriot et le curé Grévin, annoncés

par le valet-de-chambre, parurent à la porte. Le front du curé de Rozières était soucieux; le bon fermier cachait avec peine sa préoccupation. Celle-ci avait plus d'un motif : en rentrant au logis, il y avait appris l'accident de Berthe. Une de ses craintes était qu'il n'en résultât un retard pour son retour; mais une autre cause ajoutait à ses soucis : il avait suivi l'abbé Grévin dans la visite de congratulation que cet ecclésiastique croyait devoir à son neveu nouvellement engagé dans les ordres; et l'impression de la scène violente dont il avait été témoin, agissait encore sur ses esprits.

En effet, à peine entré dans le parloir du séminaire de Saint-Sulpice, l'oncle avait appris confidentiellement à Silfrid le changement survenu dans la destinée de Berthe, par la tardive révélation de la femme Harriot. Les dernières paroles de ce récit n'étaient pas encore sorties de la bouche du digne pasteur, qu'un cri de désespoir s'élança de la poitrine du jeune homme. Le poing fermé, frappant de toute la force de son bras sur une tablette, soutenue par un crochet contre la paroi du lambris, il la brisa et en fit voler les débris à ses côtés. Lui, si calme, si réservé jusque là dans ses actes, pareil au navire

qui a perdu son gouvernail dans la tourmente, il devint le jouet d'une fureur insensée.

« Malheureux, s'écria-t-il, qu'ai-je fait hier? Dans quel abîme me suis-je plongé! Femme sans pudeur, tu auras donc consommé, en pure perte pour toi-même, ma ruine et celle d'une fille adorable qui au moins est délivrée de la honte de t'appartenir! D'un seul coup, tu as immolé deux victimes. Jouis maintenant de mon imprudente précipitation, qui livre à la douleur la créature la plus digne de tes respects et des miens! C'est de ma main que tu t'es servie pour renverser ses espérances, pour tuer les miennes... Et l'autel, que puis-je lui porter désormais? un cœur flétri, une abnégation sans motif, un sacrifice que rien n'ordonnait, et par conséquent sans titres à la bonté divine! Qu'ai-je le droit de lui demander en échange? Rien, que de vaines consolations... Une erreur, une surprise m'ont jeté dans le sanctuaire... Un piége infâme a été tendu à ma bonne foi; j'y suis tombé en aveugle, et l'on s'en prévaudra pour me dire que je suis enchaîné à jamais! et l'on me demandera des vertus surhumaines, au nom de mon propre supplice!.. Que ne vous ai-je écoutée, Berthe, lorsqu'à deux reprises vous m'avez prié d'*attendre!* Le Ciel vous

inspirait, il vous éclairait de la science de l'avenir; et moi, misérable objet de son courroux et de sa réprobation, il m'abusait... La haine dictait le billet que cette femme m'a adressé; trempée dans le fiel, sa plume écrivait pour l'enfer même, où sa déception me conduira. Mais la malheureuse m'y suivra, j'y plongerai avec elle, et pour tous deux, planant sur l'abîme, ma voix demandera des tourments nouveaux! »

Ainsi s'exhalait une douleur qui ne connaissait ni bornes ni retenue. Pendant que ces paroles de désespoir se précipitaient à flots, comme le torrent qui tombe de la montagne, le bon Harriot pleurait; le curé terrifié adressait d'impuissantes exhortations à son neveu. S'apercevant qu'il n'était pas même écouté, il s'écria à son tour :

« Je vous laisse, imprudent jeune homme, car vous outragez le Ciel. Malheureux, vous avez blasphémé! Jamais pareilles paroles n'ont retenti dans cette enceinte; je prie Dieu qu'il vous les pardonne! »

Et se retirant, il se rendit, du même pas, auprès du supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice.

Après avoir eu avec lui cinq minutes d'entretien, l'abbé Émery descendit au parloir où il

trouva le père Harriot assis dans un angle et pressant affectueusement la main que Silfrid lui avait laissé prendre sans s'en apercevoir. Car l'infortuné, debout, immobile, le regard fixe, les yeux injectés de sang, ne semblait plus appartenir qu'à la vie passive. D'un ton froid, mais qui ne manquait pas d'autorité, le supérieur lui dit : « Montez à votre cellule, monsieur Grévin! J'ai à vous parler, et je vais vous suivre. »

Docile à cette voix qui le tira de sa stupeur, le sous-diacre sortit du parloir et monta les degrés. Son désespoir continuait d'être le même; mais la violence par laquelle il s'était déjà manifesté, tomba devant l'homme qui, après avoir éteint en lui les passions, avait acquis l'heureux talent de calmer celles des autres. Quand ils furent entrés dans la cellule, l'abbé Émery s'adressa, en ces termes, au jeune séminariste : « Asseyez-« vous, mon ami; car il faut que nous causions « sensément, et j'ai remarqué que la conversation « est toujours plus digne et plus raisonnable, « entre des personnes assises, qu'entre celles qui « se tiennent debout. »

La cellule était garnie de deux chaises : c'était tout ce que réclamait le besoin du moment.

« Je connaissais en partie le sujet de vos pei-

nes, poursuivit le chef de Saint-Sulpice. Vous m'en aviez instruit vous-même; vous m'aviez demandé des conseils et je vous en avais donné d'une manière désintéressée, quoiqu'en secret je souhaitasse vous voir entrer dans l'église militante dont j'espérais que vous deviendriez un des plus fermes et un des plus éloquents soutiens. Vous me rendrez cette justice que je vous ai dit : « Vo-
« tre attachement pour mademoiselle de Saint-
« Méran a été celui d'un honnête homme, Dieu
« n'a pu en être offensé; et votre union avec cette
« vertueuse fille, par l'exemple que vous offri-
« riez l'un et l'autre au monde, deviendrait un
« encouragement aux bonnes mœurs. Voyez,
« mon ami, si elle entre assez dans les probabi-
« lités et dans les convenances sociales, pour que
« vous puissiez vous flatter d'un succès; car,
« dans ce cas, je serais désolé que vous vous en-
« gageassiez plus avant; je vous le défendrais
« même! Il ne faut pas que vous prépariez des
« regrets funestes, non-seulement à votre repos,
« mais dangereux sous les rapports d'un minis-
« tère que rien ne doit primer dans les affections
« de l'homme consacré au service des autels.
« Tant qu'il vous restera un espoir raisonnable
« d'obtenir la main de cette demoiselle, gardez-

« vous de prononcer des vœux qui vous lieraient « à l'Église de Jésus-Christ d'une manière indis- « soluble. Le Dieu des chrétiens, ajoutai-je, est « un Dieu jaloux, il ne souffre aucun partage. « S'il verse avec abondance ses consolations dans « un cœur tout à lui, il bourrèle, il déchire « celui qu'on lui dispute. Réussissez, mon cher « ami, je m'en réjouirai avec vous ! Conduisez « votre aimable fiancée à l'église paroissiale de « Saint-Sulpice et moi-même j'y monterai à l'au- « tel pour appeler, par de saintes paroles, la bé- « nédiction du Ciel sur votre jeune ménage ! »

« Dites-le, Silfrid, n'est-ce pas là le langage que j'ai tenu ? Ne sont-ce pas là mes propres expressions ? »

—« Oui, mais toutes mes craintes avaient pour base un faux supposé. Le seul obstacle à notre union n'était qu'un mensonge, avec lequel il devait disparaître. Une femme hautaine, immorale, s'en prévalait pour me nuire, pour me persécuter. C'est sa haine qui m'a plongé dans l'abîme; c'est son fatal billet qui a tout précipité... »

—« Nous parlerons de cela bientôt, mon ami; et mon dessein n'est pas d'oublier cette terrible circonstance qui a tant influé sur votre destinée.

L'essentiel, dans cet instant, est d'établir les faits, tels qu'ils se sont passés.

« Vous m'exposâtes franchement votre situation. J'avouerai, à votre honneur, que vous me la présentâtes sous ses faces les moins avantageuses; mais j'y vis briller, pour vous, un rayon d'espoir. L'affection douce et honnête que vous portait votre fiancée, l'amitié dont le comte vous honorait, étaient quelque chose à mes yeux. Bien que les positions sociales vous semblassent contraires, bien que la comtesse de Saint-Méran à laquelle, comme vous, je soupçonnais des droits sur l'enfant admis à sa table, ne vous fût nullement favorable, je fus le premier à ralentir votre zèle pour la vocation religieuse. Nous convînmes d'un délai. Si je ne me trompe, celui-ci commença tôt après que vous eûtes renouvelé vos visites à l'hôtel. Ce délai m'avait paru fondé en raison. Dès que la comtesse n'avait point parlé en mère, elle n'avait aucun titre d'autorité réelle sur la nièce de son mari; votre poursuite n'avait donc en soi rien de blâmable, dût-elle sembler présomptueuse aux yeux des gens du monde. Je vous permis de continuer votre résidence au séminaire, d'y assister ou non à la classe de théologie, de vous y livrer à d'autres

études, ainsi qu'il vous conviendrait, d'y soigner même les intérêts de votre amour... Tout cela est-il vrai, mon ami? Mes souvenirs sont-ils en défaut? Réformez-moi, si je me trompe. »

Sur un signe d'assentiment accompagné d'une expression de profonde douleur, l'abbé Émery continua :

« Est arrivé le cruel, l'impératif billet de la comtesse. Votre sens droit lui a donné toute la valeur qu'il devait avoir. Dans l'anéantissement de vos espérances, vous y avez répondu sans me consulter; et, de cette vive réplique, que vous m'avez communiquée le lendemain matin sous le sceau du secret, je n'ai blâmé que la forme violente et injurieuse. De même qu'une mère peut accepter un homme qui lui est agréable, pour époux de sa fille mineure; de même quand il lui déplaît, elle peut le refuser sans qu'il s'arroge le droit de l'insulter, et d'exercer une censure des mœurs privées, aux risques de n'être qu'un calomniateur...

« Je vous ai donc blâmé sous ce seul rapport. Mais voyant dans votre dépit, je dirai même dans votre profonde douleur, un avertissement du Ciel, j'ai cru que vous étiez destiné au saint ministère. Il nous a paru à tous deux, que l'heure

véritable de votre engagement venait de sonner; et, avec mon approbation, vous vous êtes préparé à recevoir le sous-diaconat. »

— « Convenez-en, mon père : il y a eu ici une déception, puisqu'entre les personnes qui s'arrogeaient des droits sur Berthe, aucune n'avait réellement celui de nous imposer sa volonté ! une seule, en abusant lâchement de sa position, a consommé notre ruine, à laquelle nous eussions échappé par un délai de quarante-huit heures. Vous le reconnaissez donc, c'est sous les coups d'une épouvantable fatalité que je succombe ! »

— « C'est aussi, maintenant, que commence envers vous le véritable, le juste devoir de mon ministère. Je vous prie de me prêter votre attention.

« Mon fils, croyez-en ma parole; non, personne ici n'est coupable de déception, à moins que vous n'en accusiez le Ciel même, ou cette malheureuse femme qui, victime de ses longs remords, est expirante, près de Soissons, sur un lit de douleur ! La comtesse vous a parlé en mère; elle en avait le droit. La meilleure preuve de ce droit, c'est que vous ne l'avez pas seulement discuté. Vous lui avez répondu dans votre

dignité d'homme : je n'ai trouvé à redire qu'à la dureté de vos paroles.

« De fatalité, je n'en vois pas davantage ; vous savez que, dans notre sainte religion, c'est une divinité à laquelle nous ne sacrifions pas. Comme dans l'ordre physique, chaque événement dans l'ordre moral a sa cause prévue par une volonté supérieure qui en a mesuré la portée.

« De victime immolée, d'abîme où vous seriez descendu, j'espère avec la grâce du Très-Haut qu'il n'en existera pas davantage, si, de la situation où les événements viennent de vous mettre, vous tirez le parti que le Ciel même vous indique.... »

— « C'est-à-dire qu'il faut se soumettre, courber la tête et baiser la main qui frappe ! voilà les conseils que vous allez me donner, les paroles auxquelles je devais m'attendre ! »

— « Oui, mon fils, je vous donnerai ces conseils, je prononcerai ces paroles, mais par un autre motif que celui de cette fatale nécessité dont vous croyez subir le joug en ce moment.

« Écoutez-moi, mon ami : je n'ai pas vécu jusqu'à ce jour, je n'ai pas entendu tant de malheureux des deux sexes qui m'ont confié leurs douleurs, pour devenir insensible aux peines de

la vie. Les vôtres me touchent : Dieu m'est témoin que je voudrais que l'ordination qui a eu lieu hier, eût été retardée de vingt-quatre heures! elle ne la pas été : qu'en conclure ? que Dieu a voulu que cela fût ainsi. J'ajouterai que, dans les choses qui viennent de se passer, tous, oui tous, nous sommes exempts de reproches, à moins que l'intention secrète des cœurs ne soit scrutée, ce qui n'est au pouvoir de personne. De cette déclaration d'innocence, je n'excepterai pas la comtesse de Saint-Méran. Chacun ici a rempli un devoir ou exercé un droit ; c'est ce qui est hors de doute.

« C'est donc vers le Ciel que nous aurions à diriger nos plaintes ; c'est lui que nous mettrions en cause, que nous accuserions d'injustice et de cruauté ! Pauvres créatures que nous sommes, pour nous exprimer ainsi, savons-nous, au juste, ce qu'il nous retire ou ce qu'il nous réserve, ce que nous perdons ou ce que nous gagnons par l'exécution de ses décrets ? L'avenir seul pourra nous l'apprendre. La vie de l'homme est une chose plus grave et plus sérieuse qu'on ne le suppose. Nous n'avons pas été appelés uniquement à une fête ou à une salle de spectacle. Quand la toile de celle-ci tombe, la pièce est finie : dans

notre existence de quelques heures, cette chute n'est que le dernier mot d'un prologue qui contient en germe tout le drame, tel qu'il se comportera dans un avenir illimité.

« Non, mon ami, je ne vous dirai pas avec Sénèque, que vous connaissez si bien, avec Épictète qui poussait le stoïcisme jusqu'à l'insensibilité, « Inclinez-vous devant le destin, ce « résultat inexorable de l'ordre établi dans la na- « ture. » Mais je vous dirai avec un plus grand maître : « Levez vos yeux plus haut; c'est là « qu'il faut aller, c'est là que vous êtes attendu ! « Si la route spacieuse a été ouverte au grand « nombre, si plusieurs s'y perdent, ne vous plai- « gnez pas trop du sentier dur et rocailleux, où « vous commencez à porter vos pas. Il s'élargira, « il s'aplanira bientôt devant vous, soyez-en « certain; et, s'il lui reste encore des aspérités, « votre courage et vos forces croîtront avec les « obstacles. »

« Pourquoi ne seriez-vous pas destiné vous-même à soutenir les faibles dans la voie vers laquelle les événements vous entraînent? Il se passe ici, en effet, quelque chose de trop remarquable, pour qu'une volonté supérieure n'y ait pas mis son cachet.

« Vous vous attachez à une jeune personne qui vous semble ne devoir être jamais réclamée par ses auteurs, et qui, sous un nom usurpé, n'a pas quitté un instant le toit de ceux auxquels elle doit le jour; vous cultivez en elle, les dons du plus heureux naturel; votre affection naît de l'assiduité de vos soins, chose si ordinaire, qu'il est généralement assez peu sage de permettre à des jeunes gens d'entrer, à quelque titre que ce soit, dans l'éducation des femmes; cette enfant entend l'appel de ceux qui se croient autorisés à la réclamer; elle vous semble rendue au logis paternel, qui est celui de deux époux, dont l'un vous repousse, tandis que l'autre vous accueille favorablement; près d'une année s'écoule dans une erreur que chacun partage; vos prétentions, bien peu fondées selon le monde (car il faut l'avouer), tombent devant la volonté expresse d'une mère; celle qui lui a transféré induement ce pouvoir, consumée de remords, redemande sa vraie place; elle brise dans une déclaration appuyée de preuves, tous les liens fictifs créés par son mensonge; mais, remarquez-le bien, elle attend justement que vous soyez vous-même engagé au service de l'autel, pour se livrer à un acte de repentir qui ne vous servira pas : qu'elle parlât

deux jours plus tôt, vous étiez libre, et Berthe était à vous !..

« Eh bien! mon cher Silfrid, il m'est prouvé que jamais le Ciel n'a voulu votre union avec cette jeune personne. Si ce mariage avait été dans ses vues, la femme Harriot n'aurait point aliéné ses droits sur sa propre fille; celle-ci vous eût également intéressé par les charmantes qualités qui lui ont mérité votre attention; chérie, trop chérie sans doute de sa mère, elle l'eût réjouie de succès qui eussent été toujours votre ouvrage; un riche seigneur ne fût pas venu à Rozières pour vous la ravir; vous eussiez formé votre demande, et personne ne l'eût probablement dédaignée!

« Peut-être aussi (car c'est une réflexion dont je ne saurais me défendre), peut-être que votre amour pour Berthe n'eût pas pris un caractère aussi décidé, si, sous le nom d'une simple villageoise, vous l'aviez rencontrée sur vos pas. Le mystère qui environnait sa naissance, en piquant votre curiosité, vous a placé sous le charme d'une origine illustre. Ce prestige a dû s'accroître à Paris. Les hommages, les recherches, les éloges prodigués à sa beauté et à ses talents, l'élégance de sa toilette, le luxe dont vous l'avez vue en-

tourée, la société choisie au sein de laquelle elle devenait elle-même un objet d'élite, tout cela a exalté votre passion! Tout cela aussi augmente l'amertume de vos regrets. C'était un bien qui vous était disputé : il vous en devenait plus cher... Et voilà même ce qu'il y avait de dangereux dans votre position; arrivé à son plus haut degré, votre attachement ne pouvait plus que se refroidir, s'il n'était derechef inquiété pour votre supplice. Qui sait, mon fils, si Berthe entre vos bras n'eût pas fini par comparer ce que mademoiselle de Saint-Méran serait devenue par vous dans le monde, à ce quelle pouvait devenir par un autre!

« Jeune homme, il est une erreur contre laquelle je crois devoir vous prémunir. Sans doute pour nous donner un avant-goût de ce qu'il peut réaliser en faveur de sa créature méritante, Dieu a permis qu'il se rencontrât quelques grandes joies sur la terre : mais elles se comptent dans la vie et elles n'y apparaissent que de loin en loin. Sachez, mon fils, qu'elles ne sont pas toutes attachées à la possession d'une femme! Celles-là sont d'une nature bien fugitive et sujette à de grands troubles. Il en est une que je ressentirai dans sa plénitude, si je suis assez

heureux pour ramener le calme dans votre âme. Connaissant votre noble caractère, et persuadé que j'aurai assuré en vous à la religion, un véritable ouvrier de l'Évangile, je me réjouirai alors en moi-même et je tournerai aussi sur mon cher Silfrid un de ces regards de bonheur ineffable que la jeune mère abaisse sur son premier né, à travers des douleurs qui ne sont pas encore éteintes. C'est en séchant vos larmes, c'est en vous armant de courage contre les peines de la vie, que je veux que vous deveniez mon enfant.

« Je vous laisse, mon ami, à vos réflexions. Votre plainte a commencé par être violente : je ne vous en ai pas adressé de reproche ; gémissez encore, je ne m'y opposerai pas, car je l'avoue, l'épreuve est forte; mais, comme elle est digne de vous, j'espère que vous en sortirez à votre avantage. Je ne vous ai pas dit mon dernier mot sur votre situation. Venez me trouver ce soir, dans mon cabinet. Nous verrons ensemble ce qu'il y a de mieux à faire. Adieu, mon fils, que Dieu vous accorde la paix du cœur, ainsi que je l'en prie, en vous donnant ma bénédiction! »

Et le supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice murmura le *Pax tecum* des apôtres en

se levant de sa chaise; ensuite il marcha vers son appartement où il était attendu, non sans continuer d'invoquer le secours spirituel en faveur du sous-diacre. Silfrid était absorbé dans ses pensées. Cependant, alors que l'abbé Émery se tourna vers lui en fermant sa porte, le jeune homme l'avait salué d'un regard mélancolique, où se montraient quelques traces de résignation. A la vérité, son cœur était brisé; mais plusieurs des paroles du respectable prêtre y étaient descendues comme une rosée céleste. On a dit qu'en épanchant une coupe d'huile sur un lac agité, on peut au moins pour un moment, en calmer les flots : il n'y avait ni éloquence, ni phrases à effet dans ce que venait de dire le directeur du séminaire; il s'était contenté d'y porter l'onction d'une tendre sympathie; aussi le baume du Samaritain avait coulé sur la plaie et en adoucit les vifs élancements.

Plus tranquille, sans cesser d'être profondément affligé, le sous-diacre comprit le signe à lui adressé par son chef, qui avait assisté à la réfection du soir; et il le suivit à sa chambre. Après un second entretien avec son supérieur, adoptant l'avis qu'il en reçut, il s'arrêta à une résolution, dont plus tard le lecteur sera instruit;

car il est temps que nous retournions auprès de la jeune personne, honorée pendant près d'une année, pour son malheur, du titre d'héritière de la maison de Saint-Méran.

XXI.

DÉPART DE PARIS.

Dans sa visite du soir, le docteur Hallé ayant reconnu que l'état de faiblesse et d'irritation nerveuse qui persistait chez la malade, état qui ne permettait pas de la fortifier par des aliments, s'opposait pour le moment à tout projet de voyage, il fut décidé que l'honnête cultivateur et le bon curé retourneraient seuls à Rozières. Une heure après cette déclaration, ils étaient en route dans le cabriolet du comte qui, par intérêt pour la famille Harriot, leur enjoignit une discrétion rigoureuse envers chacun. Le cœur atteint de plus d'une blessure, Berthe était encore contrariée par l'ordonnance médicale qui retardait de deux jours son départ. Elle s'y soumit à regret, car il lui en coûtait de ne pas se

rendre sans délais, auprès d'une mère qu'elle allait reconnaître et perdre presqu'au même instant; il lui en coûtait aussi d'avoir à passer encore quarante-huit heures sous le même toit que la comtesse. Mais elle avait engagé sa parole au noble ami, sous la protection duquel, accompagnée de madame Desfeux et d'un valet de chambre, elle voyagerait en calèche, avec la précaution de régler l'espace à parcourir sur ses forces.

M. de Saint-Méran crut ne devoir plus rien dissimuler à sa femme, dont la curiosité provoquée par la présence et le départ subit des deux étrangers, demandait à être satisfaite. Il se rendit près d'elle dans la soirée. Dès les premiers mots d'un récit auquel elle prêtait une attention soutenue, elle entrevit toute la vérité. En dépit de ses soins pour le réprimer, un sourire perça sur ses lèvres, sourire dans lequel le comte put démêler deux expressions qui ne se contrariaient pas. L'une indiquait le plaisir causé par l'éloignement prochain d'une jeune personne qui se présentait plus à ses yeux sous les traits d'une rivale, que comme une fille bien née, digne de son attention et de sa tendresse; l'autre, moqueuse et épigrammatique, semblait dire : « Voilà

« donc la divinité à laquelle on me sacrifiait, « pour laquelle on m'ordonnait déjà de descen- « dre du piédestal! » Ces deux sentiments se résumèrent bientôt en une joie qui, cherchant à se contraindre et n'y pouvant parvenir, prenait le caractère d'une fausse compassion. Pour éviter de remplir auprès de Berthe souffrante, un devoir de convenance, la comtesse se déclara elle-même indisposée. La nécessité de garder la chambre lui était moins pénible que l'obligation de passer un quart d'heure chez une aimable créature, objet de son engouement dans les premiers jours d'une résidence commune à toutes deux. A l'instant où son mari allait s'éloigner, elle l'arrêta par ces paroles qui furent suivies de plus d'une république :

— « Convenez-en, monsieur le Comte, combien n'eussions-nous pas été compromis, si nous avions eu le malheur de marier cette petite fille sous notre nom et pendant son séjour chez nous! Quel éclat, quel scandale! Il faut l'avouer, le marquis l'a échappé belle! »

— « Vous oubliez, madame, que seule vous avez voulu cette union! Mais je vous proteste que, si j'avais donné Berthe en qualité de ma fille au plus illustre gentilhomme de France,

après l'en avoir jugé digne, il n'y aurait eu pour personne ni éclat ni scandale... »

— « Comment donc ? cela me paraît assez difficile à comprendre. »

— « C'est pourtant un chose bien simple, madame. J'eusse fait taire le curé et le bonhomme Harriot ; je vous eusse tout caché à vous-même, ainsi qu'à Berthe et à son mari. Il n'eût pas été trop à plaindre pour avoir une des plus belles femmes et des plus spirituelles du royaume. Sur quoi, devant Dieu me croyant absous, je me fusse lavé les mains. »

— « Quoi! vous m'eussiez laissée vivre dans une pareille erreur ? J'aime à penser, monsieur le Comte, que vous n'auriez jamais été capable d'une telle indignité; fi donc ! »

— « Pardonnez-moi, madame, les choses se fussent passées ainsi ; car sensément il n'y aurait pas eu un autre parti à prendre. C'eût été ensuite mon affaire, et je l'eusse réglée avec mon oreiller et ma conscience. »

— « D'après ce que vous me dites, il est fort heureux que nous n'ayons donné à personne la demoiselle et son gentil corsage... Mais voilà qu'elle ne peut plus retourner à son Grévin ; je viens d'apprendre en effet par un concierge, auquel

j'avais recommandé de veiller sur le jeune homme, que depuis deux jours il doit être engagé dans les ordres. Cela déconcertera la petite paysanne, qui l'eût pris volontiers pour son pis-aller. »

— « Madame, je souhaite de toute mon âme que vous soyez étrangère à la détermination du jeune Silfrid. Si elle était votre ouvrage, vous auriez à vous reprocher d'avoir fait le malheur de deux êtres qui s'aimaient et qui ne pourraient plus s'appartenir. Au reste, pour peu que Berthe veuille un mari d'une illustre origine, d'un noble caractère et d'une fortune assez belle pour lui assurer une existence honorable dans le monde, malgré la déclaration de sa mère, elle aura encore cette satisfaction. »

— « Je ne connais que votre baron de Clairvaux qui soit capable d'une pareille folie ! »

— « Et ce ne sera une folie, ni à ses yeux, ni aux miens ! Il y a une heure qu'il m'a quitté : je ne lui ai rien dissimulé ; il sait tout. Il connaissait l'inclination de Berthe pour Silfrid, et, n'ignorant pas qu'un obstacle insurmontable les sépare, dès demain matin, il se propose de faire sa demande en personne. Il a deux belles terres, dont l'une est très-susceptible d'être habitée ; des

rentes sur l'hôtel-de-ville.. de plus, des réserves en espèces, quoiqu'il aime à obliger de sa bourse...»

La comtesse ne put cacher son dépit en apprenant cette nouvelle. Son sourire disparut sous une teinte d'humeur qui lui dicta ces remarques ironiques :

— « Je vous assure que votre petite paysanne fera très-bien la dame de château dans le vieux manoir du vieux baron normand. Elle aime la toilette, encore plus les hommages; peu lui importe d'où ils viennent. C'est pour cela qu'elle traite les gens de l'hôtel avec tant de bienveillance; car elle n'a pas des goûts fort relevés..... Ses vassaux, aux grands jours, peuvent s'attendre à de beaux discours qu'elle assaisonnera de morale et de sentiment. Le curé, après lui avoir présenté l'encens, n'aura qu'à se reposer sur elle du soin d'adresser des homélies aux bons herbagers de Valogne; au besoin, elle catéchiserait les enfants.. La fille Harriot assise dans le banc seigneurial !... En vérité, c'est à en mourir de rire !.. ah! ah! »

Le comte s'éloigna en haussant les épaules. Pendant la nuit, Berthe fut veillée par ses ordres. Le sommeil dû à son affaiblissement autant qu'au régime prescrit, vint calmer l'agitation de

la fièvre, et elle se réveilla le lendemain, avec une amélioration de santé qu'elle résolut de mettre à profit. Sans attendre l'avis du docteur, elle se leva. Il lui fut impossible de se refuser à la visite du baron de Clairvaux, quand on lui eut annoncé la présence de cet ancien ami de la maison. Il entra seul, ainsi qu'il en avait exprimé le désir au comte, de la chambre duquel il sortait. Seulement, en quittant ce dernier, il le pria de veiller à ce que personne ne vînt troubler l'entretien qu'il se proposait d'avoir avec l'intéressante créature qui, n'étant plus pour lui qu'une roturière, n'en avait pas moins droit à toute sa vénération.

Naguère il se présentait chez elle, sans cérémonie; il y prenait un siége sans façon. Cette fois, il n'en fut pas ainsi : tout, dans son attitude, déposait d'une sorte de réserve; tout en lui annonçait des égards qui ne sentaient cependant ni l'étude ni la contrainte. On eût cru qu'il s'acquittait d'un devoir, mais qu'il lui était doux de le remplir.

« Mademoiselle, lui dit-il, après avoir été itérativement invité à s'asseoir, connaissant ce qui vient de se passer dans cet hôtel et ce qui vous est parvenu du dehors, sans en excepter ce

qui concerne M. Grévin, j'atteste que je respecterais assez votre position, que je me respecterais assez moi-même, pour ne pas troubler votre repos en ce moment, si je n'avais appris votre prochain départ. Je ne viens point y mettre obstacle. Vous voulez accomplir un devoir sacré à vos yeux; il l'est également aux miens. Daignez seulement m'excuser si la proposition que j'ai à vous faire touche de trop près à une douleur récente.

« Pour peu qu'il eût dépendu de moi de favoriser votre union avec le jeune homme qui, à mon avis, méritait votre attachement, vous savez que ma bonne volonté vous était acquise; je crois vous l'avoir prouvé : eh bien, mademoiselle, puisque le Ciel en a disposé autrement, c'est ma main que je viens vous offrir; c'est la vôtre que je vous demande... Ne me répondez pas encore, je vous en prie, mademoiselle! Si j'avais le droit d'exiger de vous quelque chose, je vous supplierais même de ne rien décider à cet égard, avant quinze jours ou trois semaines. C'est à Paris que je vous parle; mais c'est de Rozières que je souhaite votre réponse. Quelle qu'elle soit, elle me trouvera soumis, si elle m'interdit de passer dans votre douce société les jours que

le Ciel me réserve, mais le plus heureux des hommes si vous me choisissez pour protecteur et pour appui dans les peines auxquelles toute existence ici-bas est sujette!

« Je sais ce que je fais en ce moment; je vous dirai, sans détour, que mon amour-propre y trouve son compte et que je n'ai d'autre inquiétude que celle du succès. Tout ce qui vous est cher, me sera cher; tout ce que vous aimez, je l'aimerai... Si vous le désirez, nous résiderons à Paris. Mon appartement est assez bien disposé pour vous recevoir. Dans vingt-quatre heures, il serait pourvu de tout ce qui vous serait commode ou agréable. Si vous voulez voyager, nous voyagerons; nous visiterons ensemble cette belle Italie qui ne m'est pas inconnue et qui, comme patrie des arts que vous cultivez avec tant de goût, est digne de votre intérêt. Être votre *Cicerone* sera pour moi un bonheur. Ma fortune suffira largement à nos besoins pendant que nous serons ensemble, et j'y comprends celui que votre belle âme éprouve, d'être utile à autrui... Plus tard, elle assurera votre indépendance.

« Encore deux mots, et j'aurai fini. J'ai eu la faiblesse de dissimuler quelques-unes de mes années. Recevez ma confession, mademoiselle

elle est celle d'un homme plus voisin de cinquante ans que de quarante, qui avait fait vœu de renoncer au mariage, par cela même qu'il n'avait pas eu à s'en plaindre, qui n'oublie ce vœu que pour vous, et que votre refus rendrait à sa première détermination... Aimable Berthe, il n'y a pas encore un an que nous avons eu occasion de nous voir; mais je crois que nous nous connaissons assez bien tous deux... »

Cette démarche du baron de Clairvaux, quoiqu'elle se passât dans un tête-à-tête, avait quelque chose de solennel et de touchant qui, en relevant Berthe à ses propres yeux, l'avait attendrie. Après les poignantes étreintes du malheur, ce lui était une consolation qu'un homme de bien, en possession de l'estime publique, la jugeât digne, elle fille d'un obscur villageois, de porter son nom et de marcher à ses côtés, dans le sentier d'une vie où il avait déjà laissé des traces d'honneur! Mais son cœur n'étant plus à donner, elle répondit, ainsi qu'on va l'apprendre, à des paroles que sa surprise l'avait d'abord empêchée d'interrompre, et au milieu desquelles elle s'était ensuite contentée de placer quelques monosyllabes dictés par sa reconnaissance.

— « Il est vrai, dit-elle, et je vois que sans

avoir beaucoup vieilli, on peut avoir beaucoup souffert. Ce n'est pas avec vous, monsieur, que je dissimulerai ma douleur. Vous en connaissez le trop juste motif. Vous n'ignorez pas que, si je regrette quelque chose au monde, ce n'est pas le rang dont je suis déchue... Je retrouverai en moi, je l'espère, l'esprit de la position vers laquelle un avis un peu sévère me ramène. Je ne veux pas me donner pour plus forte que je ne suis... J'ai supporté la première des nouvelles; la seconde m'a renversée... C'est vous dire tout... Oui, j'ai besoin d'appui, d'estime. Je tiens à la vôtre, monsieur le Baron, vous me la conserverez; mais je vous tromperais en acceptant vos offres trop généreuses. Elles m'ennoblissent, elles me touchent au fond du cœur et amortissent les coups qui m'ont été portés, sans que je puisse jamais... »

— « De grâce, mademoiselle, point de réponse aujourd'hui! je ne la veux que dans quinze jours au plus tôt. Vous réfléchirez à ma proposition, vous verrez si mon respect et mon dévoûment méritent, je ne dirai pas une récompense à laquelle je ne me connais point de droits, mais uniquement un espoir dont vous reculerez ou avancerez le terme à volonté... Paris,

cet hôtel, après ce que vous avez eu à y souffrir, ne peuvent vous rien inspirer en ma faveur... Rozières me sera peut-être plus propice. »

— « Vous vous trompez, mon digne ami ; si j'avais à changer de résolution, cette chambre ne me parlerait-elle pas pour vous? Ne m'y avez-vous pas défendue contre un misérable titré qu'aujourd'hui je repousserais encore avec indignation, mît-il à mes pieds une fortune dix fois plus brillante que celle qu'il a dévorée. Oui, mon cher Baron, cette croisée, ce foyer, dans mes souvenirs, ne manqueront jamais d'éloquence. Si je vous refuse, croyez qu'au milieu de mes chagrins, votre recherche est tout ce qui pouvait m'arriver de plus flatteur et de plus consolant... c'est un honneur auquel je ne pouvais m'attendre ; je vaux donc quelque chose !... vous me l'apprenez, je vous en remercie.... Je vous écrirai de Rozières. »

Le baron se leva de sa chaise : jetant un regard tendre, mais attristé sur Berthe, il lui prit la main, la porta respectueusement à ses lèvres et se retira dans un silence expressif : il espérait peu.

Il faut l'avouer, Berthe trouva dans cet entretien et dans le sujet qui y fut traité, un allé-

gement à sa douleur. L'amante souffrait toujours, mais la femme obtenait un succès dont il est rare qu'elle ne sente pas le prix. Aussi, dès ce moment, notre héroïne cessa de se croire un objet de pitié, et, sans laisser son esprit s'enfler d'un orgueil puéril, elle pensa que, dans plus d'un cœur, il lui resterait des droits à quelques témoignages d'intérêt, dès lors qu'un homme de mérite désirait l'associer à son rang et à sa fortune. De cette justice qu'elle était amenée à rendre à soi-même et aux autres, résulta une amélioration de santé. C'est ce qui la décida à devancer personnellement la visite de madame de Saint-Méran, dont un message de Mariette venait de lui annoncer l'indisposition. Le comte vint à propos lui offrir son bras. Avec cet appui qui n'avait pas cessé de lui être cher, et vêtue de sa robe la plus modeste, elle arriva chez la comtesse, beaucoup mieux portante en réalité, que ne l'était la jeune fille déshéritée du nom de son enfant.

Madame de Saint-Méran, mollement étendue sur son ottomane et lisant une brochure de Chancenetz, ne put se défendre d'un sentiment de surprise à la vue de l'aimable créature, dont le teint pâli et les yeux battus ne racontaient que

trop les souffrances de la veille. Cette altération d'une physionomie, sur laquelle naguère les pensers d'une belle âme semblaient reposer dans un calme ravissant, toucha la comtesse : mais elle fut encore plus émue par le costume exempt de toute parure, sous lequel, pour la première fois, Berthe se présentait devant elle. De tout ce qui indique ici-bas les peines de la vie, c'était ce qu'elle comprenait le mieux ; et pourtant elle ne put se dissimuler qu'en dépit d'une toilette des plus simples, la fille de village avait conservé un air de noblesse et de distinction dans les manières.

Berthe prit la parole :

« Avertie de votre indisposition, madame, j'ai voulu, avant de retourner chez les parents qui me réclament, vous offrir mes respects et vous témoigner ma reconnaissance des bontés dont vous m'avez honorée. Celles-ci avaient beau s'adresser à une personne différente de celle qui s'offrait à vos yeux, sans en avoir le droit je n'en ai pas moins ressenti le bienfait. C'était de ma part une usurpation ; je viens de l'apprendre et je viens aussi vous prier de me la pardonner. »

Le comte se hâta d'ajouter :

« Berthe, vous n'avez aucun besoin de pardon,

puisqu'en ceci, s'il s'est rencontré des torts, de votre côté ils ont été tout-à-fait involontaires ! »

Affectant un ton de dignité, la comtesse répliqua à son tour :

« Il n'a pas dépendu de moi, mademoiselle, que vous n'eussiez mieux répondu à ce que j'avais l'intention de faire pour vous. Si vous aviez suivi mes conseils, sous un autre titre, j'aurais pu vous garder encore près de moi et vous procurer plus tard, dans une position sans doute moins élevée, mais supérieure à la vôtre, un établissement qui vous dispenserait de retourner à votre village. Car il paraît en définitive que c'est à cela que vos brillantes illusions vont aboutir ! »

Tournée vers son mari, elle acheva son épigramme en disant :

— « Vous voyez bien, monsieur le comte, que le baron s'est joué de vous et de mademoiselle. »

— « Vous êtes à ce sujet dans une erreur complète, » lui répondit M. de Saint-Méran.

— « Mademoiselle aurait eu la visite du baron ? » reprit la comtesse étonnée.

« Oui, madame, répliqua Berthe, et il ne me convient d'en rien dire... Je puis vous assurer seulement que le séjour de Rozières ne m'effraye

pas. Ma crainte unique serait d'y retourner avec votre mécontentement; et c'est pour vous prier d'oublier ce qui, dans ma conduite, aurait pu vous déplaire, que je me présente devant vous. Sous ce rapport, madame la Comtesse, j'ose espérer de votre indulgence, qu'elle me permettra de me retrouver à Rozières dans une situation d'esprit nécessaire à mon repos. »

— « Vous n'avez pas été toujours aussi humble et aussi modeste, » remarqua madame de Saint-Méran; mais s'apercevant de la fâcheuse impression produite sur le visage de Berthe par ce peu de mots, elle se hâta de leur ajouter ceux-ci, en manière de correctif :

« Je vous laisse, mademoiselle, les bijoux que je vous ai donnés; vous pouvez les garder. »

Que ce fût l'intention de la comtesse ou non, si ces paroles ne renfermaient une insulte, elles réveillaient au moins un souvenir humiliant. Berthe les jugeant ainsi, en fut offensée, et cette vive réplique lui échappa.

— « Dès qu'en revenant sur vos dons, madame, vous me rappelez que je les dois uniquement à une erreur, dès que dans vos largesses il n'y avait rien pour moi de personnel, je ne saurais les garder. »

— « Vous voilà encore avec vos susceptibilités ! En vérité, c'est à n'y pas tenir ! »

— « Non, madame la Comtesse, je ne puis m'approprier les bijoux destinés à celle que vous crûtes votre nièce et qui réellement ne vous fut rien. N'y tenant que comme à un souvenir de vos bontés, je ne m'y reconnais plus de droits. De telles parures, en effet, me conviendraient trop peu aujourd'hui, et je vous remercie de m'y avoir fait songer. Elles resteront dans ma chambre. Vous pourrez, madame, en disposer ainsi qu'il vous plaira. »

Berthe s'étant levée prit congé de la comtesse.

« Il est donc décidé, répliqua madame de Saint-Méran avec amertume, que rien ne domptera cet orgueil ! »

« Au surplus (ajouta-t-elle à voix basse et d'un ton assez amical, en regardant le comte qui se préparait à suivre Berthe), cette petite fille met dans tout ce qu'elle dit une dignité qui me donne des doutes sur le récit de la vieille femme de Rozières; Comte, êtes-vous bien sûr qu'au contraire de la note prise par l'accoucheur, la jonction des deux doigts ait été transportée au pied droit, au lieu de se trouver au pied gauche ? »

— « Oui, madame la Comtesse, reprit en se retournant la jeune fille qui avait tout entendu, oui, la chose est certaine; elle est prouvée ! je ne suis et ne veux être qu'Henriette Harriot ! »

Ces mots furent prononcés avec une force d'accentuation qui étonna M. de Saint-Méran. Ensuite Berthe accéléra tellement sa marche, que le comte fut obligé de presser le pas afin de la rejoindre. Au moment où il l'atteignait, elle fut délaissée de cette vigueur factice, dont elle venait de dépenser les restes. Si elle n'avait été soutenue par le bras de son noble ami, elle fai sait une chute. Penchant sur l'épaule du comte sa tête encore pleine de charmes malgré sa pâleur, elle lui dit d'une voix faible, mais plus douce que la brise d'été qui aurait traversé des touffes de jasmin :

« O mon meilleur ami, pardonnez à ma vivacité. J'ai eu tort, grand tort, je le reconnais; car, pour vous, pour vous seul, je voudrais être toujours Berthe; croyez-le bien : la pauvre Henriette vous aime autant, plus peut-être que vous n'étiez aimé de mademoiselle de Saint-Méran. »

Ces mots, à grande peine murmurés, furent suivis et comme scellés de deux larmes qui tom-

bèrent sur la main du comte. « Eh bien, ma fille, reprit celui-ci, vous serez toujours Berthe pour moi! Continuez à vous appeler de ce nom, ainsi que je ne cesserai de vous le donner. »

— « C'est un nouveau bienfait dont je vous rends grâces, ô le meilleur des hommes! La mémoire de ma mère en sera un peu plus épargnée à Soissons. »

Ce fut la dernière scène domestique, digne de quelqu'attention, qui se passa entre les murs de l'hôtel de Saint-Méran; car la jeune fille, qui n'y était plus qu'une étrangère, supplia son protecteur de lui permettre de partir pour le manoir paternel dès le lendemain matin. Il était difficile de ne pas se rendre à ce désir, après la manière dont les deux femmes qui ont figuré dans cette véridique histoire, venaient de se quitter. Toutes deux s'étaient dit le dernier adieu; car il était décidé qu'elles ne se reverraient plus.

Des ordres furent donnés par le comte. La calèche fut tirée de la remise; madame Desfeux fut avertie de se tenir prête pour le lendemain, et d'être matinale. La soirée se passa tristement à l'hôtel; car tous les domestiques en regrettaient la jeune commensale qui leur avait témoigné de l'intérêt, soit par des dons appropriés à leurs

besoins, soit en leur épargnant des réprimandes. Le soleil était à peine levé, que les deux battants de la porte cochère tournaient devant la voiture. Une croisée s'entr'ouvrait aussi au premier étage, et l'on assura y avoir vu une figure qui ne manquait pas de gaieté; ce n'était pas celle du comte, car se tenant à la portière de la calèche quand elle passa le seuil, il y serrait encore la main de Berthe qui lui rendait sa douce pression.

A vingt pas de l'hôtel, le postillon fut averti d'arrêter ses chevaux un moment, par les cris d'un domestique qui accourait un papier à la main. Il s'agissait d'une lettre d'une écriture inconnue, à l'adresse de Berthe, et nouvellement apportée par le facteur de la petite poste; la jeune voyageuse la prit et, sans la lire, l'enferma dans son sac à ouvrage, en disant assez haut pour être entendue de madame Desfeux : « Trop de let-
« tres ont tourmenté mon cœur et ma pensée
« dans ces derniers jours. Celle-ci ne sera ouverte
« qu'à Rozières. Qu'elle contienne de bonnes ou
« de mauvaises nouvelles, il n'importe; jusque
« là, elle restera sans réponse. »

XXII.

RETOUR A ROZIÈRES.

L'exilée de Paris, au moment de son départ, regrettait peu ce séjour en lui-même, quoiqu'elle y eût obtenu quelques succès d'éclat flatteurs pour tout autre amour-propre; aussi n'occupa-t-il qu'une médiocre place dans les réflexions auxquelles elle se livra pendant le mouvement rapide de la voiture. Si la comtesse s'offrait quelquefois à sa pensée, un sentiment involontaire la portait à se réjouir de n'avoir plus rien de commun avec cette femme impérieuse. Mais le comte de Saint-Méran et son noble ami, mais Silfrid paraissaient plus souvent en esprit devant elle. L'image de ce dernier surtout la captivait et l'attristait en même temps. La jeune voyageuse se le représentait marchant vers l'autel dans sa gravité mélancolique, non pour y prendre l'engagement de l'aimer toujours, mais pour y prononcer le vœu de ne jamais lui appartenir! Alors elle se rejetait en arrière sur les coussins de la

calèche, comme effrayée du tableau qui prenait une sorte de vie à ses yeux. L'honnête gouvernante qui sommeillait ou qui récitait des prières, apportait une faible diversion dans ces entretiens secrets d'une âme blessée, pour laquelle il existe encore un certain charme à se raconter ses propres douleurs.

Malgré le vif désir que Berthe témoigna de poursuivre sa route après le coucher du soleil, madame Desfeux, suivant les ordres qu'elle avait reçus, l'obligea de coucher à Villers-Cotterets. Après avoir paru contrariée de cette disposition, Berthe finit par en rendre grâces à sa compagne de voyage. En effet, elle lui dut une nuit de repos; et traversant le lendemain matin Soissons en meilleure santé, vers midi, elle arriva au manoir de Rozières. A peine descendue de voiture, par les soins du bon Harriot, entre les bras duquel elle se précipita et qui ne reçut ses baisers qu'avec une sorte de respect, elle demanda des nouvelles de sa mère? Cette tendre dénomination familière à sa bouche, quand elle ne voyait dans la fermière Suzanne que la femme dont elle avait sucé le lait, ne surprit personne. Le secret de la révélation faite n'était pas sorti de la chambre de la malade; et puisqu'il n'avait pas trans-

piré, Berthe, toute résolue qu'elle était de conserver son domicile à Rozières, était également décidée à beaucoup de discrétion sur ce sujet, non par amour-propre, mais par un motif honorable pour son cœur. Elle savait que l'un des auteurs de ses jours était exempt de reproches; il ne pouvait être réputé pour tel, si on ne ménageait la mémoire de l'autre; d'ailleurs, cette manière d'agir avait été formellement prescrite par le comte. La jeune voyageuse, accompagnée de son père, monta avec promptitude à la chambre de la dame châtelaine qui déjà était instruite de l'arrivée de sa fille par les cris de reconnaissance de la chienne Thisbé. Le docteur Grévin, frère du curé de Rozières, avait veillé à ce que cette entrevue se passât sans témoins.

Il serait difficile et déchirant à la fois, de décrire les étreintes, les pleurs, les joies et les regrets de cette pauvre femme agonisante qui se ressaisissait de son enfant, quelques jours avant de descendre dans la tombe. Cette première explosion d'amour maternel, exagéré même par les souffrances dont il avait été suivi depuis l'éloignement de Berthe, se manifesta d'abord par des sanglots. Ensuite vinrent les caresses auxquelles la vraie Henriette répondit avec une sin-

cère effusion. La malheureuse mère ne cessait de demander des excuses à sa fille pour lui avoir enlevé par ses aveux une situation brillante. Elle eût voulu se mettre à genoux devant l'être chéri auquel elle avait sacrifié son honneur. Elle regardait cette charmante personne, en ce moment embellie de son émotion, avec des yeux où, à travers les ombres d'une mort prochaine, brillait tout l'éclat d'un orgueil maternel; et elle lui disait :

« Berthe, ou plutôt mon Henriette, mon enfant, pardonne à ta mère, pardonne-lui, car tu lui as coûté bien des larmes!... Mais comment pourras-tu vivre maintenant au village d'où ma folle tendresse t'a chassée et où mon cruel repentir te ramène?... Aimable fille, il faudra donc que je fasse toujours ton malheur! tu étais fêtée, courtisée dans la grande ville. On m'a assuré qu'il ne dépendait que de toi d'épouser un marquis ou un baron... Hélas! je n'ai rien de pareil à te donner!.. Encore si le Ciel me permettait de passer quelques années de plus à tes côtés; je prendrais soin de toi; je veillerais à ce qu'il ne manquât rien de ce qui pourrait t'être agréable dans la maison... Mais je n'ai plus que quelques heures à y rester moi-même.. Au moins ai-je fait

en sorte qu'en revenant à Rozières, tu trouves ta chambre plus propre et plus décente. Le tapissier Daburon et le peintre Beauvert l'ont meublée et décorée; chaque fois qu'ils sont venus de Soissons, je m'y suis traînée avec eux, pour diriger leur travail... la croisée est élargie; elle a à présent de grands carreaux; ton lit est refait à neuf et j'en ai piqué moi-même la courte-pointe; ton clavecin sera d'accord, car l'organiste, hier, y a mis la main... »

Ces phrases étaient entrecoupées de baisers, mouillées presque de larmes et accompagnées de regards qui parcouraient Berthe de la tête aux pieds, comme un des plus beaux ouvrages dont le Ciel eût gratifié la terre. Cette fois les entrailles d'une mère ne s'abusaient pas... Comment résister à une tendresse qui, près de s'éteindre avec un reste de chaleur aux veines, s'oublie elle-même pour ne s'occuper que de l'objet de son adoration? Berthe avait pardonné avant d'arriver à Rozières, avant de savoir tout ce que pouvait renfermer d'amour le cœur de celle qui l'avait portée dans ses flancs. Quand elle eut appris, par ses propres yeux, à quel degré elle avait été chérie, elle put imaginer ce qu'il en avait coûté de regrets et de remords à la pauvre

Suzanne pour consentir au sacrifice qui lui fut imposé. Elle comprit alors qu'il est possible de mourir de la douleur d'une telle séparation.

Son premier soin fut de rendre le calme à cette âme désolée par des assurances propres à produire cet effet. Celles de rester désormais à Rozières, d'y être revenue pour vivre à ses côtés, étaient les seules auxquelles cette mère fût sensible. Berthe n'oublia pas non plus de la tranquilliser sur les suites de ses aveux, en lui affirmant que la volonté du comte était qu'ils tombassent dans un généreux oubli, circonstance dont le bon Harriot et le digne pasteur avaient déjà informé la malade.

« Ainsi, continua-t-elle en lui donnant un baiser, ma bonne mère, appelez-moi seulement du nom de Berthe, même en la présence de mes frères. Je sais trop combien Henriette était votre fille chérie, je le sais... mais en particulier, quand nous serons seules, quand il n'y aura que nous deux dans la chambre, je serai pour vous Henriette ou Berthe comme il vous plaira. Je répondrai également à l'un et à l'autre nom; ils me seront également chers en sortant de votre bouche. »

Cette recommandation exempte de personna-

lité, comme nous l'avons dit, ne pouvait que plaire à la dame châtelaine : aussi promit-elle d'y avoir égard. Berthe trouva le moment d'écrire au comte de Saint-Méran, avant de renvoyer la calèche qu'elle garda deux jours. Sans l'avoir présent aux yeux, il est facile de présumer du contenu de sa lettre. Traités avec distinction, madame Desfeux et le valet de chambre lui-même n'eurent qu'à se louer de l'hospitalité reçue dans une maison d'honnêtes laboureurs, qui avaient conservé les mœurs patriarcales de l'époque. Une bague de prix passa d'un joli doigt à celui de la gouvernante.

Le retour de la fille prolongea de trois semaines l'existence de la mère. La piété filiale de Berthe versait, chaque matin et chaque soir, quelques gouttes d'huile dans cette lampe prête à s'éteindre ; et ce fut vers la fin du mois suivant, que Suzanne Harriot exhala son dernier souffle dans une dernière parole d'amour adressée à son enfant, sur laquelle s'étaient arrêtés ses regards obscurcis. Ses obsèques n'eurent d'autre pompe que celle dont la religion d'un pauvre hameau avait consacré l'usage. Berthe seulement veilla à ce que la dépouille de cette mère trop passionnée eût un abri distinct à côté de celle de la véritable de-

moiselle de Saint-Méran. Des doutes avaient circulé dans le village sur la substitution à laquelle se rattachent les événements de cette histoire; mais ce n'étaient que des doutes; et ils tombèrent devant des manières distinguées, présomption vivante d'une illustre origine, comme devant une continuité de bienfaits, épanchés d'une main libérale, sans que la source en fût connue.

Les tristes devoirs que Berthe avait eus à remplir, étaient une excuse auprès des amis qu'elle avait laissés à Paris. Encore convenait-il de les en informer. Trois lettres à écrire l'appelèrent à son secrétaire d'un beau bois de noyer qui, sous le nom trop peu mérité de *bonheur du jour*, était le meuble le plus propre de sa chambre renouvelée. L'une était due au comte, qui venait de mettre le comble à ses bienfaits, par l'envoi du contrat de donation de la ferme *Désormeaux*, située à quelques lieues de Rozières. C'était un revenu de deux mille livres assuré, non compris des coupes de bois qui, de trois ans en trois ans, pouvaient doubler cette somme. La réponse vint se placer sur le papier sans le moindre effort. Elle fut tendre et affectueuse. Le don, quoique considérable, y tint peu de place; ce ne fut presque, à ce sujet, qu'un accusé de réception. Mais

les quatre pages de l'entretien de la jeune fille avec son noble protecteur, avaient un tel charme de causerie et d'intimité, qu'il était facile de voir qu'elles avaient débordé d'un cœur plein de reconnaissance. Tout en y remarquant une teinte de tristesse, le comte y retrouva Berthe tout entière. Les regrets que lui coûtait sa charmante commensale, s'en accrurent; et ils étaient déjà assez vifs, pour qu'il se trouvât bien seul dans son hôtel.

Le lendemain de son retour à la ferme, Berthe avait jeté les yeux sur le papier qui lui fut remis au moment où elle venait de monter en voiture. C'était une proposition formelle d'engagement pour le théâtre de la rue Feydeau. Au premier aspect, la nouvelle habitante de Rozières n'y avait vu qu'une insulte gratuite, et bassement méditée par le marquis de Fernaze; et elle s'était résolue à ne lui accorder que son mépris. Par réflexion, elle jugea que le célèbre Viotti, directeur du théâtre de Monsieur, pouvait bien avoir été dupe en cette affaire. A la rigueur, il était possible que sur le bruit de quelques succès de concerts, il eût adressé une proposition sérieuse à une jeune personne, suivant de faux avis réduite à son talent pour unique ressource.

Berthe ne se trompait pas. Cet artiste, sans le savoir, n'était que l'instrument d'une méchanceté. Sa lettre étant formulée en termes très-honnêtes, elle crut que la réponse devait être conçue dans le même style. Nous reproduirons le dernier paragraphe de celle-ci.

« Bien que je ne puisse accepter vos offres, monsieur, je ne me dispenserai pas de vous en remercier; car vous y mettez une délicatesse dont je vous sais gré. Si la maison de mes parents ne m'était restée ouverte, si la bienveillance de M. le comte de Saint-Méran ne m'y avait suivie, je ne vois pas pourquoi je ne les eusse pas acceptées. Je pense, en effet, monsieur, qu'une femme peut conserver des mœurs et se faire respecter sur un théâtre comme dans un salon; j'espère même qu'il viendra un temps, où le public s'honorera, en accordant sa considération à tous ceux qui, pour charmer ses loisirs, deviendront les organes de beaux et nobles sentiments convenablement exprimés. Recevez donc, monsieur, tous mes remerciements, si vos offres vous ont été dictées par l'opinion d'un talent auquel, sans doute, on a donné trop de valeur. Dans le cas contraire, dites à ceux qui vous les auraient suggérées, qu'ils se sont trompés dans leur cal-

cul; car, pour mon compte, je n'y ai trouvé aucun motif d'offense, etc. »

La troisième réponse à faire exigeait quelques méditations; c'était celle qui avait été promise de vive voix au baron de Clairvaux. Berthe y avait plus d'une fois réfléchi; mais avant qu'elle trempe sa plume dans l'encre, il faut dire que, si le baron n'avait pas cru devoir écrire à cette jeune personne, quelqu'un dont les avis n'étaient pas sans autorité sur elle, venait de plaider avec force la cause de ce brave gentilhomme. Berthe relut, pour la troisième fois, les pages que Silfrid lui avait adressées la veille. Tandis qu'elles sont sous ses yeux, tandis qu'elle les médite et que sa tête brûlante repose sur sa main, nous allons les copier textuellement.

« Du séminaire de Saint-Sulpice, le 27 juillet 1789.

« Mademoiselle,

« Avant de vous entretenir d'un objet qui vous touche personnellement et qui dès-lors ne peut être étranger à votre plus ancien ami, je demande la permission de vous occuper un instant de moi-même :

« Vous savez que je suis engagé dans les ordres. Comme je vous l'ai déclaré, vous ignorerez toujours le trop puissant motif de ma détermination. Au moins vous ne l'apprendrez pas par moi. Mais je ne vois pas pourquoi je vous dissimulerais la profonde douleur que j'ai ressentie, au moment où la nouvelle de votre liberté m'est parvenue, justement vingt-quatre heures après mes serments prononcés. Les regrets me sont même interdits. Je ne puis, ni ne veux m'étendre sur ce sujet... L'excellent M. Émery, supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, m'a présenté ma situation dans son vrai jour. Je l'ai acceptée telle que le Ciel et les événements me l'ont faite.

« J'ai continué à suivre la carrière dans laquelle un premier pas est décisif. J'ai donc marché : sur la fin de la semaine dernière, j'ai été promu au diaconat, et dans quinze jours, par une dispense spéciale, je serai ordonné prêtre; j'en remplirai les devoirs. Voilà ce dont j'ai jugé à propos de vous instruire, dans la persuasion que mes paroles y gagneront quelqu'autorité. Croyez, mademoiselle, que je n'userai jamais de celle-ci, si vous consentez à me la continuer, que dans l'intérêt de votre bonheur. Le mien n'est plus de ce

monde ; c'est ailleurs que je l'attends et j'y compte, car Dieu a vu mes douloureux combats et ma résignation. Faible créature que je suis, j'aurai l'audace de lui dire qu'il me doit quelque chose !

« Ce n'est point sous la dictée du baron de Clairvaux que je vais vous écrire. Il serait pourtant inutile de vous cacher son désir qu'une lettre de moi vous parlât en sa faveur. Si l'offre qu'il vous a faite n'était pas digne de vous, je lui eusse refusé une seule ligne, se fût-il prosterné devant moi. Mais c'est un homme d'honneur ; c'est un homme d'un caractère à vous rendre heureuse. Dès qu'il sait ce que vous valez, dès qu'il le prouve par une démarche à laquelle il s'est livré sans hésitation, je me rends à ses vœux. Écoutez-moi, mademoiselle, vous allez connaître ma pensée tout entière.

« En prenant des engagements avec l'autel, j'ai rompu les vôtres envers moi. Vous rentrez pleinement dans votre parole. Je serais un tyran, je serais indigne du sacerdoce, si je ne rendais hommage à cette vérité. Je sais que des temps voisins du moyen-âge offrent un exemple célèbre d'une conduite contraire : des instances réitérées et presque des ordres forcèrent Héloïse d'entrer en qualité de religieuse professe dans le

prieuré d'Argenteuil; à mon avis, c'est une tache pour la mémoire de son amant. Dans une telle contrainte, je ne vois qu'un misérable aveu d'égoïsme. Ainsi je suis hors de cause, il ne s'agit plus que de vous.

« Vous eussiez continué de vivre d'une vie paisible à Rozières, si vous ne l'aviez jamais quitté. Vos jours y eussent coulé calmes et limpides, comme le ruisseau qui sépare ce village de celui de Sept-Monts. Il y avait peut-être là tout ce qu'il faut pour le bonheur ! Par un accident de fortune extraordinaire, le Ciel a disposé autrement de vous. Pendant près d'une année, un des hôtels les plus somptueux de Paris vous a possédée comme unique héritière d'un grand nom et d'un riche patrimoine. Vous avez vu passer sous vos yeux les personnages les plus remarquables du siècle, et ils vous ont remarquée; vous avez joui de leur société, et vous en avez été bien venue. Plus d'une fois, les hommages devançaient votre présence dans un salon, et ce qui est plus rare pour une femme, plus d'une fois ils se sont prolongés pour vous, quand vous en étiez sortie. Je remarque ces particularités, mademoiselle, parce que, si dans ce monde brillant vous n'aviez reçu qu'un froid accueil, j'au-

rais une manière de vous conseiller toute différente ; car alors la retraite et la solitude vous pèseraient beaucoup moins.

« Les choses ne s'étant point passées ainsi, votre situation veut être envisagée d'un autre point de vue. Si j'excepte quelques hommes, vous ne connaissez la première société de l'Europe que par son meilleur côté. Elle vous a trouvée belle et spirituelle ; elle vous a souri : croyez-moi, mademoiselle, Rozières ne vous convient plus. Paris et ses fêtes, Paris et l'accueil qu'il vous a fait, vous suivront partout. Il n'est pas jusqu'aux meubles élégants de votre appartement de la rue de l'Université, qui ne déclarent la guerre à votre retraite. Vous verrez maintenant celle-ci avec d'autres yeux. Ces bonnes gens dont vous êtes maintenant entourée, aux propos naïfs desquels vous vous plaisiez autrefois, vous sembleront communs et peut-être un peu grossiers. Quand on a vécu au foyer de la civilisation d'un grand état, il faut y rester ou s'exposer à des dégoûts, suivis bientôt de murmures injustes, contre ce qui existe ailleurs dans un ordre de choses peut-être plus naturel.

« Si saint Jérome, hôte d'une caverne que les lions lui disputaient, ne pouvait empêcher son imagination, dans ses retours sur le passé, de

placer devant lui l'image des plus célèbres beautés de Rome, assises dans le Colysée et charmant encore des regards qui, pour les fuir, s'étaient réfugiés au fond d'une solitude sauvage, à plus forte raison, à trente lieues de Paris, vous reverrez Paris. La vie des champs au contraire, séparée de ce qui vous les faisait aimer, dépouillée de cette ignorance d'un monde où vous avez paru avec éclat, ne sera pour vous qu'un souvenir, tout au plus touchant, mais dont la réalité ne peut renaître.

« Des jours difficiles à traverser se préparent. Leibnitz a dit que le présent est gros de l'avenir. Pour nous aujourd'hui il est gros d'orages; des signes précurseurs nous l'annoncent. Les actes de violence qui ont accompagné la destruction d'un magasin dans l'un des derniers mois, l'agitation des états généraux convertis plus nouvellement en assemblée nationale, et les assassinats populaires qui ont suivi la prise de la Bastille sans aucune intervention de la force publique, inquiètent les esprits. Ainsi que le dit le psalmiste, « Le trouble s'est emparé des nations (1), les « royaumes chancèlent, le Seigneur a parlé et la

(1) Conturbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna. Dedit vocem suam : mota est terra. *Psal. Davidis*, 45, v. 6.

« terre est ébranlée! » Une grande lutte se prépare dans l'ordre social. Il est possible qu'elle s'étende jusqu'au moindre village. Dans un vaste incendie, qui peut dire où la flamme s'arrêtera? Isolée, que deviendrez-vous à Rozières? Votre position équivoque, n'appartenant ni à la noblesse ni à la bourgeoisie, vous mettra dans le cas d'être réclamée par l'une et par l'autre : par conséquent, elle vous exposera à des tiraillements. Dieu veuille qu'ils ne dégénèrent pas en persécutions! car les deux premiers ordres de l'état ont commis de grandes fautes; l'un d'eux surtout me paraît réservé à de fortes épreuves : sans les avoir provoquées, je n'en refuserai pas ma part.

« D'après cet exposé, mademoiselle, je pense qu'il serait sage de vous assurer un appui. Un homme de bien vous l'offre. Son caractère vous est connu; vous le comptez depuis neuf mois au nombre de vos amis; il vous a donné des preuves de dévouement, il m'en a donné d'intérêt. Sa fortune lui permet les déplacements dans les jours de crises qui s'approchent; et si vous acceptiez sa main, ainsi que je crois devoir vous y inviter, je vous engagerais, mademoiselle, à visiter les pays voisins. Dabord un voyage serait favorable à votre instruction; ensuite, après les

événements qui nous ont atteints tous deux, je crois qu'une absence, plus ou moins prolongée, vous mettrait à l'aise par rapport à la société, dans le sein de laquelle plus tard vous aurez à passer vos jours.

« C'est tout ce que j'avais à vous dire; tout, puisqu'il n'y a plus de Berthe pour moi! Vous étiez ma fiancée, l'épouse de ma jeunesse; en rompant avec le monde, j'ai rompu avec vous. Veuve avant le temps, convolez! je vous y engage formellement, mademoiselle. Ne suis-je pas mort à cette vie dans laquelle vous êtes appelée à occuper une place utile aux autres, honorable pour vous-même ? Si la voix de ceux qui ne sont plus a encore quelque pouvoir sur les vivants, que la mienne parvienne jusqu'à vous et que du moins, comme une parole sortie de la tombe, elle rende à la société un de ses plus beaux ornements!.. Qu'importe, après tout, le nom sous lequel elle rentrera en possession de son bien?.. O mon Dieu, eussé-je jamais cru que je serais réduit à vous adresser une pareille invitation et à y apposer ma signature? Arbitre souverain de nos destinées, vous qui lisez jusqu'au fond de nos cœurs, vous me pardonnerez ce retour vers un passé dont je travaille à perdre le souvenir!

« Que l'ange du Seigneur vous protége, mademoiselle! Puisqu'il m'a délaissé, qu'il vous couvre au moins de ses ailes, comme un être plus en rapport que moi avec sa propre nature! Nous voilà séparés pour long-temps : je me trompe; il y a plus d'une route pour arriver au but, et j'espère que, par des voies différentes, nous nous rejoindrons... Serait-ce donc un crime que de former ce vœu? Je ne puis le croire; si je m'égare encore, ô mon Dieu, ne me jugez pas dans votre rigueur!

« Signé Grévin diacre. »

« *P. S.* Comme je vais entrer en retraite, je vous prierai, mademoiselle, de ne pas me répondre. »

Cette lettre produisit un effet tout contraire à celui que son auteur s'était promis. En attristant Berthe, en lui inspirant le dégoût d'un monde menacé d'orages politiques, elle lui apprit aussi quelle puissance elle exerçait encore sur le malheureux jeune homme engagé dans d'autres liens. La dernière page où ses regrets éclataient, quoique discrètement placée sous un voile religieux, la seule ligne d'un post-scriptum par lequel, en refusant sa réponse, il semblait lui demander

grâce, avaient ému Berthe jusqu'aux larmes. Un amour sans espoir se ralluma dans son sein et il se fortifia d'une émulation de générosité familière à la jeunesse. Se mettant en présence de Silfrid, elle l'apostrophait en ces termes : « Vous vous « dites descendu dans la tombe; vous voyez en « moi une veuve, et vous m'ordonnez de convo- « ler... Ingrat! qui vous a donc donné ce droit « sur ma personne? Si vous êtes mort pour les « autres, vous ne l'êtes pas pour Berthe!.. Et si, « dans ce veuvage supposé, je prétends rester « fidèle à votre mémoire, je voudrais bien savoir « qui m'en empêchera! » Ce fut sous l'inspiration de ce sentiment, qu'elle adressa au baron la réponse suivante, destinée à la tourmenter plus tard d'un triste et pénible souvenir.

« Rozières, 1er août 1789.

« Monsieur le Baron,

« Si j'avais cru pouvoir accepter une proposition aussi généreuse de votre part qu'elle est honorable pour moi, je n'eusse pas autant différé de vous répondre; car l'offre que vous avez eu la bonté de soumettre à mes réflexions, ne

pouvait être entre nous une affaire de calcul; elle est toute de sentiment! Vous valez mieux, beaucoup mieux que ce qu'il me serait possible de vous donner, et ce n'est pas le cœur plein d'une autre image que j'aurais consenti à recevoir votre noble main.

« Vous me direz, et M. le Comte de Saint-Méran m'avait déjà dit avant mon départ, que l'infortuné jeune homme qui avait mérité mon attachement par une continuité de soins, étant irrévocablement attaché au service des autels, mon amour, peut-être blâmable, à coup sûr est dénué d'espoir : j'en conviens. Mais est-ce ma faute si la passion bien légitime qu'il m'avait inspirée, survit à des vœux dont tant de fois j'ai essayé de reculer l'époque? Suis-je tellement maîtresse de mon propre cœur, que je puisse lui commander de ne plus aimer ce qui lui était cher, à l'heure précise où l'objet vers lequel il se sentait entraîné, lui est ravi?... J'ignore ce que Dieu et le temps décideront de moi; mais Silfrid n'a pas cessé d'exister à mes yeux. En présentant l'offrande sacrée à l'autel, il vivra dans ma pensée, dans mes plus tendres affections!... Il ne l'entendra jamais de ma bouche; il ne le lira jamais sur un papier où ma plume ait laissé la plus faible

trace; c'est tout ce que je puis promettre...; le reste passerait mes forces.

« Ma situation nouvelle me rend maîtresse absolue de ma conduite. Rentrée dans ma liberté, j'accepte, s'il le faut, des jours décolorés et dépourvus de compensation. Probablement ce sont les seuls qui m'attendent. Mais, en restant la fille ignorée d'un obscur village, il est un aveu que je vous dois, monsieur le Baron : c'est que si, des deux événements qui ont frappé à la fois mon existence, un seul s'était accompli, si j'étais restée demoiselle de Saint-Méran, après l'engagement religieux de Silfrid, non-seulement j'eusse agréé votre recherche, mais je crois que j'eusse eu la hardiesse de la provoquer par l'entremise de mon père même, pour peu qu'il eût désiré de me voir mariée! Car de tant de gens que j'ai rencontrés dans les cercles brillants de la capitale, vous êtes à peu près le seul dont je me fusse vue la femme avec quelqu'orgueil, le seul auquel j'eusse dit volontiers : « Le bonheur de Berthe est désormais chose fort douteuse; mais elle se consolera en s'occupant désormais du vôtre. »

« Née dans la classe à laquelle vous appartenez, je n'eusse pas eu à craindre que mon choix ni le

vôtre fussent jamais accusés d'imprudence ou de témérité. Au reste, cette considération est la plus faible de celles qui me décident : votre honneur me répondait de tout... Monsieur le Baron, dites-le, vous ne m'en voudrez pas d'un refus commandé par ma conscience ! Vous serez toujours mon ami, vous envers qui j'ai déjà contracté tant d'obligations ! n'est-ce pas? Celle dont vous avez protégé le début dans un monde pour lequel elle n'était pas faite, au fond de sa solitude n'aura pas à ajouter à ses vifs chagrins, celui d'avoir perdu votre attachement ?

« C'est dans cet espoir qu'elle a l'honneur d'être

« B. Harriot. »

Ces lignes furent tout ce que Berthe put tirer de sa tête et de son cœur; elle n'en fut pas contente. Une voix secrète lui disait qu'elle consommait un sacrifice sans motif, qu'au moins elle eût dû demander des délais; mais la lettre fut envoyée à la poste, et, par un effet naturel à de telles positions, son amour s'accrut de ce qu'il venait de lui coûter. Toutefois, la force de son jugement lui fit sentir la nécessité de se recomposer une

vie domestique qui, en absorbant la plus forte part de ses heures, les disputât à de pénibles réflexions. Silfrid lui annonça bientôt que, par l'imposition des mains de l'archevêque de Paris, il avait reçu la plénitude du sacerdoce, mais qu'il resterait encore quelques mois au séminaire pour achever un cours d'études théologiques et pour acquérir, dans quelques chapelles de la capitale, l'usage de la prédication à laquelle l'abbé Émery le croyait principalement destiné. Ses lettres étaient devenues concises et séparées par de longs intervalles. Pour y répondre, Berthe était obligée de se tenir dans la surveillance continuelle d'un sentiment qui, ne trouvant à s'épancher nulle part, débordait involontairement de son cœur.

Elle lisait, elle écrivait au comte de Saint-Méran, sorte de correspondance où ses allures étaient plus libres; elle tenait le registre des dépenses de la maison, elle allait à l'église. Quelquefois le curé Grévin et le docteur son frère venaient s'asseoir à sa table. Ils l'entretenaient de ce qui se passait à Paris. L'un dissertait avec elle sur les suites des révolutions, survenues dans les états qui ne peuvent plus vivre de leur vieux régime; l'autre gémissait amèrement sur les

coups portés à une religion qui avait sa foi; et tous deux lui laissaient tantôt des feuilles quotidiennes, tantôt des brochures dans le sens de leurs opinions respectives. Ainsi se formait la trame de ses jours, dont le tissu eût été d'une couleur assez terne, si le fond n'en avait été semé d'actes de bienfaisance, qui comme autant de fleurs venaient de temps en temps le raviver de leur doux et modeste éclat.

En avançant ainsi dans l'hiver, on atteignit l'année mil sept cent quatre-vingt-dix, signalée par des événements dont l'influence fut fatale à la monarchie. Nous n'en parlerons qu'autant qu'ils toucheront directement ou indirectement aux personnages principaux de cette histoire. Le bon curé de Rozières était toujours l'ami et le guide spirituel de Berthe. Les confidences de la confession le conduisirent à regreter, en secret, que son neveu se fût engagé dans l'état ecclésiastique; mais, chassant bientôt une telle pensée par un double scrupule de conscience, il se hâtait de recommander Silfrid et la fille du manoir à la bonté de l'Éternel.

Plusieurs pasteurs des paroisses voisines avaient été enlevés à leurs troupeaux par la rigueur de l'hiver précédent, qui avait couvert la terre d'un

linceul de neige et de glace pendant plus de quatre mois. Les diocèses limitrophes ayant également souffert dans leur clergé, les jeunes prêtres nouvellement ordonnés à Paris, furent destinés à combler ce vide. L'abbé Grévin venait d'être mis à la disposition de M. de Bourdeilles, évêque de Soissons. Avant qu'il s'éloignât de la capitale où le bruit de son talent de prédicateur a déjà circulé, il convient d'expliquer cette précipitation avec laquelle il traversa les différents degrés destinés à le conduire au saint ministère.

XXIII.

LE PRÊTRE.

Dès que Silfrid fut entré dans le cabinet du supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, l'abbé Émery le prenant par la main, lui dit avec cordialité :

—« Eh bien ! mon pauvre ami, qu'allons-nous faire, qu'allons-nous devenir à présent ? »

— « Rien que de misérable, » lui répondit Silfrid en poussant un profond soupir !

— « Ce n'est pas mon avis, reprit le supérieur; ce n'est même pas là ce qui vous attend, mon cher Grévin, s'il vous reste un peu de courage. Depuis que nous nous sommes quittés ce matin, j'ai réfléchi sur votre situation et, tout en priant le Ciel de m'inspirer pour vous, je l'ai envisagée selon le monde et selon Dieu.

« Il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de rompre les liens qui vous attachent à l'Eglise. Dans certains cas très-rares, elle a relevé des personnages éminents ou historiques des vœux qu'ils avaient prononcés; mais il s'agissait alors d'assurer l'héritage d'un sceptre ou d'une principauté aux derniers rejetons d'une illustre descendance. Des raisons d'état étaient toujours les motifs déterminants de ces brefs de pleine sécularisation; et encore plus d'une fois sont-ils devenus des causes de scandale dont Rome a eu à encourir le reproche. Une couronne n'est pas prête à descendre sur votre front, mon pauvre Silfrid ! et, bien que vous appartenez à une famille de très-honnêtes gens, égale devant Dieu à celles des princes, Rome vous laissera ce que vous êtes présentement...

« Est-ce une raison pour que vous restiez, jusqu'au dernier de vos jours, ce qu'il a plu au Ciel

de faire de vous, il y a trente-six heures ? non, mon ami! les peines du cœur veulent être autrement traitées. Vous avez besoin aujourd'hui d'une occupation forte. Vous avez mis le pied dans une route où on ne recule pas : il faut donc avancer. Y demeurer stationnaire, ce serait vous perdre. Le plus sombre de tous les genres de mélancolie, l'ennui, le dégoût et la conscience de votre inutilité, vous deviendraient plus funestes que ne l'a été le billet de la comtesse de Saint-Méran. Celui-ci, à la vérité, a changé la direction de votre vie d'une manière contraire à vos désirs et à vos espérances; mais au moins il vous a ouvert une voie dans laquelle ont marché avec gloire aux yeux du siècle, et avec mérite aux yeux de Dieu, les plus beaux génies qui aient éclairé la terre ! Au contraire, l'inactivité vous tuerait, après vous avoir dégradé dans votre propre estime.

« Dites-le-moi ! malheureux néophyte destiné à l'autel, mais sans caractère qui vous permît d'y offrir le sacrifice d'expiation, ou de monter dans la chaire de vérité pour y frapper, en faveur du pauvre, l'oreille du riche du cri de la parole sainte, qu'allez-vous devenir ? Irez-vous traînant en tous lieux votre chaîne, soit

dans les rues de Paris, soit dans les sentiers d'un village? Si vous cachez votre soutane et votre tonsure, elles vous flétrissent, car chacun vous les rend en pensée; si vous les gardez, on se dit en vous montrant au doigt : « Le voilà ce jeune « homme sans courage qui, ne pouvant apparte- « nir à une femme dont il avait fait son idole, « a oublié sa propre dignité ! on attendait de « lui quelque chose; mais il n'y avait rien là. « Un moment de dépit l'avait poussé vers le « sanctuaire ; et maintenant il afflige de sa pré- « sence et la religion dont de son propre aveu il « ne mérite pas d'être le ministre, et la société « qui n'a plus rien à attendre de lui. »

« Silfrid, cette vie misérable ne doit pas être la vôtre. Dans votre poitrine battait un cœur chaud d'amour pour une créature douce, spirituelle, et peut-être fragile comme sa beauté : qu'il batte d'amour pour le prochain ! qu'il s'échauffe du feu de cette charité chrétienne qui a donné au monde les Fénélon, les Bossuet, les Vincent de Paul, et les Lascasas ! Il ne s'est fait rien de grand sur la terre, où il ne soit entré une pensée d'avenir : laissez vos regards plonger dans l'éternité, élevez-les vers le Ciel ; et vous serez grand sur la terre, tout en acquérant des droits

sur une meilleure patrie! Je m'explique : vous êtes sous-diacre; qui vous empêcherait d'être diacre dans quinze jours, et prêtre dans six semaines? Je connais votre instruction, je sais combien elle peut se rendre utile au salut des âmes et à l'édification du prochain. J'assumerai, sans aucune crainte, la responsabilité de cette grande détermination ; car il y a en vous de nobles sentiments. Dès-lors, pourquoi la lampe resterait-elle sous le boisseau? pourquoi ne distribueriez-vous pas aux faibles le pain fortifiant de la parole? C'est le sel qui doit saler, ainsi que l'a dit le Seigneur. Atome débile, renversé par un souffle d'amour profane, relevez-vous digne ministre de l'Evangile! Placez une barrière infranchissable entre vous et des désirs désormais ignobles, par cela même qu'ils seraient impuissants! Je ne suis qu'un prêtre, comme vous le serez, Silfrid; mais je crois qu'il y a dans ce titre, quand on a su le mettre à sa valeur, quand on le porte dans sa dignité évangélique, une large compensation de tout ce que la terre a de grand, de tout ce qu'elle offre de délices aux heureux du siècle. Ceignez vos reins; encore ce combat et la victoire est à vous! On répandait de l'huile sur les membres des anciens athlètes avant la lutte :

croyez, mon fils, qu'après l'onction sainte vos forces croîtront avec votre courage! »

Cette manière d'attaquer le jeune séminariste dans son propre intérêt, avait été peut-être le résultat de quelques réflexions auxquelles l'abbé Émery s'était livré; mais les paroles dont sa pensée fut révêtue, n'avaient été chez lui l'objet d'aucune préparation; s'il s'y rencontra quelqu'éloquence, le moment seul et le sujet les lui inspirèrent. Silfrid fut tour-à-tour ému, indigné, attendri, et résolu, ainsi que la voix de son supérieur ecclésiastique en avait pour ainsi dire ordonné. Toutes les cordes retentissantes avaient vibré dans ce cœur naturellement généreux. Dailleurs, dans l'exacte vérité, c'était avec un jugement droit et sain que le chef du séminaire avait apprécié la position de son jeune disciple.

Celui-ci lui répondit sans hésitation :

« Je vous crois, monsieur l'abbé. Je me rends à votre conseil; ma raison me dit même que c'est le meilleur que je puisse suivre. Mais, j'aurais beau souhaiter que ma manière d'être en ce bas-monde fût fixée le plus promptement possible, n'est-il pas contre les usages que le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise me soient conférés dans une espace de six semaines? »

« Oui, répliqua le pieux directeurde l'établis-

sement Sulpicien, aussi est-ce par exception que cette faveur vous sera accordée. Je vous atteste qu'on ne la prodigue pas. Indépendamment d'une garantie de conduite importante à obtenir, elle compromettrait trop l'enseignement. Ici, il n'y aura nulle surprise de part ni d'autre, puisque vous êtes déjà engagé et que nous vous avons mis à votre valeur. L'archevêque de Paris, monseigneur Le Clerc de Juigné, dont j'ai eu l'avantage d'obtenir la confiance dans plus d'une occasion difficile, entendra, de ma bouche, le récit de tout ce qui s'est passé entre vous, la famille Harriot et la maison de Saint-Méran. Je lui apprendrai aussi ce que vous êtes, ce qu'il y a de ressources en vous, et les services que vous pouvez rendre à la religion, si les jours mauvais, que tout annonce, viennent affliger l'Eglise de Jésus-Christ. Je ne mentirai pas; vous ne le voudriez pas vous-même, et dans quarante-huit heures nous aurons une réponse qui lèvera vos doutes.

« Je dis quarante-huit heures : je crois devoir laisser encore ce temps à vos réflexions; car bien que dès aujourd'hui vous appartenez à l'autel, je ne veux pas vous y mener comme une victime un bandeau sur les yeux. Si le Ciel ne vous a

pas parlé, nous en resterons là et nous attendrons. »

Les deux jours s'écoulèrent. Silfrid se montra plus que jamais affermi dans sa résolution, et monseigneur Le Clerc de Juigné, sur le rapport qui lui fut fait, ayant approuvé le parti proposé par l'abbé Émery, eut une conversation particulière avec le néophyte. Celui-ci, dans les délais convenus, fut promu au diaconat, et successivement à la prêtrise. La chapelle particulière de l'archevêché reçut ses vœux. La ferveur du prêtre ne se démentit pas. Exempt d'excès, le zèle avec lequel il se livra aux fonctions de son ministère eut un caractère de durée. Dans la direction des des âmes, ses conseils furent prudents ; dans la chaire de vérité, sa parole fut forte avec mesure; empreinte de mélancolie, recommandée par un extérieur noble, et prononcée d'une voix douce, mais grave et souvent très-expressive, elle fut consolante pour les uns, et pour d'autres elle devint une menace salutaire. Ainsi commença l'apostolat de l'abbé Grévin. Ses premiers mois se passèrent dans les églises et les chapelles de la capitale, sorte de stage de l'avocat chrétien, destiné bientôt à plaider, à ses risques et périls, la cause de l'humanité outragée, et de la divinité

méconnue. Avait-il totalement oublié la femme qu'il avait chérie ? nous ne le croyons pas. La religion la plus austère serait impuissante à commander le sacrifice des souvenirs. Tout en voulant le triomphe de l'âme sur les affections mêmes qui n'ont eu rien de criminel, elle ne prétend pas que chacun les efface du registre de ses jours, pareil à la table chargée de chiffres sur laquelle l'algébriste promène l'éponge. Autrement, ne fût-ce que par pitié, le Ciel serait assez généreux pour nous enlever la mémoire, gardienne trop fidèle des tendres sentiments qui ont échauffé nos cœurs.

Berthe s'était flattée de retrouver aux champs, non pas la félicité d'un premier séjour, mais au moins une douce et paisible retraite. Moins oublieuse encore que Silfrid, elle vit bientôt cet espoir s'évanouir. Les vertes et fraîches prairies de Sept-Monts ne lui souriaient plus ; les bosquets étaient dépouillés de cet attrait mystérieux qui, deux ans plus tôt, l'appelait sous leur ombre ; ses rêveries n'étaient plus que de la tristesse ; ses lectures une manière de passer le temps, ou d'atteindre à la limite d'un jour que l'on voyait finir sans regrets et renaître avec indifférence ; pour elle, il n'y avait plus ni aurore ni crépuscule. Cette chambre jadis tapissée de bergame, où

elle avait reçu les leçons d'un ami, allait mieux à ses souvenirs, que ne lui plaisait la pièce nouvellement décorée du logis où ses heures s'écoulent dans une profonde solitude; et les carreaux de verre de Bohème, qui lui ouvrent une plus large vue sur la campagne, ne valent pas à ses yeux la croix de granit qui, soutenant les écussons armoriés de l'antique manoir, partageait sa fenêtre en quatre parties inégales. Assise dans la vaste embrasure, elle n'a plus à y devancer de son regard l'arrivée du maître qui allait lui demander compte de ses études. Ne trouvant plus à ses côtés les objets auxquels elle voudrait rattacher une époque de bonheur, elle est tentée d'y voir l'exécution d'un projet formé pour lui disputer jusqu'à ses plus chères réminiscences.

Toutefois, ce luxe qui a la prétention d'être au moins provincial et dont elle est entourée, a été le dernier effort d'une tendresse maternelle. S'il manque de goût, s'il fait sentir encore plus vivement le contraste qui existe entre son appartement de Paris et sa chambre mesquinement brillantée de Rozières, il lui rappelle aussi qu'un être maintenant couché sur une froide poussière, en faisait les apprêts pour une fille chérie; cette simple réflexion était toujours suivie d'attendris-

sement, et la plainte alors expirait sur ses lèvres.

Le clavecin tombait de vétusté : Berthe n'en put tirer un accord. Il lui eût été facile d'en demander un neuf à Paris, où ce genre d'instrument perfectionné commençait à se vendre sous le nom de forté-piano. Il lui suffisait même de témoigner un regret au comte de Saint-Méran, pour que ce riche seigneur se hâtât de lui envoyer celui qu'elle avait laissé dans son cabinet d'études : elle n'y songea seulement pas. Les cahiers de musique se couvraient de poussière; les jours de bonheur étaient déjà loin et les chants avaient cessé. Mais les pauvres vieillards étaient secourus, la nudité des enfants était couverte; c'était là ce qui, en la préservant d'un complet découragement, la rattachait à la vie.

Berthe, à la vérité, était rentrée à la ferme dans quelques-uns des soins du ménage; mais elle s'en acquittait plus par devoir que par goût. Confiées à son inspection, les ruches essaimèrent, le pigeonnier presque désert se repeupla. La remarque n'en échappa à personne dans le village de Rozières; on alla jusqu'à dire que les vergers du manoir n'avaient jamais été plus productifs que depuis son retour. Il tint à peu de chose qu'on ne prétendît qu'à dater de cette

heureuse époque, la laiterie était d'un meilleur rapport et que les fromages étaient plus savoureux. Ainsi on lui faisait les honneurs des largesses de la nature. L'affection qu'on lui portait ne s'égarait pas jusqu'à la flatterie; elle ne supposait pas non plus des faits sans réalité; elle se trompait seulement sur les causes, en oubliant que le précédent hiver avait laissé abeilles et colombes, jardins et troupeaux dans un état de souffrance. Si l'humble hameau de Rozières n'avait pas été éclairé d'un rayon de l'Évangile, Berthe sans s'y attendre en fût devenue certainement la Palès, et on eût volontiers déposé au pied de sa statue des offrandes de lait et de miel.

Aimée, respectée, elle promenait rarement sa douleur au-delà de l'enceinte des terres qui dépendaient du manoir. Un jour de dimanche, sur les deux heures de l'après-midi, la cloche paroissiale de Sept-Monts, depuis long-temps muette par la mort du curé, se fit entendre à Rozières. Berthe résolut de descendre dans la vallée, pour y assister à l'office divin. Cette promenade sera pour elle une distraction, en même temps que le désir lui en est inspiré par un sentiment religieux. Sa toilette des plus simples est d'une propreté décente; il suffit; vêtue de blanc, la tête défendue des

rayons du soleil par un chapeau de paille, elle pénètre par une porte latérale dans le petit temple. Les bancs y sont occupés; un prêtre est en chaire; il a choisi pour sujet de son homélie, le règne de la Providence en ce monde. A peine le son de sa voix parvient à l'oreille de Berthe qu'elle a reconnu Silfrid, Silfrid qui, nommé nouvellement à cette cure, n'a fait qu'entretenir son oncle un instant dans la matinée du même jour, et qui, s'étant borné à s'informer de la santé des hôtes du manoir, n'a pas eu le courage d'y porter ses pas.

Berthe, saisie et comme effrayée de cette apparition inattendue, laisse tomber son voile et va s'asseoir dans les rangs des femmes, près d'un pilier qui achève de la dérober aux regards du prédicateur, car elle est déjà masquée par une grande et épaisse fermière assise devant elle. L'allocution du jeune ministre de l'Évangile se continuait sans qu'il eût tourné ses regards vers l'étrangère survenue parmi ses auditeurs. Nous nous décidons à rappeler ici le dernier trait de ce discours improvisé, parce qu'il fut suivi d'un mouvement oratoire né de la situation dans laquelle l'abbé Grévin se trouva placé, après avoir aperçu inopinément la femme qui n'avait pas

encore perdu sur lui tout pouvoir. Sa parole était, cette fois, familière, telle qu'il convient de l'adresser à d'honnêtes villageois, peu disposés à entrer dans des sujets de controverse. Il avait cru qu'il leur devait un autre langage que celui dont avec succès dans le mois précédent, il avait frappé les voûtes de la basilique de Saint-Sulpice.

« Mes bons amis, leur disait-il, oui les bienfaits que chaque saison renouvelle autour de vous, et à la reproduction desquels le Ciel a voulu que votre travail contribuât, la marche régulière des jours et l'ordre invariable de la nature, cet ordre que rien ne trouble, que rien n'arrête, qui se perpétue dans les espèces animées, ainsi que dans les plantes; qui n'est sujet à aucune confusion et à aucun mélange prolongé, attestent que la Providence veille sur ce globe, ainsi que sur l'univers dont il n'est qu'une bien faible partie. En y plaçant l'homme, de toutes les créatures la plus intelligente, elle semble s'en être imposé le soin avec une plus étroite obligation... Cependant, mes chers paroissiens, Dieu a été nié par quelques esprits égarés dans leur orgueil ou dominés par des passions, auxquelles il importait d'échapper à toute surveillance; ainsi, le malfaiteur commencerait volontiers par se dé-

faire du juge qui doit plus tard prononcer sa condamnation. Eh bien, mes amis, il faut que je vous raconte à ce sujet ce qui s'est passé dans un village voisin de Paris. Donnez-y toute votre attention, car je souhaite que vous vous en souveniez, lorsque des bouches ignorantes ou mal intentionnées voudront répandre des doutes affligeants dans votre esprit.

« Un charlatan avait dressé ses tréteaux au milieu d'un champ de foire : à sa voix des curieux de tout sexe et de tout âge étaient accourus et se pressaient autour de la table sur laquelle il roulait une demi-douzaine de dés, pariant qu'à tous coups il amènerait une rafle de six. Effectivement, les dés, chaque fois sortis du cornet, quoique régulièrement taillés et avec des faces égales, présentaient aux yeux des bons paysans ébahis leurs côtés noircis de six points. Les paris s'étaient multipliés, toujours à l'avantage du charlatan, lorsqu'un voyageur qui passait là par hasard, s'étant approché de son oreille, lui dit à voix basse : Je vous conseille, l'ami, de déguerpir au plus tôt, autrement je vais vous faire ramasser par les cavaliers de maréchaussée; car il est impossible que le même nombre, constamment ramené par vous, soit un pur effet du

hasard. A coup sûr vos dés sont pipés! » A ces mots accompagnés d'un geste expressif, le charlatan plia bagage. Les dès étaient effectivement pipés (1).

« Eh bien! mes frères, quand vous voyez que chaque arbre porte son fruit; que chaque graine engendre la plante dont elle sort; que les mêmes animaux, s'appariant ensemble, perpétuent les mêmes familles; qu'aucune espèce nouvelle n'apparaît sur la terre; que les astres, qui ont brillé cette nuit dernière dans le ciel, y brilleront dans celle de demain; que le soleil qui a réchauffé vos pères, vous réchauffe aujourd'hui; qu'on peut affirmer qu'il mûrira les moissons de vos enfants, comme il mûrit en ce moment les vôtres; enfin, lorsque tout ici-bas restant en l'état où l'a mis le Créateur, tout pourtant se renouvelle chaque siècle, chaque année, chaque jour, sans qu'il

(1) Le prédicateur, pendant son séjour à Paris, avait probablement entendu cette anecdote, racontée vers la même époque par l'abbé Galiani, dans un souper de philosophes, pour lesquels Dieu et la Providence n'étaient que des êtres de surérogation. Le fait cité ici se trouve dans les mémoires de Gorani; l'abbé Grévin jugea qu'il renfermait en lui-même quelque chose de frappant; nous le croyons aussi, et nous ne sommes pas étonnés qu'il ait essayé de l'appropier à son auditoire.

(*Note de l'éditeur.*)

arrive le moindre trouble dans le firmament parcouru en sens divers par des milliers d'astres, des milliers de fois plus vastes que le nôtre, sans que le moindre oubli des lois primitives se manifeste sur la terre où les générations se succèdent, certaines de rencontrer à leur naissance, des berceaux, des abris, des aliments et jusqu'à des sépulcres appropriés à leur nature, n'est-on pas en droit de dire à la face de tous les philosophes du monde, « que les dés ont été pipés? »

« Mes frères, ce n'est pas un charlatan qui est venu abuser ainsi de notre crédulité ! Celui qui a fait ces choses ne nous trompe pas. Ses bienfaits quotidiens sont réels. Non-seulement nous en sommes les témoins, mais nous en sommes sustentés, nourris, vêtus, abrités. Nous en profitons de cent manières, nous en jouissons, tandis que nos maux sont presque notre unique ouvrage, ou deviennent des épreuves dont le grand ouvrier de ce bel univers nous tiendra compte. »

Comme le curé nouvellement installé prononçait ces derniers mots, la femme qui couvrait Berthe de sa large stature, se leva pour sortir de l'église, et laissa exposée aux regards du jeune ecclésiastique, celle qui, depuis des années, avait été le mobile de toutes ses actions. Afin de

mieux entendre de belles et sages paroles, peut-être souhaitant entrevoir à la dérobée l'attitude noble et touchante de l'orateur, la jeune fille avait relevé son voile. Mais son apparition fut plus puissante sur le prêtre, que celle de ce dernier n'avait produit d'effet sur Berthe elle-même. Ne se sentant pas en état de continuer immédiatement son allocution, il s'agenouilla dans la chaire; et, invoquant le Dieu dont il était le ministre, il lui demanda la force de résister à cette attaque imprévue d'une passion redoutable jusque dans ses défaites. Sa prière fut courte, mais véhémente. Il se releva bientôt en prononçant ces paroles d'une voix forte, bien qu'elle se ressentît encore de son trouble :

« Oui, mes frères, et je ne le dissimulerai pas dans cette chaire de vérité, indépendamment du mal moral que trop souvent nous devons nous imputer à nous-mêmes, puisque nous avons sur les animaux l'immense avantage d'être en possession d'une liberté intelligente, il y a de grandes douleurs sur la terre! Le don d'aimer a été accordé à l'homme; il ne sort des entrailles qui l'ont porté, qu'avec un cœur susceptible d'attachements; et pourtant tous les jours, les amis sont enlevés à leurs amis, le père à la famille

dont il était le soutien laborieux, la mère au nourrisson qui vivait de son lait, qui se réchauffait de ses bras, l'épouse à l'époux qui voyait en elle la bénédiction d'en haut accordée à ses jeunes années, et plus tard promise à ses cheveux blancs! Que de joies changées en amertume! que de funérailles prématurées! oui, mes frères, il y a de grandes douleurs ici-bas! celui qui vous parle en a déjà reçu les atteintes; mais elles proclament à haute voix, que nous ne sommes pas les enfants de la glèbe, destinés à la remuer pendant quelques jours pour la forcer de produire un misérable aliment et à périr ensuite à sa surface, heureux en y rentrant de trouver notre dernier abri! quelque chose de mieux nous attend, quelle qu'ait été notre place dans l'économie présente, que la coupe de la vie ait été frottée pour nous de miel ou d'absynthe. Ce sont les cœurs honnêtes qui sont brisés par ce que nous nommons improprement les coups de la fortune. Eh bien, ce sont aussi ceux-là qui seront consolés! Qui vous a dit que les enfants ne seront pas rendus à leurs mères, les amis aux amis? Qui vous a dit qu'en dehors de ces attachements, dont la rupture est si déchirante, l'époux ne retrouvera point l'épouse embellie de charmes qu'il

ne lui connaissait pas, et l'amant vertueux la compagne promise à son amour ?... O mon Dieu ! vous êtes juste, vous êtes puissant ; c'est assez pour moi : votre justice, qui a l'œil ouvert sur nos douleurs, comme sur les plus faibles mouvements du ciron, et qui a écouté nos soupirs ainsi qu'elle *entend croître le brin d'herbe* (1), nous indemnisera de toutes nos peines non méritées ; votre bonté qui a pitié du passereau et de la brebis nouvellement tondue, nous tiendra compte des autres, et votre puissance fera le reste ; car vous êtes le Dieu fort ! C'est vous qui avez tracé une route de feu au soleil ; c'est vous aussi qui avez ordonné à la rosée de descendre sur la terre ! Le chrétien peut donc s'endormir en paix ! O Créateur des hommes, votre Fils bien-aimé est venu lui-même assouplir l'oreiller sous notre tête. Sa parole sainte assure le bonheur à ceux qui ont pleuré, *beati qui lugent* (2) et le pardon à ceux qui ont aimé ; *multa remittuntur ei quia dilexit multùm* (3). Ames souffrantes, cœurs endolorés, ainsi soyez tranquilles sur votre avenir ! ce n'est plus

(1) Paroles de Job, et du roi psalmiste.

(2) Sermon sur la montagne. Évang. selon Saint-Mathieu, ch. 5, vers. 5.

(3) Évang. selon saint Luc, ch. 7. verset 47.

à vous de vous en mêler, puisque votre Père céleste en a pris le soin ! »

Ainsi s'exprima le pasteur de Sept-Monts, et ensuite il marcha d'un pas ferme vers l'autel pour y accomplir l'office du jour, après lequel Berthe retourna toute pensive à Rozières. Ce que cette scène avait eu de dramatique pour les deux personnages principaux de cette histoire, était échappé à tous les regards. Pendant que Silfrid puisait dans sa propre situation un bel argument en faveur de la vie future, l'assistance ne connut rien de ces vives palpitations qui agitèrent le sein de la fille rendue au hameau natal ; elle n'eut pas davantage le secret de ce trouble, accompagné de tremblement, dont fut saisi le ministre de l'autel s'acquittant pour la première fois des devoirs de l'apostolat, en face de la femme promise naguère à sa couche.

La nuit se passa pour l'un et pour l'autre, dans une longue insomnie qui remplit leurs âmes d'effroi. Silfrid s'accusa d'avoir manqué en même temps de courage et de présence d'esprit, dans la matinée de la veille. Si après avoir salué son oncle au presbytère de Rozières, il avait pris la précaution de visiter les hôtes du manoir et de les prévenir de son installation dans la cure voi

sine, ainsi qu'il était convenable de le faire, ni lui ni Berthe n'eussent été exposés à une reconnaissance imprévue, dont les suites pouvaient prêter à d'étranges conjectures. Le mystère qu'il y avait mis était blâmable, s'il n'indiquait une défiance dans ses forces. Or, cette crainte honteuse pour un ouvrier de l'Évangile, il avait été loin de la témoigner devant son évêque, puisqu'il avait accepté la cure vacante de Sept-Monts. C'était donc par une véritable inconséquence que, se voyant à deux pas de la ferme Harriot, il s'était abstenu de s'y rendre. Pour réparer, quoiqu'un peu tardivement, cet oubli qui était un véritable tort de conduite, il se décida à se présenter au manoir dès le lendemain matin.

Cette entrevue fut grave; chacun fut triste, mais chacun garda sa dignité. Les coups les plus sensibles avaient été portés la veille : il en résulta au moins cet avantage que, les premiers pas étant faits, ces deux infortunés purent se retrouver ensemble, sans émotions trop inquiétantes, mais toujours avec le respect qu'ils croyaient réciproquement se devoir.

Nouvellement arrivé de Paris, Silfrid emprunta une large matière d'entretien aux événe-

ments publics, qui n'avaient que trop d'importance. Ensuite, il donna à Berthe des nouvelles bien fraîches du comte de Saint-Méran ; et elle lui en sut gré. Elle rapporta à sa véritable cause, c'est-à-dire à l'esprit de son état, le silence absolu dans lequel il se renferma sur l'épouse de ce respectable ami ; mais il n'eut garde d'oublier le baron de Clairvaux, et il la blâma de n'avoir pas accepté la main de cet excellent homme, sans avouer que la lettre par laquelle le refus de Berthe était exprimé, lui ayant été communiquée du moins en substance, il en avait ressenti une joie secrète. Aussi, il ne put se défendre de rougir en traitant de cet objet qu'il se hâta d'abandonner sans s'être ménagé une transition vers un nouveau.

En effet, la fidélité dépourvue de tout espoir que lui conservait son ancienne et jeune écolière, en dépit de lui-même, trouvait une place de prédilection dans sa pensée. Il avait beau la chasser, elle se représentait toujours, fût-ce au milieu des occupations les plus graves de son ministère. C'était son tourment, c'était son supplice. Chaque fois, il s'en adressait des reproches, suivis de scrupules qui le conduisaient à des réconciliations, dont son directeur spirituel finit

par l'exempter, après avoir reconnu que la cause en était involontaire. Dévoué à ses devoirs, le malheureux eût voulu qu'une passion réduite au silence ne laissât pas de traces dans son cœur, et il oubliait que le captif qui a eu la force de rompre ces sortes de chaînes, en traîne encore longtemps les débris.

XXIV.

AMOUR ET RELIGION.

L'infortune révolte les esprits superbes; elle incline toujours vers le Ciel les cœurs droits et honnêtes. Il semble qu'il en soit de l'homme en butte à des peines sérieuses, comme de ces plantes qui, enfouies dans un souterrain, dirigent vers le soupirail le plus proche leur pampre étiolé. Il leur faut de l'air et de la lumière; c'est leur condition de vie : ainsi, l'âme qui se débat sous la main du malheur, cherche sa force en dehors d'un monde qui la maltraite. Pour peu qu'il fût permis de se servir d'une telle expression, on serait tenté de dire qu'elle aspire Dieu par tous ses

pores. Si Berthe n'avait pas été enlevée au séjour de Paris, certainement elle y eût conservé ses principes religieux; car, non-seulement en elle ils faisaient partie de cette éducation du jeune âge dont le souvenir est le dernier qui s'efface; mais encore ils étaient en parfaite harmonie avec son jugement d'une rectitude remarquable, et ses sentiments qui, pour être élevés, ne la portaient pas moins vers les affections douces et tendres. Mais il est à présumer que sa piété, modifiée par des habitudes parisiennes, n'eût pas eu le caractère qu'elle prit à deux lieues de Soissons, dans un hameau où tout lui parlait d'un amour condamné à se taire.

Au bout de quelques mois de douleur et de larmes secrètes, son âme se replia sur elle-même. Lorsque sa solitude lui pesait ou lui devenait importune, en lui présentant l'image d'un passé qui avait peut-être trop de charmes pour qu'elle pût y arrêter impunément ses regards, elle se réfugiait dans la prière. Sa foi s'accroissait de ses chagrins, non sans en tempérer l'amertume. D'ailleurs, Silfrid existait dans son voisinage. Il se passait peu de semaines où elle ne le vît, où elle n'entendît la parole sainte sortir de ses lèvres; et il est si doux, pour une femme, d'être de la re-

ligion de l'homme qu'elle a aimé et qui, par une continuation de son estime, est devenu pour elle un guide spirituel, que cette vie avait encore de quoi se faire chérir. Ces liens rompus mais restés dans sa mémoire, ces liens nouvellement formés mais purifiés par l'autel même auquel ils se rattachaient de part et d'autre, étaient chastes comme les cœurs. Un événement pénible, quoiqu'on dût le prévoir, vint les resserrer. L'oncle de Silfrid, le bon curé de Rozières, chargé d'ans et de bonnes œuvres, eut à se présenter devant son créateur, au terme d'une vie dont le compte était facile à rendre. Il fut regretté, pleuré. Le neveu célébra les obsèques de ce vieil ami de son enfance, avec la douleur touchante de l'homme qui sent une perte, et la résignation grave du ministre de l'Évangile qui proclame l'immortalité des justes.

« Digne pasteur du modique troupeau com-
« mis à vos soins (dit-il avant de jeter la terre qui dévore, sur la dépouille du prêtre septuagénaire), ce n'est pas sur vous que nous nous af-
« fligeons! Vous saviez que le Rédempteur a
« vécu et qu'il vit encore. Malgré cette crainte
« religieuse avec laquelle vous vous êtes appro-
« ché de votre juge, vous saviez que vous re-

« trouveriez en lui votre Sauveur, et que l'âme
« du juste ne périra pas : la vôtre s'est donc raf-
« fermie à cette heure suprême. O mon Dieu, je
« n'en forme aucun doute, vous avez déjà tendu
« la main au digne vieillard dont les débris pé-
« rissables vont disparaître à nos yeux, pour se
« ranimer au grand jour de votre justice; vous
« l'avez déjà associé à la félicité du Ciel; car, en
« serviteur fidèle, il n'a point enfoui le talent
« que vous lui aviez confié! C'est donc sur nous
« que nous avons à gémir, sur nous qui avons
« à traverser cette vallée de fausses joies et de
« douleurs réelles. Restes vénérables du prêtre
« qui a prêché l'Évangile et qui l'a pratiqué pen-
« dant quarante ans dans cet humble village,
« nous vous rendons à la terre ! Et puisse la bé-
« nédiction qu'il a si souvent donnée au nom du
« Très-Haut à ces champs et à ces cabanes, y re-
« poser encore pour le bonheur temporel et spi-
« rituel de leurs habitants! »

Ainsi, dérogeant pour la première et dernière fois à l'usage qui se borne aux prières du rituel, le jeune curé parla sur la tombe de celui qui avait vu ses cheveux blanchir dans les travaux du sanctuaire. Il y avait dans la tristesse profonde avec laquelle il s'exprima, quelque chose de péné-

trant. On eût dit un de ces soupirs qui, exhalés des profondeurs de l'âme, au nom des misères de la vie présente, en demandent une meilleure à la justice de l'Éternel. Une pierre fut posée sur la dépouille du pasteur émérite. Le vase du saint sacrifice y fut sculpté en relief; le ciseau enfonça dans le granit un nom qui devait bientôt s'effacer sous les pieds des passants ou s'user sous l'humble prière, et une vie de vertu, destinée à ne laisser après un petit nombre d'années que des traces fugitives dans la mémoire des hommes, fut confiée aux archives célestes qui en conserveront à jamais le dépôt.

C'est avec ces pensées mélancoliques que Berthe rentra au manoir. La mort de l'abbé Grévin obligea le curé de Sept-Monts à partager ses soins entre cette paroisse et celle de Rozières; car la disette de prêtres se faisait sentir dans les campagnes. Le zèle était loin de se refroidir; mais les ordinations n'avaient plus lieu dans la proportion des extinctions; ce qui, suivant la remarque de Silfrid, rappelait déjà cette parole de l'Écriture: « Je frapperai le pasteur, et le troupeau sera dispersé. »

Les communications entre le presbytère et la ferme Harriot, à dater de cet événement, devin-

rent plus fréquentes. Toutefois, l'abbé Grévin conservait son principal domicile à Sept-Monts. Il était rare qu'il séjournât à Rozières; on l'y voyait tout au plus, chaque second dimanche, après la célébration de l'office divin. Il acceptait quelquefois le dîner du ménage Harriot; mais la soirée ne s'achevait pas, sans qu'on le vît franchir le vallon qui le séparait de sa cure.

Berthe se réjouissait de ce que les occasions de voir et d'entretenir son ancien instituteur, quoique rares, s'offraient au moins de temps en temps. Toujours prévues, toujours attendues, elles devenaient chaque fois le motif d'une petite fête au manoir. Silfrid, dans certains moments, semblait les éviter; dans d'autres, il s'y abandonnait avec un plaisir qu'il se reprochait ensuite ou qu'il se justifiait à lui-même, comme y trouvant la seule distraction de ses pénibles travaux. Il est certain que des sujets de morale ou des aperçus historiques étaient les principaux objets de ses conversations, quand l'arrivée d'un étranger, telle que celle du jeune notaire dont il a été fait déjà mention, n'y jetait pas les événements mémorables qui se succédaient alors avec une effrayante rapidité.

L'élève et son maître s'étaient interdit les lec-

tures qui jadis leur étaient familières. Voici à quel sujet ils s'en imposèrent l'absolue privation. Vers la fin de l'été de 1791, assise dans le jardin du manoir à l'ombre d'une treille garnie de grappes et de pampre vert, Berthe avait deux ou trois livres épars à ses côtés; Silfrid survint, il ouvrit négligemment un de ces volumes qui portait à diverses pages des signes de rappel; c'étaient les lettres d'Yorick à Élisa.

« J'ai marqué au crayon différents passages, lui dit Berthe, dans le volume que vous tenez à la main : voulez-vous les lire, mon ami? Je crois qu'ils vous prouveront que les rapports intimes supposés avec malignité entre mistriss Draper et l'ancien prébendaire d'York, étaient dépourvus de fondement.

Elle indiqua les numéros des pages, et Silfrid lut à haute voix :

Lettre de Sterne à Elisa.

« Puisse le Dieu de toutes bontés être ton protecteur, maintenant que tu es sans défense! Et, pour ta consolation journalière, grave bien dans ton cœur cette vérité : Que, quelle que soit la portion de douleur et de peine qui t'est réservée ici-bas, elle sera pleinement compensée, dans une mesure supérieure de

« bonheur, par l'Être tout-puissant que tu as si sagement choisi « pour ton éternel ami !

« Adieu ! Compte sur moi, comme sur le plus ardent et le plus « désintéressé de tes amis. »

« Allez à la page que j'ai marquée plus loin, » ajouta Berthe. Sur cette invitation, Silfrid continua de lire toujours dans les lettres de Sterne :

« Que la pauvreté, la douleur et la honte soient mon partage, « si je te donne jamais lieu, Élisa, de te repentir d'avoir fait « ma connaissance ! D'après cette potestation que je fais en « présence d'un Dieu juste, je le prie de m'être aussi bon dans « ses grâces, que j'ai été pour toi honnête et délicat !... Je ne « voudrais pas te tromper, Élisa ; je ne voudrais pas te ternir dans « l'opinion du dernier des hommes, pour la plus riche couronne « du plus fier des monarques. »

« Vous trouvez aussi la trace de mon crayon à côté de deux passages des lettres de mistress Draper, observa Berthe ; voyez et vous jugerez ensuite si les bruits qui ont couru ne sont pas injustes. »

M. Grévin chercha les pages indiquées et lut ce qui suit :

« Dieu est mon éternel appui ; c'est à lui que je m'adresse « pour obtenir les forces dont j'ai besoin ; et tant que je respire- « rai l'air de la mortalité, je tournerai vers vous mes regards, « Yorick ! Vous êtes mon maître, mon ami, mon bon génie,

« Que notre mutuelle affection continue d'être pure et vertueuse, « jusqu'à la dissolution de nos corps fragiles !... Mais s'il existe « plus tard un lien entre les âmes, ainsi que je l'espère, puis- « sions-nous jouir de ces transports délicats et célestes que con- « naissent sans doute les anges, quand ils participent à la gloire « ineffable de leur créateur ! »

Et plus loin les yeux de Silfrid furent arrêtés par ces lignes qui furent encore lues à haute voix :

« Mon Yorick, mon cher ami, partagez mes pensées avec celui « à qui je suis liée par le devoir... ne m'oubliez pas dans vos « prières... Occupez-vous d'Élisa pendant la veille et laissez-moi « comme une ombre chérie, enchanter votre imagination pen- « dant votre sommeil. Toute à vous, adieu ! adieu !. »

En prononcant ces dernières paroles, Silfrid regarda la jeune fille de la ferme... Dans son innocence, elle lui souriait ; à cette vue trop pleine de charmes, le ministre de l'autel se troubla. Berthe rougit ; le feu monta également au visage de son ancien ami dont il chassa momentanément la pâleur ; et le prêtre, jetant avec dépit le livre sur le gazon, accompagna les réflexions suivantes d'un geste expressif :

« Mademoiselle, de telles lectures ne sont pas bonnes pour nous... Croyez-moi, Berthe, mettez ce livre sous clef... Cet homme, cette femme

ont été bien hardis de se jouer ainsi avec le feu. En vérité, ils tentaient le Ciel et la terre! je n'aurai pas leur courage. »

Le curé de Sept-Monts n'articula que ce peu de mots et sortit du jardin. On le vit traverser à pas précipités le sentier qui le ramenait à sa maison presbytérale. C'est qu'en effet, l'image de Berthe avait causé plus d'une fois son désespoir, en le poursuivant dans ses songes. Il n'avait pas toujours jugé aussi sévèrement l'auteur original qu'il venait de proscrire ; tant il est vrai que les sentences des pauvres humains changent avec les situations que le Ciel leur a faites, ou dans lesquelles, plus fréquemment encore, leurs passions les engagent ! Après cet incident léger qui eut presque les caractères d'un événement, de toute une semaine Silfrid ne reparut à Rozières. A dater de la même époque, Corneille, Racine surtout, et tous les livres où le cœur a parlé un tendre langage, cessèrent d'offrir une distraction aux deux solitaires, chez lesquels ils eussent pu réveiller des sentiments assoupis par le devoir. Leurs entretiens, nourris de la lecture des moralistes du dix-septième siècle, prirent une gravité que l'état des affaires publiques du royaume attrista bientôt de ses teintes les plus sombres.

Louis XVI, échappé au château des Tuileries où il ne régnait plus, y fut ramené violemment. Une constitution à laquelle il n'avait pas coopéré, lui fut imposée. De part et d'autre, on la jura sans y croire; les députés de la seconde législature arrivèrent des quatre-vingt-trois départements, avec le projet formé de la renverser. Avili au 19 juin 1792, le monarque tomba de son trône au 10 août et fut écroué le lendemain dans la prison du temple avec sa famille. Au nom de la liberté, toute liberté civile et religieuse disparut. Sourde d'abord, une persécution, dont les empereurs les plus cruels nous eussent à peine légué le souvenir, fut formulée législativement contre un culte de quatorze siècles d'existence. Son baptême de sang lui fut donné aux journées de septembre de la même année. Les Carmes de la rue de Vaugirard et l'Abbaye voisine du carrefour Bussy fournirent les fonts baptismaux. Sans l'armée restée toujours française, sans l'armée saintement désobéissante au décret de mort porté contre les prisonniers qu'elle faisait, l'honneur et le pays étaient perdus. Ce dernier eût péri enveloppé des langes d'une république mensongère. Le Ciel permit qu'un sentiment de nationalité survécût aux forfaits et aux désastres de l'inté-

rieur. Une noblesse délirante et présomptueuse se mit en quête d'oppression contre ses concitoyens et leur chercha des fers à l'étranger : elle n'y trouva que le mépris de son incivisme. C'était à Coblentz, disait-elle ironiquement, qu'elle allait défendre un roi qui, après l'avoir comblée de grâces, devait, privé de tout secours, porter sa tête sur un échafaud au sein de la capitale de ses états ! Un prêtre seul aurait le courage de lui ouvrir la route du Ciel. Aussi, Dieu fit justice de cette amère dérision ; et ceux qui avaient menacé insolemment leur patrie d'une correction à laquelle la Rome ancienne livrait ses esclaves, se trouvèrent heureux de relever plus tard leurs foyers, sous la protection d'un grand homme vainqueur de l'anarchie et de l'Europe coalisée.

C'étaient des curés, de pauvres vicaires à portion congrue, qui étaient destinés à recueillir l'héritage le plus précieux des Apôtres, la faim et la misère, les prisons et les tortures. Déjà et depuis long-temps, presque tous les prélats avaient sécoué la poussière de leurs pieds. Trouvant le poids du jour trop pesant pour eux, et avertis par les signes précurseurs des tempêtes, ils avaient cru sage de demander l'hospitalité aux contrées voisines. De là, il leur plaisait de

fortifier, de leurs mandements clandestins l'âme des ouvriers plus intrépides qui s'étaient substitués à leur apostolat. Le péril n'était point échappé aux regards de Silfrid ; il avait tout prévu, et il resta à son poste.

Au premier bruit de l'orage qui grondait à l'horizon, Berthe avait invité son généreux protecteur à se réfugier dans le hameau de Rozières. Tels furent les termes auxquels elle eut recours pour lui persuader d'accepter une retraite, dont les soins de sa fille adoptive essaieraient de lui dérober l'ennui.

« Quittez cette capitale, mon noble ami, quittez, je vous en conjure, cette enceinte de murailles où je crains qu'on ne parque des victimes pour les immoler plus sûrement ! Puisque vous n'avez pas voulu suivre madame la comtesse actuellement en Allemagne, suivant ce que vous m'avez écrit il y a déjà plusieurs mois, venez visiter nos humbles pénates. Ils seront tout fiers de vous posséder. Dites à l'excellent baron de Clairvaux de vous accompagner. Mon père et moi nous serions fâchés de séparer des amis aussi dignes d'estime.

« Je viens de parler de mon père : ne l'êtes-vous pas aussi, monsieur le Comte? Berthe n'est

elle pas la fille de votre adoption ? ne lui avez-vous pas permis d'en prendre le titre? Eh bien! c'est votre enfant qui vous appelle, qui veut veiller sur vos jours ! ne soyez pas sourd à sa voix ! comblée de bienfaits pendant qu'elle habitait votre hôtel, ce qui est encore plus, entourée d'égards après un événement qui semblait devoir la déshériter de votre tendresse, elle vous offre un modeste asile, mais qu'elle tâchera de rendre moins indigne de vous par ses soins et ses attentions. Ne le dédaignez pas, je vous le demande en grâce, mon respectable ami! L'esprit révolutionnaire n'a pas gagné nos campagnes ; on n'y espionne pas encore la vie de leurs paisibles habitants. Nous avons de belles prairies, de frais bosquets, des eaux limpides. J'ai des livres, vous n'ignorez pas de qui je les tiens ; un honnête libraire de Soissons nous enverra les nouveautés ; je ferai pour vous de la musique ; je chanterai ; vous aimiez ma voix, vous me direz si je l'ai perdue, car je n'en sais rien moi-même. Enfin je tâcherai d'avoir de l'esprit. En style de campagnarde, je vous donnerai le dessus de mon panier ; et je remercie madame de Sévigné de m'avoir fourni ce mot charmant. En effet, pour qui garderais-je ce que j'aurais de bon? quelle

occasion meilleure de le dépenser pourrait jamais s'offrir? venez! nous vivrons obscurément, mais en paix avec la terre, et, je l'espère, aussi avec le Ciel!

« Loin de votre pensée comme de la mienne, ô le meilleur des hommes, que je prétende m'acquitter envers vous! ce serait chose impossible. Fût-elle en mon pouvoir, je crois que je ne la tenterais pas, et pourtant ne me dites pas ingrate! Silfrid, qui a eu tant à se louer de vous, aura bien du plaisir à vous voir. Il vous saura gré de vous être déplacé. J'en serai reconnaissante pour lui; car son caractère, naturellement sérieux, s'assombrit de jour en jour. Il étudie, il prie, il visite les malades; il remplit scrupuleusement tous les devoirs de son état, mais il n'est pas heureux, quoiqu'il prétende le contraire. Le suis-je moi-même? hélas! non, mon ami! Nous avons été blessés l'un et l'autre; nous souffrons, mais nous n'osons nous le dire. Chargé actuellement de deux cures, il s'en prévaut pour ne passer, de loin en loin, que quelques minutes à la ferme. Je ne le fuis pas, et il le sait; il m'évite et je ne le vois que trop. Voilà où nous en sommes. Votre présence serait une diversion qui ramènerait le calme dans cette âme si belle et si noble. Bien

entendu que nous ne serions pas assez indiscrets pour vouloir vous retenir après l'apaisement de la tempête.

« En prenant la liberté de vous appeler à Rozières, je n'oublie pas que vous seriez encore sur vos domaines... Je vous y désire pour nous comme pour vous. Je me trompe, mon excellent ami : c'est pour moi, oui pour moi toute seule, que je vous veux ici; car le coup qui vous frapperait ailleurs, tomberait sur votre pauvre Berthe. Tenez-le pour certain ; entre nous il n'y a pas l'espace d'un cheveu ; et, si vous pensez aussi souvent à moi que je pense à vous, nous ne nous quittons guère.

« Votre fille respectueuse : BERTHE. »

Cette lettre était écrite immédiatement après le 10 août. Elle renfermait pour le comte de Saint-Méran, une invitation tellement douce et pressante de se rendre à Rozières, qu'il se décida à traiter particulièrement de cet objet dans sa réponse. Celle-ci fut différée de quelques semaines, pendant lesquelles Paris fut agité de tels mouvements convulsifs qu'ils firent cesser toute correspondance entre les meilleurs amis. Le 15

septembre seulement, la lettre qu'on va lire fut mise à la poste; et encore cinq minutes après qu'elle fut échappée de ses mains, le comte tremblait à l'idée de s'être compromis avec la personne à laquelle elle était adressée.

« De la rue de l'Université, 14 septembre. »

« Mon aimable Berthe, j'ai lu avec attendrissement votre lettre sous la date du mois précédent. Je vous y ai retrouvée tout entière. C'est toujours votre bon cœur, votre douce sensibilité, votre droit jugement; toujours votre esprit agréable et délicat jusque dans sa gracieuse légèreté. Vos offres m'ont ému jusqu'au fond de l'âme; mais le péril est partout aujourd'hui, mon enfant, en province comme à Paris. Des scènes pleines d'horreur se sont passées sous nos yeux depuis la réception de vos pages qui, hier encore, faisaient une diversion à mes tristes pensées.

« On a égorgé pendant huit grands jours dans les prisons de la capitale avec un appareil dérisoire de quelques formes judiciaires. Choisi dans ce que la ville a de plus impur, le tribunal lavait sa boue avec du sang. Quelle justice cela nous

promet-il pour l'avenir? Dieu seul le sait! mais je suis persuadé que le mal se propagera, qu'il envahira bientôt les départements, et que tout ce qui ne portera pas la livrée du crime, ne tardera pas à tomber sous ses coups.

« Je ne serais pas vingt-quatre heures à Rozières, que ma présence y exciterait des soupçons, et que je deviendrais le sujet d'une correspondance active entre le petit club de Soissons, jaloux de faire un peu de bruit, et la société des jacobins de Paris à laquelle il est sûrement affilié. Ma peine serait grande de vous susciter des embarras, plus grande encore de vous compromettre. Dans votre bonté, vous me proposez, ma fille, de partager avec vous un tranquille repos et de frais ombrages : après le hideux spectacle dont j'ai été le témoin, après les vociférations qui bourdonnent encore à mon oreille, je me demande s'il peut exister quelque part de frais ombrages sur la terre de France? L'air y doit être partout souillé, la verdure partout flétrie! et pourtant je suis persuadé que nous sommes loin de toucher à la limite du malheur. Si j'avais trente ans, Berthe, je prendrais un fusil pour aller défendre à la frontière la patrie que l'on déshonore ici. Car la patrie existe toujours pour moi; je ne suis pas

du nombre de ceux qui vont la chercher, ou qui la placent à l'étranger. Rien, à mon sens, n'est plus faux, plus subversif de tout ordre social, que ce vers d'un grand poète : « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. » La France sera toujours, pour moi, en France. Le pays, vous m'entendez, le pays est la seule puissance au monde à laquelle je reconnaisse le droit d'avoir tort envers ses citoyens. Il est vrai que c'est à ses risques et périls, car tôt ou tard il en porte la peine.

« Mais dans ces cas-là même, les honnêtes gens ont des devoirs à remplir... S'ils ne font pas volte-face à l'anarchie, s'ils se livrent à une fuite honteuse, quel espoir restera-t-il d'un rétablissement de l'ordre? Sans parler d'une immoralité trop avérée, la tête de la société française est coupable d'une faute de tactique: et celle-ci date déjà de loin. En 1789, la noblesse bretonne attachée à des priviléges qui n'étaient plus qu'un anachronisme, protesta contre le mode de convocation des états-généraux. Elle refusa d'y envoyer vingt-six de ses membres; le haut clergé de la même province, treize : voilà trente-neuf députés qui ont manqué à une assemblée souveraine, où plus d'une délibération importante a été emportée

par une majorité de quelques voix! C'était une sorte d'émigration anticipée, une manière de déportation volontaire : pourquoi s'y résigner? Les événements nous auraient également entraînés, va-t-on me dire : à cela je répondrai que je n'en sais rien; mais au moins chacun eût fait son devoir, et c'est quelque chose!

« Ces principes, auxquels je tiens fermement, m'ont décidé à ne point accompagner madame de Saint-Méran dans ses excursions lointaines. J'ai résisté à toutes les sollicitations. C'est contre mon gré et sans mon aveu qu'elle s'est éloignée, et elle ne m'a quitté qu'en me dérobant ses préparatifs de départ. Je la soupçonne de l'avoir concerté avec le marquis de Fernaze; j'en suis fâché pour elle, car elle s'est fort mal associée. Le malheur est qu'on soit tenu de voir de pareilles gens à Paris, mais ce n'est pas un motif de les choisir pour compagnons de voyage. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis quinze mois, ils ont disparu tous deux presque au même jour. Il y avait déjà long-temps que la comtesse ne payait aucun de nos fournisseurs. Elle m'a laissé tous leurs mémoires à solder, ce qui monte à une somme assez considérable dont elle doit être nantie, surtout si j'y ajoute deux rentes constituées

sur sa tête, qui, par suite de négociation, lui ont été remboursées.

« Ce vide dans ma caisse, quoiqu'imprévu, ne m'a point gêné, parce que j'ai de l'ordre; mais ce que je trouve d'insolite, c'est la hardiesse avec laquelle on ne cesse de m'écrire pour me vanter les plaisirs de Coblentz et pour m'engager sous peine de déshonneur, à rejoindre le corps de Condé qui s'organise sur les bords du Rhin. Notez qu'on me recommande avant tout, de vendre des terres, d'emporter avec moi de l'or et des traites sur Londres et Hambourg. J'ai répondu comme je le devais, à ces injonctions par trop cavalières. Ma chère Berthe, je confie ces détails à votre discrétion. Vous connaissez toutes mes peines; plus d'une fois, le trop plein de ma douleur s'est répandu devant vous, et votre douce voix m'a toujours consolé. Croyant encore l'entendre, je me sens déjà mieux de ma triste confidence.

« Je resterai ici, ma bonne amie, rue de l'Université, dans cet hôtel que vous m'aviez rendu cher et où je me surprends quelquefois à vous chercher, comme si nous demeurions encore porte à porte. Attristé de mon erreur, je m'en retourne silencieusement à ma chambre. Les temps

sont bien changés pour nous tous! mais je ne quitterai pas mon domicile, dussé-je chaque semaine être commandé de garde et faire ma faction, une pique sur l'épaule. Le volcan est bien proche de moi, j'en conviens; le cratère est ouvert et il vomit sa lave : qui ne sait aussi qu'à deux lieues du Vésuve, Herculanum et Pompéï ont été ensevelis sous les cendres de l'éruption à laquelle Pline le naturaliste dut sa mort, tandis qu'au pied même de l'abîme destructeur, de pauvres villageois ont vu leurs cabanes épargnées ? Dans les tourmentes politiques, il y a moins de sûreté à s'éloigner d'une persécution armée d'autant de bras que l'est celle du jour, et dont l'œil ne tarderait pas à s'ouvrir sur notre fuite, qu'à se tenir tranquille au centre même du mouvement.

Adieu, Berthe, le bon Clairvaux parle toujours de vous avec un tendre intérêt. C'est mon seul compagnon de promenades. Encore celles-ci sont-elles assez rares. Nous prions tous deux le Ciel qu'il détourne long-temps l'orage de votre paisible hameau.

« Votre ami,

« DE SAINT-MÉRAN. »

Le bon seigneur ne racontait pas à sa protégée tout ce que la haine de la comtesse épanchait de fiel contre Berthe dans chacune de ses lettres; il se gardait de lui apprendre que madame de Saint-Méran comptait au nombre des motifs de son émigration, l'intérêt que son mari avait témoigné à une aimable créature dans laquelle tous deux avaient cru reconnaître leur propre sang; elle voulait en quelque sorte le punir des égards dont Berthe avait été pour lui l'objet, depuis que son retour à Rozières avait été décidé par la révélation de la femme Harriot.

« Coblentz, décembre 1792.

« Vous restez obstinément à Paris, écrivait-elle plus tard au comte; apprenez que la révolution vous y dévorera. Au reste, elle est votre ouvrage. Ce sont vos amis qui l'ont préparée; ce sont vos absurdes principes d'égalité qui ont semé partout l'esprit de révolte! est-ce que même après la fraude des Harriot dévoilée, vous et votre vieux fou de baron, vous n'avez pas traité en princesse cette petite paysanne que l'on avait jetée entre mes bras, et que vos excessives bontés avaient déjà autorisée à prendre avec moi des airs d'insolence? Ne m'a-t-elle pas bravée en

me quittant? Ce pauvre Clairvaux n'a-t-il pas poussé la sottise jusqu'à lui offrir sa main qu'elle a dédaigné d'accepter? Au lieu de la renvoyer tout simplement par le coche, n'a-t-il pas fallu lui donner une calèche, un valet-de-chambre et une dame de compagnie, pour que son retour dans son village ressemblât à un triomphe?...

« Les raisons que vous alléguez de votre séjour à Paris, aggravent vos torts envers la bonne cause. Je vous le prédis : vous et votre baron, vous vous repentirez un jour de n'avoir pas suivi le drapeau de l'honneur, planté par nos princes légitimes sur une terre étrangère! Oui, tous deux vous porterez la peine de ces beaux sentiments auxquels nous devons la chute de notre antique monarchie! Mais le trône de saint Louis sera relevé, et vous aurez la honte de voir que ce sera par d'autres mains que les vôtres. Heureusement que par ma présence je vous ménage ici un reste de réputation...

« Je n'ignore pas que vous entretenez une correspondance suivie avec cette petite fille. Vous lui auriez même fait don d'une terre... Si mes soupçons se confirmaient, vous m'auriez indignement jouée l'un et l'autre... Alors je saurais à quoi attribuer votre refus de quitter la France;

quelqu'éloignée que vous me croyez de vous, sachez qu'il ne me serait pas difficile de me venger....

« Comtesse DE SAINT-MÉRAN,
« née DE LA CHATEIGNERAYE. »

Cette menace, bien que dénuée de motifs, n'était pas vaine. De Coblentz, la comtesse s'était ménagé des rapports avec le jeune notaire Renaud qui, professant par calcul le républicanisme le plus exagéré, s'était fait nommer d'abord président du club de Soissons, affilié à celui des jacobins de Paris, et plus tard membre du comité de surveillance de la même ville. Celui-ci recevait directement le mot d'ordre du comité du salut public établi dans le sein de la Convention.

Berthe se vit bientôt en butte à des persécutions dont elle ignorait la cause et le point de départ. Elle ne tarda pas à les attribuer à un dépit d'amour. Si dans le jugement qu'elle en porta, elle ne comprit que l'un des auteurs auxquels elle en avait l'obligation, au moins sa perspicacité ne fut pas en défaut. Du reste, le coupable différa peu de se faire connaître. Le citoyen Scévole Renaud avait adressé à Berthe des vœux auxquels elle avait

refusé de repondre favorablement. Sa recherche méprisée et la promesse que lui faisait la comtesse de Saint-Méran de le couvrir de sa protection, dans le cas où les émigrés rentreraient en France par la force des armes, le déterminèrent à accepter contre la famille Harriot un système de persécutions. Quand des troupes passaient par Rozières, elle avait à loger et à nourrir de quinze à vingt soldats; lorsque des réquisitions de bétail ou de denrées étaient signifiées à la commune, le manoir avait à en supporter la charge la plus pesante. Les démarches de Berthe étaient épiées, commentées et calomniées. Plébeienne de naissance, on la traitait comme une dame de château, pour acquérir, contre elle, un droit de vexation.

Elle supportait ces indignes traitements avec courage; quelquefois elle les payait d'un mépris manifeste; plus souvent elle ne semblait point y prendre garde, dans la crainte qu'une haine impuissante, se tournant d'un autre côté, ne devînt fatale au pasteur de Rozières et de Sept-Monts. Car c'était là le principal objet de ses inquiétudes; attaquer Silfrid, c'eût été la frapper au cœur. Elle se regardait comme chargée par le Ciel de veiller sur ses jours et son repos.

Ces ménagements ne pouvaient conjurer l'orage qui tôt ou tard devait atteindre le jeune ecclésiastique. La rigueur des temps s'accrut; la persécution à laquelle une constitution civile donnait lieu contre le clergé, prit un caractère plus décisif; d'abord, on négligea d'acquitter la subvention convenue en échange de ses biens destinés à l'amortissement de la dette publique. Bientôt on exigea, des prêtres titulaires dans les paroisses, un serment contre lequel Silfrid protesta. Ensuite, l'exercice de leurs fonctions leur fut interdit. L'asile du pauvre, l'hospice des pélerins, le toit sous lequel le voyageur atardé était certain de trouver un refuge, furent frappés de séquestre. Il se trouva des acheteurs, et presque partout le presbytère disparut de la carte du village. Il tint à peu de chose qu'on ne parvînt à en effacer le clocher surmonté de la croix qui civilisa le monde. Il n'y manquait que des gens assez osés pour y porter le pic de la démolition. Enfin, la peine de mort fut proclamée contre les ecclésiastiques qui, après avoir refusé de se constituer prisonniers sur des pontons, avec la perspective d'être vomis comme des malfaiteurs sur des plages lointaines, seraient rencontrés dans la ville ou dans la campagne. Et, ce qui combla la me-

sure, le simple et patriarcal accomplissement des devoirs de l'hospitalité devint un arrêt de mort contre le villageois qui aurait donné un abri à la misère de son ancien pasteur! On serait autorisé à dire de ces jours de deuil que tout y devint vertu, excepté la vertu, et tout crime, excepté le crime même.

XXV.

AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE.

Le respect encore attaché au sanctuaire dans les communes rurales, et la tendresse aussi pure qu'ingénieuse de Berthe, protégèrent long-temps le prêtre Grévin. Partout, les portes des fermes et des simples closeries s'ouvraient devant ses pas. Le bâton du voyageur à la main, il y frappait; et le verrou tournait à toute heure de nuit comme de jour, pour lui permettre de franchir le seuil rustique. Un repas frugal lui était offert avec respect : le prêtre, après l'avoir béni, s'as-

seyait à la table hospitalière, et il disait : « Dans « la maison qui m'est actuellement fermée, j'ai « eu le bonheur de vous rompre quelquefois le « pain qui nourrit le corps ; à présent, je n'ai « plus qu'à vous distribuer le pain qui nourrit « l'âme, le pain de la parole. J'espère, mes bons « amis, que vous ne dédaignerez pas cette ma- « nière de payer votre hospitalité. L'orage pas- « sera et un beau soleil brillera encore sur vos « campagnes ; car le Seigneur a dit que le règne « de l'impie est d'une courte durée. »

Il était rare que le jeune prêtre restât plus d'une nuit dans chaque chaumière. Levé avant le jour, dans son costume, tantôt de marchand forain la balle sus le dos, tantôt de villageois un instrument de labour sur l'épaule, il allait chercher un autre asile où il était accueilli avec les mêmes périls et le même dévouement. En échange du souper de la famille, avant de présider à la prière du soir, il y réconciliait les âmes avec leur Créateur. Mais c'est au manoir de Rozières que ses repas étaient plus tranquilles, parce qu'il y était mieux rassuré ; c'est là qu'à l'abri des recherches, il pouvait se livrer à un sommeil exempt de trouble ; car, dans la salle basse, derrière un panneau de boiserie noircie par le temps, la place suffi-

sante à une couche modeste avait été pratiquée dans l'épaisseur de la muraille par les fondateurs de ce vieil édifice. A moins de trahison venue du logis même, il était impossible de soupçonner l'existence de cet asile.

Chaque fois que Silfrid reparaissait à la ferme après ses pastorales excursions, sa présence y était saluée comme un bonheur. Les voisins dont on était sûr étaient appelés. Un repas simple, mais suffisant, était partagé entre des convives qui aspiraient à une autre nourriture. La soirée se passait dans de pieux entretiens; et quand l'heure de minuit avait sonné, un autel était improvisé dans la vaste salle. L'aube et la chasuble du prêtre, le livre de la liturgie et le vase sacré sortaient du tabernacle solitaire où une précaution religieuse les avait cachés; et les deux flambeaux de cire jaune et parfumée, dont Berthe aimait à faire usage comme production de ses abeilles, étaient descendus de sa chambre, pour éclairer le saint sacrifice de leur discrète lumière. Alors commençait la célébration du mystère cher à l'Église de Jésus-Christ. Après l'oblation consommée, tout rentrait dans le silence. Pendant que s'accomplissaient ces simples et augustes prières, les fils de la ferme tour-à-tour

veillaient au dehors. Une fidèle auxiliaire se joignait à eux dans cet office; c'était la chienne Thisbé, suivie de l'un de ses enfants presque aussi courageux qu'elle. D'aussi loin que les pas d'un visiteur nocture étaient perceptibles, le cri d'alarme s'échappait de leurs gosiers en longs aboiements. Pour s'effrayer au logis, on attendait une vérification. S'il y avait péril, le son de la cloche dont le cordon était placé au bas du jardin, à portée de la sentinelle vigilante, donnait le mot d'ordre qui se répétait suivant la gravité de la conjoncture. A l'instant, la pieuse assistance avait à s'écouler vers la cuisine où elle serait sensée faire la veillée avec la servante Brigite, tandis que dans la salle basse disparaîtraient et le prêtre et les apprêts de la grande commémoration qui se perpétue depuis bientôt dix-huit siècles. Dans le cas contraire, la cérémonie sainte se prolongeait jusqu'à sa fin. Chacun connaissait le danger auquel il s'exposait; mais chacun était ferme dans sa foi. Les premiers chrétiens ne célébraient pas avec plus de ferveur les mystères de leur culte naissant, sous les voûtes des catacombes de Rome et sur les ossements de leurs martyrs.

Cette vie errante, ces fêtes solennisées par le

silence de la nuit, ces agapes mystérieuses, ces repos qui avaient leur agitation et ces terreurs qui se taisaient devant un grand sentiment religieux, plaisaient à l'âme de Silfrid. Loin d'être ébranlé par lpaersécution, son courage s'en était raffermi. Ainsi, sortant de la fournaise, le fer se solidifie sous le marteau qui le frappe à coups redoublés. Ni les privations, ni les fatigues ne lui coûtaient; il lui semblait que, descendu dans l'arène avec les peines de la vie, il allait lutter corps à corps avec elles. Cette pensée le grandissait à ses propres yeux. A la vue d'une société si sévèrement punie de ses déportements, il suppliait l'Eternel de détourner le glaive de l'ange exterminateur. Quelquefois aussi, abaissant un regard de pitié sur cette classe privilégiée, pour laquelle il avait été un objet de rebut, il se surprenait lui disant : « Je ré-
« siste et tu cèdes ; tu t'inclines pour recevoir
« le coup mortel, avec la résignation du fatalis-
« me, devant lequel tu as brûlé ton encens ; et
« moi, au nom du Dieu de nos pères, je reste
« debout ! je brave les vainqueurs, je les défie,
« j'attaque leurs maximes perverses ; j'anathé-
« matise leurs fêtes païennes, leurs fêtes aux-
« quelles tu assistes lâchement, jusqu'à ce que

« de nos sanctuaires profanés, la fatale charrette « te traîne à la place où, portée par de saintes « paroles, l'âme d'un juste est montée vers le Ciel, « comme l'obélisque qui se dresse à la face d'un « temple égyptien. Que l'ennemi vienne, qu'il « frappe, je ne le crains pas ! il ne peut rien sur « moi ; il y a entre nous un combat à outrance; « sa mort sera pour lui une vraie défaite : la « mienne ne sera pour moi qu'une victoire. »

Ainsi le malheur des temps, en occupant la pensée naturellement forte de Silfrid, lui avait donné une nouvelle trempe. Deux fois, après avoir dormi sur la dure, enveloppé d'un méchant manteau, il s'était réveillé transi sous la froide rosée du matin : et sa prière à l'Éternel n'en avait pas moins salué le jour naissant avec le chant de l'alouette. Endurci au mal, foulant aux pieds les vains jugements des hommes, il donnait un coup-d'œil de dédain à leurs plaisirs. Ses scrupules avaient disparu; il ne fuyait plus Berthe; il ne l'abordait plus avec effroi. Les devoirs pénibles d'un ministère voué au supplice l'absorbaient tout entier. Les souvenirs de son amour vivaient encore, mais purifiés par la persécution même qui, planant sur sa tête, le mettait sans cesse en présence de son Dieu. Seul desservant d'un culte

proscrit sur cette terre de désolation, il suffisait à tout. Par lui, deux communes étaient restées chrétiennes. Les malades étaient visités; l'huile consacrée aux douleurs de l'homme agonisant, coulait sur des membres appauvris; l'âme consolée s'échappait en paix de sa dépouille mortelle pour une vie meilleure; l'eau qui purifie, donnait à l'Église du Christ l'enfant dont la paupière venait de s'ouvrir à la lumière du jour; des paroles sacramentelles cimentaient l'union des époux; et (chose qui excitait la surprise de Silfrid lui-même, naguère tremblant devant l'image encore trop chérie d'une femme !), dans cette disette absolue de prêtres qui eussent pu le suppléer, le curé de Sept-Monts, assis sur le tribunal de la pénitence, avait osé entendre Berthe agenouillée à ses pieds! il avait osé l'écouter lui parlant de son amour! et, par de sages conseils, après lui avoir imposé le sacrifice d'une passion sans but comme sans espoir, il l'avait admise à la participation des saints mystères. Investi du pouvoir de lier et de délier, l'amant s'était effacé devant l'amante belle de son timide aveu autant que de ses charmes; et le ministre de l'autel, seul, s'était montré dans la noble et rigoureuse autorité de son apostolat. « Dieu ou Berthe, » s'était-il dit

autrefois : eh bien! Dieu l'avait emporté sur la créature ; Dieu était resté maître du champ de bataille !

Depuis six mois, cette mission évangélique se continuait, protégée par le Ciel qui inclinait les cœurs des bons villageois vers leur chef spirituel. Cependant les autorités de Soissons n'en ignoraient ni les succès ni leur auteur. Le prêtre Silfrid Grévin avait été dénoncé au comité de surveillance du chef-lieu de l'arrondissement et au directoire du district par son agent national. Des limiers avaient été lancés à sa piste. Mais l'estime et l'amitié de ses paroissiens, peut-être malgré toutes les promesses, malgré tous les repentirs, un sentiment plus tendre veillait encore mieux pour lui sur le territoire des deux communes qu'il parcourait exposé aux injures de l'air et à la poursuite de ses ennemis. On apprenait quelquefois où il avait passé la nuit de tel jour, jamais quel toit lui servirait d'abri le lendemain. D'ailleurs, il était rare que Berthe, qui était en relation avec le père de Silfrid, ne fût informée à propos, du départ des émissaires dépêchés contre le courageux pasteur. Ceux-ci, presque toujours dépistés par de faux avis qu'on leur faisait donner avec adresse, s'en retournaient honteu-

sement à Soissons où ils assuraient, dans leurs rapports au comité de surveillance, que le curé réfractaire s'était éloigné du diocèse.

Le notaire Renaud était mieux instruit. Il n'ignorait pas que, de temps à autre, le prêtre, fatigué de son pénible apostolat, venait chercher un plus tranquille repos à Rozières. Une indiscrétion était échappée bien involontairement à un jeune homme qui, demeurant près de la ville, devait se rendre au manoir avec sa fiancée, fille d'un fermier voisin, pour y recevoir la bénédiction nuptiale. « A lundi au soir, » s'étaient dit les futurs époux en se quittant : ce mot fatal prononcé à voix basse dans l'étude, avait été recueilli par le notaire. Mais comme l'heure n'avait pas été indiquée, le citoyen Scévole supposa qu'en investissant l'habitation de la famille Harriot sur les dix heures, dans une saison déjà avancée (car on touchait aux derniers jours d'octobre), il se saisirait du curé dont les ténèbres auraient favorisé l'introduction dans la ferme, si déjà il n'y résidait. Il ne se trompait pas. Sa seule erreur portait sur le moment où les futurs conjoints s'y présenteraient eux-mêmes ; or, des ordres leur étaient donnés pour n'arriver qu'à minuit précis, moment où, avant la célébration de la

messe, ils seraient unis par des nœuds religieux.

Capitaine de la garde nationale, l'ardent révolutionnaire était parti de Soissons à la tête d'une colonne mobile, destinée à la recherche des prêtres insoumis et des émigrés rentrés dans le département de l'Aisne. Ces derniers étaient peu nombreux. On n'en connaissait même pas dans la commune de Rozières; car le comte de Brossins, attendant des jours plus favorables à son retour en France, se bornait à recevoir de rares nouvelles de sa femme et de ses enfants en bas âge. Quant aux ecclésiastiques, on était certain que le curé Silfrid était le seul prêtre, dont la résidence fugitive et instantanée eût quelque notoriété dans les deux petites communes naguère confiées à son administration spirituelle. Le citoyen Scévole avait pris la précaution de sortir de la ville, après la chute du jour, par un côté opposé à celui qui l'eût mis plus directement sur la route de Rozières : aussi son projet resta inconnu dans Soissons, et la correspondance de Berthe, cette unique fois, se trouva en défaut.

Arrivé dès neuf heures du soir, l'abbé Grévin était auprès de ses amis dans une ignorance complète du péril qui le menaçait. Ne se sentant point d'appétit, il engagea Berthe à placer après la

messe la réfection accoutumée; et à la suite de quelques dispositions prises, les fidèles rassemblés dans la cuisine furent introduits dans la salle basse. Silfrid, selon sa coutume, leur adressa une courte exhortation religieuse; mais le sujet de celle-ci fut bien touchant, car il fut tiré d'un évènement dont le souvenir mérite d'être conservé.

« Mes bons amis, leur dit-il, la persécution est ardente ; grâce au Ciel, la foi ne l'est pas moins. Des évêchés entiers ont conservé leurs pasteurs qui, sous des habits de bure, comme ceux des bons paysans dont ils n'ont pas cessé d'être les guides spirituels, leur prêchent la parole sainte au milieu des genêts et des bruyères. L'infâme déesse de la Raison, la prostituée du jour, a des temples, ô mon Dieu ! et vous n'avez que des autels de gazon ; au moins sont-ils entourés d'adorateurs fidèles ! au moins, pour les desservir, vous avez des ministres au niveau de leur mission par leur courage et leur dévouement ! Désirant vous édifier, mes frères, je vais vous raconter ce que je tiens d'un jeune prêtre nouvellement ordonné en Angleterre par (1) monseigneur l'évêque de Saint-Pol-de-Léon et qui, débarqué sur les cô-

(1) L'abbé de la Marche, évêque de Saint-Pol de Léon, l'un des premiers chefs de l'Église de France émigrés et admis dans les conseils du Prétendant, pendant son séjour en Angleterre.

tes du Finistère, y a été témoin d'un événement digne d'être mis à l'ordre du jour dans notre petite église chrétienne.

« Le curé de la paroisse de Lababan, l'abbé Guèvel (car il faut que vous sachiez son nom) venait d'être découvert et arrêté chez une honnête fermière, qui l'avait recueilli dans un grenier placé au-dessus de sa grange. Avec cette brave femme, il comparaissait devant le jury du chef-lieu de son département. C'était à Quimper. Le fait était avéré, l'identité reconnue, la loi précise; il ne s'agissait plus que de l'application de la peine. Celle-ci se graduait suivant l'âge et décroissait par le nombre des années ; le bon *recteur*, ainsi qu'on nomme les curés en Bretagne, n'en ignorait aucune des dispositions. Son conseil avait pris soin de l'en instruire. Le prêtre dit réfractaire était condamné à la déportation quand il avait atteint soixante ans ; la mort l'attendait s'il était plus jeune.

Le président de la cour d'assises était un homme honoré de l'estime publique et qui la justifiait à beaucoup d'égards... Ses connaissances de légiste étaient très-étendues et ses intentions pleines de bienveillance. Mais cette crainte pusillanime qui avait paralysé toute la France devant ses bourreaux, le retenait sur son siége.

— « Quel âge avez-vous ? » demanda-t-il à l'abbé Guèvel.

— « Monsieur, répondit le digne ecclésiastique d'une voix ferme, j'ai cinquante-huit ans. »

— « Monsieur Guèvel, reprit le président des assises de ce ton de discrétion qui ressemble à un avis, je crois que vous vous trompez ; j'étais en même temps que vous au collége, et vous passiez pour être plus âgé. »

— « Non, monsieur. Ma cinquante-huitième année n'est finie que du mois qui a précédé celui-ci. »

— « Cela est impossible, répliqua le magistrat visiblement ému. Nous étions tous deux de la même classe; j'étais plus jeune que vous d'un an, et j'achève ma soixante-deuxième année; votre mémoire, monsieur l'abbé, est certainement en défaut. »

— « Monsieur, je vous rends grâces ; mais j'ai dit la vérité. »

« Telle fut la dernière réponse du recteur de Lababan, et le lendemain vers midi sa tête roulait sur l'échafaud (1) !

(1) cet événement tel qu'il est rapporté ici, s'est passé dans l'été de 1793 (an 2 de la république, à Quimper, ville, baptisée alors du nom de *Montagne-sur-Odet* par décret de la Convention.)

« Mes frères, poursuivit l'abbé Grévin, quand de pareils justes tombent au pied de l'autel des holocaustes, comme des victimes d'expiation offertes au Seigneur tout-puissant, on peut dire que le jour de sa clémence approche. Ainsi que la mesure du crime est comble, celle des satisfactions envers le Très-Haut est près de déborder. Nous allons célébrer le saint sacrifice dans quelques heures; nous ne prierons pas pour l'abbé Guével, mes bons amis : qu'a-t-il besoin de nos vœux, celui qui n'a pas voulu racheter sa vie par le mensonge auquel le sollicitait la justice humaine, frémissant elle-même d'horreur à la vue du sang qu'elle allait répandre? cette justice impie en vain se couvrait les yeux de son bandeau, comme si elle eût cherché à se soustraire à ce spectacle; l'apôtre n'a reculé que devant une simple transgression de la loi, et il a marché vers la mort d'un pas intrépide. Pendant que son juge tremblait assis sur le tribunal, d'une voix ferme il a répondu à l'appel de son divin maître, et il a dit : « Me voilà. » Qu'oserions-nous, mes frères, demander pour lui, dont il ne soit déjà en possession? rien! mais nous prierons le Seigneur notre Dieu de nous armer tous de la force que vient de montrer un martyr, dont le nom est

certainement inscrit dans les archives célestes. La terre consume maintenant ses restes; par le laps des ans ses os seront réduits en poussière, nous le savons; nous savons aussi qu'ils se relèveront rayonnants de gloire, au grand jour du châtiment et de la récompense! »

Au moment où l'abbé Grévin prononçait ces derniers mots, la cloche placée dans le vestibule fut assez violemment agitée. Quelques secondes s'écoulèrent à peine, qu'elle reçut une seconde secousse. En même temps, les cris des chiens devenant plus rapprochés, se firent entendre. Tous les fronts pâlirent, toutes les lèvres balbutièrent des paroles de frayeur, à l'exception du front de Silfrid qui resta calme, et de ses lèvres qui, dans leur presque imperceptible sourire, semblaient défier le péril. Il recommanda à l'assistance de prendre courage et de se confier au Seigneur. « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes, » tel est, dit-il, le précepte que vous a laissé l'Évangile pour les jours d'épreuves. Que rien de contraire à la vérité ne sorte de votre bouche; n'oubliez pas non plus que dans la vérité même une sage discrétion est permise en présence de nos ennemis. »

Revenue la première de sa terreur, Berthe or-

donne aux voisins de se retirer dans la cuisine, auprès de Brigitte, avec laquelle ils seront censés faire la veillée, en s'occupant de quelques légers travaux domestiques. Sur son invitation, celui de ses frères qui est présent, sort par la porte du jardin et court prévenir les fiancés de l'obstacle survenu. Les ornements sacerdotaux disparaissent avec le missel. Le panneau de la boiserie s'ouvre; Silfrid entre dans l'asile où plus d'une fois l'amitié lui avait ménagé un refuge; la planche séculaire glisse sur lui dans sa coulisse; Berthe y adosse son fauteuil. Une table couverte de deux bougies et de quelques travaux à l'aiguille est apportée devant elle; un volume de Massillon reste ouvert sur une chaise; non loin, son père est assis au coin du feu, lisant *le bon Jardinier*; et toute la maison est dans l'attente de quelque chose de funeste.

Précédé de l'aîné des frères Harriot, le commandant de la colonne mobile, le citoyen Scévole Renaud, après avoir assigné au dehors divers postes aux ouvriers soissonnais soumis à son autorité passagère, a pénétré bruyamment dans le vestibule. Sa voix, à laquelle il s'efforce de donner un ton militaire, a retenti jusqu'à la salle basse. Berthe en est cruellement émue.

« Vous (crie-t-il à quatre hommes dont les vestes, sales et trempées d'une pluie froide qui tombe depuis trois heures, portent en diagonale de méchants baudriers auxquels pendent des sabres, appelés des briquets), parcourez les chambres du premier étage et les greniers; visitez les alcoves, les armoires et les lits, sans oublier les foyers. »

« Vous, enjoint-il à deux autres aussi peu soignés dans leur costume, restez au bas de l'escalier, ne laissez sortir personne de la cuisine et ayez les yeux ouverts sur la cour. Vous avez des fusils, citoyens; changez vos amorces que la pluie a probablement endommagées. Si quelqu'un passe et qu'il ne réponde pas au *qui vive*, faites feu ! »

Une consigne non moins rigoureuse avait été donnée au détachement chargé de parcourir le jardin; leurs carabines tirées du dépôt de la guerre que le gouvernement entretient à Soissons, étaient chargées à balle. Ces dispositions prises, le citoyen Scévole suivi de deux fusiliers qui lui restent, entre dans la salle basse avec une contenance plus soldatesque que rassurée; car il est humilié en lui-même du rôle qu'il vient jouer dans une maison où il a reçu plus d'une fois un bienveillant accueil.

Aux cinq acteurs qui vont figurer dans la salle basse, nous ajouterons un sixième, le plus jeune des Harriot qui, après s'être acquitté discrètement de son message dans le bourg, sachant que le jardin était fouillé, s'y était glissé par une brèche survenue dans la haie voisine de la bergerie, pendant que l'escouade visitait une charmille qui n'avait pas encore perdu ses feuilles. Il entra d'un air délibéré, disant à son père que la soirée ayant été entièrement pluvieuse, il avait jugé convenable de jeter aux moutons quelques poignées de *vivres* secs. N'oublions pas que l'homme le plus intéressé à ce qui allait se passer, non pour lui-même, mais pour la famille à laquelle il devait une hospitalité environnée de périls, pouvait tout entendre et était condamné également à l'immobilité et au silence. Il était naturel qu'un dialogue s'établît entre Berthe et le commandant bréveté de la force mobile; tel fut le début de ce dernier.

— « Salut, citoyenne! j'espère que tu vas nous donner des nouvelles du curé Grévin? »

— « Je n'ai rien à vous en dire, monsieur, car je ne sache pas qu'on l'ait confié à ma garde. »

— « Confié ou non à ta garde, il est chez toi; il trouble l'ordre public, il soulève les campagnes, il y encourage la désertion, et il faut que

tu nous le livres. Il est plus que temps d'en finir avec les prêtres réfractaires! »

— « Ce langage, monsieur, a lieu de me surprendre dans votre bouche. Quelque part que soit le curé Grévin, je ne puis le croire coupable des crimes que vous lui imputez. Au reste, comme il ne m'appartient pas de le juger, dans la profonde conviction où je suis de son innonocence, supposé que je connusse sa retraite, vous vous adresseriez assez mal en ce moment pour la connaître. »

— « Tu parles avec bien de l'assurance; prends-y garde!.. Pourrais-tu me jurer que cet artisan de complots contre la république n'est pas caché dans ce logis?...

— « C'est une question qui mériterait tout au plus mon examen, si vous me l'aviez faite avant d'ordonner des recherches dans la maison; vos soldats la parcourent : maintenant, je n'ai rien à vous dire. »

— « Citoyenne, auras-tu la bonté de m'apprendre pourquoi tu ne veux pas me tutoyer? »

— « Parce que je n'ai jamais tutoyé personne. Je ne me permets point cette forme de langage avec ceux auxquels je dois des égards d'âge ou

de position. Quant aux autres, je regretterais de leur donner avec moi un droit de familiarité. »

— « La belle ! on voit bien que, dans ton séjour parisien, tu t'es frottée à l'aristocratie ; tu es bien aise de nous apprendre ainsi que tu lui appartiens par quelque côté ; sans cela les *tu* et les *toi* ne te blesseraient pas autant la langue. »

— « Non, monsieur ! mais quand je m'entretiens avec un homme, fût-ce mon frère, je désire qu'il me respecte. »

— « Je ne respecte que la loi ; entends-tu, citoyenne ! »

— « Je pense, monsieur, qu'avant aucune loi écrite, partout où il a existé sur la terre des sociétés civilisées, les hommes ont dû respecter le sexe qui leur donne des mères, des sœurs et des épouses. »

— « Les Grecs et les Romains tutoyaient leurs femmes, citoyenne, et ils nous valaient bien. »

— « J'ai entendu, monsieur, que cette locution tenait au génie de leur langue, et quelle désignait, quand on y avait recours, que l'on ne s'adressait qu'à une seule personne. Mais, dans la nôtre, elle ne serait qu'un signe de privauté ou de mépris : je n'entends point user de la première avec

vous, monsieur ; et vous seriez fâché que je vous appliquasse l'autre. »

— « Trève de discussion sur ce point ! je ne suis pas venu ici pour agiter avec toi des questions grammaticales. Sache qu'il y a peine de mort décrétée contre les prêtres réfractaires et ceux qui les recèlent ! »

Cette remarque assez maladroite dans la bouche du capitaine commandant de la colonne mobile, reçut une réponse à la quelle il eût dû s'attendre, mais qui le désarçonna complètement.

— « Ce que vous me dites, capitaine, me serait au besoin une raison de plus pour garder le silence. Pendant vos recherches inutiles ici ou ailleurs, le sang innocent serait au moins épargné. »

— « C'est ce que nous verrons, » murmura-t-il entre ses dents.

Berthe avait prévu et souhaité ce qui arriva. Le citoyen Scévole se sentit d'autant plus blessé de cette hardiesse de réparties, que l'avantage de la discussion ne lui était pas resté. Voulant dissimuler à la fille du manoir son ressentiment d'une infériorité qu'il ne se dissimulait pas, il sortit de la salle basse avec une humeur visible comme pour donner des ordres ; monta rapide-

ment l'escalier; promena lui-même un regard scrutateur dans toutes les chambres ; en ramena son escouade dont les recherches n'avaient pas eu plus de succès que les siennes ; descendit dans les caves, et revint à la salle avec le dessein de compromettre la femme qu'il n'avait pu intimider. Au milieu de ses courses, il s'était arrêté à la pensée de la conduire à Soissons, comme prévenue d'incivisme et de correspondance avec les prêtres insermentés.

Chassé par la continuité de l'orage, le piquet chargé de la visite du jardin s'était replié sur le logis; une moitié se refugia dans la cuisine, l'autre se glissa dans la salle basse à la suite du citoyen Scévole. Après son désappointement, celui-ci n'était pas fâché de se retrouver en présence de Berthe avec ce déploiement de forces militaires. C'était pour lui un encouragement à l'insolence. Les réponses précises qu'il avait reçues, le ton ferme dont elles avaient été accompagnées, lui persuadèrent que Silfrid n'avait pas paru à la ferme ou qu'il s'en était échappé. Cette dernière conjecture, entre toutes, lui parut la plus probable. Sans hésitation, il l'adopta en se rappelant qu'à peine entré dans le bourg de Rozières, il avait vu un cavalier bien monté partir au galop

après s'être arrêté un moment dans l'enfoncement formé par le portail du manoir, pour y serrer les sangles de son cheval. De ce souvenir il était naturel que le notaire Renaud fût conduit à une autre supposition : c'est que le curé s'était dirigé vers le château de la comtesse de Brossins, dont les mœurs hospitalières étaient célébrées dans le voisinage.

OEuvre du moment, le plan de Berthe avait eu un succès complet. Les recherches avaient cessé : l'orage était détourné de Silfrid, mais il allait tomber sur elle. L'œil ardent, la tête levée, le citoyen Scévole Renaud s'avance vers la table vis-à-vis de laquelle la jeune personne est assise ; il dirige la main vers les deux flambeaux dans lesquels brûlaient deux bougies de cire jaune, et, avec un rire amer, il profère ces paroles :

—« Tu auras beau dire, citoyenne; ces bougies jaunes sentent diablement le prêtre ! S'il n'est pas ici actuellement, certes il y a fait acte de présence. »

—« Ces bougies, monsieur, pourraient sans motifs vous conduire à une erreur complète. La cire qui y entre est le produit de mes abeilles; j'en possède une assez bonne provision. Aujourd'hui que la chandelle est exorbitamment chère,

puis qu'elle a monté au prix de deux francs la livre, je préfere brûler ce que mes ruches me donnent gratuitement. L'odeur m'en plaît; elle est bonne pour ma poitrine qui, à ma grande surprise, devient délicate. D'ailleurs, monsieur, vous avez visité ma chambre, et vous avez pu y voir, sur ma table de nuit, une bougie toute pareille à celles qui sont maintenant sous vos yeux? »

— « Soit! Mais on sait que tu as été prise d'une belle passion pour le prêtre Silfrid, et il est doux de se rencontrer de temps en temps. »

Berthe, à ces mots, baissa un moment les paupières. Une larme, après avoir tremblé entre ses longs cils noirs, s'en détacha pour tomber sur une mousseline qu'elle feignait de broder. Le sang surexcité par un sentiment d'indignation monta rapidement à son visage. Une teinte vive, au même instant, anima les joues et colora le front de la vierge, de cette sainte pudeur qui est une beauté de plus, quand elle ne provient pas d'alarmes. D'une voix qui, dans son émotion, ne manquait pas de fermeté, Berthe répondit au notaire :

— « Monsieur, je savais bien que les autorités de Soissons vous avaient donné un droit de re-

cherche dans ce logis ; vous en avez usé : mais je suis certaine que vous n'avez pas reçu d'elles celui d'outrager une femme dans sa propre maison et sous les yeux de son père ! »

Comme s'il était sorti tout-à-coup d'un profond sommeil, l'honnête Harriot jette son *Bon Jardinier* dans le foyer, où la flamme s'en empare, ainsi qu'elle s'attacherait aux sarments desséchés de la vigne. Saisi de lourdes pincettes, en un clin-d'œil le vieillard s'avance vers le citoyen Scévole, en le traitant de brigand et de misérable. Berthe, sans délibérer, s'élance de son fauteuil, elle arrête l'arme et le bras du brave laboureur et lui dit avec une douleur pleine de dignité :

— « Calmez-vous, mon père ! monsieur regrette sûrement le propos qui vient de lui échapper, propos qui retomberait sur lui-même ; car, avec une telle pensée dans le cerveau, il n'y aurait qu'un homme sans honneur qui pût songer à ma recherche ; et monsieur demandait ma main, il n'y a pas encore six semaines ! »

Le notaire était attéré. La pointe de son épée nue fixée à terre il en agitait le pommeau de manière à lui faire décrire des arcs de cercle en rapport avec les oscillations du balancier d'une pen-

dule. Ses lèvres avaient pâli ; ses narines s'étaient resserrées. Humilié devant son escouade (car, en ce moment, huit ou neuf des ouvriers de Soissons qui en faisaient partie, étaient présens à cette scène), il se crut obligé de payer d'audace. L'index de la main droite alongé vers Berthe, tandis que sous l'autre le pommeau de son épée continuait de recevoir le même mouvement d'impulsion, il s'écria :

— « Peste ! tu en sais long pour une fille de ton âge ! Mais tu me parais tellement dépourvue de patriotisme et tu mérites si peu le titre de citoyenne, que je suis tenté de dresser un procès-verbal contre toi, pour l'envoyer aux autorités de Soissons, après t'avoir préalablement déposée dans la maison d'arrêt, comme ennemie déclarée de la république. »

Le citoyen Scévole avait voulu mettre de la gravité dans ses paroles ; mais, du ton dont il les prononça, chacun n'y vit qu'un amour-propre irrité. En effet, le commandant de la colonne mobile avait la conscience de son peu de valeur, en présence de la femme qu'il venait de soumettre à son insolent interrogatoire. Une ressource lui restait, celle des âmes basses qui, ayant voulu outrager autrui, n'ont recueilli de leurs

efforts qu'une triste humiliation : il lui tardait de se venger. Le tremblement de sa lèvre supérieure et le froncement de ses sourcils, entre lesquels se dessinaient deux lignes perpendiculaires à la base de son front, annoncèrent de sa part des projets sinistres. D'un ton impérieux, il exprima le désir d'avoir des plumes et du papier. Son intention était sans doute de verbaliser contre le père et la fille. Berthe, avec calme, invita un de ses frères à aller prendre dans sa chambre les objets indiqués par le capitaine.

En ce moment, un des soldats qui étaient entrés avec lui dans la salle basse, à leur retour du jardin, s'approcha de la table près de laquelle ces vives hostilités avaient lieu, et demanda la parole en portant militairement sa main gauche ouverte à sa sale casquette.

« Parle, » lui dit son chef d'une voix rude et peu encourageante.

Ce brave homme se nommait Mathurin Aubriet. Ancien soldat du régiment de Roüergue jadis commandé par le colonel Toulongeon, après son licenciement il s'était retiré, avec une mince solde de retraite et sa vieille mère, dans la partie de la commune de Sept-Monts la plus voisine du chef-lieu de l'arrondissement. Là, il

avait acheté du fruit de ses épargnes un demi-arpent de terre, sur lequel il avait bâti une jolie maisonnette en pierres blanches de tuf. Mais, ainsi que la chose se voit fréquemment aux environs de Soissons, si les cultivateurs de la classe des journaliers ont des logements assez propres, ils mènent une vie fort misérable, et manquent généralement d'une saine nourriture. Celui-ci qui était entendu au jardinage, n'ayant pas à s'occuper toute l'année chez lui, partageait son temps entre sa parcelle de terre et les riches potagers du notaire Renaud. Mais en attachant Mathurin Aubriet en sa qualité de vieux militaire à la colonne mobile, on avait privé sa mère infirme des secours qu'elle devait au travail de son fils.

« Avec votre permission, mon capitaine (dit Aubriet en portant derechef à sa tempe sa main gauche disposée en aile de pigeon), je vais m'expliquer. » Faisant ensuite un pas en avant pour avoir le geste plus libre, il s'avisa d'appuyer son fusil contre le rebord de la table. L'arme glissa et alla frapper le panneau du lambris qui séparait de la mort un homme de bien, un digne serviteur de l'autel dans des jours d'apostasie. Le son accusa le vide de la muraille. Berthe frémit,

ses genoux s'entre-choquèrent; le père Harriot se tourna rapidement vers le foyer pour faire à la dérobée un signe de croix; et l'ange du Seigneur enregistra ce signe comme la plus fervente des prières qui eussent jamais été déposées aux pieds de l'Éternel. L'aîné des deux fils, se hâtant de relever le fusil, alla le placer dans une encognure où il ne pouvait une seconde fois se transformer en dénonciateur. Heureusement tous les esprits étaient préoccupés; toutes les pensées, si on excepte celles des habitants de la maison, étaient loin de Silfrid; et le citoyen Scévole délibérait en lui-même pour savoir s'il emmenerait ou non Berthe au chef-lieu.

Enfin le caporal Aubriet (car on lui avait cousu sur sa manche délabrée un bout de galon de fil jaune en forme de chevron brisé), après un second pas vers son commandant, s'énonça en ces termes :

« Je dis, citoyen capitaine, que la demoiselle ou citoyenne Berthe, comme il vous plaira de la nommer, est bonne patriote, et voici comment je le prouve :

« Pendant que, la semaine dernière, sous vos ordres encore, mon capitaine, nous courions la campagne sur la route de Rheims, ma vieille

mère est tombée malade. Je n'avais guère laissé de provisions au logis et encore moins d'argent, si on peut appeler de l'argent les assignats que vous m'aviez donnés. Quand je parle de vos assignats, capitaine, ce n'est pas pour m'en plaindre, car nous savons tous que c'est la bonne monnaie de la république. Toujours est-il vrai que chez nous, farine, beurre et assignats, tout avait disparu. La bonne femme avait pourtant une oppression qui l'empêchait de respirer; la fièvre s'en mêlait; les voisines en désespéraient; et, comme hier matin encore me le disait la pauvre mère, elle se préparait à aller rendre ses comptes, là-haut lorsque la demoiselle ou citoyenne qui a eu l'honneur d'être interrogée par vous, mon capitaine, est arrivée au logis avec le bon docteur Grévin, père du curé que nous cherchons, et que (grâces au Ciel !) mon capitaine, nous n'avons pas trouvé. Depuis ce moment, il n'a manqué ni argent ni remèdes dans la maison. La bonne femme est sur pied; elle file sa quenouille; elle mange à présent de la soupe de viande; elle boit même le petit coup qui ne lui va pas mal...

« Eh bien, mon capitaine, je soutiens que la demoiselle ou citoyenne, (car j'en donnerais le choix

pour une pipe) a des sentiments civiques; et je vous demande à vous-même si ce n'est pas là une bonne patriote ? »

Au moment où l'honnête jardinier achevait son récit, le plus jeune des Harriot revint avec une provision de plumes, d'encre et de papier qu'il posa sur la table.

Assez satisfait que le caporal Aubriet lui eût ménagé une issue, le citoyen Scévole prit la parole en se tournant vers Berthe :

« Mademoiselle, lui dit-il cette fois d'un ton moins matamore, rendez grâces à la déposition de ce brave ; sans son témoignage, je vous conduisais dès demain matin à la maison d'arrêt de Soissons. »

« Monsieur, répondit Berthe avec douceur, je sais depuis long-temps que Mathurin Aubriet est un honnête homme; je sais également qu'il est un bon fils, car ses soins n'ont jamais manqué à sa vieille mère; mais, avec sa permission et la vôtre, sans oublier ce que je lui dois, c'est à Dieu que je rendrai toujours grâces de ce qui pourra m'arriver d'heureux en ce monde ! c'est lui qui tient les cœurs entre ses mains, et qui, bons ou mauvais, dirige les événements de notre vie, sans nous ôter toutefois le pouvoir de les préparer, ou d'en mériter de meilleurs. »

Sans proférer un mot, le citoyen Scévole leva en l'air la pointe de son épée et donna le signal du départ. Il annonça qu'il irait coucher avec son escouade à Sept-Monts ; mais son intention secrète était de pousser sa reconnaissance jusqu'au château de la comtesse de Brossins. En cela, il eut encore à supporter une contrariété à laquelle il ne s'attendait pas.

Ceux de ses gens qui avaient commencé à se réchauffer au feu bien nourri de la cuisine, y avaient bu d'un fort joli vin clairet qu'on ne leur avait point épargné. Peu soucieux de courir sous la pluie à la chasse des prêtres et des émigrés, ils riaient et chantaient rangés autour d'un baquet, dans lequel ils aidaient les valets et les servantes de la ferme à écosser des haricots dont le pampre jeté aussitôt au feu les réjouissait d'une douce chaleur. Leurs camarades, qui n'avaient pour tout vêtement que des méchantes vestes et des souquenilles transpercées par la pluie, témoignaient le désir de se réchauffer, à leur tour, au large foyer. Sur l'avis qui lui en fut donné, Berthe ordonna de leur porter d'un vin un peu meilleur que celui qui avait été bu précédemment. En dépit de son humeur, force fut au citoyen Scévole de consentir à ce

délai qui entrait dans les vues de Berthe; car l'escouade quitta le manoir avec l'intime conviction que le curé Grévin n'en avait pas seulement approché. Au lieu de hâter le moment de leur départ, on les avait gracieusement retenus à la ferme; on avait poussé la politesse jusqu'à leur permettre de sécher leurs habits et d'humecter leurs gosiers : comment eussent-ils résisté à cet argument? Le notaire, en secret, s'y était rendu lui-même.

Il était une heure du matin quand la colonne mobile, son chef en tête, sortit de la cour. Vainement le capitaine Scévole parla de la conduire au château de Brossins. Aucun ne voulut le suivre; tous demandèrent à retourner en ligne directe à Soissons. L'orage avait cessé; la lune argentait les bords frangés des nuages qui fuyaient, chassés devant elle par un vent d'est; et la petite troupe, en chantant des airs patriotiques, traversa Sept-Monts, au grand effroi des habitants, dont elle interrompit le sommeil. De la colline qui domine cette jolie commune, elle se faisait entendre encore jusqu'à Rozières. Ces bonnes gens eussent été certainement moins joyeux, si à leur suite ils avaient traîné dans les cachots de Soissons un pauvre prêtre qui de ses

jours ne leur avait causé aucun dommage. Aussi le citoyen Scévole Renaud murmurait en termes plus énergiques que ceux qui vont se placer sous les yeux du lecteur : « Je croyais qu'on m'avait « donné des braves sans-culottes à conduire ; « mais je n'ai eu sous mes ordres que des éplu- « cheurs de pois et des poules mouillées. »

XXVI.

LA MESSE EN CHAMBRE; LA TOUR DE SEPT-MONS.

Le panneau glissa dans sa coulisse sous la main de la fille de la maison, et le prêtre sortit de l'asile où une cruelle malveillance n'avait pu le découvrir !

« Berthe, dit-il en s'essuyant le front, je vous dois la vie, je la dois à votre présence d'esprit, à votre sagesse, à votre courage, à votre volonté de vous sacrifier pour moi ! Ai-je à vous rendre grâces de ce bien si fragile que, d'un instant à l'autre, il peut retomber au pouvoir des méchants ?

je me trompe, ô mon Dieu, et pardonnez-moi mon erreur; car ce que vous protégerez sera toujours bien gardé. Vous avez permis que la tête de vos ministres fût mise à prix (1); mais il n'en sera pas enlevé un cheveu que vous ne le veuilliez! c'est vous-même qui l'avez dit, et plus qu'un autre aujourd'hui je dois croire à votre sainte parole!

« Le Seigneur vous a inspirée, Berthe. Vous n'avez pas plus menti que le curé de Lababan. Vous avez été prudente comme le serpent et simple comme la colombe. Oh! que de qualités le Ciel avait renfermées en vous...

« Et moi, malheureux, à quelle triste destinée je vous exposais tous dans cette maison! Si sous ce panneau de chêne on avait entendu le plus léger bruit, vous étiez perdus! Cependant, Berthe, un bien cruel moment m'attendait dans cette obscure retraite. Croyez-le, la chute du fusil qui pouvait la faire découvrir, n'a rien été en comparaison de ce que j'ai éprouvé, lorsque le notaire a voulu avilir notre ancien attachement.

« Le misérable! il m'a frappé au cœur quand il a eu l'audace de soupçonner votre vertu. Qu'il

(1) Un décret de la Convention accordait un assignat de cinquante francs au dénonciateur d'un prêtre caché.

me calomnie moi, qu'il me traîne à l'échafaud ; si telle est la volonté de l'Éternel, je marcherai soumis vers le fer aiguisé pour trancher ma tête ; mais au moins qu'il vous respecte!.. A l'ouie de ces infâmes paroles, mon sang bouillonnait dans mes veines ; au rapide mouvement de ma poitrine, j'ai cru qu'elles allaient s'y rompre... Si je n'avais été certain que je vous entraînais dans ma proscription, je brisais le panneau de la boiserie, je me présentais aux yeux de cet homme vindicatif et je lui disais :

« Me voici, monsieur, votre recherche est fi-
« nie ; je suis prêt à vous suivre et je me livre à
« vous et à vos soldats, pour attester, devant le
« Dieu qui m'écoute, que cette créature par
« vous indignement calomniée, est pure comme
« les anges qui entourent le trône du Très-Haut.
« Vous pouvez me conduire maintenant à la pri-
« son : je sais par quelle porte on en sort et où
« elle mène ; mes pareils me l'ont appris. »

« Telles sont les paroles que je brûlais de lui adresser ; mais ma bouche était close et la charité avait mis le scellé sur mes lèvres!.. Pardonnons-lui, Berthe, et ne l'oublions pas dans nos prières ; car le Seigneur, en amollissant son âme, y a réveillé des sentiments d'humanité. La

bonté céleste en soit bénie, et qu'elle achève en lui son ouvrage! O mon Dieu, pour opérer ce changement, il ne vous a fallu que la voix d'un simple journalier. Si vos œuvres sont toujours grandes, ô créateur des hommes, la faiblesse des moyens auxquels vous avez souvent recours, atteste votre puissance!..

« Appelez les voisins. Nous allons célébrer le saint sacrifice; faites aussi avertir les fiancés, s'ils n'ont pas quitté la maison de la mère Marceau. Le Tout-Puissant veut que je continue de servir son autel; sa vigne demande à être encore ébourgeonnée... Il sait combien il me reste de jours à passer sur cette terre de labeur, et ce n'est pas à moi de lui en demander compte; mais à l'avenir, Berthe, je fréquenterai plus rarement votre maison. »

Ainsi le jeune pasteur de Sept-Monts donnait cours à ses sentiments. La fille du manoir l'écoutait en silence, plaçant à peine quelques mots entre ces élans d'une foi forte et d'une piété chaleureuse. Les événements de la soirée avaient produit sur elle une telle impression, qu'à la vue de Silfrid échappé de la muraille, elle s'était représenté un juste sorti de la tombe pour lui raconter les choses d'une autre vie. Son oreille

captive ne perdait pas une syllabe de cette éloquence évangélique, où le cœur n'avait pas tout-à-fait oublié son langage. Dans un contentement qu'elle n'avait depuis long-temps ressenti, elle se réjouissait d'avoir partagé les périls de Silfrid. Presque fière d'avoir contribué à son salut, se croyant avec lui dans une communauté de protection divine, par la supériorité même de l'homme dont elle fut aimée, elle se dérobait au charme enivrant de sa propre passion. En lui elle trouvait un apôtre; elle ne le regardait qu'avec respect et se rendait à l'autorité de sa parole.

Les apprêts du service divin ne se firent pas attendre. Les fiancés parurent : après être resté prosterné devant l'autel pendant quelques minutes, le prêtre en descendit; appela les faveurs du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob sur les jeunes gens qui étaient à ses pieds, et prononça sur eux les paroles saintes qui les rendaient époux.

Un avis paternel sortit ensuite de sa bouche. Il avait recommandé la chasteté, l'ordre et l'égalité d'humeur à celle qui, dans une condition modeste, allait devenir une femme de ménage; « Mon « jeune ami (dit-il ensuite avec une gravité mêlée « de douceur, à celui dont la destinée l'appelait

« à être chef de famille), ne vous trompez pas sur
« le sacrement que vous venez de recevoir dans
« ce silence de la nuit et dans ce temple domes-
« tique sanctifié par nos prières. Il ne vous dis-
« pense pas de l'inscription de votre acte de ma-
« riage sur les registres de l'état civil. A Dieu ne
« plaise que la fidélité au culte de vos pères, ou le
« secret dans lequel il est forcé de se renfermer
« aujourd'hui, vous inspirent des sentiments de
« rébellion ! Ne cessez jamais de respecter les lois
« de votre pays ! Je serais coupable si je vous
« tenais un autre langage, et mon ministère mé-
« riterait la haine des hommes Vous avez une
« patrie : aimez-la. Si elle vous demande l'impôt,
« acquittez-le ; car c'est la dette contractée par
« chaque sujet de l'État envers *César*, suivant
« l'Évangile ; et César est le pouvoir social mani-
« festé par la volonté publique, une fois recon-
« nue, sous quelque forme qu'elle se produise.
« Si, menacée dans son existence, cette patrie vous
« demande le secours de votre bras, vous le lui
« devez encore. En portant ailleurs l'appui de vo-
« tre force, vous seriez criminel. En toutes autres
« choses vous êtes libre. N'oubliez pas que la reli-
« gion à laquelle vous venez de renouveler vos
« serments, peut seule assurer votre bonheur

« dans cette vie et dans l'autre. Ses commande-
« ments sont ceux de la vertu, c'est-à-dire, de
« Dieu lui-même. Il n'y a pas de puissance hu-
« maine à laquelle il soit permis de vous en dé-
« gager ou de vous en prescrire d'autres. En ce
« cas, la résistance serait un droit naturel, un
« droit divin, un devoir et non une rébellion !

« Mes bons amis, maintenant que j'ai consa-
« cré votre union au nom de notre Seigneur
« Jésus-Christ, législateur et Sauveur des hom-
« mes, puissent mes vœux personnels faire des-
« cendre dans votre jeune ménage une concorde
« durable et une prospérité temporelle ! »

Amen, répéta l'auditoire.

Dans les dernières paroles de son allocution, Silfrid avait suivi l'exemple que lui avait laissé son oncle, l'ancien curé de Rozières. Cette réminiscence avait quelque chose de touchant. L'assistance y fut d'autant plus sensible, qu'après une nuit environnée de périls, elle attestait le calme d'une âme en paix avec elle-même. Dans la cérémonie qui venait de s'accomplir, rien n'avait été précipité; la foi avait foulé aux pieds la terreur, et en se rendant témoignage, le prêtre put monter pieusement à l'autel.

Tous les genoux ployèrent, tous les fronts in-

clinés attestèrent le profond recueillement des esprits. Le sacrifice offert au Seigneur par son ministre, en devenant l'oblation de tous, n'en était que plus auguste. Sa grandeur s'accroissait peut-être de sa rareté même, et des périls communs aux fidèles et au pasteur dont ils suivaient religieusement les mouvements et les paroles. Les deux flambeaux de cire jaune, qui éclairaient à peine l'autel, laissaient le fond de la salle basse dans une sainte et sévère obscurité. On eût dit une église naissante ou le christianisme à son berceau. Fille du Ciel, la prière y remontait sans effort; car chez chacun la croyance était une conviction. Le respect abaissa tous les regards devant l'hostie, alors que, changeant de nature et non de formes sensibles et palpables, elle surmonta la tête du pasteur. Le pain eucharistique fut ensuite rompu et partagé entre quelques personnes pieuses, au nombre desquelles, par modestie, Berthe parut la dernière. Après les ablutions, tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Une réfection frugale était préparée dans une pièce particulière du manoir; l'officiant du jour la bénit. Il y participa lui-même, et chacun avec un courage raffermi prit la route de son domicile. Malgré les instances qui lui furent faites

pour qu'il prolongeât son séjour au manoir, Silfrid se saisit de son bâton de voyage; ses épaules se chargèrent de la balle du marchand forain, et, après être convenu avec Berthe, au moyen d'un jeu de cartes, de la manière dont on pourrait se communiquer des avis de diverses sortes, il partit avant l'aurore pour la commune de Buzancy, éloignée de quelques lieues de Rozières. Là, sur les indications qu'il avait reçues, la porte d'un honnête fermier craignant Dieu devait s'ouvrir devant lui. L'accueil de cet homme de bien ne trompa point son attente, et, bien qu'assuré d'un dévouement à toute épreuve, il ne passa que deux jours dans cet asile provisoire, car son intention était d'aller ailleurs reposer sa tête. Le chef de cette maison, après avoir été mis dans le secret des messages qui seraient plus tard adressés au curé, se chargea de les transmettre avec promptitude à la nouvelle retraite dont Silfrid s'était décidé à faire choix. Celle-ci resta ignorée de Berthe jusqu'au moment où un devoir sacré l'obligea à s'absenter elle-même de Rozières. Le régime de terreur qui s'était appesanti sur la France, et qui enveloppait tous ses citoyens d'un réseau de fer, ne justifiait que trop toutes ces précautions.

Le prêtre proscrit tint parole. Ses visites au

manoir devinrent plus rares. Il n'y paraissait que dans des moments pressants. Trois mois s'écoulèrent sans qu'il y couchât une seule fois. A peine la messe était célébrée, qu'il se dérobait aux soins et aux attentions de ses anciens amis. Le malheureux! il fuyait au milieu des ténèbres, comme poursuivi par le souvenir d'un crime, lui dont les mains, en offrant au Ciel l'hostie pacifique, étaient pures du bien d'autrui; lui dont les prières venaient d'implorer la clémence divine en faveur de ses persécuteurs! Cependant les secours spirituels ne manquaient point aux habitants des deux communes où il avait exercé les fonctions du sacerdoce. Elles ne formaient à ses yeux qu'un seul troupeau confié à sa garde. Aussi, une naissance, une maladie le trouvaient à son poste, pour bénir l'une et pour consoler l'autre. Il apparaissait, sans être appelé, comme une seconde providence. Ici il donnait aux faibles le pain des forts, là de sages avis à la jeunesse; et, comme la main qui se sache après le bienfait, il échappait ensuite à tous les regards.

Berthe, qui avait deviné le secret de cette âme ardente, était assurée de le rencontrer partout où il y avait un bien pressant à effectuer ou un malheur à prévenir. Ainsi plus d'une fois, à la

grande surprise de Silfrid, ils s'envisagèrent au chevet du moribond; plus d'une fois la douleur de la veuve et de l'orphelin les vit réunis sous le même toit. En quelques occasions l'abbé Grévin en parut contrarié. Mais la fille du manoir ignora toujours à quelle demeure il demandait un abri après ses courses nocturnes. Il lui était non moins difficile de s'expliquer comment les avis qu'elle lui faisait transmettre, étaient souvent devancés par sa présence dans les cabanes où il était attendu.

Ce mystère dont s'enveloppait le pasteur de Rozières, ce soin particulier avec lequel il se dérobait aux vœux de ses meilleurs amis, avaient fixé l'attention de Berthe dans ces jours d'angoisses et de vie solitaire. Elle ne blâmait pas les précautions, puisque la sûreté du prêtre proscrit y était intéressée; mais, sans les croire excessives, elle s'étonnait de s'y voir comprise. Son amour-propre en souffrait; son amitié même en était offensée.

« Pourquoi, se disait-elle, un intermédiaire « entre nous, puisqu'il ne sert à rien? Il m'est dé- « montré que la résidence habituelle de Silfrid « n'est pas aussi éloignée qu'il a voulu me le « faire croire. C'est évidemment pour moi qu'il a

« eu recours à ces subterfuges indignes de tous « deux. Il a souhaité que j'ignorasse sa demeure : « craindrait-il mes indiscrétions ? il me semble lui « avoir prouvé que je sais me taire et quelquefois « parler à propos. Veut-il que la ferme de Ro- « zières cesse d'être pour lui un lieu de refuge? « que Berthe ne soit plus rien dans son exis- « tence, que Berthe lui devienne absolument « étrangère ?.. mes soins lui seraient donc impor- « tuns! je ne m'en suis que trop aperçue dans nos « dernières rencontres ; il est évident que celles-ci « lui ont déplu... O mon Dieu, je croyais que la « foi chétienne fortifiait l'âme contre les peines « de la vie, et contre les coups qui la menacent ! « ainsi elle avait droit à tous mes hommages ; « mais je ne m'imaginais pas qu'elle allât jamais « jusqu'à briser les nœuds d'une innocente « amitié ! »

Ainsi raisonnait et se plaignait Berthe dans sa tendre erreur. Son attachement pour Silfrid s'était concilié, dans son esprit, avec ses devoirs. Elle respectait en lui l'homme consacré au service de l'autel : elle se respectait elle-même ; mais elle n'avait pas cessé d'aimer le protecteur de son enfance. Ces doux sentiments, loin de se combattre, étaient chez elle à l'unisson. Il en résultait

une fusion, un accord presque célestes où se complaisait son âme. La vertu du prêtre lui était aussi chère que la sienne propre; elle n'eût pas plus consenti au sacrifice de l'une que de l'autre. Voir Silfrid décheoir du rang qu'il occupait à ses yeux ou décheoir elle-même de celui auquel elle se croyait des droits, lui eût semblé un égal malheur. Peut-être, en ce dernier cas, son effroi fût-il surtout venu de ce que, par une chute, elle se fût rendue indigne de lui. En deux mots, elle aimait Silfrid instruit, doué d'un beau courage, d'un noble caractère, persécuté, proscrit, dévoué aux obligations de son pénible sacerdoce; mais en même temps, elle ne voulait pas que Berthe en fût oubliée!

Et c'était cet oubli que l'infortuné cherchait à se procurer à tout prix! Ce qui, pour Berthe, par une heureuse disposition de ses facultés naturelles, était tout innocence, pour lui eût été tout crime. Cette fille de vingt ans, parvenue au plus riche développement de sa beauté, alarmait sa pensée, inquiétait ses regards : il était des moments où il se surprenait frissonnant à son aspect. Cet esprit supérieur était trop en harmonie avec le sien, pour qu'une continuité de relations avec une telle créature ne fût pas pleine

de troubles et de délices. Chez elle, chaque mouvement était une grâce, chaque parole, une suave mélodie qui plus d'une fois recelait un sens profond ou voilait à demi une douce sensibilité. Sa parure était très-simple; souvent elle se bornait à une propreté soigneuse; et pourtant il s'y rencontrait toujours une puissance de plaire indéfinissable; un enfant, un villageois en eussent été avertis comme un vieillard et un homme du monde. On n'eût pas dit d'elle une personne tombée, d'une haute position, dans une médiocrité qui la mécontente, mais plutôt une femme de qualité qui, cachant mal son rang dans une retraite obscure, se décèle par le charme et l'élégance de ses manières. Aussi, le curé, au prône d'une grand-messe, eût déclaré que Berthe était la fille des Harriot, que pas un seul des assistants ne l'eût cru; son propre père était rentré, à ce sujet, dans un état de doute qui n'était pas sans influence sur sa manière de l'aborder et de l'entretenir. Enfin, tout Rozières, tout Sept-Monts, étaient persuadés que la pauvre Suzanne ne s'était livrée à ses révélations que dans un moment de délire. La vérité avait fini par prendre la couleur du mensonge.

Passionné pour le beau dans les arts, dans la

musique, dans la morale et dans la vertu, comment Silfrid eût-il résisté à la vue d'un être aussi ravissant? Le sentiment religieux lui-même parlait en faveur de son admiration. Ses principes étaient affermis, son âme était énergique; mais il ne fallait pas que la lutte fût continuelle entre le devoir et une séduction d'autant plus forte qu'elle n'avait rien de médité. La menace de l'étranger grondait au dehors, les factions déchiraient le sein de la patrie; les têtes de ce qu'il y avait de plus aimable et de plus vertueux dans les deux sexes, tombaient comme les épis sous la faucille; le pays se couvrait de proscripteurs d'autant plus atroces qu'ils étaient sans haine : c'était assez de périls! Quand il tonne de toutes parts, le Ciel appelle des pensées sérieuses. Le prêtre, docile à cette voix, pourvut à ce que l'orage des passions ne vînt pas se mêler à la tourmente politique pour bouleverser son âme. Menacé à chaque instant d'un supplice qui le conduirait en la présence de son Dieu, il désira vivre et mourir de manière à comparaître devant lui, sans trop de tremblement. S'il ne prenait le parti de la fuite qui lui était ordonné par le livre de sa loi, quelle tiédeur n'apporterait-il pas dans l'accomplissement de ses périlleux devoirs? Est ce le

cœur plein d'un amour criminel qu'il prêcherait la vertu, et que, pour calmer la douleur, exhalant sa plainte sur un funèbre grabat, il lui promettrait les récompenses célestes auxquelles il aurait lui-même renoncé? Sa résolution fut donc arrêtée; il y tint fidèlement. Huit mois s'écoulèrent, pendant lesquels il se rencontra rarement avec Berthe, dont les yeux tournés vers lui avec une tendre expression, dictée (croyait-elle), par le seul sentiment de l'amitié, semblaient chaque fois lui reprocher une rigueur inutile.

Ces victoires ne se remportaient pas sans combats. Souvent le dur sommier de Silfrid, humide de ses pleurs, déposait du prix qu'elles lui avaient coûté.

« O mon Dieu, s'écriait-il dans l'amertume « de sa douleur, je suis coupable envers votre « loi, envers vous que je devrais chérir unique- « ment. Je n'oserais cependant vous demander « pourquoi vous avez embelli de mille charmes « la trop séduisante créature qui cause mon « trouble; non, je ne vous demanderai pas pour- « quoi vous permettez qu'en dépit de mes efforts « pour la bannir de ma présence, elle me pour- « suive partout de sa douce image, et jusque « dans ce misérable réduit! O mon souverain maî-

« tre, je vois en vous un père; je vous rends
« grâces de la vie à laquelle vous m'avez appelé;
« je vous adore dans l'ensemble comme dans les
« détails de ce magnifique univers sorti de vos
« mains; faible atome que je suis, je m'incline
« en tremblant devant votre force toute-puis-
« sante; ministre de vos autels vers lesquels on
« a traîné ma triste jeunesse, je célèbre avec res-
« pect vos saints mystères : ... c'est tout ce que
« je puis, ô Créateur des hommes! en vain je
« voudrais vous donner tout mon amour; il dé-
« borde de mon sein, il s'échappe vers un autre
« objet, il s'élance malgré moi vers l'être qui
« m'est apparu ici-bas comme l'ange d'Agar sur
« une terre desséchée; mon âme a bu à la coupe
« qu'il lui a offerte; elle s'est enivrée de cette
« suave vision!.. Éternelle essence du souverain
« de la terre et des cieux, je le sais, ce n'est pas
« ainsi que vous daigneriez vous montrer à mes
« regards, s'il m'était jamais permis de vous con-
« templer dans votre majesté. Mon imagination
« vous outragerait en vous prêtant les formes qui
« sont devenues pour moi le type de la beauté,...
« et pourtant, ô mon Dieu, l'éclat ravissant de
« celles-ci brille dans la femme, sur laquelle il
« ne m'était pas interdit d'arrêter ma vue dans

« des jours d'innocence !.. Dans vos justes ar-
« rêts, effacez donc mes souvenirs, si vous voulez
« qu'elle me devienne étrangère! faites que mon
« oreille oublie le son pénétrant de sa voix; que
« mon œil, en plongeant dans les ombres de la
« nuit, cesse de l'y rencontrer et de ceindre d'un
« regard d'amour sa céleste stature ! Je vous
« en supplie, détournez de moi cet ensemble de
« grâces touchantes, de candeur spirituelle et
« de pudique beauté, où une âme chrétienne
« rayonne dans toute la splendeur de votre créa-
« tion !.. Si c'est un prestige, si c'est une douce
« mais cruelle illusion de mes sens, qu'un mot
« de votre bouche m'en délivre; car ma force
« s'épuise, et il est temps que votre bonté mette
« un terme à tant de tortures ! »

Après s'être prosterné, Silfrid dans sa puissante émotion ajouta les paroles suivantes à sa plainte:

« Divin Rédempteur de la race humaine, c'est
« à genoux, c'est le front dans la poussière et
« sous les décombres menaçants de ces ruines,
« que je vous implore! Du fond de l'abîme ma
« voix s'élèverait vers vous, que vous m'enten-
« driez encore. *In tribulatione mea ad Deum*
« *meum clamavi* (1) ! Vous savez que je voudrais

(1) Psalmus Davidis 17, v. 6.

« n'appartenir qu'à vous seul : de grâce, brisez « le charme sous lequel je succombe, et arra- « chez de mes entrailles l'image qui y a pris, pour « mon malheur, les formes enchanteresses de la « vertu ! *Spiritum rectum innova in visceribus « meis* (1). Par pitié, Seigneur, donnez-moi un « peu de relâche, afin que je goûte quelque repos « avant mon départ de cette terre d'angoisses, « avant que je cesse de vivre !.. *Remitte mihi « ut refrigerer; priùs quàm abeam, et am- « plius non ero* (2). »

Ainsi l'infortuné en appelait à son Dieu dans la langue du prophète-roi.

Prier, c'est au moins attendre; souvent c'est obtenir : Silfrid se relevait raffermi; mais sa mélancolie le suivait dans les travaux de son pénible apostolat, travaux dont encore il n'avait garde de se plaindre, en ce qu'ils avaient l'avantage d'apporter une diversion à ses peines. Lorsque ses courses nocturnes le rapprochaient de Rozières, hors les cas d'une lassitude à laquelle il fût près de succomber, il en détournait ses pas ; et, si un soupir involontaire venait à s'exhaler de sa poitrine, au moins la fermeté de sa conduite

(1) Psalmus Davidis 50, v. 10.
(2) Psalmus 38, v. 13.

le réconciliait avec lui-même. Les jours, les semaines s'écoulèrent, et la fille du manoir ne dut qu'à un accident imprévu la connaissance de sa retraite.

Cette veuve établie depuis longues années dans l'étage habitable de la tour de Sept-Monts, que Berthe avait souvent assistée et à laquelle, pendant qu'il existait à Paris une demoiselle de Saint-Méran, le jeune Grévin avait appliqué une partie des secours pécuniaires dont son aimable élève lui avait confié la distribution, venait d'entrer dans la cour du manoir de Rozières. Elle y avait porté ses pas pour prier Berthe de lui prêter une petite somme d'argent qui, dans le moment présent, lui était d'une nécessité absolue. Ne rencontrant personne ni dans le vestibule, ni dans la cuisine, d'ailleurs encouragée par les bontés que la famille Harriot avait toujours eues pour elle, cette femme monta directement à la chambre de Berthe, ouvrit la porte avec la timide discrétion que les gens de campagne mettent ordinairement à de pareils actes, et se trouva, non sans en être deconcertée, devant la fille du manoir, au moment où celle-ci fondait en larmes.

Berthe, après s'être essuyé rapidement les yeux, l'écouta avec bienveillance. Elle lui ac-

corda même l'objet de sa demande, tout en lui faisant remarquer qu'une somme pareille lui avait été avancée dans la semaine précédente. La veuve s'excusa sur la rigueur des temps et la dépréciation du papier-monnaie. Toutefois, l'embarras de sa réponse ne laissa pas de provoquer quelques doutes que sa bienfaitrice se proposa d'éclaircir. De son côté, Berthe avait vainement essayé de dissimuler sa vive et profonde douleur. L'étrangère en emporta la conviction avec elle. La nuit s'approchait, il était près de huit heures du soir; on touchait aux derniers jours du mois de juin par lesquels commençait celui de messidor (nouveau style), et la bonne mère se hâta de retourner à la tour qui lui donnait l'abri ainsi qu'à sa petite famille.

Trois quarts d'heure après le départ de cette femme, Silfrid était devant Berthe. C'était effectivement dans la tour délabrée de Sept-Monts qu'il avait fait élection de domicile, à l'insu de tous les habitants du voisinage. Assuré de la discrétion de la veuve qui pourvoyait à ses besoins très-bornés, il occupait un étroit cachot, couvert de décombres et impénétrable à tous les regards. Un soupirail lui donnait à regret un peu d'air et de jour. Il sortait chaque soir de cet asile, par une porte

cachée dans la partie souterraine de l'escalier, et il y rentrait chaque matin avant l'aube. C'est de là qu'il se transportait assez promptement aux confins des deux petites cures sur lesquelles s'étendaient ses soins paternels.

Le temps, la prière, une vie dure et ses travaux apostoliques avaient contribué à amortir ses impressions. Plus confiant dans ses forces, il n'avait pu résister au désir de visiter Berthe chez elle, alors qu'il la savait exposée à des peines morales, les plus cruelles entre toutes celles qui affligent notre pauvre humanité. Il ne délibéra donc pas, ou plutôt son déplacement lui parut un devoir.

XXVII.

UN VOYAGE.

« Vous voilà enfin, mon ami, dit Berthe en apercevant Silfrid devant elle ! j'allais vous faire chercher à trois lieues de Rozières, quand vous demeurez à Sept-Monts, probablement dans la tour même et (je pourrais ajouter) presqu'à ma

porte... Pourquoi cet excès de précaution et de défiance que je ne croyais pas mériter? Pourquoi vous cacher ainsi de moi? Je sais que la persécution n'a rien perdu de sa violence : mais, dans d'autres temps, et vous et moi, nous avons montré plus de courage. »

« Ne m'accusez pas de lâcheté, répondit le prêtre! Croyez-vous qu'il m'importe de conserver une vie languissante, dont le Ciel sans doute est prêt à me redemander les restes? Loin de moi la pensée de la disputer à celui de qui je la tiens, ou de la soustraire aux bourreaux dont sa sévère justice a permis le règne! Est-ce que, chaque soir, je ne sors pas de la retraite où son esprit m'a conduit, pour accomplir les devoirs qu'il m'a imposés? Ainsi, la semaine dernière, vous m'avez rencontré vous-même auprès du lit de l'agonisant avec des paroles de paix à la bouche. Est-ce que, hier encore, vous n'avez pas accosté deux jeunes époux que je venais d'unir? Je vous ai vue pourtant vous entretenir avec eux, dans le sentier qui conduit à l'ancien presbytère, comme je m'en éloignais à la faveur de la saulée, après leur avoir donné la bénédiction nuptiale? Et cette fois, c'était en plein jour que le pasteur était allé à l'encontre de ses brebis. Non, Berthe,

mon âme n'a pas tremblé devant le péril ! l'heure peut sonner : je répondrai à l'appel... Mais je m'attendais de votre part à un peu plus d'estime de votre vieil ami... Pardon, si cette pauvre femme de la tour vous a importunée ; vous étiez notre seule ressource... »

— « Quoi! remarqua Berthe en sanglotant, ce n'était pas assez que de courir les risques de la vie; vous étiez en proie aux horreurs du besoin et je ne le savais pas!.. Qu'ai-je donc fait pour mériter un pareil oubli ?.. Ah! Silfrid !.. »

Le prêtre de Sept-Monts continua :

« Le docteur Grévin, emprisonné à Soissons comme père d'un curé réfractaire, ne pouvait m'envoyer aucun secours. C'est Raymonde et sa fille aînée mise dans notre secret, qui prenaient soin de moi. C'est cette pauvre femme qui m'a sustenté dans le caveau que vous aviez trouvé si froid le jour où nous y avions pénétré ensemble... Ou plutôt, Berthe, nous n'existions que par vous. J'ai vécu de votre pain ; je m'en suis nourri en priant pour vous, entre ces murs et sous ces voûtes à demi écroulées que pour mon malheur on a crues les témoins discrets de votre naissance... »

La fille du manoir reprit avec l'accent du reproche :

« Ainsi, c'est à nos seuls regards que vous pré-

tendiez vous dérober! et les anciens amis auront été traités plus sévèrement que les nouveaux!.. Serions-nous coupables de quelque indiscrétion? Je voudrais savoir au moins en quoi nous vous aurions désobligé? dites-le; il y a là tout un mystère qu'il est temps d'éclaircir. Pour justifier une pareille conduite, Silfrid, il faut que vous ayez eu peur de nous!.. »

« Oui, Berthe, répliqua le prêtre, oui de vous, mais de vous seule, et mon devoir était de vous fuir... Aux périls du jour je n'en voulais pas joindre un bien plus grand encore!.. La solitude et la voix de Dieu qui m'y a parlé, m'ont rendu des forces... Dans votre douleur, j'ai pensé que la présence d'un ami vous serait bonne à quelque chose... Sans cela, je ne serais pas devant vous. »

Après avoir prononcé ces paroles coupées de repos, il se tut. Berthe avait baissé les yeux, et la rougeur avait gagné son front. Au milieu du commun silence, elle souleva ses longues paupières et jeta sur le prêtre un regard auquel elle dut d'apprendre combien le digne apôtre avait enduré de fatigues et s'était imposé de privations dans sa sauvage solitude. Les joues caves du pasteur et ses yeux enfoncés dans leurs orbites dépo-

saient d'une vie tourmentée. La pâleur de son visage voilait déjà une flamme qui, faute d'aliments, menaçait de s'éteindre. L'athlète avait triomphé, mais sa victoire n'avait été acquise qu'à un haut prix. La pitié la plus tendre s'empara du cœur de la jeune fille. Toutefois, croyant que la sagesse lui ordonnait de ne pas s'appesantir sur la réponse qu'elle venait de recevoir, elle aima mieux en détourner le sens et l'appliquer à une nature de peines auxquelles hautement elle pouvait accorder son entière sympathie.

« O mon ami, dit-elle, combien vos souffrances me touchent! C'est donc dans la tour, dans un vrai cachot que vous habitez! et la vieille Raymonde seule est chargée de subvenir à vos besoins! Tout a dû vous manquer dans cet asile de la misère... Et j'ai presque grondé, ce soir, cette pauvre femme de ce qu'elle est venue me demander un secours que, mieux instruite, j'eusse certainement décuplé!.. Silfrid, si vous ne vouliez plus venir au manoir, quoique depuis long-temps le citoyen Scévole nous exempte de ses visites, il fallait au moins m'informer de votre situation. Je me fusse abstenue d'aller à la tour, pour peu que vous l'eussiez désiré... Mais vous auriez un peu moins souffert... Il sera donc dit

que vous me causerez toujours des chagrins; et pourtant le Ciel aujourd'hui ne me les épargne pas, ainsi que je vais vous l'apprendre! »

La chambre était close; les frères de Berthe faisaient bonne garde au dehors; les chiens étaient détachés, et la fille de la maison, le sein gonflé de soupirs, déclara au curé que, le lendemain matin avant le lever du soleil, elle serait sur la route de Paris. Effectivement, le père Harriot était occupé dans la cour de la ferme, à mettre en état de service le cabriolet que sa fille avait acheté, dans l'année précédente, pour visiter quelquefois la jolie propriété qu'elle devait à la générosité du comte.

Un récit succinct informera le lecteur du motif de ce voyage précipité. Depuis quelques mois, Berthe s'était abstenue de lire les feuilles publiques. Son abonnement au journal d'Étienne Feuillant, imprimé par les frères Chaigneau, ayant pris fin, elle n'avait pas voulu le renouveler, dans la crainte d'y lire chaque jour une liste d'assassinats juridiques. Il est facile en effet de concevoir ce qu'elle avait eu à souffrir lorsque, parmi les noms des infortunés que l'ignoble charrette conduisait à la place de la Révolution, ses yeux avaient rencontré les noms des person-

nes dont elle avait fait la connaissance à l'hôtel de Saint-Méran, ou dans les cercles brillants d'une société destinée presque tout entière à expier, sur un échafaud, les joies d'une vie trop peu sérieuse.

C'était un samedi, jour consacré à l'approvisionnement des ménages établis à la campagne. Brigite revenait de Soissons, conduisant par la bride une ânesse chargée de deux mannequins. Présente dans la salle basse, au moment où on y transportait les denrées importées à la ferme, Berthe aperçut un objet auquel un journal d'une impression peu récente servait d'enveloppe. Un nom, mais un nom aussi cher que respecté, y frappa ses regards. La feuille, avec une colère de commande, annonçait en toutes lettres que le ci-devant comte de Saint-Méran venait d'être conduit à la Conciergerie, comme un des agents les plus actifs à l'intérieur de la conspiration tramée par l'étranger contre la république. Il y était dit en style ignoble, le seul à l'usage de l'époque, que sa correspondance avec les émigrés, saisie à son domicile, contenait des plans de contre-révolution, dont le glaive de la loi ferait bientôt justice. « Ainsi périssent, ajoutait le ga-« zetier, tous les traîtres que les infâmes Pitt et

« Cobourg ont enrôlés sous leurs drapeaux ! » L'homme qui, par une exécrable accusation, et en qualité de substitut du procureur de la commune de Paris, avait fourni à Marie-Antoinette l'occasion d'un si beau mouvement d'éloquence, Hébert n'existait plus; mais son esprit vivait encore. Une presse sans frein chaque jour dictait ses homicides arrêts.

Comment Berthe n'eût-elle pas été atteinte d'une profonde douleur, à la lecture des lignes contenues dans le fragment de journal que le hasard venait de placer sous ses yeux? Malheureusement la feuille était d'une date assez reculée, et déjà plus de trois semaines s'étaient écoulées depuis que le comte avait donné de ses nouvelles. La résolution de Berthe fut bientôt prise. Voler au secours de la probité calomniée, du protecteur mystérieux de son enfance, de l'homme dont elle avait porté le nom, et de l'ami dont les bienfaits l'avaient suivie dans sa retraite, fut sa première pensée. Ses désirs étaient des volontés dans la ferme sans qu'elle les imposât à personne. On n'eût pas rendu justice à l'influence qu'elle y exerçait, en la nommant une *douce tyrannie*, ainsi qu'un ancien l'a dit de l'amour. Il eût été plus vrai d'y voir un libre hommage rendu à une raison éprouvée et à

une bienveillance qui, de tous connue, de tous se faisait chérir. Le père Harriot, que dans son respect sa fille n'oubliait jamais de consulter, ayant donné son approbation entière à ce voyage, ce fut au milieu des apprêts d'un prochain départ que Silfrid, averti par la vieille Raymonde, se présenta au manoir.

« Tenez, lui dit Berthe, voilà le fragment de la feuille du soir; lisez! et si votre expérience, si votre connaissance du cœur humain peuvent vous dicter un conseil utile en ce terrible moment, donnez-le-moi! Je braverai tout pour le suivre, pour sauver le comte! Quand sa tête est menacée, mon cœur, ma conscience, le nom que j'ai porté et qu'il a voulu me laisser, tout me crie que je ne puis rester oisive à Rozières! Le souvenir de ses bontés m'y poursuivrait comme un remords. »

« Partez, Berthe, répondit le pasteur de Sept-Monts, partez! Hélas, ma pauvre amie, je n'ai pas de conseils à vous donner. Dans l'état de dégradation morale où est tombée la société française, au milieu des fléaux qui fondent sur notre malheureuse patrie, je voudrais bien savoir à quoi servirait aujourd'hui notre pauvre sagesse humaine? On jouit contre nous de la colère du

Ciel (1); c'est donc lui qu'il s'agit avant tout d'implorer; c'est vers la montagne sainte qu'il faut tourner vos regards (2), *unde veniet auxilium mihi!* Partez, Berthe! le Seigneur vous inspirera! Ainsi qu'il a doué votre personne d'une vertueuse séduction, il mettra sur vos lèvres des paroles de force ou d'attendrissement. Tout ce qu'il m'est possible, c'est de vous assister de mes prières. Elle ne vous manqueront pas; elles seront ferventes. Chaque matin, chaque soir, comme un autre Moyse, je lèverai les bras vers le Très-Haut, pendant que vous combattrez contre le génie du mal... J'offrirai, pour vous et cet honnête gentilhomme, le sacrifice de propitiation. C'est tout ce que je puis, Berthe, mais croyez que c'est aussi quelque chose! »

La fille du manoir passa la nuit en préparatifs de voyage. Tout fut disposé avant son départ dans l'intérêt de l'ordre domestique; et les cas qui, par rapport à l'extérieur, sont susceptibles d'entrer dans les probabilités humaines, furent prévus. Berthe, qui jusque là n'avait point touché à l'or dont le comte lui avait fait présent,

(1) *Fruuntur diis iraits;* ils jouissent des dieux irrités, locution de l'antiquité romaine.

(2) Psaumes de David.

après les aveux de la dame châtelaine, crut ne pouvoir le consacrer à un meilleur emploi que celui qu'elle se proposait d'en faire. Son secrétaire renfermait encore de l'argent et des assignats qui n'étaient pas sans valeur : elle en livra la clef à Silfrid, en lui disant :

« Silfrid, il devait exister une communauté d'intérêts entre nous : la voilà qui commence... Vous donnerez des secours de deux sortes aux malheureux. Nos moyens réunis en deviendront plus efficaces ; car il ne faut pas qu'on souffre trop ici de mon éloignement. Vos prières et celles du pauvre feront peut-être au Ciel une douce violence en ma faveur. J'y compte, et cela me donne du courage... Quant à vous, Silfrid, restez au manoir. Mon absence, en ce qui vous concerne, déconcertera toutes les conjectures. Au moins aurez-vous quelques jours de repos pendant lesquels votre santé se raffermira... Conservez-vous pour le troupeau dont depuis longtemps vous êtes l'unique pasteur! Conservez-vous aussi pour..., pour vos amis! »

En laissant échapper ces derniers mots suivis d'un sourire mélancolique, elle tendit à Silfrid une main qu'il reçut avec émotion, mais sans la presser dans la sienne. Une jeune personne, dont la dame Harriot avait été la mar-

raine et qui, depuis son enfance, était élevée dans la maison sous le nom de Suzette, devait accompagner Berthe pendant son voyage, en qualité de femme de chambre, tandis que la fidèle Brigitte veillerait par continuation sur les jours du curé. Des injonctions pressantes, des recommandations de détails furent adressées à cette brave fille sur ce point capital. Mais, si elles étaient superflues, elles attestaient au moins la tendre sollicitude qui en était le motif. Deux places étaient retenues dans la voiture publique, destinée à partir le lendemain de Soissons pour Paris. C'était alors la manière la plus sûre de voyager sans trop mettre en éveil les inquisiteurs dont chaque ville était pavée. Des passe-ports en règle avaient reçu le visa du comité de surveillance; et, avant l'aurore, l'aîné des frères Harriot, installé sur une banquette d'avant à titre de conducteur, appelait les voyageurs au cabriolet qu'allaient emporter deux forts chevaux dépendants de la ferme.

Au moment où la fille du manoir, après un sommeil de trois heures, se disposait à descendre les degrés, pour se rendre à la voix de l'attentif postillon, Silfrid aussi matinal qu'elle, la retint sur la première marche et lui dit :

« Pauvre prêtre que je suis, persécuté, ne vi-

vant que de vos bienfaits, n'ayant d'abri que votre toit, je ne possède rien sur la terre; mais ce qui me reste, Berthe, je vous le donne de bien bon cœur, et c'est ma bénédiction! »

Berthe inclina sa tête avec respect devant la main du prêtre qui la bénissait. Celui-ci se retira ensuite dans le cabinet le plus ignoré du manoir où sa Bible, encore ouverte, l'attendait sur un pupitre, et le cabriolet partit.

XXIX.

UNE SECONDE ARRIVÉE A PARIS.

La voiture passa sous la grande porte de Soissons quelque temps après le lever du soleil. Le départ de la diligence ne devant avoir lieu que dans quelques heures, Berthe, après avoir cordialement rendu à son conducteur un baiser fraternel, songea à se procurer une entrée dans la maison d'arrêt de cette ville. Son premier désir était d'entretenir pendant un moment le père de Silfrid; mais dans la crainte de provoquer des soupçons préjudiciables au fils, elle se borna à demander la permission de voir la comtesse de

Brossins qui, par suite de la loi du 18 germinal, après quelques ajournements pour cause de santé, avait été arrachée à son château de Rozières. La jeune voyageuse rencontra chez le gardien de la maison d'arrêt, une facilité à laquelle elle était loin de s'attendre. La surveillance exercée envers les détenus, presque tous habitants de la cité ou des communes voisines, n'était pas aussi sévère qu'elle l'avait redouté. Un reste de pudeur parlait pour des compatriotes dans la société desquels on avait vécu pendant de longues années. Berthe passa un quart d'heure avec la comtesse et, sans être épiée, elle put ensuite converser librement avec le docteur Grévin qui lui donna plus d'un conseil utile.

« Vous avez de l'or sur vous, lui dit-il : évitez de le faire connaître. Aujourd'hui une telle possession vous serait imputée à crime ; ménagez-le, car il peut vous ouvrir plus d'une porte. Ne confiez à personne le secret de votre voyage ; je me trompe, je vais vous donner l'adresse d'une honnête veuve, qui demeure justement auprès du palais de Justice et qui tient un hôtel garni d'une modeste apparence. Descendez-y en toute sûreté avec votre petite Suzette. C'est chez elle que je prends une chambre, quand je vais à Paris et je m'en trouve bien ; car ses locataires

n'ont qu'à se louer de ses attentions. Ce qu'il y a de plus essentiel pour vous, dans cette connaissance, c'est que madame Gendrot est parente du gardien en chef de la Conciergerie. Par elle, je présume que vous pourrez avoir accès auprès du comte de Saint-Méran. Mais, ma chère demoiselle, ne vous flattez pas de faire tomber les grilles et les barreaux devant votre respectable ami. Tout projet d'évasion serait sans espoir de succès ; personne, dans la commune terreur qui pèse sur les geoliers eux-mêmes, ne s'y prêterait. Si j'avais un avis à vous donner, ce serait de gagner du temps ; car aujourd'hui que les plus violents révolutionaires se font une guerre acharnée, leurs combats à mort peuvent finalement tourner au profit de l'innocence. Travaillez de votre mieux à ce qu'on oublie ce brave seigneur. Ma dernière recommandation vous sera personnelle. Évitez de vous compromettre, ma bonne amie, et conservez-vous pour un pays qui va s'affliger de votre absence. Adieu, que le Ciel vous protége au milieu des périls dont vous allez être entourée !... Je vous quitte, car il n'est pas bon qu'on nous voie ensemble... N'écrivez qu'à votre père et n'oubliez pas que toutes les lettres sont ouvertes par notre comité de surveillance ! En nous les rendant, on ne se donne pas

seulement la peine de les recacheter. C'est un peu d'hypocrisie de moins ! »

Un crayon à la main, Berthe traça sur une carte l'adresse qui lui fut dictée ; mais en la mettant dans son porte-feuille, elle en tira un assignat de quatre cents francs que le docteur fut forcé d'accepter, s'il ne voulait le laisser à terre, car Berthe s'était éloignée avec rapidité de cette salle obscure où, dans une confusion de visites et de personnages, elle était échappée à presque tous les regards

Point d'événements sur la route de Paris. Chacun dans sa règle de conduite avait adopté le parti du silence. Les six personnes que renfermait la voiture, s'observaient, se regardaient à la dérobée, et se craignaient mutuellement. La peur tuait l'intimité qui ne tarde guère à s'établir entre des voyageurs français. Par une dérogation au caractère national, la langue de chacun était glacée ; et à peine au bout de quelques heures, bien qu'on fût en plein jour, échangea-t-on quelques paroles insignifiantes avant le souper.

Pendant le repas, Berthe fut l'objet de quelques civilités trop prononcées pour ne pas lui causer de l'inquiétude. Un commis de négoce et un employé aux vivres des armées (section viande) se disputaient l'avantage de la servir par

préférence à tous les autres convives. Déjà, à leur empressement à lui offrir le bras quand on était descendu de la voiture, elle avait prévu ce qu'en pareil cas une jolie femme prévoit toujours, qu'on essaierait d'établir avec elle quelques rapports au moins momentanés. Livrée à des pensées graves, impatiente d'arriver auprès d'un ami malheureux, elle eût voulu n'attirer les regards de personne. Pour éviter au moins le voisinage de l'un de ces jeunes gens à la table d'hôte, elle avait eu l'attention de faire asseoir à l'un de ses côtés sa petite Suzette; mais l'autre place fut à l'instant occupée par le commis aux vivres, dont au reste elle n'eut point à se plaindre. Ce jeune homme, qui appartenait à une famille respectable de Paris, lui apprit bientôt que son éducation n'avait point été négligée. Son ton ne se ressentait pas de celui des autres convives. Si, obligé de se mettre à leur unisson, il usait avec eux des locutions républicaines à l'ordre du jour, il s'en abstenait scrupuleusement avec Berthe. Jamais il ne lui adressait la parole que d'un ton civil et respectueux. Pendant le peu de temps qu'il l'entretint, il laissa percer un dégoût profond de ces formes sauvages et des sentiments dont elles étaient l'expression. La voyageuse que, dans ces jours désastreux, le hameau de Rozières envoyait

à Paris, présuma que ce jeune homme échappait par un service public, à la conscription; elle vit encore en lui un sujet d'une grande espérance. Elle ne se trompait ni dans l'une ni dans l'autre de ces conjectures. Car, parvenu aujourd'hui à un âge avancé, après des travaux littéraires et politiques qui n'ont pas été sans influence sur les affaires de son pays, il occupe avec distinction une place dans l'un des grands corps de l'état.

De très-bonne heure le lendemain, Berthe et sa camériste étaient établies chez madame Gendrot qui, sur le nom du docteur Grévin, leur fit un accueil amical. Cette excellente femme, après avoir reçu la confidence de sa nouvelle pensionnaire, se hâta de se rendre à la Conciergerie avec le vif désir de lui être utile. A sa pressante sollicitation, son parent, d'une parole assez dure mais d'un naturel compatissant, lui répondit en propres termes :

« Ma chère cousine, je vous ai déjà dit qu'avec toutes vos recommandations vous finiriez par me compromettre. Voilà la troisième fois dans le mois que vous me demandez la permission de faire entrer à la Concergerie des personnes dont vous n'êtes pas plus sûre que moi ! Vous devriez savoir pourtant que dame République (car nous n'avons plus d'autre dame que celle-là !) ne plai-

sante guère. Vous avez beau m'attester que celle en faveur de laquelle vous m'importunez aujourd'hui, est aimable, toute gentille, pleine de douceur et de modestie, qu'en un mot c'est la perle des femmes! toutes les solliciteuses ne sont-elles pas faites de cette façon? Morbleu! est-ce que celle-ci remettra ma tête sur mes épaules, s'il plaît au citoyen Fouquier-Tinville de la couper, après m'avoir fourré dans quelque complot? Je vois que vous allez vous fâcher, cousine; allons passe encore pour celle-ci! mais dites-lui bien qu'elle ne restera pas plus d'une demi-heure avec le citoyen Saint-Méran.. »

Madame Gendrot l'ayant promis, le concierge ajouta :

« Au fond, je ne suis pas fâché de faire quelque chose pour ce brave homme; car il est venu au secours de plus d'un pauvre diable qu'il a eu pour camarade de chambrée. Hélas! ils ont bien vite laissé la place à d'autres, car dame République a de furieux appétits!.. mais chut, cousine! les murs ont ici des oreilles. »

Conduite par la dame Gendrot dès le même jour, Berthe se présenta à la Conciergerie. Elle eut à courber la tête sous le linteau surbaissé de ces portes massives, qui s'étaient ouvertes de-

vant tant de créatures humaines dignes d'un meilleur sort, et qui, entre autres victimes, avaient vu entrer et sortir pour disparaître à jamais une fille de Césars. Un frémissement involontaire s'empara de Berthe au passage de la seconde porte, non qu'elle tremblât pour elle-même; mais elle ne pouvait sans un grand trouble de son cœur et de son imagination, se voir sous ces voûtes, sortes de tombeaux anticipés, qui pesaient de toute leur sombre masse sur le bienfaiteur dont la destinée lui causait de mortelles inquiétudes.

Après l'avoir envisagée à la lueur d'une lampe allumée auprès du second guichet, le concierge qui venait de la prendre par la main pour la guider dans un couloir obscur, et qui sentit cette main trembler dans la sienne, lui dit : « Allons, ma jolie petite dame, rassurez-vous! « votre ami, si ce n'est votre père, se porte bien. « Je le garde chez moi, tant que je peux, pour « son propre intérêt, s'entend ; et j'espère que « vous ne vous en plaindrez pas trop. »

« Il n'est pas mon père, répondit Berthe un peu raffermie; mais il m'en a tenu lieu pendant des années! je le chéris comme si je lui devais le jour, et je chérirai de même tous ceux qui

contribueront à lui conserver la vie... O monsieur, je vois que je suis déjà votre obligée; c'est vous dire que je vous aime! »

La voix qui prononçait ces paroles était si mélodieuse, les inflexions en étaient si caressantes dans leur timidité, que le concierge en fut attendri. Cependant, évitant de le témoigner, il marchait toujours en silence. Quand il fut vis-à-vis d'une salle oblongue qui servait de parloir aux prisonniers, il y fit entrer Berthe et lui dit à l'oreille : « Une demi-heure, mademoiselle, entendez-vous? rien de plus! »

— « Et une autre, demain! n'est-ce pas? » reprit la jeune fille.

— « C'est ce que nous verrons, citoyenne, » répliqua le concierge, en cherchant à se donner un ton brusque et dur, qui eut toute la maladresse d'un mensonge. Aussi Berthe n'en fut pas trop effrayée. Elle entendit ensuite retentir, dans le sombre corridor, le nom de son protecteur auquel on annonçait une visite. Deux minutes après, elle était dans les bras du comte de Saint-Méran.

Ici, nous renoncerons, et pour cause, à décrire ce qui se passa au premier moment de cette rencontre, entre deux êtres dont l'attachement récipro-

que n'est pas moins connu que justifié, qui se revoyaient après des années de séparation, et dans quelles conjonctures, grand Dieu! La langue n'oserait entreprendre ce récit, elle se tairait par impuissance. Hésitant à chaque mot, la plume s'arrêterait sur le papier dans son désespoir de ne trouver des expressions dignement appropriées à cet épisode de joie et de douleur, de tendresse et d'angoisses. Fût-on dans le secret de ces deux cœurs qui s'étaient jugés, qui savaient mutuellement ce que celui-ci renfermait de généreux, ce que celui-là possédait de bon et d'aimable, comment se flatter de rendre l'émotion, qui chez l'un restait jusqu'à un certain point concentrée dans l'intérêt de la dignité à conserver au sein du malheur, tandis que chez l'autre, se permettant d'être plus expansive, elle se répandait en doux propos, en larmes brûlantes et en chastes caresses? Puisse la bonté divine épargner à ma patrie le retour de ces affreuses époques! car ce n'est qu'au sein des grandes calamités publiques, que de tels spectacles peuvent se reproduire dans la vérité de leur vif et terrible coloris. Pour être convenablement transportée sur la toile, la scène qui nous occupe en ce moment, ne demandrait rien moins que la touche sévère de Michel-Ange et le

suave pinceau du Corrège : qu'un artiste de génie réunisse, s'il le peut, deux talents dont l'alliance n'a pas encore été vue dans le même homme! que, sur notre simple indication, il s'empare d'un sujet que nous esquissons à peine! mais plaise au Ciel qu'il n'en ait jamais sous les yeux le modèle dans sa déchirante réalité!

Berthe commença par se plaindre tendrement de ce qu'elle devait à un pur hasard la nouvelle de l'arrestation du comte. Ce dernier, après s'être excusé sur le péril attaché aux correspondances, eut avec la fille de Rozières un entretien qui excita son intérêt au plus haut degré. Elle essuya ses larmes pour l'écouter; elle les essuya après l'avoir entendu; et pourtant le récit fut sommaire, car l'injonction du concierge leur avait mesuré le temps avec épargne.

Le comte s'exprima comme un homme qui sait ne pouvoir échapper à l'échafaud. Il possédait de grandes terres et un bel hôtel; et il pouvait dire avec ce Romain auquel l'empereur ordonnait de mourir : « C'est à ma villa que je suis redevable de ma proscription. » Mais une autre cause plus innocente encore avait décidé de sa perte. Il avait eu la maladresse de se faire aimer dans sa section, au lieu d'y rester inaperçu. Rassasié

de liberté, le peuple mourait de faim, et il l'avait nourri! Dans ces jours de saturnales, il avait même admis à sa table de simples ouvriers! enfin, il était devenu presque populaire : et ce monopole, les chefs de la révolution se l'étaient réservé! y toucher était un crime, c'était attenter au pouvoir. Ainsi ce n'était pas assez de périr comme haï et calomnié, il fallait périr encore comme trop aimé de ses concitoyens.

L'accusation de correspondance avec les émigrés eût tombé devant cette correspondance même, si celle-ci n'avait disparu dans l'irruption des commissaires délégués pour l'examen des papiers saisis chez le comte; il n'en restait entre ses mains qu'un débris qui, dans d'autres temps, eût été une pièce décisive au procès. Les juges installés par Robespierre n'y eussent vu qu'un chiffon. C'était une lettre que madame de Saint-Méran adressait à son mari; du portefeuille du comte, elle passa sous les yeux de Berthe qui y lut ce qui suit :

Allemagne, 17 février 1793.

« Monsieur le Comte (et je ne sais en vérité si je dois vous continuer ce titre, puisque votre nom figure parmi ceux des républicains auxquels

le roi martyr a dû son supplice. Infidèle à la royauté, vous êtes traité ici comme tel dans les conseils des princes. Un reste d'attachement pour vous m'oblige de vous avertir que vous n'avez rien à espérer du moment où nous rentrerons en France avec les puissances étrangères. Je n'y pourrai rien, ni le marquis de Fernaze ni le chevalier Duplessis, qui ne voient plus en vous qu'un homme dont on ne peut parler. Le seul parti que vous ayez à prendre est donc de vendre ce qu'il vous sera encore possible d'aliéner de vos propriétés, d'en recevoir le prix en véritables valeurs, d'abandonner le reste et d'aller cacher votre honte en Amérique, où je n'aurai garde de vous suivre; car ma place est marquée à la cour, dont vous avez lâchement trahi la cause pour vous ranger sous l'infâme drapeau de la république.

« Comme je vous suppose encore quelques sentiments d'honneur, vous déposerez avant votre départ quatre-vingt mille francs chez M. Berthot, à valoir à mes propres aliénés dont vous aurez à répondre malgré toutes vos allégations. M. Berthot est un bon royaliste qui a des moyens sûrs de correspondre avec l'étranger. Je lui ai donné l'ordre de ne recevoir de vous, que des

espèces sonnantes ou des valeurs sur Londres. Vous n'oublierez pas non plus de laisser une procuration à votre notaire, avec pouvoir de régler nos comptes; j'espère ne pas vous trouver à Paris. Il est inutile de vous dire que trop de motifs m'obligent à ne plus user de votre nom dans ma signature. Vous pourrez vous en consoler avec votre civisme. »

« Hortense VIVONNE DE LA CHATAIGNERAYE (1). »

Cette lettre avait passé par Londres dont elle portait la marque. Elle était parvenue par une voie indirecte au comte, sous une enveloppe à son adresse qui avait reçu le timbre de la petite poste. Ainsi avait-elle un double caractère d'authenticité. La jeune fille de Rozières, après l'avoir parcourue, la rendit en soupirant à son ami qui reprit la parole en ces termes :

« Ce sont là les dernières nouvelles que j'aie reçues de la femme qui fut mon épouse. Que Dieu, dans sa bonté, lui pardonne tant d'outrages! car la main qui traça ces lignes, est froide comme la tombe où, depuis plusieurs mois, la

(1) La maison de Vivonne était la souche de celle de la Chataigneraye. Un duel historique la rendit fameuse sous le règne d'Henri II.

comtesse est descendue. Madame de Saint-Méran avait rendu le marquis de Fernaze dépositaire des sommes qu'elle avait emportées en pays étranger. Celles-ci étaient plus considérables que je ne vous l'avais écrit à une époque où je ne les connaissais qu'imparfaitement, puisqu'à l'échéance de mes fermages il m'a fallu accepter pour bonnes, des quittances anticipées données en mon nom par la comtesse. Dans cette œuvre honteuse, elle fut assistée du chevalier Duplessis qui se chargea de faire la collecte, peu de jours avant le départ des associés.

« Le marquis était donc son gérant; les esprits commençant à s'effrayer des victoires des Français, il prétendit qu'il y aurait sûreté à placer des fonds sur la banque de Londres, par préférence à toute autre. En même temps, il exposa à ma femme qu'il serait d'une bonne économie de réaliser la valeur de ses diamants, pour la capitaliser ensuite avec son revenu. Mais les magasins des joailliers surabondaient en objets de cette nature à Coblentz; et les juifs, qui en étaient devenus les acheteurs exclusifs, n'en offraient qu'un vil prix : habile à tirer parti de cette circonstance, il persuada à sa malheureuse compagne que cette négociation, en se terminant plus fructueuse-

ment à Londres, aurait pour second avantage d'en rapprocher le produit de la caisse dans laquelle il devait être versé. Il partit avec un riche écrin que j'avais successivement accru d'un bijou nouveau pendant chacune de mes premières années de mariage, et ne reparut plus.

« Abandonnée, indignement dépouillée, après avoir été séduite par ce misérable, la comtesse n'a pu survivre à ce coup... J'ignore le genre de sa mort, si elle l'a choisie ou reçue du Ciel. Son acte de décès m'a été adressé par une main inconnue; et j'ai donné des larmes à sa mémoire. Plus tard, Mariette, qui avait accompagné la comtesse, ayant réussi à correspondre avec sa famille, j'ai dû à cette dernière les détails dans lesquels je viens d'entrer avec vous.

« Mais, ma pauvre amie, j'ai une perte bien plus sensible, bien plus douloureuse pour moi comme pour vous, à vous apprendre. Il y a huit jours que cet excellent Clairvaux, dont vous étiez tant chérie, a trouvé le terme de sa noble et honorable existence sur la place de la Révolution...»

La voix du comte cessa de se faire entendre. Une pause eut lieu; l'impression éprouvée par la personne qui parlait, par celle qui écoutait,

ne l'explique que trop. M. de Saint-Méran continua en ces termes son triste récit :

« Jugez, Berthe, de ce que j'ai eu à souffrir, en perdant cet ami de mon enfance, ce camarade de mes études à l'école militaire, cet honnête homme dont je m'étais fait un frère, pour lequel je n'eus jamais rien de caché, que je rencontrais dans la rue venant chez moi quand j'allais chez lui, qui dans ces derniers temps, avant notre arrestation, ne se fût jamais endormi, sans avoir su par son valet de chambre si j'étais moi-même rentré à l'hôtel, qui depuis six mois m'invitait à partir avec lui pour l'Amérique du Nord.... Je l'ai perdu, Berthe ! Et vous aussi, vous avez perdu en lui un cœur qui vous était dévoué !... Il a laissé pour vous une dernière marque de souvenir entre les mains de madame Desfeux ; nous en parlerons une autre fois, si on nous en laisse le temps. »

Cette oraison funèbre était bien simple, mais bien éloquente ; et tandis que le comte promenait le revers de ses doigts sur ses paupières, Berthe sanglotait.

« Ah ! s'écria-t-elle, ma conscience m'avait déjà dit que j'avais eu tort de refuser la main de cet homme de bien et d'honneur : elle me le

reproche plus sévèrement aujourd'hui ! J'ai trop écouté une passion qui eût dû se taire, et peut-être aussi un amour-propre déplacé... Il existerait encore ce pauvre baron, si je m'étais rendue à ses offres aussi amicales que touchantes ! Dans un moment bien critique de mon existence, elles me réconcilièrent avec ma destinée. Quand l'orage fond sur vous, quand il vous laisse sans abri, j'ai éprouvé combien il est doux de rencontrer une créature de votre espèce qui vous dise : « Le temps est bien mauvais; cheminons « quelque peu ensemble; nous arriverons chez « moi et vous y trouverez le couvert et une « cordiale hospitalité. » Bon Clairvaux, voilà ce que vous me disiez; que ne vous ai-je écouté ! De deux choses l'une : ou, comme vous m'en faisiez la proposition, nous aurions voyagé et fini par partir tous trois pour l'Amérique; ou, dans ces jours désastreux, votre alliance avec une pauvre fille de village, vous fût devenue une sauve-garde... Mon Dieu, mon Dieu, je n'aurai donc existé que pour le malheur de mes meilleurs amis ! »

Après que le comte eut essayé de calmer les justes regrets de Berthe, il était naturel que tous deux fussent ramenés à la situation du prisonnier de la Conciergerie. La jeune fille insista pour qu'il fût assisté d'un défenseur quand il

paraîtrait devant le tribunal révolutionnaire. Elle avait entendu parler de l'avocat Chauveau-La-Garde avec une estime sentie de son courage et de son éloquence. C'était une raison de le proposer au comte ; celui-ci lui répondit : « Que me servirait son talent qui n'a pu sauver une reine ? Les accusés sont jugés avant d'être traduits devant ce simulacre de tribunal. »

« Mais au moins, mon ami, reprit Berthe, préparez une défense. Les matériaux ne vous manqueront pas. Vous la prononcerez vous-même ; elle gagnera à passer par votre bouche. Je le sais, il n'y a pas un tort à vous reprocher ; vous avez rempli tous vos devoirs de citoyen ; votre nom n'a figuré dans aucun complot, dans aucune conspiration... Donnez-moi une plume, j'écrirai sous votre dictée !... Fournissez-moi seulement des notes ; je vous rapporterai demain un discours quelconque, que vous corrigerez et que je transcrirai ensuite. »

« Pauvre jeune fille, reprit le comte, vous ne savez donc pas à quelles gens nous avons affaire ! Si j'écris, on ne me laissera pas même lire ; si je veux parler, on me mettra hors la loi. Plusieurs l'ont appris à leurs dépens, qui avaient autant de titres que moi à faire valoir en leur faveur.

C'est qu'on est pressé : comment voulez-vous que les choses se passent autrement, quand on a soixante et quatre-vingts personnes à condamner par jour ?... De la résignation ! Voilà tout ce que je demande au Ciel et tout ce que la justice des hommes permet en ce moment ! J'irai rejoindre le baron ; je le lui ai dit en l'embrassant à la dérobée, comme il passait le fatal guichet... Que voulez-vous pour moi de mieux, Berthe ? N'ai-je pas éprouvé assez de chagrins sur la terre ? en conscience ne m'est-il pas permis d'aspirer au repos ? Je vous assure, mon enfant, que ce dernier pas me coûtera peu. »

« Oh! reprit Berthe avec un accent de supplication, tel qu'on eût pu croire qu'elle implorait une grâce, par pitié pour moi ne me parlez pas ainsi ! Je vous en conjure, monsieur le Comte, n'outragez pas le Ciel en dédaignant ce qu'il avait de mieux à dispenser à d'humbles créatures ! Ne fût-ce que pour m'épargner moi-même, ne repoussez pas le premier de ses dons, vous qui en avez fait jusqu'ici un si noble usage ! De meilleurs jours peuvent nous luire. Vous avez perdu l'excellent baron de Clairvaux; mais Berthe n'est-elle pas encore sur la terre pour vous aimer ? Si j'ai le remords de n'avoir pas été aussi

utile que j'eusse dû l'être, avec un peu plus de condescendance, à l'un des deux amis, qu'au moins mes tendres soins et ma respectueuse affection ne fassent pas défaut à l'autre! Mon protecteur, mon guide, mon père, car vous avez été tout cela pour moi, réunissons nos forces, essayons quelque chose, et qu'ensuite le Ciel décide entre nous et les oppresseurs !... Alors nous n'aurons à nous adresser aucun reproche. Qui sait si Dieu ne nous sera pas en aide? Au moins sa volonté nous sera connue... »

Le comte allait répondre à la touchante adjuration de Berthe, peut-être allait-il s'y rendre, lorsque le concierge parut à la porte : « J'espère, « dit-il, que vous avez assez jasé. J'avais donné « une demi-heure et voilà que trois quarts « d'heure se sont écoulés. Sortons, citoyenne! « Le commissaire de la commune va commencer « son inspection, et il est plus que temps de « déguerpir! »

A la hâte, Berthe reprit son chapeau de paille et se couvrit de son mantelet de taffetas noir. Serrant la main du comte, elle prononça un triste adieu, deux fois répondu par ce même mot solennel et presque céleste, quand c'est l'amour ou l'amitié qui se le renvoient.

Le commissaire de la commune paraissait à l'une des extrémités du long corridor; la jeune fille, s'échappant par l'autre, disait au concierge : « Vous me permettrez, monsieur, de venir demain à la même heure? n'est-ce pas?... Je vous en supplie! » « Non, ma petite dame, répliqua M. le « Beau à voix basse; mais vous irez demain ma- « tin place Vendôme, demander au ministre de la « justice un permis de visiter votre père à la Con- « ciergerie. N'oubliez pas qu'il s'agit ici de votre « père. Je connais le citoyen Jérôme Gohier ; au « fond c'est un bon homme, et il ne vous refu- « sera pas. De la sorte, nous serons tous en rè- « gle. Tâchez seulement de parvenir jusqu'à lui, « car depuis la mort de l'*Ami du peuple*, nos « fiers républicains prennent leurs petites pré- « cautions. Dans chaque femme, pour peu « qu'elle soit jolie, il en est qui tremblent de « trouver une Charlotte Corday. »

Ce n'était pas un refus de la part du concierge, mais un avis de recourir à un moyen plus régulier de voir le comte : aussi provoqua-t-il chez la jeune voyageuse une manifestation de reconnaissance. Les clefs tournèrent dans les serrures ; les portes massives, que l'on eût pu comparer à celle dont un vers du Dante a fourni la terrible

inscription, et qui la méritaient également soit qu'elles se fermassent, soit qu'elles s'ouvrissent, crièrent sur leurs gonds; et bientôt Berthe, assaillie de pensées diverses qui l'avaient suivie, se trouva assise sans appétit à la table de la dame Gendrot. Par bonté on la pressa de manger; elle y consentit par complaisance. Le jour était sombre, la nuit approchait, et la route avait été fatigante : c'était une excuse pour se dispenser d'entrer dans le petit salon de l'hôtesse. L'aimable créature qui, ayant à se présenter le lendemain aux yeux du citoyen Gohier, allait reprendre le nom de Saint-Méran, n'avait qu'un but, le salut de son protecteur. Afin de mieux s'en occuper, elle se fit conduire à sa chambre, d'où elle renvoya la petite Suzette après en avoir reçu quelques soins. Ses réflexions furent aussi tristes que profondes. La rectitude de son jugement ne lui dissimula pas l'énormité du péril couru par son ami. Elle lut deux chapitres de la traduction du père Gonnélieu (1); elle pria, et jamais prière ne fut plus fervente. La tête inclinée sur l'oreiller, elle plaça même une seconde invocation avant son léger sommeil. Rien n'y fut arti-

(1) Traducteur de l'Imitation de Jésus.

culé, aucune formule d'oraison ne s'échappa de ses lèvres; mais le cœur y parla le langage que le Ciel ne dédaigne jamais d'entendre.

XXX.

LA CONCIERGERIE.

Le ministre de la justice reçut d'abord avec quelqu'embarras, bientôt avec bienveillance, mademoiselle de Saint-Méran. Craignant de se compromettre dans des jours où les hommes du pouvoir tremblaient devant la main dont ils le tenaient, dès qu'il s'agissait d'un service à rendre le citoyen Gohier commençait par se montrer difficultueux, et finissait presque toujours par céder à sa bonté naturelle. Républicain de bonne foi, quoiqu'assez ombrageux, il ne crut pas qu'une jeune et jolie personne, d'une éducation très-soignée, désirât entrer à la Conciergerie pour y tramer une contre-révolution. Le permis fût accordé à Berthe, qui, plus contente que si elle eût emporté un trésor, ne passa pas une seconde fois entre les deux peupliers plantés à la porte

du ministère, sans avoir témoigné sa gratitude aux huissiers qui l'avaient introduite. Pendant son séjour à Paris, elle prodigua plus d'or qu'une autre ne l'eût fait à sa place; c'est qu'elle ignorait tout ce qu'il y avait de charmes en elle. Ceux-ci s'accroissaient presque de ses sollicitudes qui répandaient sur son visage une teinte de mélancolie. Vêtue de noir, elle n'en était pas moins remarquée comme appartenant à la classe proscrite. Aussi, plus d'un misérable murmura sur son passage les homicides dénominations de privilégiée et d'aristocrate; mais à peine l'avait-on envisagée ou entendue, que la haine se taisait pour faire place à un tendre intérêt. Quant aux personnes auxquelles il était resté quelque délicatesse de sentiments, elles ne pouvaient s'y méprendre, et du premier coup-d'œil elles la mettaient à sa valeur.

« J'étais certain que vous auriez le permis, » lui dit en souriant le concierge, quand, dans la soirée même, elle lui présenta le précieux papier. Conduite encore par lui, mais commençant à s'aguerrir, elle traversa d'un pas rapide les corridors et les degrés qui conduisent au parloir. Cette pièce de la prison était déjà remplie, car c'était le jour de visites. Sur la demande de Berthe, le

concierge voulut bien la conduire dans un cabinet dont son épouse avait la jouissance personnelle. Cette excellente femme le céda avec plaisir à la jeune amie du comte de Saint-Méran, qui ne se fit pas long-temps attendre. Aux questions qu'ils s'adressèrent réciproquement sur leur santé, mais qui dans leur bouche perdaient l'insignifiance d'un lieu-commun, succéda un entretien sérieux. Le comte exprima, avec plus de force que jamais, sa résolution de renoncer à tout projet de défense. Voyant qu'une telle détermination plongeait Berthe dans la douleur, il se prévalut de ce qui s'était passé la veille à la Conciergerie même.

En effet, une famille bretonne, sous le coup d'une accusation non précisée, après plusieurs mois de détention, venait d'être appelée à comparaître devant le redoutable tribunal : son chef, M. de Saint-Luc, vieillard respectable, frère de l'évêque de ce nom, avait été président de l'une des chambres de l'ancien parlement de Bretagne. A la lecture de son mandat de comparution, en rapport assez exact avec son acte d'écrou, il avait dit : « Je suis bien tranquille à présent. Il y « a vingt illégalités, vingt allégations fausses ou « contradictoires dans l'accusation ! je leur dé-

« montrerai, quant à ma femme septuagénaire et « à ma fille, dame religieuse de la Retraite, qu'el- « les sont aussi étrangères que moi au prétendu « complot dans lequel, je ne sais pourquoi, « elles se trouvent mêlées. C'est une bévue dont « ils seront les premiers à rougir. » Un des amis de cette famille, M. de la Roque-Trémaria, docteur médecin, se proposait de demander sur quels témoignages il pouvait être accusé d'avoir conspiré contre la république, dans le bourg de Châteaulin, au fond du Finistère? Un autre ami de la maison, M. Aléno de Saint-Alouarn, lieutenant de vaisseau, se faisait fort de prouver que, loin d'être hostile au régime nouveau, il avait eu l'avantage de rendre des services signalés, dans des occasions critiques, à deux conventionnels des plus exaltés, dont l'un avait été gravement compromis, avant que la querelle fût vidée entre la Plaine et la Montagne; le nom seul du second prononcé devant le jury, devait valoir au prévenu un acquittement; au moins cette noble conduite avait-elle un caractère de générosité qu'il eût été difficile de révoquer en doute! Compris dans la même conspiration tous les cinq, ils étaient partis pour le tribunal révolutionnaire; tous les cinq, ils étaient inscrits dans le nécro-

loge du lendemain. Age, sexe, vertus, services rendus à l'État, rien n'avait trouvé grâce !

« Et vous voudriez, ma fille, ajouta le comte après ce récit, auquel il ne s'était livré qu'avec un frémissement d'indignation partagée par Berthe, vous voudriez que je préparasse une défense ! Non, mieux vaut mourir en homme de cœur, que se débattre lâchement sous le couteau ! La justice du jour veut du sang ; elle en a soif, elle s'irrite quand on cherche à éloigner d'elle son breuvage. C'est une orgie de cruauté ; elle s'y plonge ; elle s'y joue de la vie des hommes. Les condamnés suivent trop eux-mêmes l'exemple qu'elle leur donne. On en a vu aller à la mort en saluant avec un sourire de congratulation les femmes qui, les larmes aux yeux, les regardaient de leurs croisées ; d'autres en fredonnant un couplet ou un bouton de rose à la bouche. Je ne serai pas de ce nombre, mon enfant ! Le passage d'une vie à l'autre, tout rapide qu'on l'ait fait, sera toujours pour moi chose grave et d'importance. Car l'Éternel n'a pas mis tant de pensées d'avenir dans un cerveau humain, pour que tout cela aille s'enfouir dans la tombe, avec moins de de bonheur que la végétation endormie sous la neige de l'hiver, et destinée à renaître bientôt

sous la tiède haleine du printemps. Si l'immortalité n'était la conséquence rigoureuse d'une vie qui a été élevée jusqu'à la moralité de ses actes, elle en serait la plus cruelle déception ! Dès qu'un besoin irrésistible de perpétuité travaille notre espèce d'un pôle à l'autre, de la classe la plus infime à la classe la plus haut placée dans l'échelle sociale, il y a un engagement pris envers l'homme. J'y vois une parole donnée, un contrat synallagmatique qu'on ne peut enfreindre. Les clauses en sont écrites en pointes de diamants sur le grand livre ouvert devant tous les yeux. Pour moi, Dieu a juré par lui-même, a juré par son œuvre ; et Dieu ne se parjurera pas en présence des soleils et des mondes !

« Mon enfant, je mourrai donc en chrétien. Je le veux, je l'entends ainsi ; car de toutes les religions qui sont intervenues dans cette alliance du Créateur et de la créature, le christianisme est celle qui incomparablement m'offre le plus d'avenir, qui me l'assure de la manière la plus raisonnable, qui rétribue le plus dignement mes peines, et celle, par conséquent, qui répond le mieux à ma destination. »

— « Voulez-vous, mon respectable ami, que je fasse venir Silfrid? Il a du courage et tout le

zèle de sa sainte profession. Sur une ligne, sur un mot de ma main, il arrivera bientôt à Paris pour y remplir les devoirs de son ministère. Il ne reculera devant aucun péril. Sous un déguisement facile à trouver, ne fût-ce que celui d'un porteur d'eau, nous l'introduirons dans la Conciergerie. »

— « Non, Berthe, je connais ma religion. En pareil cas, le désir et l'intention suffisent. Dieu m'en tiendra compte, sans que je mette en péril les jours de mon semblable. Pour mourir en chrétien, il ne faut que croire et vouloir : j'ai foi et volonté; le reste ne me regarde pas. »

Ainsi s'écoulèrent plusieurs jours. Le fatal couteau continuait de tomber sur les plus illustres têtes, même sur celles qui ne lui avaient pas été primitivement promises. Le proverbe mentait qui dit « qu'erreur n'est pas compte. » Le père était pris indistinctement pour le fils, le frère pour le frère absent. On devenait complice par une simple similitude de noms, et s'ils ne s'écrivaient pas de la même manière, par leur seule consonnance. Peu importait la qualité au Minotaure; innocents ou non, à chaque jour il lui fallait son nombre. Aussi le comte de Saint-Méran vit plus d'une fois se renouveler sa

chambrée. Il semblait oublié; il eut cela de commun avec l'honnête Souché de la Brémaudière. Celui-ci, après l'échec essuyé à Caen par les fédéralistes, avait ramené à travers pays, jusqu'au fond du Finistère, les députés girondins qui lui furent tous redevables d'une existence dont un peu plus tôt, un peu plus tard, le terrorisme aurait à faire sa proie. Embarqués sur un frêle esquif, ils furent rendus au littoral de leur département où ils ne rencontrèrent que piéges et ingratitude. Paris, sans aucun signe d'intérêt, les vit presque tous ramenés en captifs, et par leur propre expérience, ils apprirent ce qu'il y avait au fond de cette révolution dont leur coupable imprudence avait exagéré les principes. Victimes, ils accusèrent le Ciel d'injustice : mais leur plainte, pour être fondée, n'eût pas dû porter si haut.

Berthe commençait à espérer beaucoup de ce système de temporisation, dans lequel l'épouse du concierge, madame le Beau, était entrée avec une bonté compatissante. Sur l'avis qu'elle reçut de ce couple, humain dans l'antre confié à sa garde, elle s'abstenait de voir le comte, les jours où la chambre basse (1), autrement dite la cham-

(1) C'est dans cette chambre que Marie-Antoinette passa les quelques mois qui précédèrent son supplice.

bre du conseil, s'ouvrait pour les autres visiteurs. Il lui importait en effet de ne pas donner l'éveil à la curiosité. Cependant, en fréquentant la Conciergerie, elle avait fait la connaissance de quelques-uns des compagnons d'infortune de M. de Saint-Méran. C'était d'abord celle de ce courageux Souché qui, entre les murs d'une prison, avait conservé une égalité inaltérable d'humeur et une politesse invincible de manières ; c'était celle de Bose qui peignait avec talent les prisonniers auxquels le séquestre de leurs biens n'avait pas enlevé toute aisance. Ces portraits avaient entre eux un air de famille qu'ils devaient sans doute à une communauté de malheur. Toutes ces têtes semblaient dire, dans leur mélancolie, qu'il ne resterait bientôt d'elles que cette faible image!.. Berthe eut aussi quelques rapports agréables avec M. Riouffle homme de lettres, qui, en voyant la jeune protégée du comte apparaître comme une ombre gracieuse dans les corridors et jusque dans la chambre commune où elle venait chercher son noble ami, demandait à celui-ci s'il était donné à l'une des plus belles entre les vierges de Verdun (1), de sortir de la

(1) Dans les Mémoires d'un détenu, M. Riouffle raconte d'une manière pénétrante, l'arrivée dans la prison et le supplice de ces jeunes personnes, dont tout le crime était d'avoir dansé dans le

tombe pour charmer encore leurs regards et enchanter leur solitude?

En attendant l'arrivée du comte, quelquefois Berthe jouissait de la conversation de cet écrivain spirituel qui chaque jour prenait des notes sur les événements survenus dans la prison, événements destinés à trouver une place dans ses mémoires, s'il avait le bonheur de survivre à sa captivité.

« Cette sombre et triste demeure, disait-il à mademoiselle de Saint-Méran, n'a pas été toujours le cachot réservé au crime, ou comme aujourd'hui la prison de l'innocence. Elle a connu des temps meilleurs, pendant lesquels elle a eu aussi son éclat et ses pompes. De royales familles l'ont habitée. Non loin de nous, au rez-de-chaussée, sont les cuisines où se préparaient les mets plus copieux que délicats, servis avec appareil devant les vassaux de Saint-Louis, neuvième du nom patronimique dont celui de Clovis fut probablement la racine. Un peu plus loin, au nord, sur le quai des Morfondus, vous aurez aperçu trois tours noirâtres d'une architecture pesante : eh bien, elles étaient la résidence principale de ce pieux et sage prince. Une des plus puissantes

bal donné à Verdun, au prétendant Louis XVIII, lorsqu'il entra dans cette place, conquise par les armées étrangères.

monarchies du monde n'avait pas alors d'autre palais; car, le château des Tuileries n'étant pas encore bâti, la cour du Louvre entourée de fossés servait uniquement de dépôt aux archives de la couronne, et de prison d'État pour les grands feudataires, quand leur rébellion avait été suivie d'une défaite.

« C'est ici, mademoiselle, qu'il serait permis de s'écrier avec un orateur chrétien, si vous le voulez avec le grand Bossuet : « O cruelle vicissitude des choses humaines ! ô vanité de nos vanités ! » La destinée de l'homme sera donc d'être toujours humilié dans l'œuvre de ses mains ! Vous le savez : les voûtes de la basilique de Notre-Dame ont couvert le culte de la déesse *Raison*, et Fouquier-Tinville a établi son cabinet (1) dans la chambre circulaire où Saint-Louis se reposait chaque soir des fatigues de la royauté ! Ainsi, le juge qui nous marque pour la mort, celui dont la calomnie sans pudeur aiguise la hache prête à frapper nos têtes, est en communauté de domicile avec un des héros de l'humanité. Là où le monarque pacifique que ses ennemis choisis-

(1) L'accusateur public eut effectivement son cabinet dans cette pièce, depuis lors affectée au logement du bibliothécaire de la cour de cassation.

saient pour arbitre de leurs différends, s'endormait en méditant sur le bonheur à donner à son peuple, l'on rêve aujourd'hui et l'on signe l'assassinat des meilleurs citoyens! »

«Je vous en prie, monsieur Riouffle, disait Berthe après de pareils récits, avant que je vous quitte, racontez-nous quelque chose de moins sinistre, si vous ne voulez pas que ce soir mon sommeil soit plein d'effroi. » Alors le complaisant prisonnier rappelait à sa mémoire maintes aventures de sa jeunesse ou de celle de l'espagnol Marchéna (1), et, comme il narrait avec grâce, les sombres pensées s'enfuyaient devant l'anecdote légère et piquante.

Hélas! cette sécurité de quelques minutes que l'on enlevait par une sorte de surprise à un péril permanent, touchait à son terme; les vertes oasis disparurent, et il ne resta que le désert livré, dans toute son horreur, au simoun qui allait le parcourir avec les dards tranchants de son souffle et de son haleine empestée. Un soir, c'était veille de décadi, la petite société devisait

(1) Le jeune Marchéna, prisonnier à la Conciergerie, s'y faisait remarquer par la vivacité de son esprit; mais chez lui une absence absolue de sentiment religieux avait gâté les dons de la nature. Il s'était fait athée.

assez tranquillement dans le cabinet dont la jouissance passagère lui était accordée. L'espérance vivait en secret au fond des cœurs, sans oser se montrer trop à découvert; et sans presque s'en apercevoir, on formait des plans pour l'avenir. Chose bien naturelle au sein d'une prison! chacun tournait des regards pleins de désirs vers la campagne. Berthe conviait ses amis à venir la visiter dans sa jolie ferme des Ormeaux; l'honnête Souché les ajournait tous à sa charmante habitation qui, située au bord de la mer (1), avait servi d'asile aux députés fugitifs, lorsque le concierge entra avec des traits renversés. Il apportait un mandat de comparution devant le tribunal révolutionnaire. A la requête de l'accusateur public, le ci-devant comte de Saint-Méran, prévenu de complicité avec l'étranger, de correspondance avec les ennemis du peuple, de secours d'armes et d'argent envoyés à la coalition, de tentatives de séduction et d'embauchage à l'intérieur, était sommé de se présenter

(1) L'habitation de M. Souché de la Brémaudière, connue dans le Finistère sous le nom de Rossulien, et située agréablement sur les bords de l'Odet, devait encore plus sa célébrité à la manière généreuse dont, pendant quarante ans, cet excellent homme en a fait les honneurs.

devant le jury siégeant au Palais-de-Justice, dans la matinée du primidi de la seconde décade de messidor (style du jour), l'an deux de la république une et indivisible; signé Fouquier-Tinville.

Berthe pâlit; Rioufle et Souché baissèrent les yeux; leur talon frappa la terre; quoique leurs poings reposassent sur leurs genoux, l'agitation convulsive de leurs doigts déposait de celle de leur âme. Le comte, après l'avoir lu, remit le mandat de comparution sur une petite table placée à ses côtés, en disant: « Il sera assez tôt de « s'occuper de cet objet demain, ou même un « peu plus tard. Car c'est beaucoup que nous « ayons trente-six heures devant nous. Ordinai- « rement on n'en accorde que douze. En bons « serviteurs, on travaille à l'œuvre et l'on ne veut « pas perdre de temps... Eh bien, ma fille, con- « tinuons notre entretien. »

L'âme avait triomphé chez le comte, sans que la nature eût perdu ses droits, ainsi que l'attestait le sourire d'indignation qui erra un moment sur les lèvres du captif. Mais Berthe ne parla plus. Après avoir baisé en silence la main de M. de Saint-Méran, elle se retira fondant en larmes. Ses sanglots troublaient le calme des sombres corridors, et le concierge qui lui ouvrit les portes, en

connaissait trop la cause pour ne pas respecter sa douleur. Il y compatissait même; car, au moment où elle courbait la tête sous le premier guichet, il lui disait : « Voyez vos amis, mademoiselle, vous devez en avoir! » Il était à remarquer dans ces jours de colère céleste, que les juges seuls étaient implacables ou plutôt sans miséricorde, et que la pitié s'était réfugiée au cœur des geôliers et des bourreaux. Il semblait en effet que ceux-ci, à l'aspect des visages honnêtes dont ils étaient présentement entourés, après avoir vu si souvent le crime hideux sous les verroux ou sous le glaive, eussent reconnu que la justice humaine était en démence.

En rentrant chez son hôtesse, souffrante et le cœur déchiré, Berthe éprouvait avant tout le besoin de s'entretenir avec elle-même. Elle en était tellement préoccupée, que, sans s'apercevoir de la présence de sa femme de chambre, elle se jeta dans un fauteuil, et que là, les deux coudes appuyés sur une table, la tête cachée dans les deux mains, elle garda cette attitude silencieuse pendant vingt minutes. Bien qu'en sympathie avec cette grande douleur, la pauvre Suzette évitait de troubler une méditation mêlée, mais non interrompue, de profonds soupirs.

Enfin Berthe se leva, fit quelques pas d'une cloison à l'autre, tourna plus d'une fois des yeux suppliants vers le ciel, s'arrêta un moment devant une assez faible estampe qui, gravée par Ingouf, représentait l'épouse d'Édouard III se jetant aux genoux de ce roi, pour implorer la grâce d'Eustache de Saint-Pierre et des six bourgeois de Calais. Les regards fixés sur le cadre, la généreuse fille des Harriot se frappa le front de sa main ouverte, comme si une pensée subite venait d'y naître; elle appela Suzette et la chargea de demander à madame Gendrot un quart-d'heure d'entretien. Celle-ci étant sortie sans qu'on pût connaître l'instant précis de son retour, Berthe désira rester seule.

Elle n'avait guère qu'un jour devant elle; mais, suivant ses calculs, c'était assez de temps pour exécuter le projet qu'elle venait de former.

Impossible de soustraire, par violence ou par ruse, le comte au tribunal révolutionnaire dont Coffinhal en ce moment était le Rhadamante (1) : c'était donc au tribunal qu'il fallait s'adresser! Point de défenseurs, même d'office; ils étaient

(1) Dumas était le président en titre du tribunal révolutionnaire, Coffinhal l'un des quatre vice-présidents.

supprimés de fait comme nuisant à la prompte exécution de la sentence : c'était donc sur elle-même, sur elle seule, qu'elle pouvait compter pour remplir ce saint ministère ! En aurait-elle le courage? oui ! Mais ce n'était pas en public, en présence d'un auditoire de forcenés, devant un appareil de justice mensongère, prompte comme la foudre, frappant avant l'éclair de sa parole, qu'il lui serait permis de se faire entendre. Combien d'ailleurs ne serait pas faible, dans une telle enceinte, le retentissement d'une voix de femme! C'était donc chez eux, à domicile, qu'elle aurait à implorer les juges de l'ami dans lequel elle continuait à voir un père, de l'homme dont elle avait repris le nom avec joie, parce qu'il y avait péril à le porter. Ici la difficulté croissait : ce n'était pas à ces fantômes de magistrats, assis sur un tribunal de sang et chargés de prononcer un arrêt de mort, qu'il serait utile de s'adresser, puisque l'application de la peine leur était seule dévolue et que le verdict du jury en était la règle uniforme et impitoyable : c'était donc le cœur de ces neuf individus qu'il fallait attaquer! Mais comment les connaître entre les cinquante collègues nommés par la loi du vingt-deux prairial? Où les

prendre? à quel carrefour demander leurs pénates vagabonds? Avaient-ils plutôt une âme à eux? Où étaient les trésors avec lesquels on eût pu se flatter de les séduire? Assermentés au crime, ne se feraient-ils pas un mérite auprès de leurs maîtres, d'une parole trahie aussitôt que donnée? Et cette infructueuse tentative transformée en conspiration, n'aggraverait-elle pas le sort du comte, dans des jours où la terrreur réagissait, de ses plus vils instruments, jusqu'aux chefs qui les mettaient en œuvre?

Cette dernière réflexion plongea Berthe dans le désespoir. Ainsi se trouvait renversé le plan qu'elle avait conçu dans la chaleur d'un sentiment noble et presque religieux; car la moindre de ses craintes était de se compromettre. Terrassée par cette inutilité d'efforts dont elle acquérait la conviction, elle s'assit dans une morne stupeur, à laquelle finit par l'arracher l'image du comte traîné au supplice. « Il faudra donc, « s'écria-t-elle, qu'un homme de bien, s'il en fut « jamais sur la terre, soit immolé sans qu'au- « cune voix s'élève en sa faveur! Et je n'aurai « été d'aucun secours à celui qui a eu tant de « bontés pour moi! Justice de mon Dieu, per- « mettrez-vous que sa tête tombe sur un mot

« sur un geste d'un monstre, d'un Fouquier-« Tinville? »

Ce nom était à peine sorti de ses lèvres qu'elle sentit son cœur se dilater et qu'un rayon de joie vint briller dans ses yeux.

« Oui, se dit-elle, c'est à l'accusateur public en personne, c'est à Fouquier-Tinville que je m'adresserai! Du moins, je n'aurai que la pitié d'un seul être à implorer. Ou je succomberai moi-même, ou j'aurai sauvé mon ami! Si le tigre est altéré de sang, au lieu d'une proie il en aura deux pour pâture! O mon Créateur, ô Rédemteur des hommes, vous qui m'avez inspirée en ce moment, succès ou non, d'aignez m'accorder la force nécessaire à l'éxécution de mon dessein! Permettez que ni mon âme ni mon esprit ne me fassent défaut. C'est demain jour de combat : je ne suis qu'une pauvre femme dénuée de ce talent de la parole avec lequel on dompte quelquefois les haines; je n'ai point de trésors à répandre; mais si votre grâce ne m'abandonne pas, je puis encore quelque chose. Bénissez seulement les bien faibles armes que je tiens de votre bonté!

A peine levée, après une nuit qui ne lui permit de goûter qu'un sommeil souvent inter-

rompu, Berthe eut un entretien secret avec madame Gendrot qui, dans l'admiration de son courage, ne laissa pas de blâmer l'usage qu'elle voulait en faire. Cependant cette honnête personne, familiarisée avec toutes les habitudes du palais de justice, apprit à la jeune voyageuse où était la salle des assises du tribunal révolutionnaire, où était, non loin de là, le cabinet de l'accusateur-public; par quels corridors on pouvait y parvenir, à quelle porte il fallait frapper. Elle ne lui laissa pas ignorer non plus qu'une veuve âgée, en l'absence du maître, était chargée de la garde de ce cabinet, avec ordre de n'y laisser entrer qui que ce soit. Cette triste topographie se classa avec toutes ses particularités dans la mémoire de Berthe. Ainsi le voyageur, à la veille d'une exploration périlleuse, étudie la carte du pays où il va aventurer ses jours. Marin, il note les rescifs et les bancs de sable à fleur d'eau; poussé par une inquiète curiosité vers les déserts africains ou asiatiques, il marque au crayon, pour les éviter, les contrées insalubres et les hordes sauvages. Ici l'intention était toute différente : une jeune fille qui, dans des temps moins funestes, eût été la gloire d'un sexe et l'amour de l'autre, demandait l'antre de Poly-

phême pour y pénétrer. C'était sciemment qu'elle allait s'offrir à sa rage.

Munie des documents obtenus, livrée à une agitation d'esprit qui la constituait dans un état permanent de fièvre, mais dont sa force d'âme était parvenue à voiler le travail intérieur, elle fit au comte sa visite accoutumée. Les compagnons d'infortune de M. de Saint-Méran, sachant qu'il paraîtrait le lendemain devant le tribunal d'où peu reviennent, l'entouraient de soins et d'affections. C'était tout ce qui était resté en leur pouvoir, et ils le donnaient généreusement. Après avoir pris à part son ancien protecteur, à l'instant où il se rendait au repas que les prisonniers lui offraient suivant l'usage admis dans la Conciergerie, Berthe lui demanda son acte de citation devant le tribunal et la lettre qui lui avait été adressée par la comtesse, dans l'année précédente.

— « Qu'en voulez-vous faire, mon enfant? » dit le comte, en tirant son portefeuille de la poche de son frac placée sur sa poitrine.

— « Donnez-moi ces papiers, répondit Berthe dont les joues étaient brûlantes. Je reviendrai demain matin; si je n'ai pas trouvé un défenseur qui veuille s'en charger, je vous les ren-

drai. Mais j'ai quelqu'espérance, et vous ne la détruirez pas par un refus. »

— « Vous n'y songez pas, Berthe; le droit de la défense n'existe plus, vous le savez bien, et vous prenez une peine inutile. »

— « Donnez toujours!... »

Du portefeuille du comte ces deux pièces passèrent dans celui de sa fille d'adoption. Elle lui souhaita tendrement le bonsoir, et sans pouvoir ajouter un mot à son adieu, elle se retira désolée, mais se félicitant dans sa douleur, de ce qu'une distraction eût été préparée pour cet infortuné par ses camarades de chambre. « Hélas! pensait-elle en s'en allant, il aura encore assez le temps, dans la nuit et dans la matinée de demain, d'élever son âme vers son Dieu! » De son côté, le comte disait à ses camarades en les rejoignant : « Cette pauvre enfant se donne bien « de la peine pour moi. Sa tendre amitié m'af- « flige presqu'autant qu'elle me console; car si « cette crise malheureusement se prolongeait, « elle y trouverait sa fin. Je tremble même qu'elle « ne vienne à se compromettre! »

Rioufle, Boze et Souché s'écrièrent ensemble : « Et ce serait en vérité dommage! Jamais plus « noble et plus belle créature n'a mis le pied

« dans une prison! » Boze ajouta : « Si le citoyen « de Saint-Méran le permet, nous porterons « cette santé. » « Oui, oui, très-bien! » fut-il répété en chorus; et l'on marcha vers le repas de funérailles!

XXXI.

LE CABINET DE FOUQUIER-TINVILLE.

Les indications de madame Gendrot avaient le mérite de l'exactitude. Berthe rencontra, dans la soirée du décadi, la femme chargée de tenir en ordre le cabinet de l'accusateur-public; elle hasarda près d'elle des propositions qui furent d'abord repoussées; mais quand elle eut fait briller de l'or à ses yeux, la gardienne devint plus traitable. Cependant, celle-ci, qui tremblait devant son maître, voulut se mettre à couvert d'un ressentiment probable. Il fut convenu que, vers huit heures le lendemain matin, avant le moment où, suivant sa coutume, Fouquier-Tinville viendrait se saisir de son terrible dossier toujours

préparé dès la veille, la porte du cabinet resterait entr'ouverte. Mademoiselle de Saint-Méran pourrait y entrer, après avoir été visitée de la tête aux pieds par cette même femme, laquelle attesterait au besoin et sans être démentie, qu'à son insu l'étrangère s'était introduite dans cette partie de la seconde tour, en saillie sur le quai des Morfondus. Vingt-cinq louis d'or devaient être le prix de cette faveur; cinq furent donnés pour arrhes. La gardienne, en les recevant et en les tenant sur sa main ouverte, frappée qu'elle était de la grâce et de la beauté de Berthe, ne put se défendre d'un sentiment de commisération.

« Croyez-moi, lui dit-elle, renoncez à un projet qui vous perdra, mademoiselle. Vous ne savez pas ce que vous entreprenez. J'ai le pressentiment qu'au lieu de sauver votre père, vous l'accompagnerez au supplice. Jamais le citoyen Fouquier-Tinville ne vous pardonnera d'être entrée chez lui... Vous ne le connaissez pas, mademoiselle; vous ne le connaissez pas!.. Reprenez votre or. S'il vous arrivait malheur, et j'ai lieu de le craindre, vos vieux louis me seraient sur la conscience... vous êtes une si jeune et si belle personne!... »

Berthe lui dit, en lui fermant la main sur les

cinq pièces d'or, « Tenez-moi parole, c'est tout ce « que je vous demande. J'ai confiance en Dieu, et « j'espère qu'il me protégera. Tant que je vivrai, « je me souviendrai de ce que vous faites pour « moi ; si le Ciel ne m'abandonne pas, comptez « encore sur la reconnaissance de mon père, car « elle vous suivra partout. »

La fille adoptive du comte rentra chez elle peu contrariée de ce que par l'absence de l'accusateur-public, elle n'avait pu dans ce même jour exécuter son projet. En effet, elle s'était demandé plus d'une fois avec frayeur si Fouquier-Tinville n'aurait pas eu trop de vingt-quatre heures pour se rétracter, dans le cas où il se serait rendu à ses sollicitations ? Lui parler, le convaincre, l'émouvoir, lui arracher une promesse un instant avant qu'il se présentât au tribunal, lui semblait la condition la plus sûre de succès. Au moins si le Ciel le permettait, l'impression reçue serait encore vive, et alors il serait possible qu'une parole de vérité sortît de la bouche de l'accusateur-public. Ce raisonnement n'était que trop fondé sur la nature variable de l'esprit humain. Berthe fit une autre réflexion dont elle sentit toute la conséquence : c'est qu'il lui importait de ne pas effrayer au premier aspect cet homme, entrant à

l'improviste dans son cabinet. S'il venait à redouter un piége, si le souvenir de Charlotte Corday s'offrait à sa mémoire, elle et le comte étaient perdus! Il était donc essentiel qu'elle se montrât de prime abord aux regards de celui qui allait prononcer sur la destinée de l'un et de l'autre, dans un appareil modeste, mais tellement dégagé qu'accusant les formes il ôtât tout soupçon d'armes cachées sous les vêtements. Point de chapeau : il pourrait annoncer une figure qui veut se soustraire à l'examen! Point de larges manches : elles pourraient recéler un stylet! Ce calcul était juste. Dans le cas où l'on y verrait une prévision, au moins d'instinct, favorable au développement de la beauté, Berthe eût été en droit d'attester à la face du Ciel, que sa seule raison l'avait conduite à l'adoption de cette simplicité de toilette. Désirer plaire à Fouquier-Tinville! Grand Dieu, c'eût été pour elle, non-seulement un crime, mais encore une honte et une infamie!

Quand une âme pure, par un penchant naturel, rapporte à son Créateur tous les actes de sa vie et se plaît à lui en faire l'hommage, combien n'y est-elle pas mieux engagée au moment où il s'agit des plus grands intérêts de son exis-

tence et de celle d'un être chéri, sur la tête duquel plane le plus menaçant de tous les périls ! Il serait donc superflu de dire que Berthe se prosterna devant le symbole de sa foi, qu'elle adressa au Ciel de ferventes invocations, qu'elle sollicita son appui avec une effusion de larmes, et qu'elle le supplia de lui accorder ce qui donne de la force aux paroles et ce qui ouvre le chemin des cœurs rebelles. De sa pieuse confiance dans la bonté du Très-Haut elle retira au moins un vrai calme d'esprit. Son sommeil ne fut jamais plus paisible; et, à sa propre surprise, le lendemain matin, sans aucun tremblement, sans la moindre hésitation, sa robe couverte d'une simple écharpe, elle monta les degrés du Palais de Justice. Ce vaste bâtiment était à peu près désert. Elle en traversa les corridors d'un pas rapide. Tournant à droite, après avoir gravi deux rampes d'escalier, elle laissa à sa gauche la salle des assises du tribunal révolutionnaire, aujourd'hui la salle des chambres réunies de la cour de cassation, et arriva à la porte du fatal cabinet ! Elle y était attendue par la gardienne qui, satisfaite au premier aperçu de ne rien trouver de suspect dans sa mise, se borna à cette inspection oculaire. Les vingt louis de vieil or furent comptés. Berthe leur en ajouta

deux autres en disant : « Quelque chose qui « m'arrive, ces deux louis que je vous donne « bénévolement vous aideront à vous souvenir « de moi. Allez, ma bonne, et ne craignez de « ma part aucune indiscrétion ! »

Cette femme se retira en laissant derrière elle un long regard de pitié. Ainsi Berthe se vit seule. Elle ne s'eneffraya pas. Un coup-d'œil donné au trumeau de la cheminée, lui avait appris qu'un calme surnaturel régnait sur son visage comme dans ses pensées. Après en avoir rendu grâces à Dieu, elle prit une chaise non loin d'un large bureau placé près de la seule croisée qui éclairât cette chambre de forme circulaire. Quoiqu'elle ne fût assise que latéralement à la porte, on ne pouvait ouvrir celle-ci sans l'apercevoir, ce qui était en rapport direct avec ses intentions. Fidèle à cette parole de l'Évangile, qui ordonnait aux Apôtres de ne rien préparer pour leur défense, quand ils seraient traduits devant les tribunaux, elle se saisit par manière d'occupation du premier livre qui lui tomba sous la main. C'était un recueil de lois. Le hasard lui fit arrêter ses yeux sur le décret du 10 mars 1793, qui fondait le terrible tribunal révolutionnaire. Elle le lisait attentivement, lorsque l'aaccusteur publice parut.

Avant de poursuivre ce récit, il importe que

l'on sache comment Berthe était vêtue, et quel était, pour tout étranger appelé à la voir, son air de physionomie.

Ce dernier ne sera pas difficile à décrire : c'était le calme dans la tristesse. Mais sans peine il était permis de reconnaître que cette tranquillité d'un front siége de candeur, d'un bel œil noir légèrement surbaissé, alors même que de son orbe humide il laisse échapper un regard plein de puissance, appartient à une âme d'un caractère peu commun. Dans sa régularité la bouche n'avait rien de dédaigneux. Sérieuse avec une grâce qu'elle ne pouvait perdre, elle ne mentait pas à l'impression du moment; et une tête d'un ovale parfait, pour unique parure coiffée de ses propres cheveux nattés, surmontait élégamment des épaules qui eussent pu prétendre à une célébrité romaine. Une robe de mousseline remontait jusqu'au cou qu'elle entourait d'une fraise légère. Nouée à l'endroit de la taille par un velours noir, flottante sur un bras en faveur duquel parlait une jolie main, elle couvrait des contours et des formes d'une grande pureté de lignes; mais sans blesser les regards les plus austères, elle leur en laissait la conscience. La chaussure d'une propreté soignée, avait pour premier mérite de se modeler sur le

pied. Sans autre recherche, Berthe était belle à un tel degré que, si elle en avait eu le sentiment, elle en eût éprouvé quelque effroi.

Dès son entrée dans le cabinet, Fouquier-Tinville l'avait aperçue. Son œil perçant et fauve dans deux secondes l'avait analysée. Aucun motif de crainte ne s'étant présenté à son esprit, il s'approcha d'elle, feignant une colère qu'il ne ressentait pas. Il fronça les sourcils; deux rides profondes sillonnèrent son front étroit d'une extrémité latérale à l'autre; et, la tête couverte d'un chapeau à la Henri IV chargé d'un panache tricolore, avec un ton qui n'avait rien d'encourageant il adressa la parole à Berthe. Celle-ci, qui s'était levée au moment où l'accusateur public avait paru, venait de replacer le volume de lois tout ouvert sur le bureau, et tenait d'une main un petit portefeuille de maroquin rouge. Le dialogue suivant eut lieu :

— « Qui t'a permis d'entrer dans mon cabinet? »

— « J'en ai trouvé la porte entr'ouverte, et ayant à vous parler pour une affaire bien pressante, j'ai cru, monsieur, que vous me pardonneriez de vous y avoir attendu.

— « Voilà encore une des négligences de cette vieille sotte que j'ai prise à mon service. Il faudra que je la chasse! Sais-tu bien que, pour ce seul fait, je pourrais t'envoyer à mon tribunal! »

— « Je le savais avant de venir ici... mais j'ai eu confiance en vous et dans votre équité. »

— « En moi! dans mon équité! Sache que mon premier devoir est de punir les conspirateurs! je ne m'en connais pas d'autres. »

Donnant un coup-d'œil au livre resté ouvert sur le bureau, et que Berthe venait d'y déposer, il ajouta :

« Le volume, la page que tu lisais quand je suis entré, doivent te l'avoir appris; c'est pour cela que le tribunal révolutionnaire est institué; c'est pour cela que j'en suis l'accusateur public.. tu m'entends! »

— « Il est vrai, monsieur; mais je lisais aussi, dans le décret de sa fondation, qu'il doit poursuivre uniquement les ennemis de la république. Eh bien! l'homme pour lequel je viens implorer votre justice, n'en a jamais été l'ennemi. Il a rempli tous ses devoirs de citoyen français. Permettez-moi de placer sous vos yeux une preuve convaincante de son patriotisme et de la fidélité

qu'au mépris des haines et des menaces, il a gardée à son pays. »

En même temps Berthe tirait de son portefeuille la lettre de la comtesse de Saint-Méran et la présentait à l'accusateur public qui la repoussa avec dureté.

— « Je n'ai que faire, dit-il, de tes paperasses, pour mettre à leur valeur les contre-révolutionnaires. Tous ces privilégiés, tous ces infâmes royalistes, si on les voulait croire aujourd'hui, vous persuaderaient qu'ils sont plus républicains que le comité du salut public! Mais Fouquier-Tinville est un vieux renard qui sent d'une lieue un aristocrate. Tiens, est-ce que du premier coup, à ta parole melliflue, à ton refus d'user du bon et pur langage de la liberté, je n'ai pas reconnu que tu appartiens à cette caste maudite ? »

— « Vous vous trompez, monsieur. Comme vous j'appartiens au peuple par ma naissance. Le même département dont vous tirez votre origine, celui de l'Aisne m'a donné le jour. Fille d'un honnête fermier des environs de Soissons, j'ai trouvé dans le comte de Saint-Méran un homme sans préjugés, sans orgueil, qui m'a tenu lieu de père, et dans son épouse, une fem-

me qui, par des qualités opposées, a fait le malheur de ma vie! »

Ici les larmes de Berthe coulèrent. Elles amollirent le cœur ossifié de l'accusateur public, qui déjà était sous le charme d'une voix douce et presque caressante dans sa douleur. Mais il ne voulut en laisser rien paraître. Seulement, après avoir posé son chapeau à panache sur le bureau, il s'assit dans son fauteuil et dit à Berthe qui suivait de l'œil ses moindres gestes :

—« Raconte-moi ton histoire bien vite, je suis curieux de la connaître. J'ai encore dix minutes à te donner, après lesquelles il faudra que je me rende chez le président Coffinhal, pour concerter avec lui la marche de l'audience. »

—« Ah! monsieur, ce n'est pas de moi dont il s'agit présentement, mais du plus honnête homme du monde, de mon bienfaiteur, de mon père d'adoption, sur le sort duquel vous allez prononcer aujourd'hui! Lisez, je vous en conjure, la lettre que lui adressait de Coblentz son indigne mais trop malheureuse épouse! »

— « Que m'importe cette lettre? nouvelle preuve contre lui de correspondance avec des émigrés! »

— « C'est absolument le contraire, monsieur!

Lisez-la, cette lettre qu'il recevait sans l'avoir provoquée, il y a plus de quinze mois, qui porte le timbre de la poste et à laquelle par sentiment d'honneur il n'a jamais répondu. Hélas! cette malheureuse femme à laquelle je ne saurais refuser ma pitié, quelques semaines après avoir tracé ces cruelles lignes, était descendue dans la tombe! »

— « Je te le dis, c'est toi que je veux entendre; c'est ton histoire que je veux connaître! parle ou je te quitte pour aller chez Coffinhal, quoique je sois certain de le trouver encore occupé à son déjeûner. Il a raison de prendre des forces; la séance sera longue; mais j'aurai soin de l'abréger. Il y aura feu de file aujourd'hui, et la république battra monnaie. »

Berthe frissonna d'horreur; cependant elle se soumit, car c'était la seule manière qui fût en son pouvoir de servir le comte. Abrégeant les détails relatifs à son enfance, sans oublier son attachement pour Silfrid, elle arriva bientôt à ce qui concernait M. de Saint-Méran. Elle le fit valoir par ses propres actes, sorte d'éloge d'autant plus adroit qu'il ne semblait se rattacher à aucune intention directe. Une rencontre heureuse de pensées, une propriété d'expressions qui dans leur précision ne manquaient ni de grâce ni de

force, naissaient chez elle sans effort. Ce n'était qu'une esquisse, mais elle était pleine d'intérêt. Il est vrai que, quand arriva le moment de peindre les dissidences d'un ménage formé sous de plus heureux auspices, la comtesse y fut sacrifiée, surtout lorsque l'engagement irrévocable, prononcé par Silfrid au pied des autels, devint la conséquence des manœuvres de cette femme hautaine. Le retour de Berthe à Rozières après la déclaration de sa mère, fut tracé en traits rapides; la jeune fille insista seulement sur les bontés dont, depuis cette époque, elle avait été comblée par le comte de Saint-Méran. Ensuite elle garda le silence, mais en étudiant à la dérobée la physionomie de son auditeur. Si celui-ci de temps en temps n'avait agité ses épais sourcils, elle eût cru avoir parlé à un marbre. Par une plaisanterie de mauvais goût, cherchant à dissimuler son émotion, il lui dit :

— « Eh bien, te voilà libre! A présent, qui t'empêcherait d'épouser ton prêtre ? »

Berthe ne put s'empêcher de frémir. Par prudence renfermant en elle-même son indignation, elle répondit :

— « Ni lui ni moi ne consentirions jamais à un pareil sacrilége! »

— « Bah! reprit l'accusateur public avec un

sourire infernal et en lui lançant un regard lubrique, tu vaux bien un sacrilége et je n'en ferais faute à sa place. »

Berthe était dans l'antre. Elle tourna des yeux baignés de larmes vers le ciel pour lui demander un surcroît de forces, et, les abaissant ensuite sur Fouquier-Tinville, elle lui dit d'un ton suppliant :

— « Monsieur, vous m'avez écoutée avec complaisance; c'est beaucoup : je vous en sais gré. Mais ne ferez-vous rien pour mon père d'adoption ? Je ne vous demande qu'une seule grâce : lisez la lettre de sa femme, elle renferme toute une justification ; elle est courte; lisez-la, je vous en supplie par ce que vous avez de plus cher au monde! Ce n'est pas une pièce pour la cause; car elle a près de dix-sept mois de date. Je ne sollicite de votre bonté rien de plus, et je vous laisse ensuite maître absolu de votre détermination. Si elle m'est contraire, mon silence seul déposera devant vous de ma douleur, puisqu'il me serait autrement impossible de l'exprimer ! »

— « Me laisser maître de ma détermination! Parbleu ! je le crois. Tu es bien hardie de me tenir ce langage ! As-tu oublié que je suis Fouquier-

Tinville?... Ta tête a beau être belle, sache que ce soir je puis la faire sauter de tes blanches épaules. »

Et le même œil lascif la parcourait de la racine des cheveux à la plante des pieds. Berthe pâlit; ses forces allaient l'abandonner, lorsque l'accusateur public reprit la parole en tendant la main vers elle : « Donne, » dit-il. Il prit la lettre et la lut.

C'était rendre la vie à la fille d'adoption du comte. Son teint se ranima; son mouchoir fut promené sur ses paupières. Fouquier-Tinville ne lisait pas seul : d'autres yeux que les siens parcouraient en même temps que lui chaque ligne de cette lettre, et se reportaient, par une opération simultanée, sur le visage de l'homme dont le courroux du Ciel avait fait en France un arbitre de vie et de mort. Il avait beau hérisser ses sourcils, creuser de rides parallèles son front de fer, l'impression favorable perçait; mais comment lui en arracher l'aveu?

Au moment où, sans prononcer un mot, il rendait la lettre, Berthe s'écria :

— « Gardez-la, monsieur, je vous en conjure! Je la dépose au dossier de mon malheureux ami. Je la confie à votre honneur, à votre loyauté.

J'oserai vous le demander, monsieur : est-ce celui qui aurait conspiré contre la république, est-ce celui qui aurait envoyé des secours d'hommes et d'argent aux princes français, celui qui aurait embauché pour eux à l'intérieur, est-ce bien lui que sa propre épouse, dévouée à une royauté abolie, traiterait avec cette indignité? Je vous le demande, à vous magistrat ; faudra-t-il qu'il périsse en France sur un échafaud, celui qui, pour avoir été fidèle à la cause de son pays, serait agonisé d'outrages par-delà le Rhin, et qui, ne trouvant pas où reposer sa tête en Prusse ou en Autriche, serait peut-être jeté par grâce dans les prisons d'Olmutz ? »

— « Que veux-tu? reprit Fouquier-Tinville après une pause. La liste de ce jour est arrêtée : y ajouter ne serait rien ; en retrancher c'est tout autre chose. Ton ami est riche ; son hôtel est un des plus beaux de la rue de l'Université; il a été assez maladroit pour se faire des partisans dans sa section : cela a été jugé très-dangereux... »

— « Non, monsieur, non, vous ne souffrirez pas que l'on commette une pareille injustice ! Vous vous y opposerez, cette lettre à la main ! vous direz au tribunal , vous direz à ce public auquel vous avez le droit de parler, vous : « Voilà

« un noble, voilà un ci-devant privilégié qui a « épousé la cause du peuple ! Le peuple est « juste ; le peuple ne le punira pas de son dé- « vouement ! ami du peuple, il sera traité en « ami ! Qu'importe qu'il soit riche, s'il n'a pas « fait un mauvais usage de sa fortune ? et si, sans « ambition, il s'est fait aimer, l'amour du peuple « ne doit-il pas le défendre ? »

— « Tu m'ouvres une porte, et tu viens de me donner une arme pour la cause : rends-en grâce à ma pénétration ! pour la rareté du fait, en acquittant un ci-devant comte, nous prouverons à la France entière que nous n'avons porté que de justes sentences, dès-lors que, sur de simples indices de patriotisme, la hache vengeresse s'est arrêtée. Nous mettrons ainsi à couvert le passé et le futur. C'est ce que je dirai au tribunal, et le tribunal me comprendra. »

En ce moment, la jeune fille éplorée tomba aux pieds de l'accusateur public. Dans ce mouvement, les tresses de ses beaux cheveux se détachèrent et vinrent étendre, sur ses épaules et sur ses bras, un noir réseau qui en relevait la blancheur animée sous le voile transparent de la mousseline. De ses deux mains elle serrait les genoux du sycophante, et tournant vers lui des

yeux qui le discernaient à peine à travers un nuage de larmes, elle s'écria :

— « Sauvez l'innocence ! Mais, je vous en conjure, au nom de votre âme et de la mienne, ne vous autorisez pas de son acquittement pour grossir le nombre des victimes ! ô monsieur, pardonnez à ma douleur ! c'est malgré moi qu'elle éclate. Je n'ai pu la renfermer dans mon sein ; car vos paroles (et elles sont terribles !) m'ont effrayée. »

— « Et les tiennes sont bien audacieuses ! tu mériterais que je t'abandonnasse, toi et ton ci-devant comte, à votre destinée. Venir me moraliser dans mon cabinet ! cela passe toute permission ! retire-toi, ou je.... »

— « Non, non, monsieur, vous ne me chasserez pas ainsi ! vous ne m'abreuverez pas d'absynthe, après avoir rempli mon cœur d'espoir. Tout ce que je vous demande, c'est que vous ne me fassiez pas payer trop cher votre immense bienfait. Ce n'est pas vous qui exigerez que j'achète d'un remords éternel la bonne action que vous avez résolue ! c'est avec celle-là que vous paraîtrez un jour devant le Tout-Puissant, et que vous trouverez grâce vous-même devant le tribunal qui jugera les juges de la terre ! Ne repous-

sez donc pas mes humbles supplications. Je suis à vos genoux et je n'en rougis pas : n'êtes-vous pas un homme puissant en ce monde? n'avez-vous pas le pouvoir de laisser vivre votre semblable? Soyez juste et humain sans conditions! Dieu aura pitié de vous, comme vous aurez eu pitié de moi.... »

— « Qui te l'a dit? »

— « A ma place, il vous le dirait bien mieux celui qui, pour se sauver lui et sa royale famille (1), n'eût pas voulu compromettre la vie d'un seul homme; celui qui le premier fonda une justice régulière en France, qui ne profita jamais d'un succès pour opprimer ses ennemis; le prince auguste qui avant vous habita cette chambre, Louis neuvième du nom, que l'Église compte au nombre des heureux! Il vous le dirait avec une autorité que n'a pas la pauvre fille qui vous implore en ce moment! »

Fouquier-Tinville avait pâli à son tour au rapprochement inattendu échappé des lèvres de Berthe, entre les deux hôtes du domicile où il s'était établi, hôtes dont le séjour y avait été

(1) Sollicité de quitter un navire en péril, il répondit : « Ceux « qui sont ici avec moi aiment leur existence autant que j'aime « la mienne. Si je descends, ils seront exposés à mille dangers.

séparé par un laps de plus de cinq siècles (1). Son émotion était visible. Ne songeant pas à la cacher, des yeux il cherchait la porte, comme s'il eût voulu fuir le saint domicile qu'il souillait de sa présence. Renversé, abattu sous la main d'une femme, il ne proférait pas un mot. Berthe inspirée par le Ciel même, poursuivit en ces termes :

— « Et moi ! croyez-vous que mes supplications à l'Éternel, que mes vœux les plus ardents, tant que mes pieds fouleront cette terre de rudes épreuves, ne seront pas pour vous ? Si je respire encore, si dans cette vie périssable je goûte quelques instants de bonheur, ne les devrai-je pas à votre bonté ? En pénétrant dans ce cabinet, ne savais-je pas que je vous rendais maître absolu de mon sort ? Soyez clément, soyez miséricordieux ! et devant ces saintes murailles je vous jure que j'invoquerai le Créateur pour vous, tant qu'il lui plaira de prolonger ma frêle existence ! ma prière ne montera pas une fois

« J'aimerais mieux mettre entre les mains de Dieu, ma vie, celle « de la reine et de mes enfants, que de causer ce dommage à tant « de braves gens. »

(1) Né en 1215 à Neuville, saint Louis mourut devant Tunis en 1270, après s'être emparé de la citadelle de cette place.

vers le Ciel, sans qu'elle y porte votre nom. »

— « Mon nom ! es-tu bien sûre qu'il ne fasse pas frémir d'effroi tout ce qui entoure le trône du Très-Haut ? les anges en l'entendant, ne chercheront-ils pas un refuge dans les profondeurs de l'immensité céleste ? »

— « Oublieriez-vous que le sang d'un juste coula aussi, il y aura bientôt dix-huit siècles, et que, si vous le voulez, dans l'expiation commune à tous, vous aurez votre part? »

— « Fille, ange ou démon, tu l'emportes ! Je sauverai ton Saint-Méran en dépit de Roberspierre et du comité de salut public. Relève-toi et va-t-en, je ne veux plus t'écouter, car tes paroles sont pleines de prestiges! Va-t-en, te dis-je ! tu est rop belle ainsi, pour rester plus long-temps devant moi. »

Berthe s'était relevée avec frayeur, à l'ouie de cette injonction. Elle se hâta d'y satisfaire, en sortant du cabinet (1). La lutte était finie, ses forces étaient également épuisées !

(1) Ce cabinet sert actuellement de logement au bibliothé caire de la cour de cassation, et il en est la principale pièce

XXXI.

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Arrivé à la tour, dès huit heures du matin, pour se saisir de son redoutable portefeuille, Fouquier-Tinville n'avait prétendu accorder que dix minutes à la fille d'adoption du comte de Saint-Méran, et son entretien avec elle avait duré près d'une heure. Au lieu de se rendre, suivant son usage, chez le président du tribunal révolutionnaire, après l'éloignement de Berthe, tenant à la main la lettre de la comtesse, toujours assis vis-à-vis de son bureau, il resta pendant assez long-temps absorbé dans ses réflexions.

« Est-ce un rêve, se disait-il? Cette femme a fait de moi ce qu'elle a voulu... ne suis-je donc plus Fouquier-Tinville? Et si Robespierre le savait !... Il est inutile que j'aille chez Coffinhal. En voyant ce nom retranché de ma liste, il s'étonnerait, il m'interrogerait et je ne saurais que

lui répondre... Si je lui disais que la fille d'un comte m'a persuadé,... qu'elle m'a convaincu de l'innocence de son père, il se moquerait de moi, car il sait bien que je ne suis facile ni à persuader ni à convaincre... Au surplus, ainsi qu'elle croyait me l'apprendre, ne suis-je pas maître de mes déterminations? Cette lettre, je puis ou non la produire... J'ai promis... Qu'importe la promesse faite à une créature de cette race proscrite! Car elle est bien issue de cette aristocratie qui a si long-temps opprimé l'espèce humaine! Elle veut en vain s'en défendre : il y a dans son geste, dans son regard en certains moments, une empreinte de supériorité qui m'imposait à moi-même. Sa voix est douce; sa parole est gracieuse, et toutefois, je ne sais comment, elle devenait un ordre auquel il me fallait me soumettre. Sa beauté est remarquable : et je n'ai pas osé la toucher du bout du doigt! Que dis-je, j'ai souffert, deux ou trois fois son ton assez hautain, moi accusateur public près le tribunal révolutionnaire! O honte! si elle ne s'était jetée à mes genoux, j'allais tomber aux siens!... Moi, le juge inflexible de la belle de Sainte-Amarante (1)! Encore une

(1) Sur le réquisitoire de l'accusateur public, les deux dames de Sainte-Amarante furent condamnées à mort. La dignité

chose que je ne saurais m'expliquer : tout le monde tremble à mon aspect, et tout le monde me tutoie ; je n'ai pu parvenir à effrayer cette jeune fille, et elle m'a appelé, constamment monsieur !.. Il faut donc qu'elle me respecte, qu'elle me croie resté homme au milieu de tant de sang répandu et demandé par mes réquisitoires ! C'est quelque chose et je n'y suis pas accoutumé. C'est au moins du nouveau... Comme un serpent elle m'avait enlacé ; mais elle ne me tient pas encore !... Où diable s'est-elle avisée de me planter la figure de son Saint-Louis dans mon cabinet ? J'en ai été tout étourdi ; je crains même d'avoir eu devant elle, en cet instant, une assez sotte contenance ; et quand elle m'a parlé de ses prières, je ne sais trop quelle pauvre réponse je lui ai faite... Tout cela n'a pas le sens commun ! Partons ! »

La pendule, ciselée en style du règne de Louis XV et placée sur un socle au milieu de l'enceinte circulaire, après avoir appartenu à l'un des châteaux royaux, sonnait la dixième heure. Fouquier-Tinville se leva, se coiffa fièrement de son chapeau

avec laquelle elles répondirent au tribunal révolutionnaire, loin de fléchir Fouquier-Tinville, l'exaspéra au point qu'il voulut assister à leur supplice. La fille était d'une beauté remarquable.

sur lequel ondulaient trois larges plumes tricolores; à tout événement, il glissa la lettre de la comtesse dans son portefeuille d'où tant de douleurs allaient sortir, le mit sous son bras et se rendit en droite ligne à la salle du tribunal révolutionnaire, encombrée déjà de la lie du peuple et de quelques parents qui s'efforçaient de dissimuler leurs mortelles angoisses, tant les courages étaient abattus !

Il y avait près de trois quarts d'heure que Berthe, malgré son état d'extrême fatigue, avait gagné son hôtel garni. Elle avait besoin de repos; mais pour qu'elle s'y livrât, de trop grands intérêts parlaient à son cœur. Après une courte réfection, dont un cordial servi par madame Gendrot fut la partie la plus substantielle, elle changea de toilette, s'habilla de noir, et, la tête toujours uniquement garnie de ses cheveux, elle se hâta de marcher vers la Conciergerie. Les détenus, appelés à paraître devant le tribunal, défilaient déjà au nombre de dix-huit entre deux rangs de gendarmes, derrière lesquels s'agitaient des misérables coiffés de bonnets rouges, et armés de piques qui avaient probablement servi aux égorgements de septembre. Sur l'invitation du concierge, les gendarmes laissèrent Berthe

pénétrer jusqu'au comte. Elle commença par le couvrir de larmes et de baisers. « Espérez, mon « noble ami, lui dit-elle ensuite, je vous ai trouvé « un défenseur et je lui ai remis vos papiers. » « Mais on ne l'écoutera pas, ma fille, » lui répondit le comte! « Pardonnez-moi, répliqua-t-« elle, car il a le droit de se faire entendre. »

Elle n'eut que la force de prononcer ce peu de mots entre les deux guichets. M. de Saint-Méran lui glissa dans la main son portrait que Boze venait de finir. « C'est pour vous, ajouta-t-il, que « je me suis fait peindre; je veux que plus tard « nous passions ainsi encore quelques moments « ensemble! Après qu'il aura été décidé de mon « sort, n'oubliez pas d'aller voir madame Des-« feux; elle aura quelque chose à vous remettre « de la part des deux amis. »

Repoussée, non par les gendarmes, mais par des déguenillés armés de piques, Berthe suivit instinctivement quelques femmes attristées qui avaient aussi à dévorer leur douleur.

Les trois juges en habit et petit manteau noir, ceinture tricolore et chapeau garni de plumes aux mêmes couleurs, ayant devant eux une longue table recouverte d'un tapis vert, siégeaient sur une estrade adossée à l'une des extrémités de

la salle. A leurs pieds se voyait un greffier en robe noire chargé de lire les actes d'accusation. De l'un des côtés du parquet, étaient assis sur des bancs les malheureux prévenus; de l'autre les neuf jurés près desquels l'accusateur public, promenant son regard dur et menaçant autour de lui, semblait avoir pour tâche d'inspirer l'effroi avant l'ouverture des débats, si tant est qu'il soit possible de donner le nom de *débats* à des causes jugées avant d'avoir été entendues. Cet appareil de justice hypocrite avait cela de particulier, qu'au premier aspect le spectateur eût commis une méprise et eût cru que le jury, composé de figures patibulaires ou féroces, allait subir le verdict des hommes d'un extérieur honnête, mais d'une gravité triste qui dans l'attente de leur jugement étaient assis à l'opposite. Il était déjà midi. Tous les accusés du jour n'étaient pas présents; plusieurs avaient passé devant le tribunal, et, après une station dans la salle basse de la Conciergerie, gardés par des gendarmes, ils devaient se tenir prêts à monter dans la fatale charrette.

Dix-sept des prévenus furent appelés successivement. Dans ce nombre, cinq firent entendre des paroles de justification; mais l'inexorable accusateur public, avec un art perfide, tournait

contre eux leurs propres réponses. Trois demandèrent une audition de témoins qui leur fut refusée ; l'un d'eux protesta avec énergie : le président lui ôta la parole. Deux femmes âgées et une jeune personne, jetées dans un trouble d'esprit trop naturel à leur position, balbutièrent avec un accent déchirant quelques phrases entrecoupées dont le sens ne pouvait être saisi : l'accusateur ne se donna seulement pas la peine de leur accorder une réplique; il se contenta de persister dans ses conclusions! Les autres (et c'étaient des hommes d'un caractère élevé, qui avaient occupé des emplois importants dans l'État, mais qui étaient convaincus de l'impossibilité d'échapper à cette justice aussi perfide qu'expéditive), se renfermèrent dans un dédaigneux silence ; mêmes conclusions de la partie publique!

Le comte de Saint-Méran fut appelé à son tour. Il se leva ; son acte d'accusation fut relu à haute voix; pas un mot ne sortit de sa bouche; les jurés, persuadés que l'accusateur-public allait formuler sa même et banale déclaration, accoutumés d'ailleurs qu'ils étaient au mépris de toutes les formes protectrices de l'innocence, se préparaient à quitter leurs bancs pour entrer dans la salle des délibérations. Ce mouvement de départ fut arrêté par

une voix d'un timbre argentin, mais d'une vibration à retentir dans tous les cœurs, qui, du milieu de cet étrange auditoire, cria : « Attendez au moins « que l'accusateur public ait pris des conclusions ! »

En ce moment un papier que Fouquier-Tinville allait replacer dans son portefeuille lui trembla dans la main. Le serviteur en titre du tyran de l'époque, se tournant vers le fond de la salle, y rencontra un regard plus puissant, plus dominateur encore que le sien ; d'un œil plein de feu semblait jaillir jusqu'à lui la sommation d'être fidèle à sa promesse. « Il est donc décidé, murmura-t-il entre les dents, que je n'échapperai pas à cette femme. » La pensée de la comprendre dans l'accusation traversa son cerveau comme un éclair; mais le souvenir de ce qui s'était passé entre elle et lui, dans son cabinet, s'y retraça avec des couleurs plus vives; et, vaincu par cette impression, subjugué par un ascendant sous lequel il avait déjà fléchi, il invita par un signe de sa main le jury à se rasseoir.

« Citoyens jurés, dit-il, la justice du peuple dont vous êtes les organes, doit être sévère et prompte. Purger le sol des ennemis de la république, tel est votre premier devoir; vous l'avez rempli, vous le remplirez jusqu'à la fin. Je me

préparais à vous lire une pièce qui s'est rencontrée au dossier du ci-devant comte de Saint-Méran, lorsque, du fond de cette enceinte, une femme s'est avisée de m'interpeller... »

En cet instant le terrible jeu des sourcils de l'accusateur public communiqua une expression effrayante à sa physionomie.

« Je l'avouerai, continua-t-il, cette pièce m'a fait naître des doutes sur la culpabilité du prévenu. Il s'agit d'une lettre, datée de Coblentz même, que lui adressait sa méchante et vindicative épouse, dont la haine contre la république depuis un an est descendue avec elle dans la tombe. Ainsi périssent tous les ennemis du peuple! Par les lignes qui vont vous être lues, vous comprendrez que le ci-devant comte de Saint-Méran était mis au ban de l'émigration comme dévoué à notre sainte cause, comme ayant refusé des secours d'hommes et d'argent aux frères de l'infâme Capet. Je suis forcé de reconnaître que cette lettre a un caractère d'authenticité. Au reste, citoyens jurés, votre incorruptible droiture en fera la juste appréciation. »

Au grand étonnement de Coffinhal, après avoir lu la lettre (1) de manière à lui donner sans affec-

(1) Voir la lettre de la Comtesse de Saint-Méran, page 252 de ce volume.

tation quelque valeur, après avoir remarqué que le nommé Berthot, agent d'affaires de la comtesse, avait payé sur la place de la Révolution la peine de son incivisme, et qu'aucune note à la charge du ci-devant comte de Saint-Méran ne s'était rencontrée dans ses papiers, Fouquier-Tinville s'écria d'un ton haut et rude :

« Point de funeste indulgence, citoyens jurés! rien que justice. C'est ce que veut, c'est ce que demande notre impérissable république. Si parmi tant de conspirateurs qui paraissent chaque jour devant vous, il se rencontre un innocent, ce qui est bien rare, vous savez ce que vous avez à faire. Voilà la lettre de cette mégère, vous la soumettrez à votre examen dans la salle de vos délibérations. »

Le papier passa de sa main dans celle du chef du jury. On vit alors les neuf hommes déjà couverts de sang et qui allaient en verser encore, sortir de l'enceinte où la Thémis française n'était plus qu'une furie. Leur absence fut d'une durée plus qu'ordinaire ; mais à quelle cruelle attente elle donna lieu! Si des misérables, avec une joie de cannibales, trépignaient d'impatience dans l'espoir de la curée promise, il y avait là dix-huit créatures à faces humaines qui se voyaient au

moment d'être arrachées à leurs enfants, à leurs pères ou à leurs épouses; et ces enfants, ces pères, ces épouses, étaient en partie répandus dans la salle du tribunal révolutionnaire! Des regards timides d'abord, ensuite pleins de douleur d'une part, de l'autre d'une morne résignation, étaient échangés. Chaque oscillation du pendule pour tous était un supplice, car elle rapprochait tous de l'affreuse catastrophe. Quelques-uns des accusés n'avaient à reporter leurs yeux sur aucun visage ami; isolés, abandonnés sur la terre, au seuil de l'éternité, étaient-ils les plus à plaindre? non si, sous l'inspiration d'une forte croyance, leur vue plongeait dans l'avenir! au moins ils échappaient à la barbarie des hommes pour se réfugier au sein de la Divinité! Épurés par le malheur, victimes d'une révolution terrible encore dans son paroxisme, que leur restait-il à regretter sur un sol condamné à se nourrir de la chair palpitante de ses enfants? Ils secouaient la vie et ils la rejetaient comme un vêtement incommode, sans être attendris par des larmes, sans être déchirés par des sanglots. Le départ de ceux-là était moins triste, leurs espérances étaient plus consolantes. Telle était précisément la situation des prévenus, doués d'une âme énergique, qui n'a-

vaient pas voulu descendre à une défense jugée par eux inutile. L'état du comte de Saint-Méran renfermait quelque chose de plus perplexe.

Dans la conduite de l'accusateur public, il avait reconnu l'influence exercée sur cet homme par l'amitié généreuse de Berthe et sa douce éloquence. Quel serait le succès de tant d'efforts dont il venait d'acquérir une nouvelle preuve à l'audience même? C'était au moins pour lui la matière d'un doute. De quel prix avait-elle payé une protection à laquelle il était loin de s'attendre? C'était encore un cruel sujet d'inquiétudes. « Pauvre fille! se disait-il; qu'as-tu fait non-seu-« lement pour museler ce tigre, mais encore « pour lui arracher des paroles favorables à celui « dont auparavant il avait demandé la tête? Com-» ment es-tu parvenue à calmer ses rugissements? « Et, faible créature que tu es, dans quelle arène « t'a-t-il forcée de descendre?... Ainsi que tu me « l'avais annoncé, tu m'as trouvé un défenseur; « mais son nom seul me fait trembler pour toi. » Oublieux en ce moment de sa destinée personnelle, le comte abandonnait sa pensée à de tristes conjectures; car, bien qu'admirateur de sa jeune amie, il ne connaissait pas Berthe tout entière. Non! il ne la connaissait pas.

Ce ne serait pas sans témérité que l'on oserait décrire les angoisses de cette étonnante fille qui, après avoir proféré le cri par lequel l'accusateur public fut enlevé à son homicide silence, s'était vue réduite par l'abattement de ses forces, à s'asseoir sur un banc placé au fond de la salle du tribunal révolutionnaire. Chaque minute, chaque seconde chargeait sa poitrine d'un poids accablant, depuis que les jurés étaient entrés en délibération; elle n'aspirait l'air que par longs et pénibles soupirs, et le silence qui régnait à ses côtés ajoutait à son effroi. Il était des instants où elle reprochait en elle-même à Fouquier-Tinville d'avoir mal rempli sa promesse, puisqu'il n'avait pas donné un caractère décisif à la défense du comte de Saint-Méran. Elle allait jusqu'à l'accuser d'avoir été lâche, par peur du président Coffinhal, et en cela elle ne se trompait pas; car la destinée des méchants sera toujours de se craindre entre eux comme des ennemis. Tournant ensuite ses beaux yeux vers le Ciel, elle le suppliait d'achever par sa grâce toute puissante, l'œuvre imparfaite du misérable sur lequel elle n'avait obtenu qu'un trop faible empire. Ses paupières longues et soyeuses n'avaient plus de larmes à laisser échapper ou à

retenir : elle était trop saisie pour pleurer.

Sa manière d'envisager l'effet que l'allocution de l'accusateur public avait produit sur les jurés, fut justifiée par leur délibération. Celle-ci se prolongea, non pour statuer sur le sort des dix-sept prévenus, chose qui ne pouvait être l'objet d'un doute, mais pour savoir si le dix-huitième serait enveloppé dans le même destin. La lettre de la comtesse de Saint-Méran, relue, fut examinée dans sa teneur, dans sa date, dans sa suscription, dans son timbre... Enfin la porte latérale, vers laquelle tous les yeux étaient tournés s'ouvrit : les uns frémirent d'une joie féroce; d'autres, d'une trop juste terreur. Au milieu d'un calme effrayant, le jury parut précédé de son chef. Ce dernier prononça dix-sept verdicts de culpabilité, tous renfermés dans un seul. Ainsi dix-sept individus, qui ne s'étaient pas rencontrés une fois dans la vie, qui ne s'étaient vus que dans la prison ou sur le banc des accusés, furent atteints et convaincus d'avoir conspiré ensemble! On ne tenait aucun compte de l'âge ni du sexe; avec autant de stupidité que de cruauté, la jeune fille de seize ans était comprise dans la conspiration... Ensuite, le chef du jury, d'une voix faible et peu distincte, déclara que le ci-

toyen Méran (1) n'était pas coupable. Au même moment, des cris forcenés de *vive la république* partirent de différents coins de la salle! C'était l'accompagnement obligé de tant d'arrêts de mort; ainsi se sonnait l'agonie de l'innocence aux abois!

Berthe avait mal compris cette déclaration rendue à la simple majorité légale d'un seul suffrage. Le mot *coupable* était le seul qui fût parvenu à son oreille. D'ailleurs, le nom de son ami presque dénaturé par la suppression ridicule que le chef du jury lui avait fait patriotiquement subir, avait eu pour effet, en troublant ses idées, d'ajouter à ses terreurs. Frappée à l'improviste par des paroles dans lesquelles elle crut lire une sentence funeste, elle tomba sans connaissance. Le mouvement artériel cessa d'avoir son cours; celui du cœur fut presque suspendu. On s'empressa autour de ce corps dont les belles formes inspiraient un intérêt qu'une action courageuse n'avait que légèrement excité; et quelques fem-

(1) Comme M. de Saint-Méran venait d'être acquitté, le chef du jury, par faveur, lui donnait le titre de citoyen; mais républicainement il retranchait à son nom celui de Saint. En effet, on peut se rappeler que dans le même temps, on disait la rue Jacques, la rue Eustache, cette abréviation étant de rigueur.

mes, naguère furibondes, s'empressèrent de l'enlever à la chaleur excessive qui vitiait l'air de la salle des audiences.

Berthe fut transportée dans le corridor voisin, contigu au cabinet de l'accusateur public. La foule escortant les malheureuses créatures que le verdict du jury venait de blesser à mort, s'écoula avec elles par le côté opposé. Mais le comte de Saint-Méran, que la sentence prononcée à la suite de cette terrible déclaration venait de rencre à la liberté, se hâta de rejoindre le groupe formé auprès de sa jeune amie. Celle-ci, sous le coup d'une émotion poignante, dans un moment où une femme ne saurait éprouver impunément une grande douleur ou une grande joie, commençait à rentrer en possession de ses facultés. En apercevant le comte à ses côtés, elle lui prit les mains et les serra contre ses lèvres avec une action convulsive. Ce mouvement fut suivi d'une seconde défaillance qui sans doute eut pour cause la pensée fixe d'une condamnation à mort. Cette piété filiale trouva des approbateurs parmi des gens prêts à charger d'outrages les malheureuses victimes marchant vers l'échafaud. Quelques-uns offraient du vin qu'ils avaient été chercher au cabaret; quelques autres un peu mieux vêtus, de l'eau de Cologne. Insensiblement

le nombre des curieux diminua. Le comte compris, il ne restait plus auprès de Berthe que trois personnes, dont deux femmes âgées, quand Fouquier-Tinville, en retournant à son cabinet, rencontra ce groupe. Il s'arrêta un moment pour dire à l'acquitté :

« Citoyen Saint-Méran, je te crois un assez « pauvre patriote; aussi je te conseille de ne « plus reparaître à mon tribunal. Si tu es libre, tu « peux en remercier ta fille! car, j'en jurerais, « elle est bien ta fille malgré le conte qu'elle m'a « débité. Ce n'est pas un étranger que l'on sert, « comme elle t'a défendu. Je ne sais où elle pre- « nait les paroles avec lesquelles elle est parvenue « à me séduire. C'était une fascination! Il est « vrai que de ma vie je n'ai vu de si belles lar- « mes que les siennes. D'honneur, si j'étais à la « place de Dieu dont elle m'a parlé un peu mieux « qu'un révérend père capucin, eût-ce été le dé- « froqué Chabot (1), je me donnerais quelque- « fois le passe-temps de faire pleurer mes anges! « Car c'est ainsi que doivent pleurer des an- « ges (2)! »

(1) Il fut condamné à mort comme complice de Danton, en avril 1794, par le tribunal révolutionnaire, sur le réquisitoire de l'accusateur public.

(2) Peut-être que Fouquier-Tinville se souvenait d'avoir vu la

Après avoir émis ce vœu satanique, confirmé d'un odieux sourire, il alla s'enfermer dans la tour qui servit de domicile au bienheureux saint Louis neuvième du nom.

Berthe cette fois n'avait pas été si complètement enlevée à la connaissance de ce qui se passait autour d'elle, qu'elle n'eût entendu les dernières paroles de l'accusateur public. En regardant tendrement son noble ami, elle lui dit : « Rendons grâces au Ciel ! votre pauvre Berthe « peut se présenter sans rougir à vos regards, et « vous regarder elle-même en face. »

Un fiacre fut appelé, car pas une voiture de maison ne roulait alors dans Paris. Soutenue d'un côté par la gardienne du cabinet de Fouquier-Tinville, et appuyée de l'autre sur le comte, Berthe fut ramenée à l'hôtel de Saint-Méran, où elle avait cru ne devoir jamais reporter ses pas.

belle estampe du Christ aux Anges, gravée par Audran d'après Le Brun.

XXXII.

CONVALESCENCE.

Un commissionnaire avait été dépêché à madame Gendrot et à la femme de chambre de Berthe. Toutes deux, aidées de madame Desfeux, prodiguèrent à l'intéressante malade les soins réclamés par une situation qui jetait le comte dans de graves inquiétudes; car les évanouissements se succédaient chez elle d'heure en heure, et étaient presque toujours suivis d'attaques nerveuses. Pendant celles-ci le tribunal révolutionnaire ne manquait jamais de s'offrir à ses regards avec son redoutable appareil. Alors des cris d'effroi lui échappaient, et croyant adresser la parole à l'accusateur public en personne, elle disait :

« Vous m'avez indignement manqué de parole, monsieur ! vous avez laissé tomber la tête d'un homme de bien, d'une noble créature qui avait droit à vos respects, et que vous aviez juré de sauver. Vous en répondrez devant Dieu ! et moi qui m'étais engagée à implorer pour vous sa

miséricorde, comment voulez-vous que j'ose désormais élever ma voix vers le Ciel ? Ma prière, chargée de votre exécrable nom, ne retomberait-elle pas sans force sur la terre que vous avez abreuvée du sang de l'innocence ?.. Le tribunal de ton juge t'attend ! c'est là, Caïn, qu'il te sera demandé ce que tu as fait de ton frère Abel ?.. Ne m'avais-tu pas promis de protéger de ta toute-puissante parole le comte de Saint-Méran ? dis-le !.. dis, misérable! si je ne suis pas sortie de la demeure du saint roi aussi pure qu'au moment où j'y ai porté mes pas ? dis-le ! » Ainsi s'exprimait Berthe au milieu des paroxismes de son délire. Et quand celui-ci avait cessé (anomalie remarquable !), retrouvant à ses côtés le comte de Saint-Méran qui ne la quittait pas, elle changeait tout-à-coup de langage pour témoigner sa douce gratitude à l'homme par elle chargé d'opprobre une heure auparavant. Chaque parole devenait alors une supplique adressée au Ciel en faveur du bourreau de tant de Français ; vous eussiez cru, en l'écoutant, aux gémissements d'une âme qui s'inquiète sur le sort d'une autre âme. Jamais douleur n'eut de tels accents. Le crime n'était point excusé; mais Berthe eût voulu qu'arrivé à sa dernière heure, le coupable fût

admis à ce précieux repentir qui prépare le pardon. C'est entre ces deux états fortement contrastés, que s'écoulaient les jours et les nuits de cette vertueuse fille, maudissant et bénissant tour-à-tour, versant des larmes de reconnaissance ou des pleurs d'amers regrets ; s'accusant de n'avoir pu conserver les jours du comte, ou, dans l'ivresse du bonheur causé par sa vue, couvrant sa main de baisers; ordonnant des vêtements de deuil, ou des prières aux autels et des dons aux malheureux, en actions de grâces de la protection céleste! Ces alternatives de sentiments divers et d'émotions mises rapidement en lutte avec elles-mêmes, en ébranlant sa faible texture, déchiraient le cœur de tout ce qui en était témoin. Ce spectacle en effet offrait à la fois quelque chose d'attachant et de pénible ; maintes personnes en tiraient des augures funestes à celle qui le donnait. Heureusement il cessa; les moments lucides se rapprochèrent pour reconstituer, en vainqueurs, cet ensemble harmonique de bonté et d'intelligence que l'Éternel, dans son luxe de création, avait revêtu des formes les plus aimables. Alors Berthe, comme si elle fût sortie d'un profond sommeil, se hâta de dire au comte :

« Mon bon ami, voilà quinze grands jours,

peut-être plus, que je n'ai donné de mes nouvelles à ce pauvre Silfrid. Oh ! qu'il doit être inquiet de moi, de vous ! je vous en supplie, mon cher Comte, adressez quelques lignes de consolation à mon bon instituteur... Mon silence aura été trop prolongé pour son repos ;... j'en suis certaine, il souffre quand nous sommes sauvés !... Écrivez-lui que vous existez, que j'existe, que j'ai été assez heureuse pour vous voir échapper à la faux révolutionnaire, que je profiterai du retour de ma santé, pour entrer avec lui dans de plus amples détails. A mots couverts, recommandez-lui de ne pas sortir de sa retraite. Qu'il n'oublie pas que l'orage gronde encore ; et sur toutes choses, mon excellent ami, gardez-vous de mêler à vos lignes un seul nom, un seul mot qui puisse mettre sur ses traces. Il devinera très-bien vos énigmes, n'en ayez aucun doute ! je lui enverrai votre billet par la voie convenue. Suzette sait ce qu'il y a à faire. »

Trois semaines et plus venaient de s'écouler. Les grands événements qui s'étaient accomplis dans ce laps de jours, avaient permis au comte de tranquilliser Berthe sur le sort du pasteur de Sept-Monts, qui était devenu l'unique objet de ses nouvelles inquiétudes. Si l'absence de pré-

cautions eût été un tort, il faut reconnaître aussi que le péril avait perdu de son imminence depuis le coup de parti du 9 thermidor. Le Ciel avait voulu qu'au lieu d'une simple modification de système projetée par ses auteurs, il fût résulté dans l'état une véritable révolution. Celle-ci avait déjà plus de marge que les conventionnels n'avaient prétendu lui en accorder. Quoiqu'ils fissent pour perpétuer à leur profit le pouvoir tyrannique sous un masque de popularité, le régime de la terreur avait péri dans la personne de son chef, et de ses principaux complices. Les députés avaient condamné à mort dans leur intérêt personnel, le comité de salut public : le ressusciter avec d'autres noms eût été chose impossible ; et le moment même approchait où le gouvernement serait forcé de mettre un terme aux assassinats judiciaires.

La nouvelle de la chute des proscripteurs ne contribua pas moins que les secours de l'art et les soins de l'amitié au rétablissement de Berthe. Sa convalescence ne laissa pas d'être longue et pénible. Rentrée dans toute la vérité des faits et des événements, non-seulement elle cessa d'incriminer l'accusateur public ; mais en apprenant le décret du 14 thermidor qui l'avait condamné

à paraître devant ce même tribunal auquel il avait dicté tant d'arrêts de mort, elle fut émue de pitié. A dater de ce jour, fidèle à sa promesse, chaque matin elle invoquait pour lui la miséricorde du Très-Haut. Ainsi il exista au monde un être, et probablement ce fut le seul, qui pria pour Fouquier-Tinville. La première lettre que cette aimable créature, rendue à une meilleure santé, adressait à Silfrid, contenait deux passages remarquables. Nous n'avons garde de les omettre; l'un avait trait à ce que nous venons de dire.

« Je viens, écrivait-elle, vous demander une messe, mon cher Silfrid. Je sais avec quel recueillement vous célébrez le saint sacrifice. C'est toujours en esprit et en vérité que vous adorez le Seigneur tout-puissant. Comme je crois à la force pénétrante de vos prières, dans la crainte trop fondée que les miennes ne soient impuissantes à désarmer la céleste justice, j'ai recours à vous : cette messe, vous ne me la refuserez pas! Je vous la demande non pour le repos absolu de l'âme d'Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, mais pour qu'elle soit admise à expiation par la clémence divine. C'est une dette que j'ai contractée volontairement, mon cher ami; et comme en fait de bonnes œuvres, il y a *communauté entre nous,*

suivant nos conventions passées à Rozières avant mon départ, vous m'aiderez à l'acquitter, dussiez-vous y contribuer beaucoup plus que moi. Cet homme a épargné les jours de mon second père, il a abandonné à mes larmes cette chère vie dont il pouvait disposer; il s'est laissé attendrir aux supplications d'une pauvre fille qui n'avait rien, absolument rien à lui donner; lui dont le cœur est demeuré de marbre devant tant d'épouses, de mères de famille et de jeunes vierges! Priez pour lui, mon bon ami, priez avec ferveur; et que l'hostie sans tache, élevée par vos mains vers le trône des miséricordes, demande grâce pour le grand criminel devant lequel votre Berthe a eu le bonheur de trouver grâce elle-même. »

Le second passage de la lettre un peu plus développé était ainsi conçu :

« Me voilà donc encore habitante de l'hôtel de Saint-Méran! avec quelle bonté on m'y traite! de combien d'attentions j'y suis l'objet! J'en suis la maîtresse, la souveraine, moi qui en ai été presque chassée par celle qui avait le droit d'y donner des ordres! Ah! mon ami, que de fois je me surprends à gémir sur la triste fin qui attendait cette infortunée loin de son pays et de son

vertueux époux ! La Providence a permis qu'elle allât vivre et mourir sous un autre ciel, que de là elle écrivit cette lettre qui a sauvé les jours de son mari; ainsi plaignons-la et oublions le mal qu'elle nous a fait. Je lui ai pardonné : pardonnez-lui aussi, Silfrid ! Que dis-je et quelle n'est pas mon erreur de m'exprimer de la sorte ! Depuis des années n'êtes-vous pas le prêtre du Dieu qui pardonne ? Ne l'implorez-vous pas pour vos persécuteurs même? Je ne sache rien de plus touchant au monde que l'adjuration, dont le modèle a été laissé au chrétien dans l'oraison dominicale. Le plus tendre intérêt de l'humanité et l'esprit de concorde ont pu seuls en dicter la formule. Une sagesse providentielle n'a pas voulu qu'à titre gratuit il fût permis d'invoquer la clémence céleste : pécheurs que nous sommes, c'est au nom du pardon que nous accordons à autrui, que nous sollicitons l'oubli de nos fautes; débiteurs engagés envers la justice d'un Dieu, c'est en remettant les dettes contractées envers nous, que nous demandons à être déchargés des nôtres ! Vous le savez mieux que moi, Silfrid; mais en vérité, cela est admirable et j'y vois tout un code de pacification terrestre ! Un doute s'élève seulement dans mon esprit : méritons-nous que le li-

vre de l'Évangile descendît du Ciel jusqu'à nous, puisque le sol qui nous porte ne cesse d'être un théâtre de haines et de meurtres? N'est-il pas même à craindre que le livre, riche d'une si belle morale marquée du sceau divin, ne nous soit opposé comme une pièce de conviction au jour du jugement? »

La semaine suivante, elle écrivait au même :

« Presque tout ce que nous avons connu à Paris d'éminent et de noble par les conditions, les talents ou les caractères, a disparu depuis dix-huit mois. Le souffle de la tempête a balayé sur l'aire le bon grain et l'ivraie. Dans nos pertes les plus sensibles, comptez, mon ami, le baron de Clairvaux, à l'égard duquel je ne me sens pas tout-à-fait sans reproches. Jugez de ce que j'ai dû souffrir hier, quand le comte de Saint-Méran qui avait déjeûné à côté de mon lit, dans ma jolie chambre, après avoir ordonné à madame Desfeux d'apporter une cassette confiée pour moi par le baron à cette dame, m'a dit avec une sorte de solennité :

« En voilà la clef, Berthe; ouvrez cette boîte: ce qu'elle renferme vous appartient. »

« D'une main mal assurée, j'ai fait tourner la clef dans la serrure, j'ai levé le couvercle pres-

qu'avec effroi, et par dessus plusieurs rouleaux d'or, des diamants et divers bijoux de prix, j'ai trouvé le billet suivant qui m'a arraché des larmes : « Ce peu que j'ai dérobé à l'ennemi, je vous « l'offre, Berthe. Daignez l'accepter. Je voulais « vous donner aussi mon cœur, vous l'avez re- « fusé; croyez cependant que jusqu'au terme où « tout se brise-ici bas, il ne cessera de palpiter « pour vous. Dieu vous protége!

« B^on^ DE CLAIRVAUX. »

« J'ai baisé le billet, je l'ai mis dans mon sein, je n'ai plus voulu rien voir, j'ai laissé retomber le couvercle en priant madame Desfeux d'emporter la cassette et de la dérober à mes regards. Je ne sais si le comte n'a pas été indiscret en prolongeant mon émotion déjà trop vive par ces autres paroles :

« Cet excellent Baron ! Il avait un vague espoir « d'echapper au fatal arrêt, et, le croiriez-vous, « Berthe, cet espoir était fondé sur un talisman « qui nous était commun à tous deux, mais qui, « hélas! n'aurait sauvé que moi seul! c'étaient vos « cheveux. J'avais consenti à partager avec lui « la tresse qui vous avait été renvoyée par l'hon- « nête Silfrid; il m'en fit la demande au moment « où il venait de me lire votre réponse datée de

« Rozières. Les lignes par lesquelles vous lui af-
« firmiez qu'après l'engagement de M. Grévin
« dans le sacerdoce, si vous fussiez restée demoi-
« selle de Saint-Méran, vous l'eussiez choisi
« pour époux de préférence à tout autre, lui
« adoucirent tellement la rigueur de votre refus
« et le pénétrèrent d'une telle reconnaissance,
« qu'il me supplia de l'admettre au partage du
« cher présent dont je vous étais redevable. Il en
« eut une moitié; j'ai gardé la mienne sur moi;
« la sienne est descendue avec lui dans la fosse
« commune des condamnés... »

« Pauvre baron, » me suis-je écriée ! et j'ai collé derechef mes lèvres sur le billet enlevé à la cassette!

« Mon ami, qu'il est également doux et cruel d'avoir été ainsi aimée! Le comte s'est aperçu de sa faute : je venais de perdre connaissance ; mais cette fois, la suspension de ma frêle existence s'est assez long-temps prolongée; et, revenue à moi, j'ai vu d'un côté le docteur Hallé qui, survenu fort à propos, me présentait des gouttes d'Hoffmann, de l'autre M. de Saint-Méran qui, pressant une de mes mains dans les siennes, m'offrait à genoux des excuses.

« Mon cher Comte, lui ai-je répondu, il y a,

« dit-on, un quart-d'heure que vous m'avez « douloureusement émue et peut-être un peu « trop; à présent vous allez me fâcher tout de « bon. Je vous le déclare sérieusement, je me « plais à croire que votre intention n'est pas de « vous moquer de moi. Vous à mes genoux! aux « genoux d'une petite paysanne de Rozières!... « Savez-vous bien que, dans mon juste mécon- « tentement et pour mettre chacun de nous à sa « place, je serais femme à me jeter aux vôtres, « en dépit de l'ordonnance qui veut que je reste « sur cette chaise longue. Voyez à quoi vous « m'exposeriez! Je vous conseille d'y regarder de « plus près, car je laisserais une rechute sur « votre conscience. »

« Ainsi a fini notre querelle; on prétend que ma colère n'était pas très-effrayante.

« Je ne sais comment il est arrivé que mon appartement, après une absence de plus de quatre années révolues, s'est trouvé aussi frais, aussi bien décoré que lorsqu'il était habité par votre amie. Quatre ans! c'est beaucoup pour un visage, je crois que c'est encore plus pour un mobilier de ville; aussi je soupçonne le comte d'avoir eu recours au peintre et au tapissier. Cependant je n'ai senti dans l'hôtel aucune odeur de peinture.

Il n'y a que Paris pour ces miracles, tout s'y accomplit par des coups de baguette; ou plutôt il n'y a pas de prodiges que l'on ne doive attendre du rameau d'or, quand on sait le secouer à propos. Je vous avouerai, mon cher Silfrid, qu'en cela je lui reconnais un prix, que surpasse uniquement le bonheur dont on a par lui la jouissance, en soulageant les misères humaines. Plus qu'il ne convient peut-être, je suis sensible au charme qui résulte, pour la vie de chaque jour, d'une distribution commode dans le logement et de l'élégante propreté des meubles. J'ai regretté plus d'une fois à Rozières ce que j'ai sous les yeux ici; et c'est une des privations auxquelles je me suis résignée avec le plus de peine, mais très-religieusement en expiation de mes fautes.

« Voyez, direz-vous, la paysanne parvenue! « Occupée jusqu'à l'âge de seize ans des soins d'un « ménage rustique, elle tranche à présent de la « grande dame; il lui faudra bientôt des coussins « de velours sous les pieds, et elle ne pourra « marcher que sur des tapis de laine espagnole « ou anglaise? »

« Mon Dieu! non, mon bon ami. En me jugeant de la sorte vous commettriez une erreur; car je m'ennuie à Paris; j'ai hâte d'être près de vous,

de marcher tout simplement sur l'herbe de nos prés et sur la mousse de nos bois taillis, qui valent bien les tissus d'Aubusson, voire même ceux des Gobelins et de la Savonnerie. La capitale a pris un aspect solitaire dont je me suis aperçue en la traversant deux ou trois fois en voiture ; et pourtant je découvre, au milieu d'une misère réelle, les symptômes d'un luxe effréné et d'une dissipation qui finira peut-être par devenir scandaleuse. Ce peuple m'étonnera toujours ; il boit également à la coupe de Socrate et à celle d'Épicure. Il manque à sa vie quelque chose de sérieux ; ses vertus sont bien légères et ses vices sont pleins de charmes : il lui faut à tout prix des spasmes de douleur ou de joie, hors lesquels il ne saurait exister. Dès qu'ils lui manquent, tremblez ! car c'est alors qu'il est le plus à craindre. Aussi, le gouverner, c'est l'occuper fortement de manière ou d'autre ; il vous en laissera le choix. Sans aïeux comme sans postérité, il ne vit ni dans le passé ni dans l'avenir. Ne le dites pas égoïste, vous mentiriez ; ne le dites pas naïvement bon, vous iriez trop loin : car en tout, dans le bien comme dans le mal, vous avez une grande part à faire à l'amour-propre. Ne comptez pas beaucoup sur sa haine, elle passe avec la douleur du coup qu'on lui a

porté; l'insulte, pour être pardonnée, également n'a besoin que d'être spirituelle; les services qui vous auront valu son enthousiasme, pour être oubliés, ne veulent que quatre jours de date. S'il ne vous voit, s'il ne vous entend, si vous ne l'avez ému, si vous n'attaquez sa fibre sensible sur l'heure, dans le moment, n'attendez rien de lui. Ne comptez en aucun cas sur sa prévoyance en votre faveur! Comment en aurait-il pour vous? il n'en aura jamais pour lui-même. L'expérience est un fruit dont il vantera la saveur dans ses livres, dans ses discours; mais tenez pour certain qu'il le laissera toujours pourrir sur l'arbre. Ses ancêtres, dit-on, adoraient une lance; lui, il a dressé un autel à l'imprévu.

« Vous me pardonnerez cette boutade, mon cher Silfrid, et comme moi, vous ne l'accueillerez qu'avec des exceptions. Je confesserai même qu'il en est de brillantes; plus qu'un autre je dois à mon pays cet aveu où vous n'êtes pas oublié.

« Autant qu'il m'est possible, je force le comte d'aller voir ce qui lui reste d'amis, ne fût ce que dans le désir de lui procurer quelques distractions. Sa santé est sortie fort altérée du régime de la Conciergerie. La mienne, s'il plaît à Dieu, se rétablira. Après quelques jours de repos que

l'on juge nécessaires à mon état de susceptibilité nerveuse, le docteur Hallé veut que je me livre à l'exercice du cheval. C'est à quoi je songerai plus tard. Présentement, lorsque je suis levée, en l'absence de mon noble protecteur, parfois même sous ses yeux, je promène mes doigts sur mon piano, qui est toujours excellent, et que, grâce sans doute au comte, j'ai trouvé parfaitement d'accord. J'ai dit en riant, que je le volerais : à l'instant j'ai été prise au mot. En mon absence une caisse a été commandée à l'emballeur, et le piano est en route pour Soissons, c'est-à-dire pour ma chambre rustique où il formera une superbe disparate. Mais ne croyez pas que mon appartement de Paris soit pour cela au dépourvu. Déjà un instrument sorti des ateliers du même facteur, mais ayant à mon avis moins de sonorité, a rempli le vide laissé par le premier occupant. Cet échange a eu lieu pendant une de mes courses. Désormais je me surveillerai mieux dans mes paroles.

«Ainsi, mon cher ami, vous m'entendrez chanter encore à Rozières, en m'accompagnant sur le piano. Je vous apporterai un cantique de reconnaissance, mis en musique par Dalayrac. Vous me permettrez de le réserver pour le soir

d'un beau dimanche, de celui, par exemple, où l'apôtre proscrit que vous connaissez bien, aura lui-même entonné l'hymne sacré dans le temple rendu à sa religieuse destination. Ce bienheureux jour, je dois vous le dire, n'est pas exactement marqué dans mes almanachs. Telle circonstance, en soi peut-être minime, peut l'éloigner, peut le rapprocher. La tourmente, il est vrai, s'affaiblit par degrés, mais il ne laisse pas de tonner à l'horizon; et il arrive souvent qu'un souffle impétueux menace de ramener l'orage sur nos têtes. Ne renoncez donc pas à vos précautions, et gardez-vous de quitter un asile auquel le Ciel, jusqu'à présent, semble avoir accordé un droit d'inviolabilité! mon cher Silfrid, c'est moi qui vous en conjure; au besoin je vous l'ordonnerais! N'avez-vous pas remarqué que les fonctions de votre ministère acquièrent plus de prépondérance, je dois dire plus de sainteté, de l'obscurité même dont elles s'enveloppent? Vos périls donnent plus de prix à vos paroles; elles en deviennent plus graves, elles gagnent en autorité. Il faut, en effet, qu'il existe une grande force de conviction chez celui qui, sans aucun intérêt qui le touche privativement, brave et les nuits orageuses, et la haine attachée à ses pas! On ne se rend point compte

de cette pensée; on ne la soumet point à l'analyse; mais, transformée en sentiment, elle agit sur les esprits. Et quand, à la faveur des ténèbres, vous entrez tout-à-coup dans la cabane où les infirmités humaines vous appellent, soyez persuadé que chacun en cet instant est tenté de voir en vous un envoyé céleste. Il n'y a plus rien de l'être mortel et terrestre dans votre personne. Votre noble stature a grandi de dix pieds! vous parlez, et c'est la foi qui vous écoute! pour moi, c'est une impression dont je ne pouvais, ni ne voulais me défendre avant mon départ de Rozières, alors que je ne vous rencontrais plus que dans ces visites nocturnes. Ce que j'ai ressenti, d'autres l'auront sans doute éprouvé.

« Lorsque les dangers de la situation présente n'existeront plus que dans notre mémoire, cette impression leur survivra probablement encore. Du moins j'aime à le croire. Mais attendons qu'une volonté supérieure ait donné au monde effrayé le signal de la paix. Les grandes eaux ne sont pas rentrées dans l'abîme; la colombe n'a pas encore rapporté la branche d'olivier; quand elle aura paru, la tenant dans son bec, nous sortirons ensemble de l'arche, et, aux rayons du soleil rendu à la nature, nous nous promènerons

dans la vallée. Vous, mon ami, vous offrirez le sacrifice de réconciliation au Seigneur tout-puissant; et sa bonté, en signe d'alliance, appuiera son arc-en-ciel de la colline de Sept-Monts à celle de Rozières. »

Insensiblement le cercle du petit nombre des amis du comte échappés à la tempête, s'élargissait à l'hôtel de Saint-Méran. On se félicitait de s'y retrouver, on s'y accostait en se serrant la main, on donnait de tendres regrets aux absents. Berthe y était regardée avec admiration, toujours avec respect. Venu du dehors (car c'était un sujet sur lequel elle n'ouvrait jamais la bouche), le bruit de son entretien avec l'accusateur public avait transpiré. Son courage et sa présence d'esprit étonnaient ceux mêmes qui avaient déjà la plus haute idée de l'un et de l'autre. Avec les documents fournis par le comte, on dissertait sur la rencontre pendant laquelle une jeune fille et une hyène s'étaient disputé la vie d'un homme. La victoire de la jeune fille sur le monstre était célébrée. La Harpe converti y voyait un coup du Ciel; Marmontel, qui avait perdu plus d'une illusion, y ajoutait ces mots :

« Comme le père La Harpe, je veux bien croire au coup de Ciel; mais pour que le Ciel portât ce

coup, je croirai également à la main dont il a fait choix. »

Berthe ne se plaisait point à ces éloges. Ils l'importunaient; on en eut bientôt la conviction, car elle sortait du salon dès qu'on la mettait dans le cas de les pressentir. Retirée dans sa chambre, elle y prenait alors un livre ou une plume. Peu de jours se passaient sans qu'elle écrivît au pasteur de Sept-Monts. Elle quittait rarement l'hôtel, quoiqu'une voiture eût été mise à ses ordres; par conséquent elle lui parlait peu des événements du dehors, mais beaucoup de ses impressions intimes. Silfrid éprouvait une véritable satisfaction, à la réception de chacune de ces lettres. C'était la plus douce de ses distractions dans sa profonde solitude, la seule à laquelle il fût sensible; et cependant les réponses ne sortaient de sa plume qu'en recevant de son cœur une empreinte de tristesse qui n'échappait pas à l'œil clairvoyant de sa jeune amie. Dans l'une d'elles, il lui disait par allusion au commissionnaire de Soissons, dont elle avait fait choix et qui était vêtu de noir : « Je vous rends grâces; « ainsi qu'il était pourvu aux besoins du pro- « phète Élie réfugié au désert, sur les bords du « torrent de Carith, le corbeau m'a apporté ma

« nourriture de ce jour. Mais quand viendrez-
« vous, Berthe, de votre personne, me raconter
« les grandes choses que le Seigneur a opérées
» par le bras de la jeune fille de Rozières? Je
« crains qu'une chétive bourgade et un pauvre
« prêtre de village ne soient maintenant trop peu
« devant vous, pour vous rappeler sous le toit
« où vous avez voulu que je trouvasse un asile.
« N'est-ce pas déjà beaucoup que l'une vous ait
« possédée pendant ces quatre dernières années,
« et que l'autre vous doive la conservation d'une
« existence à laquelle il ne tient que par respect
« pour la volonté divine?

« Chérie comme vous l'êtes, entourée de té-
« moignages de l'intérêt le plus tendre, justifié par
« vos qualités personnelles et par l'immense ser-
« vice dont le comte ne fait point un mystère
« (car il m'a écrit lui-même qu'il vous doit d'a-
« voir échappé à la hache), votre place est mar-
« quée ailleurs. Vous ne reviendrez plus à Ro-
« zières, mademoiselle; ou, si vous y paraissez
« un instant, ce sera pour nous dire un long
« adieu! Qu'est-ce qui aurait le droit de s'en
« plaindre? Vous êtes bonne; vous n'oublierez
« pas vos pauvres, je continuerai d'être le dis-
« pensateur de vos bienfaits, jusqu'au moment où

« la main du souverain maître aura retourné le « sablier de mes jours pour une vie meilleure. « Au moins, c'est une jouissance qui ne sera « suivie d'aucuns reproches! »

C'était avec le désir de chasser ces sombres pensées de l'esprit de son instituteur, que Berthe, dans sa dernière lettre, avait exprimé la résolution formelle de retourner au pays qui l'avait vue naître; c'était dans cette bienveillante intention qu'elle avait eu recours à la manière dont elle se proposait d'occuper ses moments, pour ramener le calme dans cette âme désolée. N'oubliant pas que Silfrid s'était sacrifié pour elle, elle croyait ne pouvoir désormais lui devenir étrangère. C'était le moins qu'elle donnât quelques parcelles de sa vie à celui qui lui avait immolé toute la sienne. D'ailleurs, le monde avait perdu à ses yeux une grande partie de ses charmes. Ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu ou redouté, lui avait enlevé plus d'une illusion. Sa jeunesse était déjà désenchantée, et chez elle le passé avait flétri l'avenir. Éminemment sociable, elle venait d'assister à la chute d'une société entière; n'apercevant point encore à ses côtés de matériaux de reconstruction, tout la ramenait vers Silfrid et la campagne. La nature et un ami,

pour en parler ensemble, lui semblaient un double bienfait dont il ne lui restait qu'à rendre grâce au Ciel qui lui en permettait la possession

Le comte, instruit de ce projet, voulut en vain y mettre obstacle.

« Qui vous force, disait-il, de retourner à Rozières? La révélation de votre mère, connue de moi seul, n'a point eu d'écho à Paris. Demeurez-y au même titre que précédemment ! Cet hôte n'est-il pas le vôtre? vous y tiendrez ma maison: vous en ferez si bien les honneurs ! Ma fortune vous est assurée; ce sera le moindre de vos mérites, et vous n'en avez pas besoin pour que des demandes dignes de vous viennent vous chercher, quelque part que vous portiez vos pas..... Songez-y, Berthe : arrivée à votre âge, possédant tout ce qui peut donner du relief à une femme, tout ce qui peut en même temps flatter l'amour-propre et garantir le bonheur d'un mari, il convient que vous vous décidiez à un choix. »

La réponse de Berthe fut que son intention était de ne point s'engager dans les liens du mariage, et qu'ayant refusé sa main au baron de Clairvaux, elle ne la laisserait tomber dans celle de personne.

« Je sais, ajouta-t-elle, que Silfrid n'a pas cessé de m'aimer d'un amour chaste et pur, mais aussi

qu'il ne me verrait pas sans douleur passer dans les bras d'un homme ; il ne me l'a jamais dit ; il ne me l'a jamais fait entendre ; toutefois j'en suis certaine. Non, je ne lui causerai pas ce chagrin ! je ne le forcerai pas de descendre dans son cœur et de l'interroger, au risque d'en recevoir une réponse qui le mettrait mal avec lui-même. »

Alors cette exclamation échappa aux lèvres du comte de Saint-Méran : « Aimable Berthe, vous me quitterez donc ! que j'eusse été pourtant heureux de vous avoir.... pour fille ! »

Elle répliqua sans hésiter :

« Ne suis-je donc pas votre fille, ô le meilleur des hommes ! pour quelle enfant eussiez-vous fait davantage ? Ne m'avez-vous pas permis de prendre ce nom, de vous donner celui de père ? Ah ! soyez sûr que je conserverai toute ma vie les sentiments que ces deux titres autorisent ! »

Il y avait près de trois mois que Berthe habitait l'hôtel de Saint-Méran ; sa santé avait éprouvé une amélioration, sans être encore telle que le docteur Hallé l'eût souhaitée ; et de ce jour, cependant, elle fixa celui de son départ pour Rozières... Ainsi qu'elle l'avait réglé, elle n'avait plus à passer à Paris que quarante-huit heures, dont elle profita pour diverses emplettes, aux-

quelles elle se proposait de vaquer personnellement. Il est vrai qu'il s'agissait d'objets à l'usage d'une femme désireuse d'occuper ses loisirs. Il y eut aussi des livres et des estampes d'achetés, et le comte l'accompagna dans les magasins en réputation. En dépit de Berthe, il payait partout.

La veille de son départ, pour la première fois depuis son retour à l'hôtel, elle eut la tentation de revoir l'appartement de la comtesse; et cette tentation, survenue à l'improviste, était justement favorisée par l'oubli des domestiques qui, après avoir aéré les diverses pièces de ce corps de logis, en avaient laissé la porte principale entr'ouverte.

Presque à la dérobée, Berthe y porta ses pas. Le jour était serein. L'appartement, éclairé d'un beau soleil, était toujours tenu avec propreté, quoique le comte n'y entrât jamais. Les meubles et les tentures se ressentaient de leur ancienne élégance; celle-ci ayant perdu une partie de sa fraîcheur, appartenait plus au luxe et à une richesse trop prodiguée, qu'à ce qui est mieux en droit de flatter les regards d'une jeune femme. Berthe s'arrêta un instant devant une des larges glaces du salon. Les roses de son teint avaient pâli,

mais l'expression de sa physionomie était restée charmante; elle eut le bonheur de pouvoir en convenir avec elle-même. C'est un point de tranquillité, sur lequel la vertu la plus austère, qui ne s'est pas mise au ban du monde, n'est pas fâchée de se reposer. La porte de la chambre à coucher s'ouvrit sous les doigts de Berthe, qui y retrouva le portrait de la comtesse, en face d'un lit drapé avec moins de goût que de recherche. Jadis la jeune habitante de Rozières s'était étonnée que ce portrait ne fût pas placé dans le cabinet du mari, auquel il lui semblait mieux appartenir; elle en avait conclu en secret que l'épouse se plaisait à y arrêter ses regards, bien qu'à droite et à gauche les trumeaux pussent lui procurer la même satisfaction. Mais savant dans son art, le peintre, non-seulement avait fixé sur la toile des traits fugitifs; il les avait encore embellis; et madame de Saint-Méran aimait à s'y retrouver, non telle qu'elle était, mais telle qu'elle avait cru être, telle qu'elle souhaitait qu'on la crût encore. Cette image d'une femme née dans les sommités sociales, dont les jours semblaient tissus d'or et de soie, qui naguère, par la simple expression d'un désir, intimait des ordres dans cet hôtel, et dont les restes ignorés

gissaient en terre étrangère, sans qu'aucun être à aucune époque de l'année leur apportât un faible souvenir d'intérêt, plongea Berthe dans des réflexions mélancoliques.

« Pauvre comtesse, dit-elle à haute voix avant de s'éloigner, tu n'étais pas née méchante. Plus d'une fois tu as été bonne pour Berthe... Il dépendait de toi d'être heureuse, et tu as péri, misérable victime d'un être corrompu!.. Tous tes torts viennent de ce que tu as voulu plaire plus long-temps que ta figure... Et par elle seule!.. Il faut cependant qu'une femme sache se résigner... Qu'elle s'y prépare au moins quand son miroir lui dénonce la première ride; car c'est à cet accusateur, discret encore pour quelques jours, qu'elle doit croire, si elle ne veut pas tomber un peu plus tard sous les coups d'un accusateur plus sévère... le public! celui-là ne pardonne pas les prétentions surannées! et pourtant il est bien doux de plaire... Cela, il faut en convenir, aide à faire un peu de bien en ce monde... »

« Et à apprivoiser un tigre, pour sauver un ami! » ajouta, à la grande surprise de Berthe, le comte de Saint-Méran qui, arrivé sans bruit, s'était placé derrière elle pendant qu'elle achevait son soliloque. La jeune fille de Rozières, un peu

confuse, reprit en rougissant : « Eh bien, oui, et « je n'en suis pas fachée, monsieur le Comte ! Cet « homme, ce Fouquier, ne vous disait-il pas en « passant près de vous, que c'est par ma douleur « que j'ai été assez heureuse pour l'attendrir ? « Pourquoi donc ne rendrais-je pas grâce à ma dou- « leur de ce qu'elle ne me faisait pas trop laide ? »

« Ceci, poursuivit le comte, démontrerait au besoin que vous possédez plus d'un moyen de plaire ; et je pouvais très-bien me passer de cette preuve, pour en avoir la certitude. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'en suis aperçu, aimable Berthe ! »

Berthe ne répliqua pas... Tous deux sortirent en silence de l'appartement de la comtesse ;.. le lendemain elle était sur la route de Soissons, avec sa fidèle Suzette.

XXXIII.

DERNIER RETOUR A ROZIÈRES ET CONSULTATION DE MÉDECIN.

Les premiers moments du retour à la maison natale furent donnés au sang et à l'amitié. Silfrid

ne fut pas mécontent de la part qui lui fut faite. Quoique n'osant se produire encore au-delà de l'enceinte où l'on veillait à sa sûreté, il eut au moins la satisfaction de s'entretenir avec Berthe dans les dernières soirées de l'automne ; et pour lui comme pour les autres commensaux, la présence d'une femme que chacun chérissait, vint animer une habitation à laquelle son éloignement prolongé avait communiqué une apparence de solitude. Tout devant elle changea d'aspect; les figures s'épanouirent; le mouvement devint plus actif; le pasteur de Sept-Monts lui-même se livra avec plus de zèle et de courage aux devoirs nocturnes de son pieux ministère. Car c'était pendant la nuit qu'il continuait de consoler les affligés, de porter aux malades le secours des sacrements, de réconcilier les âmes avec leur Dieu et de les préparer au passage, toujours redoutable, d'une vie à l'autre. Pareil au malfaiteur qui attend les ténèbres pour marcher dans les voies de l'iniquité, il s'enveloppait d'ombres pour faire le bien; non pas qu'une crainte pusillanime dominât son âme! la sainte pensée d'épargner un crime à son pays, seule lui dictait des mesures de prudence. Heuseusement, le jour s'approchait où il en serait affranchi.

Aux dépens d'une fruiterie transférée ailleurs, et au moyen d'une porte de communication ouverte sur sa chambre, Berthe se ménagea un cabinet d'études, disposé par ses soins avec goût et où son beau piano fut placé avec ses livres, ses cahiers de musique et ses estampes. En rangeant les objets contenus dans ses malles, elle trouva sous sa main une bourse, d'un tissu inconnu à ses yeux et toute gonflée d'or. Une erreur ou une méprise importantes à réparer, lui semblèrent probables, jusqu'au moment où la bourse ayant été ouverte, toute surprise cessa à la lecture d'un très-petit billet ainsi conçu : « Je « sais, Berthe, quel usage vous avez fait des es- « pèces sonnantes que vous possédiez : j'espère « que vous trouverez juste qu'au moins je les « remplace dans des jours où le papier-monnaie « est à peu près sans valeur. »

Ce billet mécontenta Berthe. « Qu'ai-je besoin de tout cet or, se dit-elle? Le comte me connaît bien peu. Ne lui dois-je pas déjà assez? Faut-il qu'il m'accable de ses dons? Et voudra-t-il m'ôter le mérite du peu que j'ai fait pour lui? Eh mon Dieu, n'était-ce pas mon devoir!.. Ce pauvre baron de Clairvaux ne m'a-t-il pas laissé aussi tout ce qu'il possédait de plus précieux?..

Des brillants, de l'or, à moi Berthe! et tout cela à Rozières, dans ce petit bourg!.. Heureusement Silfrid m'aidera à me débarrasser de mes richesses! »

Six semaines plus tard, elle reçut une lettre du comte de Saint-Méran qui lui annonçait que, sous la protection de Barras, il allait partir pour les pays étrangers. Il donnait un motif de santé à cette détermination, son médecin lui ayant conseillé ce voyage comme le moyen le plus efficace de le relever d'une atonie causée par une longue suite de peines domestiques. Cependant il ajoutait :

« Mon aimable Berthe, croyez-vous que je pusse rester à Paris et surtout continuer d'habiter mon hôtel, après que vous l'avez quitté? Là où vous arrivez, vous donnez la vie; là d'où vous vous éloignez, vous laissez derrière vous le vide et la solitude. C'est la seconde fois que j'éprouve ces heureux et tristes effets de votre présence ou de votre absence; et c'est trop pour moi! Ces alternatives de bien-être et de peines ne me vont plus. Adieu, Berthe! Je croyais depuis quelques mois que nous étions destinés à vivre près l'un de l'autre, que votre douce main me fermerait la paupière; je m'étais trompé! vous me le pardonnerez... Je n'irai point vous voir,

ainsi que je vous l'avais promis. Vous m'avez laissé assez de regrets, sans que je cherche à les raviver près de vous et à les rendre peut-être incurables... Comptez sur ma constante amitié : elle vous appartiendrait tout entière, quand même vous n'y auriez pas acquis nouvellement les plus justes droits.

« Vous ne trouverez pas mauvais qu'à la veille de m'absenter pour un temps indéfini, je joigne à ma lettre quatre billets à votre ordre sur moi, payables par mon banquier qui reste chargé de l'administration de mes revenus. La ligne où les sommes doivent être énoncées, est en blanc; vous la remplirez suivant vos besoins. Il n'y a rien que de simple dans cette mesure de précaution. A vous pleine liberté d'en faire usage ou non. M. Récamier est prévenu de mes intentions, et il s'y conformera. Adieu une dernière fois, Berthe ! soyez heureuse si vous le pouvez ! ne m'oubliez pas auprès de M. l'abbé Grévin.

Votre ami.

« Paris, 17 novembre 1794. » DE SAINT-MÉRAN.

Ce billet de départ, cet adieu sans terme, mettaient encore à l'épreuve la sensibilité de Berthe. Une réponse ne lui coûta pas; mais comme elle y versa toute son âme, une tristesse de plusieurs

jours suivit chez elle cette correspondance qui ne se renouvela plus qu'à longs intervalles.

« Soyez heureuse si vous le pouvez! » lui avait écrit le comte : ce cri de douleur avait retenti jusqu'à elle, et avait trouvé dans son sein une pénible consonnance. Car déjà Silfrid, après s'être réjoui pendant quelque temps du retour de Berthe, sur lequel il ne comptait plus, paraissait se laisser dominer derechef par une humeur sombre devenue sans motifs aux yeux de la fille du manoir. La législation s'était adoucie ; ou plutôt par la force des choses, ses excessives rigueurs étaient tombées en désuétude. Il était permis aux prêtres, non pas de remplir les fonctions du sacerdoce, non pas de rentrer dans les temples et d'en effacer les souillures, mais de vivre et de respirer obscurément l'air de la patrie. Si le grand jour que le soleil du Créateur dispense avec largesse à l'universalité des êtres leur était interdit, c'était au moins une promesse pour plusieurs, c'était quelque chose de plus pour d'autres : pour Silfrid rien ! la lutte et ses périls avaient soutenu ses forces; le repos le renversa. Ne se rendant pas compte de ses inquiétudes douloureuses, il cherchait la solitude ; et loin de les calmer, la solitude ne faisait que les rendre plus

poignantes. Moins occupé d'autrui, il avait le malheur de s'y retrouver trop souvent avec lui-même.

Le printemps reparut; il ranima la nature, mais il laissa le curé de Sept-Monts livré à sa mélancolie et il ne rendit pas la santé à la jeune personne, honneur du hameau de Rozières. L'exercice du cheval fut continué pendant quelques semaines : elle ne put le supporter. L'usage de l'eau ferrée pour boisson fut sans effet. Le docteur Grévin insista sur la nécessité d'un voyage, comme pouvant seul rétablir un juste équilibre dans la circulation du sang, qu'aucun moyen ne parvenait à détourner de la région pectorale : Berthe s'y refusa. Elle prévoyait que son départ aurait les plus tristes conséquences pour la situation de Silfrid. D'ailleurs, avec qui entreprendre ce voyage? Lorsque la France en ébullition au dedans, se répandait au dehors à l'instar d'une lave dévorante, lorsqu'en tous sens l'Europe était sillonnée par des armées sans cesse aux prises, comment deux jeunes femmes oseraient-elles braver seules les périls des grandes routes? Berthe connaissait bien les diverses stations projetées par le comte de Saint-Méran, qui l'avait instruite de son itinéraire; non sans s'exposer à

des hasards, elle eût pu le rejoindre dans quelqu'une des principales villes d'Italie, alors occupées par les Français, et se mettre sous sa protection : elle ne le voulait pas. Cependant ses forces déclinaient d'une manière inquiétante. Cette organisation, dans laquelle la nature s'était complue, que, par un heureux balancement de ses dons, elle avait douée à la fois de délicatesse dans les formes et de solidité dans leur agencement, ou elle avait tempéré la force par la grâce, et l'énergie de l'âme par la bonté, était attaquée dans son principe. Le coup qui lui avait été porté sur la fin de la séance du tribunal révolutionnaire, à laquelle Berthe avait assisté, avait attaqué à sa racine l'arbre de la vie ; et une santé depuis près de deux ans languissante, eût beaucoup plutôt affligé les amis de la fille du manoir, si la sérénité de son esprit, en se communiquant à l'expression habituelle de son visage, n'en eût imposé aux regards les plus attentifs.

Le mal faisait des progrès. Silfrid ouvrit enfin les yeux ; il consulta son père sur la santé de sa jeune amie, et la réponse menaçante qu'il en reçut, le détermina à se procurer avec elle un entretien secret. Ce fut sous le berceau, dans le jardin du presbytère, en face de Sept-Monts, qu'il l'aborda un jour qu'après une courte pro-

menade, elle s'y était assise pour lire la nouvelle brochure (1) de La Harpe, à l'ombre des clématites dont la fleur odorante commençait à s'épanouir.

— « Berthe, dit-il, en l'approchant, vous me trompez. Le calme de vos traits et la douce gaieté de vos paroles, sont un piége que vous tendez chaque jour à mon amitié, ou plutôt un masque trop gracieux dont vous couvrez une souffrance réelle. Votre teint privé de ses tendres carnations, votre œil cerné et votre maigreur qui eussent dû plus tôt exciter mes inquiétudes, vous accusent de mensonge. Mentir avec moi, vous mon ancienne élève, cela n'est pas bien ! »

Ces mots ranimèrent un moment le visage de Berthe, et y appelèrent une charmante rougeur, dont elle eut assez le sentiment pour y prendre sa réponse.

— « Voyez donc, répliqua-t-elle, si je suis pâle, beau connaisseur que vous êtes ! Voudriez-vous par hasard que mes joues le disputassent au cramoisi de la pivoine? Sachez, monsieur,

(1) *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire.* Cet écrit a plus de chaleur qu'on n'en rencontre ordinairement dans les ouvrages du même auteur. Peut-être même se ressent-il d'un état d'irritation qui n'était pas sans motifs.

que je suis une demoiselle de Paris à laquelle un peu de langueur ne doit pas aller trop mal!.. J'en conviendrai, j'ai perdu un peu de mon appétit; ce n'est qu'une légère indisposition. Elle me quittera, Silfrid, quand vous serez un peu moins morose, quand vous consentirez à jouir avec nous de ce retour de tranquillité qui, je l'espère, ne tardera pas à être suivi d'une sécurité réelle et du libre exercice rendu à vos saintes fonctions. »

— « Vainement vous cherchez à me donner le change. Votre santé souffre gravement. Je le sais, Berthe; j'en suis sûr, et il est bien temps que vous y apportiez une sérieuse attention. »

— « Qui vous l'a dit? »

— « Mon père! il ne m'a rien caché. »

— « C'est un indiscret. Je l'en gronderai, pas plus tard que demain, précisément jour où il m'a annoncé qu'il viendra dîner avec nous. »

— « Il ne m'a pas dissimulé votre état et il juge nécessaire d'y porter remède. Son ordonnance se diviserait en deux parties dont l'une pourrait suppléer à l'inefficacité de l'autre... D'abord il insiste sur l'utilité d'un voyage; et pensant bien qu'il vous serait peu convenable de vous déplacer avec votre seule femme de cham-

bre, quel que soit pour votre personne le dévouement de la petite Suzette, il s'offre comme compagnon de route. Il vous conduirait à des eaux ferrugineuses de votre choix. Sans sortir du midi de la France, vous y trouveriez de la dissipation, et il vous serait loisible de vous livrer à un exercice salutaire... Telle est la première partie de son ordonnance. Si son exécution n'était pas suivie de succès, ou si elle n'obtenait pas votre approbation,... »

— « Avant d'aller plus loin, mon ami, je vous dirai que je ne suis point ennuyée; que je sais m'occuper; que je n'ai de pensées tristes que celles qui naissent de votre mélancolie; que les petits soins auxquels je me livre dans cette habitation, me procurent un exercice qui, n'ayant rien de trop fatiguant, est proportionné à mes forces; que j'ai vainement essayé davantage; que j'ai été obligée de renoncer à mon joli cheval dont le pas me lassait et dont le trot me donnait des maux de cœur; que j'aime par-dessus tout Rozières et Sept-Monts; que j'en attends beaucoup plus pour ma santé que du Mont-d'Or ou de Contrexéville, et que finalement il ne me convient pas de voyager!.. Je crois inutile de vous demander quelle est l'autre recette de votre cher

papa, recette dont il me semble que vous avez fait votre corps de réserve... »

— « Berthe, j'espère que vous écouterez un moment votre meilleur ami : si une femme à laquelle j'ai pardonné, a brisé ma destinée et m'a jeté sur une route que je ne comptais pas parcourir, elle n'a pu vous atteindre au moins de la même manière. C'eût été trop que d'immoler à la fois deux victimes à son orgueil. Vous possédez, Berthe, tout ce qui peut assurer le bonheur d'un époux, tout ce qui peut rendre une mère de famille heureuse et respectée : croyez-moi, n'attendez pas que les ans vous enlèvent les avantages si largement accordés à votre jeunesse, pour vous décider à un choix qui, sans doute, est aujourd'hui dans les vues de la Providence ! »

— « Continuez, je vous répondrai. »

— « Mon père connaît un des plus aimables et des plus riches jeunes gens de Soissons qui, sous ses auspices, voudrait vous être présenté. La réception que vous avez faite au notaire Renaud vous avait déjà conquis M. Duclosel. Il vous a entrevue lors de votre dernier passage dans notre ville. Dites un mot, et dès demain il accompagnera le docteur à Rozières... Vous le soumettrez à votre examen ; vous le jugerez.. Je vous en conjure,

conservez-moi une amie! Pourquoi, au moins, pendant que je foule cette terre d'un dur labeur, ne me serait-il pas donné de bénir votre union, puisque... »

Ici, la voix du pasteur de Sept-Monts s'arrêta, et un soupir involontaire rendit à son véritable sens la phrase qu'il n'avait pas eu le courage d'achever.

— « Mon cher ami, répliqua Berthe, voilà donc que vous faites de la médecine aussi, vous, et de la médecine matrimoniale ! Je voudrais bien savoir où vous avez pris votre licence ! En vérité, j'ai cru entendre M. votre père en personne, ou mon docteur parisien. Parlons sérieusement : je ne vous ai pas interrompu, et j'attends de vous la même faveur.

« Je ne veux pas me marier et voilà que les propositions de mariage me pleuvent de toutes parts ! Oublions le notaire, qui ne vaut pas un souvenir. J'avais refusé la main du digne baron de Clairvaux : je l'avoue, j'en ai éprouvé quelques regrets, pourquoi ne dirai-je pas un repentir qui tient principalement au triste sort dont j'eusse eu peut-être le bonheur de le préserver? Le docteur Hallé est un homme d'honneur, de mœurs douces et déjà en possession d'une célé-

brité : comme j'entends à demi-mot, j'ai compris plus d'une fois qu'il se proposait ; comme il est fort spirituel, à demi-mot aussi j'ai été comprise et il n'en a plus été question. Qu'il en soit de même de M. Duclosel !

« Vous serez, je l'espère, un peu moins indiscret que votre respectable père, que j'aime bien, que j'embrasserai demain matin, et que je gronderai ensuite ainsi qu'il le mérite, pour vous avoir parlé de ce qui ne vous regarde pas... Vous me passerez une locution qui tout-à-l'heure était la vôtre; sachez que je n'avais qu'*à dire un mot*, et le comte de Saint-Méran était à mes pieds!.. Voilà pourquoi l'année dernière, mon départ de Paris fut en quelque façon précipité! voilà pourquoi le comte lui-même s'est décidé à de lointains voyages! Si j'étais restée à l'hôtel, nos situations respectives eussent été trop gênées et trop gênantes; en me déplaçant, je serais également fâchée de le rejoindre ou d'avoir l'air de l'éviter : nouvelle raison de ne pas m'éloigner. Je le chéris, je le chérirai toujours comme un père. C'est sous ce rapport que je l'ai connu, et je croirais aujourd'hui outrager le Ciel et la nature, en lui accordant des droits fondés sur un sentiment auquel nos premieres rélations ont mis

dans mon cœur un obstacle insurmontable.. D'ailleurs, mon ami, je vous le répète, je ne veux pas me marier! je ne sache pas de loi qui m'y oblige. Ma vie, telle qu'elle est, me convient; elle me plaît. De grâce, ne me faites pas plus vieille que je ne suis! J'ai à peine vingt-trois ans... Eh bien, ma jeunesse me guérira et surtout votre bonne humeur! Soyez heureux et je serai heureuse! Pourquoi toute solidarité aurait-elle cessé entre nous? Ainsi priez votre beau, votre riche, votre aimable jeune homme de Soissons de rester où il est, et de porter ailleurs son amour de circonstance. Il trouvera sans doute à le mieux placer, c'est ce que je lui souhaite ! »

A cette réplique vive et familière succéda un sourire malin qui, même aux yeux de Silfrid, ne manqua pas de charmes. Jamais l'abandon et la douce gaieté de Berthe n'avaient eu plus de grâce. Le pasteur de Sept-Monts ne parvint pas à se persuader que l'on pût s'exprimer ainsi et avoir un pied dans la tombe. Révoquant en doute les diagnostics de la science médicale, il pensa n'avoir plus rien à dire. Bien qu'il eût hasardé cette explication avec le sincère désir de donner un conseil utile, il ne ressentit pas un vif chagrin du refus dont sa proposition fut suivie. On reprit

ensemble le chemin du logis; mais après avoir accompagné Berthe par-delà le cimetière, Silfrid la laissa continuer seule sa route vers le manoir. Il revint sur ses pas et entra dans l'église à la faveur de la nuit. Prosterné sur les marches de l'autel, il pria pour la fiancée de sa jeunesse; en se relevant, il espéra beaucoup, car il avait prié avec toute son âme.

Docile à la touchante invitation de son amie, il s'absenta moins souvent, vint s'asseoir avec un front moins sombre à la table de la ferme, accorda de temps en temps sa présence aux veillées, et toutefois ne négligea pas de vaquer, avec un zèle soutenu, à l'exercice encore occulte de ses fonctions. Heureuse de ce changement survenu dans les habitudes de Silfrid, Berthe en éprouva quelque amélioration dans sa propre santé. Le calme qui régnait sur la figure rassérénée du pasteur se réfléchissait sur le visage de la jeune fille, ainsi qu'un beau lac dont la surface ne se ride sous aucun souffle, reflète le ciel pur et azuré qui le couvre. Hélas, c'était un dernier éclair de bonheur accordé au manoir de Rozières! L'année se renouvela, une sève rajeunie circula dans les êtres organisés; tout ce qui végète, tout ce qui respire participait à cette alacrité du mouvement universel, dont le retour devint funeste par

réaction à la malheureuse Berthe. Chez elle la poitrine s'engagea; les bronches s'engorgèrent; plus fréquente, la respiration ne laissa pas d'être pénible, et les crachements de sang prirent une gravité alarmante. Cette jeune fille était réduite à ne marcher qu'appuyée tantôt sur le bras de Silfrid, tantôt sur celui de sa femme de chambre. Le mois de mai l'appelait au dehors du logis : elle ne pouvait résister à cette invitation. Alors assise dans son jardin (car il lui était désormais impossible de se traîner jusqu'à celui du presbytère), elle se plaisait à respirer cette odeur enivrante de végétation qui s'exhale de chaque fleur, qui descend de chaque bosquet et de chaque colline pour envelopper l'homme de parfums et lui redire les jours de l'antique création. Mais le mois de juin n'atteignit pas sa dernière semaine, sans qu'elle fût obligée de garder la chambre. Là, à demi couchée sur un canapé, devant sa croisée ouverte, dans les moments bien rares où on la laissait seule avec quelques bons livres de morale, elle adressait un triste adieu à ces riches campagnes que bientôt elle ne verrait plus. Certaine de n'être aperçue de personne, elle permettait alors à ses larmes de couler lentement sur ses joues, et cette plainte, plus tendre que chagrine, tombait de ses lèvres décolorées.

« Œuvre de la bonté de mon créateur, ô na-
« ture, toi dont les charmes ne vieillissent pas
« et réjouiront sous bien peu de jours d'autres
« yeux que les miens, mon âme était en harmo-
« nie avec toi; mon esprit comprenait les bien-
« veillantes intentions de ton auteur, mon cœur
« lui en payait sa part de reconnaissance, et je
« vais te quitter au printemps d'une vie qui me
« délaisse!.. C'est mourir bien jeune, ô mon Dieu!..
« Je suis soumise; pendant le court trajet de mon
« existence, vous m'avez permis de sécher quel-
« ques pleurs, et de ranimer l'espoir dans le sein
« de l'affligé : grâces vous en soient rendues!
» Ainsi j'espère que vous me recevrez dans votre
« clémence paternelle... Mais, ô souverain arbitre
« des hommes, sur la route de mon pélerinage,
« je laisse derrière moi un malheureux qui aura
« peine à me survivre; prenez-le en pitié!.. Vous
« l'avez attaché à vos saints autels (je n'ai garde
« d'en murmurer), faites au moins qu'il y trouve
« les consolations, dont aucune autre puissance
« que la vôtre ne saurait verser sur lui le bien-
« fait! »

Tournant ensuite un regard attristé vers le coteau de Sept-Monts, elle disait avec un soupir :

« Beaux arbres, dont la verdure couronne ce « coteau, à vos feuilles printanières succèderont « de nouvelles feuilles ; vous renaîtrez pour ainsi « dire après chaque hiver, et moi... il ne me sera « plus donné d'errer sous vos ombrages ; à ja- « mais, j'aurai passé sur cette terre que j'avais « tant de plaisir à fouler, dans des jours encore « peu éloignés de celui où je la contemple une « dernière fois... Sept-Monts, Rozieres, c'est ici « que la meilleure partie de ma vie s'est écoulée, « c'est ici qu'elle va finir !.. Ainsi vous ne refu- « serez pas un dernier asile à la pauvre fille, qui « eût souhaité n'être jamais autre chose que « l'obscure habitante de l'un de vos hameaux. »

On le voit, Berthe ne s'était pas dissimulé la gravité de son état. Elle s'était seulement étudiée à le cacher à tout ce qui l'entourait. C'était peut-être l'unique réserve qu'elle se fût permise avec Silfrid. Il ne faut donc pas s'étonner si celui-ci ne vit approcher la catastrophe dont il était menacé, que quand elle lui parut à lui-même inévitable. D'ailleurs, plus on aime, plus on s'abuse, et plus aussi on compte sur des miracles en faveur d'un objet d'alarmes ; on les demande au Ciel, on les attend jusqu'au moment où le terrible arrêt sera prononcé. Peut-être l'espoir va-t-il encore plus loin !.. Remercions-en la bonté pro-

videntielle qui dans une vie de peu de jours, a voulu épargner des souffrances morales trop prolongées à de faibles créatures. Voir périr sous ses yeux, pendant des mois, des semaines, des heures, l'être que l'on chérit, sans pouvoir lui porter secours, ce serait un trop cruel supplice; ce serait lui survivre avant même que la mort en eût fait sa proie. Les médecins, il est vrai, voient la faux suspendue sur les têtes : mais heureusement tous les pères, tous les époux, ne sont pas médecins! Et qui sait encore si ces derniers ne cessent pas de l'être, en face de la couche d'un enfant ou d'une épouse?

Nous ne dirons point les angoisses et les soupirs étouffés des deux êtres admis à la cruelle connaissance de leur sort; nous ne reproduirons pas ces entretiens où d'une part la douleur s'exprimait avec une énergie concentrée où de l'autre le langage résigné d'un chaste amour se faisait entendre. Vint le jour solennel, le jour terrible de la séparation. L'heure du départ allait sonner pour la jeune Harriot. Ainsi que dans des temps plus heureux les villageois étaient accourus pour la saluer, des confins de Rozières et de Sept-Monts, on les voyait descendre du haut des collines. Ni la cour de la ferme, ni la nef de la pe-

tite église, ne se désemplissaient. De celle-ci, l'on se portait à celle-là. Après avoir prié, l'on s'informait de la santé de la malade; après avoir appris de ses nouvelles, on allait prier. C'était un échange de pleurs et de supplications entre la maison qui afflige et la maison qui console. Pour la première fois oubliant des précautions jugées jusque là nécessaires, Silfrid s'était mêlé à la foule prosternée dans le temple rustique. Il invoquait le Seigneur au milieu de ses ouailles. Il ne voyait personne et personne ne le voyait. Toutes les pensées étaient des invocations; tous les sentiments, comme tous les cœurs, se dirigeaient vers une seule tête languissamment inclinée sur un oreiller à cinquante pas de distance. Tout autre intérêt s'était effacé; la haine elle-même s'était assoupie : Silfrid était en sûreté sous la protection de la douleur commune.

Pendant que le pasteur était éloigné, Berthe fit inviter ses frères et le vieillard Harriot à monter dans sa chambre. Après avoir serré la main des uns et reçu le saint baiser de l'autre, elle leur parla ainsi :

« Mon bien-aimé père, mes frères chéris, je vous ai appelés près de moi pour vous dire d'abord que je suis reconnaissante de toutes les

bontés dont vous m'avez comblée jusqu'à ce jour; ensuite, que s'il m'est arrivé d'affecter parfois un air de supériorité avec vous, dans des choses auxquelles vos occupations ne vous avaient pas permis d'appliquer votre intelligence, je vous prie de m'excuser... Vous me pardonnerez cette petite vanité, n'est-ce pas ? »

En sanglotant, le chef de la famille lui répondit :

« Ma fille, jamais, que je sache, vous n'avez paru avoir l'intention de nous humilier. Aussi il nous a été toujours agréable de profiter de vos sages conseils. Vous étiez, vous êtes encore, Dieu merci, notre gloire et notre orgueil !.. Espérons dans le Seigneur Tout-Puissant !.. quand il le veut, il fait de grandes choses.. » — « Il y a longtemps, mes bons amis, reprit Berthe d'un ton calme, que je sais ma destinée, et que j'y suis soumise. J'ai une grâce à vous demander à tous,.. pour quelqu'un qui me regrettera peut-être trop, je n'ai pas besoin de vous le nommer.. Mon père, aurez-vous la bonté de le traiter par continuation comme un fils ?.. mes frères, de voir en lui un frère ? »

Tous le promirent. Alors Berthe prononça ces mots :

« Maintenant, mon père, bénissez-moi ! vous êtes un homme juste et craignant Dieu : c'est couverte de votre bénédiction que votre fille veut paraître devant l'Éternel ! » Le vieillard, fondant en larmes, étendit sur elle ses mains alourdies par le travail, et il la bénit.

Un prêtre averti de la veille vint et administra à la malade les sacrements de l'église. Au moment où il sortait de la chambre avec les père et frères Harriot, le pasteur de Sept-Monts y rentrait. Celui-ci approcha du lit. Berthe, en lui remettant une lettre pour le comte de Saint-Méran, lettre qui contenait les quatre billets à ordre dont elle n'avait point fait usage, lui dit avec un sourire : « Il faut bien adresser un tendre adieu à ses bons amis, quand on les quitte. »

A peine ces mots étaient prononcés qu'elle en éprouva un vif regret; car il fut impossible à Silfrid de concentrer en lui-même sa profonde émotion.

« Berthe, s'écria-t-il, vous avez cru à mon courage, et je n'en ai pas contre une pareille douleur! vous avez cru à ma résignation, j'y ai cru quelquefois moi-même, et je me suis abusé !.. je n'ai pas cessé de vous aimer un instant. Votre image m'accompagnait partout; elle me poursui-

vait jusqu'au pied de l'autel, alors que j'en approchais pour célébrer les saints mystères. Accablé du souvenir de mes fautes, navré de vous trouver toujours à côté de moi, je cherchais à vous chasser de ma pensée, et n'y pouvant parvenir, il ne me restait pour unique ressource, que d'offrir à l'Éternel avec l'hostie pacifique, mon déplorable amour en holocauste ! O clémence de mon Dieu, pourquoi avez-vous permis que de toutes les créatures sorties de vos mains, la plus noble, la plus distinguée s'interposât ainsi entre votre majesté et votre indigne serviteur?.. Pourquoi cette fatale rencontre sur le même point de la terre, de deux êtres attirés l'un vers l'autre, et dont les cœurs se fondaient ensemble comme ceux de Jonathas et de David dans les années de leur douce jeunesse (1)? N'avez-vous pas vous-même disposé cette succession d'événements qui, en brisant les liens de nos âmes, les ont laissées déchirées et saignantes, mais cherchant sans cesse à se rejoindre?.. Votre ministre

(1) L'Écriture dans le premier livre des Rois cite de la manière la plus expressive, l'amitié qui unissait David fils de Jessé et Jonathas fils de Saül. « *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam.* » (*Reg. lib.* 1 *cap.* 18, *v.* 1.)

est coupable, ô mon Dieu; il a eu le tort de poursuivre de ses amers regrets le bien dont vous lui refusiez la possession... Combien de fois ne l'ai-je pas confessé en me frappant la poitrine devant vos saints tabernacles! Et maintenant que votre main s'est étendue sur cette innocente créature sans doute pour me punir, que voulez-vous que je devienne ?... Vous savez trop que mon courage va m'abandonner avec mes forces... »

— « Silfrid, reprit Berthe en appelant à son aide un reste de la puissance de vie qui s'éloignait d'elle, Silfrid, est-ce là le langage d'un prêtre du divin Rédempteur? Est-ce bien la voix du jeune instituteur qui m'a préparée à devenir chrétienne? Votre mémoire aurait-elle perdu le souvenir des belles paroles dans lesquelles le sage Émery retrempa votre âme, après un événement bien plus imprévu que celui-ci?.. Si vous oubliez la dignité du sacerdoce, respectez en vous-même le caractère d'homme, et n'affligez pas ainsi mes derniers moments!.. La persécution vous avait trouvé inébranlable; elle avait raffermi votre courage; vous étiez alors le véritable apôtre de l'Évangile; vous nous rompiez à tous le pain des forts, vous le partagiez avec nous : et aujourd'hui faible roseau, vous fléchissez au moindre souffle!.. si

vous le pouviez, vous inquièteriez jusqu'à mon avenir, en compromettant le vôtre ! »

— « Pardon, pardon, répliqua-t-il avec des accents étouffés ! Berthe, ange de pureté, prête que vous êtes à retourner vers votre céleste origine, dites-moi au moins que mon heure est venue, que mes épreuves sont finies ; car le désespoir où votre perte va me plonger, appellera sur moi la colère du Tout-Puissant. Je sens trop que je suis criminel ; divine majesté que j'outrage, dites-le-moi, ai-je seulement le pouvoir de cesser de l'être ? »

Berthe de sa douce voix lui répondit : « Oui, vous l'avez, mon ami. Point de désespoir, Silfrid ! Dieu lui-même vous le défend ! Il a fait une vertu de l'espérance appuyée sur la foi ; et, comme une tendre sœur, il a appelé en tiers la charité qui les vivifie toutes deux. Ce sont là les trois grâces du christianisme, bien plus belles, bien plus touchantes que celles des anciens. Je voudrais qu'un opulent du siècle fît la commande de ce sujet à un artiste de talent, et je vous assure que je le préférerais, ainsi traité, au groupe que le fils de Sophronisque déposa dans la citadelle d'Athènes... »

Après une pause, elle ajouta :

« Puisqu'une sagesse pleine de bonté est venue ainsi au secours de l'homme, en épurant ses désirs par la foi, et en échauffant son cœur par la charité, vivez, mon ami, vivez dans la vie présente, tant qu'il plaira au Tout-Puissant, pour vivre avec moi dans l'éternité, dont déjà mon pied touche le seuil! C'est de là que, me tournant vers vous, je vous verrai venir avec joie, ainsi que du berceau de clématites en fleur je vous ai vu tant de fois arriver de Sept-Monts... »

— « Alors, s'écria le jeune prêtre, il m'était permis de vous aimer sans crime, et de me promettre le plus grand bonheur qu'il soit donné à l'homme de posséder ici-bas!.. alors... »

Berthe, l'interrompant d'un geste de sa main, prononça avec lenteur les paroles suivantes chargées d'une douce mélancolie.

— « Silfrid, m'appartient-il de me substituer ici à votre saint ministère? Vous parlez du bonheur terrestre : où l'avez-vous vu? où l'avez-vous trouvé? Toujours en avant, ou en arrière de l'homme, ne ressemble-t-il pas à l'ombre qui, au lever du soleil se projette grande et gigantesque devant l'enfant riche d'un long espoir, et qui au déclin de l'astre, marche à la suite du vieillard réduit à se nourrir des souvenirs du passé?..

« O mon Dieu, vous avez su certainement ce que vous faisiez, en plaçant ainsi notre existence entre un avenir qui nous échappe et d'impuissants regrets!.. N'est-ce pas nous apprendre que la vie heureuse sera ailleurs? Le bonheur, mon ami, veut une permanence de l'être et de ce qui l'entoure : or, rien n'est permanent ici-bas; Silfrid, je vous laisse à tirer la conclusion... A cela j'ajoute qu'en récapitulant, vous et moi, nos jours écoulés, je ne verrais pas trop encore ce que l'un ou l'autre, nous aurions à envier à personne... »

— « Eh bien, poursuivit le pasteur de Sept-Monts, que Dieu vous laisse donc pour un peu de temps sur ce coin de terre, ne fût-ce que pour m'épargner un désespoir qui me rendra plus coupable à ses yeux! »

« Bannissez, je vous en conjure, le trouble de votre âme! Pourquoi vous effrayer de m'avoir aimée, de m'aimer encore? Qui vous l'a défendu? Prenez garde d'outrer le sentiment de vos devoirs! Ne vous ai-je pas toujours aimé, moi? Le Seigneur ne condamnera pas un penchant dont nous lui devions la naissance, et qui d'aucune part n'a eu rien de criminel... Nos âmes se sont épousées, mais nos corps sont restés chastes et

purs. Saint Jérome, dont vous me lisiez les ouvrages, n'a-t-il pas vécu au milieu des dames romaines, auxquelles il servait de guide spirituel? N'a-t-il pas entretenu un commerce de lettres avec les illustres descendantes des Scipion et des Gracches?.. J'ai chéri en vous une vertu qui ne s'est jamais démentie, qui a su respecter la mienne; si vous avez discerné en moi quelques bonnes qualités, si, après en avoir aperçu le germe, vous l'avez fortifié, en quoi votre attachement serait-il répréhensible?.. Dieu a permis que ma personne eût quelque chose d'agréable à vos yeux : était-ce une raison pour me fuir, pour ne plus nous voir, pour ne plus nous édifier mutuellement?.. Non, mon ami! j'atteste le Ciel que j'en ai valu mieux de continuer mes rapports avec vous! Je crois que vous-même vous n'avez pas perdu à me connaître... Naturellement incliné vers les idées mélancoliques, votre humeur s'en est trouvée adoucie; vos jugements en ont été moins sévères, et votre indulgence a jeté un voile charitable sur des torts que, dans votre appréciation de rigoureuse justice, vous n'eussiez peut-être pas pardonnés... »

Silfrid n'avait pas eu encore le courage de prendre la lettre. Soulevant une seconde fois son

bras affaibli, Berthe la lui remit enfin, et prononça ce peu de mots :

« Cet excellent comte de Saint-Méran ! il me regrettera, j'en suis certaine...

« A propos, ajouta-t-elle, dans vos prières, mon bon ami, vous n'oublierez pas Fouquier-Tinville, car *il m'a donné un homme* (1) ! »

Ensuite elle parut sommeiller pendant quelques minutes. Mais elle ne dormait pas; elle attendait seulement que le retour de ses forces épuisées lui permît d'adresser encore quelques paroles au curé de Rozières, assis à ses côtés dans un morne silence. Levant sur lui ses yeux prêts à se fermer pour toujours, mais qui ne laissaient pas d'être riches d'une tendre et céleste expression, elle lui dit comme si elle reprenait le fil d'un discours interrompu :

« Vous vivrez donc, mon cher Silfrid ! vous continuerez à exercer votre saint ministère; vous continuerez, mon bon ami, à être obligeant, compatissant, généreux et humain. Vous vous souviendrez que si l'homme parvient à de grandes choses par son intelligence, c'est par le cœur seul qu'il est digne d'être aimé; c'est par le cœur

(1) Allusion à un passage connu des *Lettres* de Mme de Sévigné.

aussi qu'il mérite de son Dieu et de ses frères. Trop souvent l'intelligence engendre une présomption orgueilleuse, et celle-ci blesse, tandis que le cœur en se nourrissant d'amour le fait naître...

« Ainsi, point de mauvais projets, mon ami! point de ces douleurs qui tuent, qui abrégent la vie! Voilà comme nous serons sûrs de nous retrouver. »

— « Vous retrouver, Berthe, je vais donc vous perdre! »

— « Qui vous l'a dit? Auriez-vous la cruauté de croire à mon anéantissement? Ne seriez-vous plus le ministre et le disciple du Christ, qui après les tâtonnements infructueux de quelques sages, est venu à la face de l'univers, fonder sur ses vraies bases, la consolante, l'adorable vérité de la vie future?..

« Vous ne me perdrez pas, Silfrid, je vivrai et, je l'espère, je vivrai encore pour vous! Aimez-moi, chérissez même mon image, car je serais fâchée de mourir tout-à-fait dans votre pensée; Dieu, qui vous a donné votre mémoire, assurément ne voudra pas m'en chasser...

« Si je m'éloigne pour un temps, lequel, certes, sera bien peu de chose dans l'immensité de l'in-

commensurable avenir, n'oubliez pas que la voix seule de l'Éternel peut vous rappeler à lui en vous dégageant de votre enveloppe mortelle. Que des chagrins trop vifs n'anticipent pas sur ce moment, car ce serait de votre part une usurpation de la puissance divine, ce serait porter un pas sacrilége sur un territoire sacré... Je vous conjure une troisième fois, d'*attendre*...« Vous savez ce que vos deux premiers oublis nous ont coûté de traverses... Adieu, Silfrid, Dieu est juste!.. *Attendez*, c'est toujours Berthe qui vous le demande. »

Et saisissant une main privée de chaleur qu'on venait de tendre vers lui, Silfrid répondit pour la troisième fois : « *J'attendrai.* »

Cette parole fut la dernière qui parvint à l'oreille de Berthe. Un éclair de joie pure brilla dans ses yeux. L'âme y rayonna encore un moment; ensuite, ils retournèrent à leur couleur vitrée derrière laquelle, faute de spectateur, la scène du monde a disparu... Dieu avait retiré à lui son souffle et Berthe avait été déjà saluée par les chœurs des anges.

Silfrid se résigna à vivre... Instruisant les enfants, visitant les malades, apaisant les querelles, soulageant les malheureux que Berthe lui

avait efficacement recommandés, et assidu au service de l'autel, il acquitta cette fois fidèlement sa promesse. Pasteur des deux petites cures de Sept-Monts et de Rozières, de son pas mélancolique, il continua de conduire dans les pacages de l'Évangile le troupeau confié à sa garde. Nouveau Jacob, pendant sept ans aussi, il servit encore le Seigneur, pour mériter la Rachel qui lui avait été promise. Plus malheureux que le patriarche, il inhuma la sienne, non sur la route d'Éphrata, non sous le *chêne des pleurs* (1), tombes modestes dont l'Écriture a conservé le touchant souvenir, mais sous le sapin planté devant la porte de l'église de Rozières. C'est là que, sortant du temple, après la foule écoulée, debout et immobile, bien des fois dans un calme silencieux, il pleura l'amie de sa jeunesse. Peut-être l'aima-t-il un peu trop : dans votre miséricorde, ô mon Dieu, vous le lui aurez pardonné!

(1) *Genèse*, chapitre 35).

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME.

		Pages.
XVII.	Explication conjugale.	1
XVIII.	— Changement de situation.	16
XIX.	— Courage et Résolution.	33
XX.	— Fatalité pour quelques-uns, volonté du Ciel pour d'autres.	46
XXI.	— Départ de Paris.	80
XXII.	— Retour à Rozières.	100
XXIII.	— Le Prêtre.	125
XXIV.	— Amour et Religion.	148
XXV.	— An II de la République.	175
XXVI.	— La Messe en chambre. — La Tour de Sept-Mons.	208
XXVII.	— Un Voyage.	229
XXVIII.	— Une seconde arrivée à Paris.	241
XXIX.	— La Conciergerie.	264
XXX.	— Le cabinet de Fouquier-Tinville.	286
XXXI.	— Le Tribunal révolutionnaire.	307
XXXII.	— Convalescence.	325
XXXIII.	— Dernier retour à Rozières et consultation de médecin.	352

FIN DE LA TABLE

ERRATA

TOME PREMIER

Page 142, ligne 1, *au lieu de :* mais rendons grâces au ciel que *lisez :* mais rendons grâces au ciel de ce que, etc.

TOME DEUXIÈME

Page 274, ligne 3, *au lieu de :* la cour du Louvre, *lisez :* la tour du Louvre.

Page 347, ligne 9, *au lieu de :* cet hôte, *lisez :* cet hôtel.

Le lecteur suppléera facilement à quelques déplacements de lettres ou de mots survenus pendant l'impression.

PQ
2316
K46F5
t.2

Kératry, Auguste Hilarion de
Une fin de siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY